

JEAN CATTANT

Les civilisations oubliées des sites désertés de Palaiseau



JEAN CATTANT

**LES CIVILISATIONS
OUBLIÉES
DES SITES DÉSERTÉS
DE PALAISEAU**



1978

à Paulette, ma femme.

20 Décembre 1977

N° 200

PRÉFACE

LA TRUELLE ET LE CISEAU

Deux outils simples et robustes. L'archéologue découvre des formes avec le premier, le sculpteur forme la matière avec le second.

Dans sa première approche, l'archéologue se limite à une description, par laquelle il prend possession de l'objet, possession sensible, physique. Il en détermine les contours, la matière. Il le mesure, puis le dessine et le photographie. Il le décrit aussi objectivement que possible et cherche une identification technique. Cette démarche lui a permis de s'initier à certaines techniques artisanales, comme la céramique, l'architecture ou la sculpture.

Chez le sculpteur, on retrouve des étapes identiques dans le cheminement. Il a dessiné, modelé ses formes, et, petit à petit, il s'identifie à l'objet qu'il fait naître.

Même acharnement, même patience. L'un restitue la vie ancienne, l'autre met au monde. C'est toujours un jaillissement de la vie, une création où l'imagination est débordante.

Et toutes les civilisations ont désiré témoigner de leur réalité par l'objet, par la sculpture...

Ce n'est pas un hasard si Jean Cattant, un des meilleurs sculpteurs français de notre époque, a été le pionnier de l'archéologie à Palaiseau, cité qu'il vit depuis 20 années et à laquelle il a consacré une partie de son temps et de son activité. Avant de lancer les chantiers de fouilles, rue Voltaire ou sur le plateau, il a grandement œuvré à la mise en place de la Maison des Jeunes et de la Culture, notamment au renouveau du Ciné-Club où le lyrisme de ses présentations enchantait les fanatiques. Il y a, par la suite, présenté plusieurs expositions de sculpture, ce qui permit au Palaisiens de mesurer l'évolution de son art. Et, dès qu'il prit le chemin de l'archéologie, il s'est efforcé, avec l'équipe du Groupe de Recherches Archéologiques de Palaiseau (G.R.A.P.), qu'il créa, de rendre publiques les découvertes en organisant des expositions attrayantes et pédagogiques, dont le succès a toujours été remarquable. Ces quelques traits montrent l'éclectisme de cet esprit, curieux, passionné, inventif, sans cesse en mouvement, qui modèle tout ce qu'il touche avec la fougue, voire les fougades de la jeunesse.

Et, quelle puissance n'y a-t-il pas dans la forme qu'il a donné à « La Terre » ? Forme humaine, forme d'espoir... Cette œuvre de cuivre auburn marquait magistralement l'entrée de la plus récente exposition archéologique ; et les enfants qui passaient, ne s'y trompaient pas, ils ne pouvaient résister à l'appel des formes les plus charnues en leur administrant une caresse sonore, qui gênait leurs parents. Courbes de « Femme »... Le métal, la pierre, le verre, le bois, autant de matières nobles qui n'ont aucun secret pour Jean Cattant. Sa passion pour la Bible devait le conduire à l'Art sacré, dont il devint rapidement un des phares. Sa dernière sculpture « Maternité » l'a ramené aux sources de la vie.

Palaiseau, aux portes de Chevreuse, est un point stratégique. Les Anciens l'ont très tôt reconnu comme tel. L'Archéologie le confirme. Depuis les constructions gallo-romaines jusqu'aux forts bâtis au XX^e siècle en passant par le château des Harville, détruit en 1802, de nombreuses preuves ont été apportées. L'hypothèse de Cocheris, reprise par Jean Cattant, sur l'origine du nom de la cité, prend en compte la caractéristique du site. La divinité Palès qui, à Rome, assurait la protection des prés et des troupeaux, a donné son nom au Mont Palatin, dont le diminutif Palatiolum aurait donné Palaiseau. Ce nom viendrait ainsi justifier la fonction du plateau, protéger les exploitants gallo-romains des dangers et menaces risquant de surgir des vallées avoisinantes. Il est agréable de rappeler ici que Palès est un culte dont l'origine est la déesse « Terre »... Cette position géographique de carrefour protégé a rendu Palaiseau très vivante au cours des siècles. G. Dauphin l'a d'ailleurs fort bien montré lorsqu'il a fait revivre l'histoire de la cité dans son ouvrage « Palaiseau d'hier et d'aujourd'hui », paru en décembre 1970. Ce livre a été lancé par une exposition photographique sur le même thème, organisée par la Maison des Jeunes et de la Culture. Le Palaiseau ancien était présenté sous forme de prises de vue, dont certaines dataient même des premiers temps de la photographie. Le Palaiseau nouveau offrait des éléments de son futur plan d'occupation des sols. Cette manifestation rencontra un énorme succès : plus de 4 000 Palaisiens la visitèrent, montrant ainsi leur attachement au passé et au devenir de leur cité.

Manquait la page archéologique, Jean Cattant décida de l'écrire. Plusieurs chantiers furent ouverts : rue Voltaire, où avait été provisoirement installée la Maison des Jeunes et de la Culture à laquelle la bibliothèque municipale centrale a succédé aujourd'hui, dans l'Eglise et enfin sur le plateau. La Tombe du Grand Arnault fut relocalisée sous la sacristie de l'église, des galeries d'inspiration gothique furent retrouvées rue Voltaire, et de nombreux sites gallo-romains furent découverts sur le plateau, après détection à la photographie aérienne et datage au Carbone 14. Ces travaux

demandèrent à ceux qui s'y adonnaient une ténacité remarquable, d'autant que leurs efforts étaient isolés et qu'aucune aide de l'Etat ne vint les encourager. Pis, ils furent parfois contrariés, voire annihilés, comme cela s'est produit sur le site gallo-romain de la Troche en 1977 : une route devait le traverser, noblesse oblige... « dame automobile » ne pouvait faire le détour... ! Le goudron a enseveli aveuglément les restes des sanctuaires retrouvés, comme le béton, utilisé sans discernement, ravage certains paysages.

Enraciner les villes dans leur histoire est bien souvent une aventure, voire une gageure. Les courageux qui s'y lancent doivent faire preuve d'une détermination sans faille. Et pourtant la protection du patrimoine ancien est une marque de la culture des générations qui suivent. Cruelles et absurdes sont les sociétés qui ne savent pas perpétuer l'expérience des prédécesseurs. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer l'intérêt, la joie même, que les enfants manifestent à chaque exposition organisée sur l'histoire de leur ville. Enfin, la septième décennie du XX^e siècle aura été marquée par l'éclosion de la préoccupation de l'Environnement et de l'Ecologie. Protéger le milieu, c'est aussi protéger l'homme, et préserver sa dimension historique. La qualité de la vie intègre l'expérience du passé. Les Anciens vénéraient, par exemple, beaucoup le soleil. Les années qui viennent, seront probablement caractérisées par une utilisation croissante de l'énergie de cet astre central.

L'histoire montre que Palaiseau a été un centre animé. Elle le demeure, en se refusant de se laisser enfermer dans la dénomination honteuse de « ville dortoir ». Elle se transforme petit à petit sans atteindre la démesure que l'on rencontre trop souvent en région parisienne. Elle conserve encore un caractère accueillant tout en évoluant. Au cours des années 70, elle aura été dotée d'une activité industrielle bien conçue et indispensable, et le plateau a accueilli un potentiel intellectuel important par l'installation de l'Ecole Polytechnique (1976), dont les équipements ultra-modernes, et particulièrement dans le domaine culturel et sportif, doivent s'ouvrir aux Palaisiens. Le plateau recèle aussi de tels trésors archéologiques qu'il est indispensable de poursuivre leur mise en valeur. De même, la vie associative se développe. Il existe de nombreuses associations, des services d'intérêt public variés, comme le Conservatoire de musique, les clubs de quartier, les centres aérés, le centre pour le 3^e âge, l'union sportive et la Maison des Jeunes et de la Culture. Cette dernière, créée en 1960, a été un ferment pour ce développement socio-éducatif et pour la rencontre. Et elle a accueilli le G.R.A.P., lui a apporté son soutien avec le concours de la Municipalité et pris – phénomène peu courant – le risque d'éditer le présent ouvrage. C'est un signe ; ceux qui tentent de rendre la culture populaire n'ont pas hésité à trouver les moyens pour faire revivre le Palaiseau d'il y a 2 000 ans.

Cette idée n'est d'ailleurs jamais restée dans l'ombre. De grands noms y laissèrent leur empreinte. George Sand, Charles Péguy, Joseph Bara, dont on s'apprête à célébrer le bicentenaire de la naissance, Roger Ferdinand, Jean-Pierre Chabrol, sont aujourd'hui les plus connus.

Nœud de communication, pôle universitaire et scientifique, activité industrielle et commerciale en expansion, animation culturelle et sportive en développement, c'est le nouvel équilibre de Palaiseau qu'il est nécessaire d'améliorer en pensant au futur. L'ouvrage de Jean Cattant, marque de vitalité, est un appel à la poursuite de l'effort entamé pour privilégier l'animation de la ville, la qualité de la vie et la participation de ses habitants, quartier par quartier. Dans la quête du passé, trois objectifs doivent avoir la priorité :

- la poursuite des recherches archéologiques et la protection des chantiers,*
- la création d'un musée à Palaiseau,*
- la conservation des sites découverts sur le plateau et leur intégration dans le futur parc péri-urbain.*

Ces trois préoccupations doivent être prises en charge à moyen terme par l'ensemble des forces vitales de la cité : la municipalité, la Maison des Jeunes et de la Culture, les associations. Et les habitants. On s'aperçoit d'ailleurs que le G.R.A.P. a fait des émules, puisque dans les communes voisines des équipes analogues ont été créées.

Cet ouvrage sortira le 16 décembre 1978.

Cette date sera aussi un hommage à Jean Cattant. La Maison des Jeunes et de la Culture, avec l'aide de la Municipalité, présentera l'exposition « Vingt années de sculpture à Palaiseau ». Rétrospective de l'œuvre de Jean Cattant, c'est toute l'imagination de l'artiste palaisien qui sera offerte au public, mais aussi sa curiosité d'historien, comme le montrent ses personnages bibliques. Père de la médaille de Palaiseau, sa contribution d'écrivain est une autre pierre au patrimoine de la ville.

Il faut remercier tous ceux qui ont apporté leur soutien à cet événement : le Conseil Municipal, les militants du G.R.A.P. et de la M.J.C., et bien sûr Paulette Cattant, la compagne de son chemin.

Jean-Claude OPPENEAU,
Novembre 1978.

LES CIVILISATIONS OUBLIÉES DES SITES DÉSERTÉS DE PALAISEAU

PLAN DE L'OUVRAGE

INTRODUCTION	13
CHAPITRE I – PALAISEAU	19
– Situation – Développement – Opi- nion des historiens	21
CHAPITRE II – VOIES ET LIEUX-DITS DU PLATEAU DE PALAISEAU A LA VALLÉE	33
– L'environnement des sites antiques	35
– Les voies et lieux-dits du site de La Troche	41
– Les voies et lieux-dits de la Rangée des Granges	51

CHAPITRE III – PALAISEAU – SES SOURCES	
ÉCRITES	61
– Les textes Bollandistes des VI ^e et VII ^e siècles	64
– Donation du domaine de Palaiseau le 23 juillet 754	67
– Le polyptique d'Irminon	69
CHAPITRE IV – PALAISEAU – SES SOURCES	
ARCHÉOLOGIQUES	81
– A. Les origines	83
– B. Le Haut-Empire	98
– C. Le Bas-Empire	130
– D. L'occupation mérovingienne ..	161
– E. La cave-sanctuaire de La Troche	186
CHAPITRE V – LE CULTE A SAINT-MARTIN ...	213
– Les sources du culte – Le monde chrétien en Gaule avant Saint-Martin – Saint-Martin – L'homme	
– Le malaise permanent de la Gaule	
– Le culte de Saint-Martin après le Bas-Empire	215
CHAPITRE VI – HYPOTHÈSE SUR L'ORIGINE DE PALAISEAU	227
– Comparaison des sources écrites et archéologiques	232
– Tableau	232
– L'étymologie de Cocheries – Villages à l'étymologie de Palaiseau –	
Conclusions	235

ANNEXES ET NOTES	241
– La fouille de la rue Voltaire à Palaiseau – Découverte de la cave-cellier du XIII ^e siècle	243
– Note sur le premier texte bollandiste	250
– Réflexion sur l'ouvrage – Le problème de l'abandon – Le mystère de la migration humaine – Libres opinions	251
– Vauhallaan, la deuxième église du domaine de Palaiseau ?	254

INTRODUCTION

En 1959, après avoir été exproprié deux fois de mon atelier de sculpteur à Montparnasse, je décidais, par la force des choses, de m'établir en proche banlieue pour poursuivre mon œuvre d'artiste.

Dans un site exceptionnel, à l'entrée de la vallée de Chevreuse, je découvrais alors Palaiseau. Peu à peu, la capitale et ses multiples attraits étaient oubliés.

Jusqu'en 1968, je participais à l'animation de la cité avec mon ami Jean-Claude Oppeneau, président de la Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau.

Un sculpteur, s'il est un vrai créateur, est par sa nature, sa vocation, un chercheur. Aucune recherche n'avait été entreprise pouvant remettre en question les origines de Palaiseau. En 1969-70, une découverte importante devait m'entraîner dans la grande aventure de l'archéologie.

Cela se passait en mai 1970. La décision avait été prise d'implanter l'École Polytechnique sur le plateau de Palaiseau. Déjà les lourds engins décapaient le plateau sur une vaste surface pour préparer les voies et stocker la terre végétale sous forme de buttes artificielles.

Début juin 1970, les pluies importantes avaient nettoyé le sol et laissaient apparaître çà et là de vastes dépotoirs d'ossements d'animaux voisinant avec des structures foyers en pierres. Les tessons décorés trouvés dans la cendre étaient mérovingiens. Simultanément, je faisais avec mon ami Henri Clavelier, une autre découverte. Le tracé d'une canalisation d'eau mettait à jour les structures d'un bâtiment gallo-romain du II^e siècle.

En 1972-73, trois pièces du bâtiment étaient fouillées. En 1974, un autre bâtiment était repéré à 80 mètres au sud du premier. Il datait du Bas-Empire, fin IV^e siècle.

La campagne 1976 nous apprenait qu'il y avait une succession d'habitats superposés. Un important mur coffré était mis à jour à un niveau profond et enfin, en 1977, une cave sanctuaire était dégagée en sauvetage sur le site de La Troche distant de 1 500 mètres du premier site fouillé.

Depuis sept années, ce travail de recherches a été fait en fouilles de sauvetage, sans aucune subvention de l'État.

Devant tant de difficultés et sans moyens financiers, j'envisageais de créer, fin 1972, le Groupe de Recherches Archéologiques de Palaiseau (G.R.A.P.), association selon la loi de 1901. Ceci nous permettait d'obtenir une subvention de la municipalité pour nous procurer le matériel indispensable, après l'adhésion de quelques fouilleurs bénévoles qui devenaient de solides amis.

Chaque année, des rapports détaillés sur la progression des fouilles devaient être fournis à la Direction des Antiquités Historiques.

Le problème de la datation de l'abandon du site était pour moi l'essentiel. En décembre 1975, à la fin de la campagne des fouilles, je recueillais les charbons de bois prélevés sous le bâtiment du Bas-Empire pour les soumettre à Gif, au C.N.R.S. au centre de faibles radioactivités. Madame Delibrias, chef du laboratoire, me transmettait le résultat de l'analyse. L'isotope du C14 donnait une mesure d'âge de $1\ 420 \pm 90$ ans, soit la datation de 530 après J.C.

Les charbons de bois très dispersés et les pierres portant les traces de feu indiquaient qu'un incendie avait ravagé, vers 530 après J.C., les habitations antiques sous le règne de Childebart, fils de Clovis, roi de Paris. Les habitants désertent alors le site antique occupé depuis plus de 5 siècles, pour ne plus jamais revenir.

Ensuite, ce sera l'oubli total et le silence de l'histoire. Il est paradoxal de constater que l'histoire écrite de Palaiseau commence précisément à la date de l'abandon de cet authentique village fossile.

Après sept années de recherches, j'ai pensé qu'une publication faisant la synthèse des fouilles devenait nécessaire, car fouiller sans

publier aurait correspondu à une deuxième destruction du site de l'antique Palaiseau.

J'avais auparavant, en novembre 1974, écrit une petite plaquette résumant le projet de l'ouvrage : « Les Civilisations oubliées des sites désertés du plateau de Palaiseau » publiée et diffusée par la municipalité de Palaiseau.

Le mystère de ces civilisations oubliées enfouies sous le plateau de Palaiseau subsiste toujours. L'archéologie, par les différentes découvertes effectuées d'année en année, éclaire notre jugement sur les civilisations qui se sont succédées sur le plateau.

C'est ainsi qu'en 1977, la dernière découverte consistait dans le dégagement d'une importante cave-sanctuaire. Il s'agissait d'un lieu sacré où était honorée la divinité. Ce sanctuaire était au cœur d'une importante villa romaine au lieu-dit « La Troche ».

Ce dernier est situé à 1 500 mètres du site antique de la « Rangée des Granges » fouillé depuis 6 ans. Nous pouvons affirmer aujourd'hui qu'il s'agit d'un important vicus gallo-romain, le véritable ancêtre de Palaiseau. La dispersion des « loci » ou hameaux ruraux, sur les 559 hectares du plateau, n'est connue, hélas, qu'en partie.

Aucun site funéraire n'a pu être localisé. Les sépultures gallo-romaines auraient pu nous renseigner en complétant notre connaissance. L'École Polytechnique implantée entre ces deux sites, sur une grande surface, ne permet plus d'en comprendre la configuration.

Avant d'écrire une nouvelle page d'histoire d'après les rapports de fouilles archéologiques, il est nécessaire d'en rouvrir le dossier.

Les historiens considéraient l'histoire de Palaiseau comme close définitivement. Il n'était pas question d'un défrichement antérieur gallo-romain puisqu'il s'agissait d'un petit palais dont les origines étaient fixées dans le Haut Moyen Age, sous le règne de Childebart I^{er}, roi de Paris.

Le peuplement rural de Palaiseau était décrit au début du IX^e siècle dans le recensement appelé polyptique d'Irminon, abbé de Saint-Germain-des-Prés. Il sera nécessaire, dans le plan de l'ouvrage, d'étudier les sources historiques écrites afin de les confronter aux découvertes archéologiques.

Une hypothèse, en fin d'ouvrage, sera émise sur les origines de Palaiseau. L'étymologie exclusive d'un petit palais de Childebert est insoutenable après les découvertes archéologiques, le défrichement du plateau étant déjà effectué après la conquête de la Gaule au 1^{er} siècle.

Ces découvertes contredisent l'opinion de M. Michel Roblin, dans le Terroir de Paris, selon laquelle :

« Les vallées constituaient les premiers centres habités, à l'exclusion des plateaux qui restèrent déserts plus longtemps¹.

On ne peut plus affirmer aujourd'hui que le plateau de Palaiseau fut un marécage inculte jusqu'à la fin du premier millénaire »².

J'espère que cette découverte importante d'un monde rural antique inconnu apportera une compréhension nouvelle sur la formation, les mutations et le regroupement de la population de la civitas des parisi dans le Haut Moyen Age.

1. - 2. Michel Roblin. Le Terroir de Paris, éd. Picard 1971.

nombreux bénévoles. Nous remercions ici la mairie d'Orsay pour son appui.

Enfin, des spécialistes ont été consultés. J'adresse mes remerciements à M. Desbordes, adjoint en 1971 à la Direction des Antiquités Historiques de la Région Parisienne, ainsi qu'à M. Petit, nouvel adjoint à la Direction des Antiquités Historiques, qui a participé au sauvetage de la cave-sanctuaire.

Pour les monnaies M. J.B. Colbert de Beaulieu qui m'encouragea de ses conseils, M. Delestré.

M. Pierre Demolon, M. J.P. Mitard chercheur au C.N.R.S. M^{me} Delibrias chef de laboratoire au C.N.R.S. pour la datation au C 14, pour les photos aériennes le capitaine Thiébault et M. Jalmain.

Pour éviter les frais d'impression de photos, l'auteur a exécuté les dessins et croquis de l'ouvrage. Les photos ont été faites en collaboration avec H. Clavelier.

REMERCIEMENTS

Ces remerciements s'adressent d'abord à mon ami Henri Clavelier que j'avais connu lors des fouilles médiévistes de la rue Voltaire à Palaiseau. Nous avons été tous les deux les pionniers de ces recherches sur le plateau. En 1971, ce furent nos amis de la première heure G. et A. Gouin, Jacquier, qui nous aidèrent avec quelques bénévoles et des jeunes scolaires. En 1973, MM. G. Gouin, Courtaud et J.M. Mercuriol nous aidèrent régulièrement. C'est en 1973 que commença à fonctionner l'association du G.R.A.P. (Groupe de Recherches Archéologiques de Palaiseau). En 1974, MM. G. et A. Gouin, Granger, Jacquier, G. et C. Barret, J.M. Mercuriol, aidés de Y. Blacher pour la détection magnétique, constituèrent l'équipe de base. Pour 1975, nous retrouvons Gouin, Granger, Y. Blacher (détection), M. A. Bohl et sa famille, Courtault, Progent, A. Leroux (médecin), F. et G. Barret, J.M. Mercuriol, Dellus, Jacquier, Gerbault, Namour. En 1976, M. Sizin professeur, avec ses élèves, et Laizier, ainsi que d'autres bénévoles venus occasionnellement, et que nous remercions.

Nous remercions également la mairie de Palaiseau qui a bien voulu accorder une subvention à l'Association du G.R.A.P.

Le G.R.A.P. est associé à la M.J.C. de Palaiseau. Son président J.-C. Oppeneau, nous a largement ouvert sa « maison pour tous » pour l'exposition des premières découvertes en 1971, l'exposition de 1974 à l'occasion de laquelle une plaquette résumant l'ouvrage était éditée et diffusée par la mairie. C'est au cours de l'exposition d'archéologie à la M.J.C. de Palaiseau, en 1976, que l'idée de la publication d'un ouvrage par souscription a été lancée.

La fouille de sauvetage de la cave-sanctuaire de La Troche, en 1977, a bénéficié du concours du C.E.A. de Saclay ainsi que de

CHAPITRE I

PALaiseAU

1. SITUATION

2. DÉVELOPPEMENT

3. OPINIONS DES HISTORIENS SUR PALaiseAU

PALaiseau

SITUATION

Palaiseau, chef-lieu de canton du département de l'Essonne, dans l'ancienne Seine-et-Oise, est situé à 13 km sud-ouest de Paris.

Le plateau dominant la ville médiévale de Palaiseau implantée dans la vallée appartient encore au relief structural de la Beauce. C'est un vaste plateau orienté assez régulièrement d'est en ouest, sa plus grande largeur étant à l'ouest au niveau de Trappes ; il se retrécit ensuite, limité au nord par la vallée de la Bièvre et au sud par la vallée de l'Yvette.

L'éperon final du plateau préside en quelque sorte à l'accès à la vallée de Chevreuse.

L'historien Lebeuf, dans son « Histoire du Diocèse de Paris » écrit en 1757, nous fait une description poétique du village de Palaiseau :

« Il est à 4 lieues de Paris, sur le chemin de Chartres ; la petite rivière d'Yvette passe au-dessous, à une légère distance. Ce bourg n'a proprement qu'une rue qui s'étend du septentrion au midi. On détourne à droite pour monter à l'église et au château qui est au-dessus. Les environs sont en labourages, vignes et prairies ».

Nous reconnaissons dans cette rue qui monte à l'église et au château l'ancienne rue Saint-Martin devenue rue Voltaire où je devais découvrir, en 1970, la cave-cellier du XIII^e siècle, dans la maison dite « maison des chanoines », ancienne M.J.C. – Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau aujourd'hui détruite.

GÉOLOGIE

– Le sous-sol de la commune de Palaiseau appartient aux terrains tertiaires et supercrétacés. La répartition est la suivante : selon F. Cossonnet – Recherches historiques sur Palaiseau – 1895 – Géologie.

Terrain quaternaire

– alluvions récentes	85 ha
– terrain de transport	62 ha
– sable et grès de Fontainebleau	335 ha

Terrain tertiaire : étage moyen miocène

– argile à meulière	559 ha	(le plateau)
– calcaire lacustre	3 ha	
– marnes blanches	7 ha	
– marnes vertes	70 ha	

La superficie actuelle de la commune de Palaiseau est de 1 151 hectares.

Le plateau représente une surface d'environ 559 ha, soit plus de la moitié de la surface globale de Palaiseau.

Sur le versant nord, les sables ne sont pas en contact avec les argiles supérieurs et rencontrent le calcaire lacustre affleurant sur une superficie de 3 ha. Des bois fossiles ont pu être recueillis dans ce secteur, au niveau des cultures.

Un banc de grès important existe au sud du plateau à la Vauve, au lieu-dit « Les Joncs marins ». Il atteint 9 m d'épaisseur. Il borde le plateau au sud à proximité du site archéologique de « La Troche ».

La pierre de meulière est très importante sur le plateau. Elle paraît avoir été la matière première exclusive employée dans les habitats antiques.

On distingue deux types de meulière :

1. La meulière légère caverneuse excellente pour la construction (murs de pierres sèches des habitats antiques) ;

2. La meulière compacte siliceuse se présentant en strates servant pour empierre les chemins ou dallages (sol de la fosse du ^v siècle).

Soyer, dans la Géologie de la Région Parisienne, cite les sables de la Lozère, période Miocène, renfermant des roches provenant de formations plus anciennes, type des sables de Sologne atteignant 90 m d'épaisseur en forêt d'Orléans.

C'est au Pliocène qu'a commencé à s'individualiser la plate-forme de la Butte Chaumont « butte-témoin » géologique.

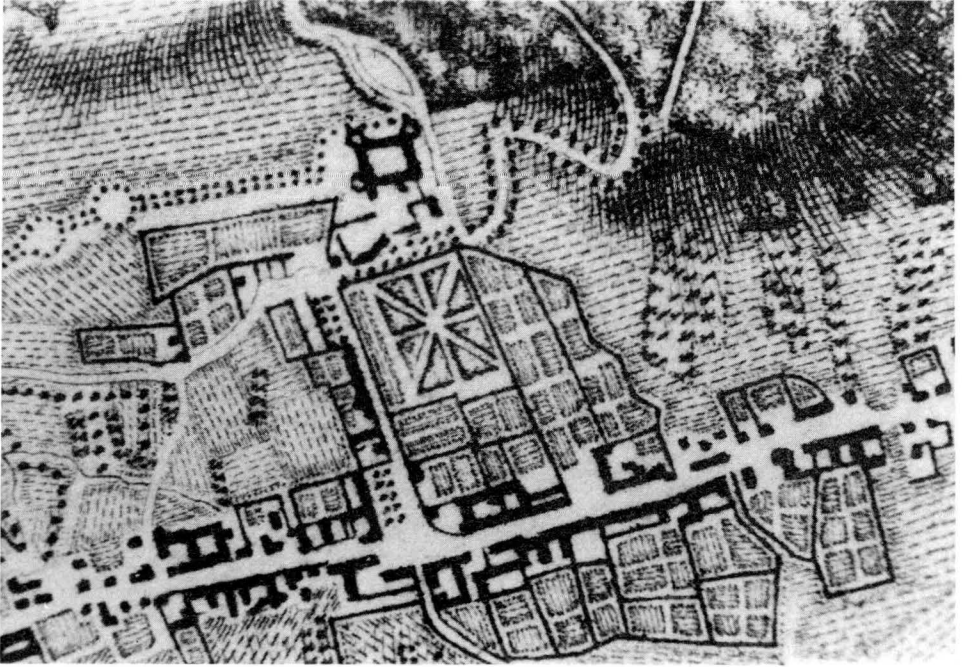


PHOTO CATTANT

PALISEAU AU XVIII^e SIÈCLE

On reconnaît le Palaiseau décrit par Lebeuf :

*« On détourne à droite pour monter à l'église et au château.
Les environs sont en labourages, vignes et prairies ».*

La nappe phréatique étant à faible profondeur, retenue par les argiles, est à l'origine des nombreux étangs du plateau. Ce type de sol semblait convenir à l'élevage avec la possibilité de nombreux points d'eau et de pacages pour les bêtes, ce qui fut le cas pendant le premier millénaire.

La vitesse moyenne du vent sur le plateau est de 30 km/heure avec dominante du vent d'ouest ; la plus grande partie du plateau étant déboisée.

L'altitude de la vallée est au niveau de 49,35 m et le plateau de 157,35 m.

DÉVELOPPEMENT DÉMOGRAPHIQUE

Le développement démographique s'est effectué exclusivement dans la vallée jusqu'au xx^e siècle.

Le plateau fut réservé jusqu'au milieu du xx^e siècle à la culture céréalière, avant la récente implantation de l'Ecole Polytechnique, modifiant l'équilibre ancien Plateau-Vallée. Il faut noter toutefois qu'en 1871 quelques établissements militaires s'implantèrent sur les crêtes du plateau, après la défaite, le plateau de Palaiseau étant choisi alors comme une défense avancée de Paris. Le plan suivant montre bien le rapport insolite du développement démographique de la cité de Palaiseau ceinturant le plateau en tenaille du nord au sud.

TERRITOIRE DE PALAISEAU



En noir, le développement de la ville autour du plateau. En blanc, le plateau. Les deux croix indiquent les sites archéologiques fouillés en sauvetage.

La ville médiévale fut construite selon un axe nord-sud, au pied du plateau de Palaiseau. Il n'existait aucune construction dans les bois du Pileu, au nord, avant la révolution. Aujourd'hui, ce secteur

est totalement urbanisé. Il était donc nécessaire de contourner ce plateau pour se rendre du hameau de Lozère, au sud, jusqu'au Pileu, au nord. L'extension démographique de la cité s'est toujours faite dans la vallée, en contournant le plateau. Il y a plus d'un siècle, le percement de la voie ferrée Paris-Limours en 1853, au cœur même de la cité, avait déjà rendu très complexe la cohésion de la ville.

Jusqu'à l'arrivée de l'École Polytechnique, l'équilibre espace rural, espace urbain de Palaiseau, avait pu se maintenir, à savoir moitié d'espace urbain avec un développement de la cité effectué sur la périphérie du plateau, moitié d'espace rural avec la culture céréalière. Malgré la disparition des nombreuses haies, des mares, et le déboisement, rien n'avait changé en profondeur cet équilibre vieux de plus d'un millénaire. Or, depuis 1970, les perspectives d'avenir de l'équilibre plateau-vallée, espace rural - espace urbain, posent de nombreux problèmes écologiques et humains. D'année en année, nous avons pu observer avec nos amis du G.R.A.P. que le plateau remplit la fonction d'un poumon pour les habitants des cités avoisinantes. Il est un lieu de détente privilégié, paradis des cyclistes, des promeneurs de toutes les générations.

Sur un plan écologique, la création d'une cour d'honneur avec un lac artificiel à l'École Polytechnique provoque des résurgences d'eau sur toute la surface du plateau en l'absence d'un trop-plein prévu pour ce lac. En 1974, au cours des fouilles, j'ai pu observer que le maïs n'avait pas été récolté. Il avait pourri sur pied dans le secteur de la « Rangée des Granges » submergé d'eau toute l'année. Les voies établies en surplomb de 2 m autour de l'école, sur la périphérie de l'école, ne favorisent pas non plus l'écoulement des eaux. Ces problèmes de drainage se poseront encore longtemps. Pourtant, pendant deux millénaires, les sites gallo-romains du plateau disposaient de caves. Elles étaient donc implantées sur un sol drainé et parfaitement sain. Ces conditions n'existent plus aujourd'hui. J'ai pu observer au cours des deux premières années de fouilles la modification du sol et la dégradation des surfaces cultivables par l'absence de drainage. Pourtant, les Gallo-Romains connaissaient parfaitement la fragilité d'un sol peu perméable par la présence de zones de glaise sous le stampien lacustre. Les surfaces vertes modulées n'apporteront aucune solution à ces problèmes.

Des voies nouvelles ont été créées sur le plateau. Le vieux chemin de la ferme des Granges à la Vauve aujourd'hui annexé par l'École est devenu une voie privée. Quant au vieux chemin des Granges à Chateaufort, la rocade située au niveau de l'école n'est pas justifiée par rapport au trafic de cette zone.

L'École Polytechnique forme des élites, les futurs cadres de la France, mais souhaite-t-on les faire participer à la vie de la cité de Palaiseau ? Le problème se posera à l'avenir.

Un parc péri-urbain englobera bientôt le site archéologique de « La Rangée des Granges ». Des assurances ont été données qu'une partie de ces vestiges sera préservée.

Depuis plusieurs années le département et la presse ont été largement informés par mes soins de la localisation des sites archéologiques du plateau mais sur le plan d'occupation des sols (POS) ils ne sont pas encore mentionnés. L'indication des sites ou des vestiges antiques doit figurer sur les cartes d'après le règlement des POS. Il serait bien utile de retrouver la localisation précise de la cave-sanctuaire de « La Troche » détruite en 1977.

OPINIONS DES HISTORIENS SUR L'ORIGINE DE PALAISEAU

Il est paradoxal de constater que l'histoire officielle de Palaiseau commence précisément à la date où les sites gallo-romains du plateau seront désertés.

Les historiens effectuant des recherches sur l'histoire du monde rural dans la période du Moyen Age ne disposent que de très peu de documents antérieurs au x^e siècle. C'est toute l'histoire de la campagne française qui est concernée. Le plus souvent, l'absence de documents ne permet aux historiens que de formuler des hypothèses.

Palaiseau a une position privilégiée. Le plus célèbre des textes écrit au début du ix^e siècle est un recensement attribué à l'abbé Irminon, abbé de Saint-Germain-Des-Prés. Ce recensement appelé polyptique est très détaillé. Au temps de Charlemagne, l'inventaire des droits et des biens était effectué régulièrement par les grands

propriétaires de domaines. Ainsi, la population de Palaiseau fut recensée au début du IX^e siècle mais il est probable que d'autres recensements eurent lieu auparavant. Cette cité fut donc un sujet d'études pour les grands historiens du XIX^e siècle reconnaissant à l'unanimité que le premier défrichement de la cité ne devait commencer que dans le haut Moyen Age.

Le plus grand historien fut incontestablement l'abbé Lebeuf qui écrivit en 1757 un ouvrage fondamental : « L'Histoire du Diocèse de Paris ». La documentation de cet abbé, historien érudit, est colossale. Tous les écrits anciens, les chartes, les cartulaires, les inventaires lui sont passés dans les mains. Il écrivit la première histoire de Palaiseau dans son tome VIII. Palaiseau appartenait alors au doyenné de Chateaufort, le plus important au sud de Paris. Mais si l'abbé Lebeuf en tant qu'écclesiastique, donne une description très précise de l'église Saint-Martin, il semble moins heureux dans son explication des origines de Palaiseau :

« Ce nom vient incontestablement du latin Palatiolum qui est le diminutif de Palatium, lequel a été dit en langue vulgaire Paleisol ou Palesel, d'où s'est formé Palaiseau, comme d'Oisel, oiseau ».

Cette déduction trop sommaire ne peut être retenue.

Au cours du XIX^e siècle, plusieurs grands historiens étudieront le texte du recensement de l'abbé Irminon écrit au IX^e siècle. Benjamin Guérard commentera l'ouvrage entre 1836 et 1844. Dans les « Prolégomènes » il continuera l'analyse de l'organisation du monde rural dans le haut Moyen Age. C'est le Palaiseau carolingien du IX^e siècle qui est analysé. Plus tard, Auguste Longnon, archiviste paléographe, écrira un vaste ouvrage sur le polyptique de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés en deux volumes publiés entre 1886 et 1895. Pour ces historiens, le premier défrichement date de la période du règne de Childebert.

Benjamin Guérard avait écrit en 1832 « Un aperçu sur la statistique de Palaiseau à la fin du règne de Charlemagne ». Ce grand historien cherchait à apprécier exactement l'organisation du monde rural du haut Moyen Age qui était la seule forme d'activité productrice de la France. Les villes étaient peu nombreuses et rares, avec un peuplement faible.

En 1895, le docteur Cossonet éditait à Versailles une histoire sur Palaiseau fortement documentée. Cet ouvrage rassemble une masse considérable de renseignements sur Palaiseau à partir du x^e siècle. Il ne consacrera, en revanche, que quelques pages à ses origines.

Ferdinand Lot écrira en 1921 « Conjectures démographiques sur la France au ix^e siècle » dans son ouvrage : « Le Moyen Age ». Au sujet de Palaiseau il effectuera une évaluation des données du recensement d'Irminon en ce qui concerne la production, la population, la nature de l'organisation sociale au x^e siècle. Il n'abordera pas directement le problème des origines de Palaiseau.

Camille Jullian, en 1930, dans la « Revue des Etudes Anciennes » s'intéressera à Saclay et au domaine d'Orsigny dans des conférences au Collège de France. Il écrivait au sujet de plateau de Palaiseau : « Je ne trouve là, sur ce plateau dénudé, ni la source, ni les coteaux, ni les bosquets qu'affectionnaient les demeures des grands propriétaires gallo-romains. Donc, noms, situation et site excluent la villa ».

En revanche, le hameau d'Orsigny, à 3 km au nord-ouest de Saclay, est pour lui : « l'héritier direct d'une villa romaine, le centre originel d'un fundus embrassant le terrain de Saclay ».

Nous avons, Clavelier et moi, fait des recherches dans ce secteur sans trouver aucun élément justifiant cette affirmation reposant exclusivement sur l'origine d'un nom latin.

Michel Roblin écrira « Le Terroir de Paris » concernant la formation de la civitas qui deviendra Paris. Il sera souvent cité dans « les Civilisations oubliées des Sites désertés ». Bien que ces thèses soient souvent contredites par l'Archéologie, c'est un ouvrage remarquable dans sa recherche de l'implantation du christianisme en Gaule.

Maurice Toussaint écrira en 1951 un répertoire archéologique du département de Seine-et-Oise en affirmant : « l'existence d'un atelier monétaire à Palaiseau à l'époque franque attestée par la découverte de tiers de sous d'or portant les noms de Palacolo, Palaciolo, Palaciolo et de tiers de sou d'argent portant celui de Palacio, trouvés sur le territoire de la commune et dont sept



Photo Bibliothèque Nationale

*Les sous d'or attribués à Palaiseau et conservés au cabinet
des Médailles de la Bibliothèque Nationale.*



Photo Bibliothèque Nationale

*Les sous d'or attribués à Palaiseau et conservés au cabinet
des Médailles de la Bibliothèque Nationale. (Revers).*

exemplaires se trouvent aujourd'hui au Cabinet des Médailles (M. Prou, ouv. cité, n° 864, p. 187-188) » réf. Cossonet.

J'ai reçu la rectification suivante du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale :

« Monsieur Dehaye, Directeur des Monnaies et Médailles, nous a transmis votre lettre du 4 septembre 1971, concernant des monnaies qui auraient été trouvées à Palaiseau. M. Jean Lajaurie, conservateur au Cabinet des Médailles, m'a fait connaître que Tous-saint a fait une confusion. Il dit, en effet, qu'on a *trouvé* à Palaiseau des monnaies qui étaient seulement *attribuées* à cet atelier. Il n'y a donc pas, à ce jour, de monnaies *découvertes* à Palaiseau ».

Maurice Prou avait attribué les sept premières monnaies à Palaiseau et les six dernières à Pfalzel (près Trèves), qui s'appelait également Palatiolum aux temps mérovingiens (cf. Cossonet).

Dauphin, originaire de Palaiseau, écrira un « Palaiseau d'hier et d'aujourd'hui ». Il consignera dans son ouvrage les détails, les anecdotes de l'activité rurale, de la vie médiévale à nos jours, dans l'esprit des arts et traditions populaires. C'est d'ailleurs l'objet de son ouvrage.

Le dernier ouvrage important paru est l'« Histoire de la France Rurale ». Ce travail collectif d'historiens publié sous la direction de M. Georges Duby cite le plateau de Palaiseau sans donner les références de ses sources d'information. Pourtant, depuis 1970, des rapports réguliers ont été fournis à la Direction des Antiquités Historiques et auraient pu être consultés. Avant 1970, on ne savait rien du plateau de Palaiseau. Il n'avait aucune existence archéologique. On peut donc regretter le manque d'information de ce vaste ouvrage. Il est insoutenable aujourd'hui de ne pas admettre le défrichement gallo-romain du plateau de Palaiseau et de conclure : « qu'il serait difficile de tenir cette villa pour l'héritière d'un fundus gallo-romain ».

L'Archéologie prouve exactement le contraire. Ces affirmations donnent une image fautive de la formation complexe de la « civitas ».

Lorsque l'Église sera devenue puissance temporelle confirmée par la donation du domaine de Palaiseau par Pépin à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 754, la mutation de la population du plateau de Palaiseau sera achevée. La villa mérovingienne est donc l'héritière directe du fundus gallo-romain.

CHAPITRE II

VOIES ET LIEUX-DITS DU PLATEAU DE PALAISEAU A LA VALLÉE

1. L'ENVIRONNEMENT DES SITES ANTIQUES

- La ferme de La Martinière
- La régression des voies et chemins du XVIII^e au XX^e siècle

2. LES VOIES ET LIEUX-DITS DU SITE DE LA TROCHE

- Le site de La Troche - Corbeville - Limon - La Vauve - Les Rigoles - La Martinière - Lozère - Vauhallaan - Église de Vauhallaan - Les Arpentis - La Grosse Pierre - La Hunière

3. LES VOIES ET LIEUX-DITS DE LA RANGÉE DES GRANGES

- La Rangée des Granges - Les Remises - La Voie Ancienne - Les Granges - Sainte-Geneviève - La Rigole de Palaiseau - La Butte à la Reine - Le Mortier de Charlemagne - Foucherolles - Le Sentier des Roches - Le Bon Puits

VOIES ET LIEUX-DITS DU PLATEAU DE PALAISEAU A LA VALLÉE

1. L'ENVIRONNEMENT

Ces voies anciennes ne représentent qu'un point du temps, comme un jalon du passé que l'on interroge : il s'inscrit dans un mouvement et une mutation de la vie économique du plateau ayant une lointaine origine. Ce passé gallo-romain, ignoré par l'histoire officielle, rend la tâche difficile pour le chercheur. Nous avons besoin de comprendre ou à défaut plus modestement, de faire l'inventaire des noms de lieux anciens pour retrouver des sources non écrites.

Dans ce travail, tous les indices sont utiles et peuvent épauler les recherches. Les données cadastrales, les propriétés foncières, les divisions parcellaires attestent de l'importance d'un village, du locus ou hameau, comme l'écrit le scribe bollandiste du ^{vii} siècle, autrefois prospère, n'ayant conservé avec le temps qu'une importance secondaire. Il peut aussi s'agir d'un abandon du site et de son oubli. C'est notre cas. C'est pourquoi, les noms de lieux, la toponymie, en général, peuvent épauler une donnée archéologique fondamentale. Tous ces indices peuvent révéler de façon partielle, mais cohérente, l'ancien environnement de ces sites désertés gallo-romains du plateau totalement inconnus jusqu'ici.

C'est ainsi que pendant la mauvaise saison, nous avons parcouru, mon ami Henri Clavelier et moi, le plateau de long en large par le « chemin des écoliers ».

Comme à une personne vivante, nous avons posé des questions à cette terre nourricière qui avait connu la vie des hameaux antiques pendant de nombreux siècles.

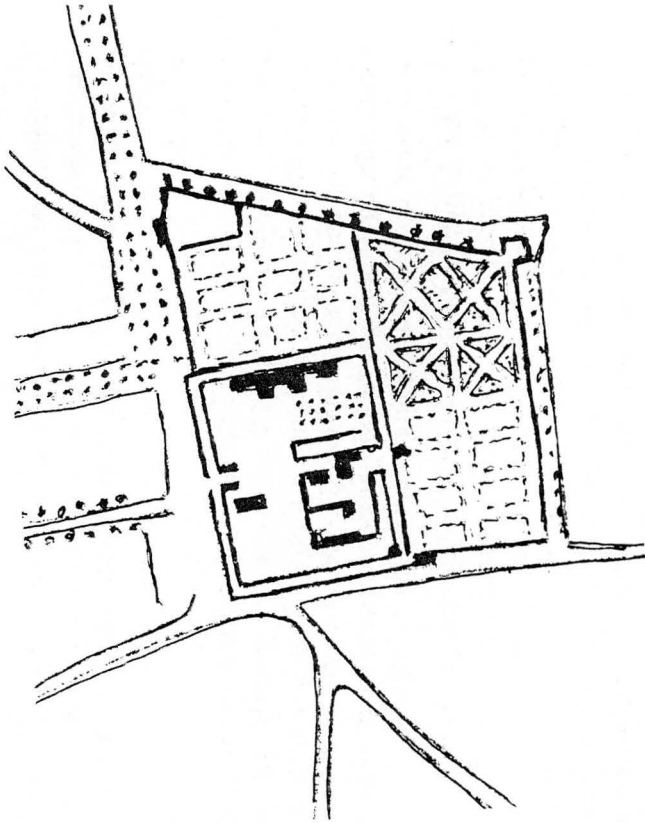
Plus loin, dans le temps, avant la période historique, nous retrouvons, çà et là, la trace du passage de ces peuplades migratrices venues de l'Est. La grande dispersion de ces trouvailles indique que ces peuplades avaient parcouru le plateau en tous sens. Haches et éclats retouchés, ont été recueillis, disséminés sur de vastes étendues, vallée incluse. Nous n'avons pu retrouver de zones d'habitats dans cette zone de culture dont les labourages sont de plus en plus profonds. Par contre, les nombreux étangs et mares du plateau constituaient à cette époque les aboutissements de pistes. Pourtant, le terrain argileux du plateau apparaît au premier abord assez inhospitalier à l'homme et peut désorienter le jugement de l'historien. Il n'existe pas de plan ancien, pour analyser ce passé, antérieur au XVIII^e siècle.

Lorsque l'on regarde en détail la planche gravée des chasses du roi, plusieurs secteurs portent la mention de « remise ». Ce sont, en général, de grands rectangles dont la superficie des plus grands dépasse un hectare. La macro-photo révèle de très nombreux détails qui échappent à une observation directe.

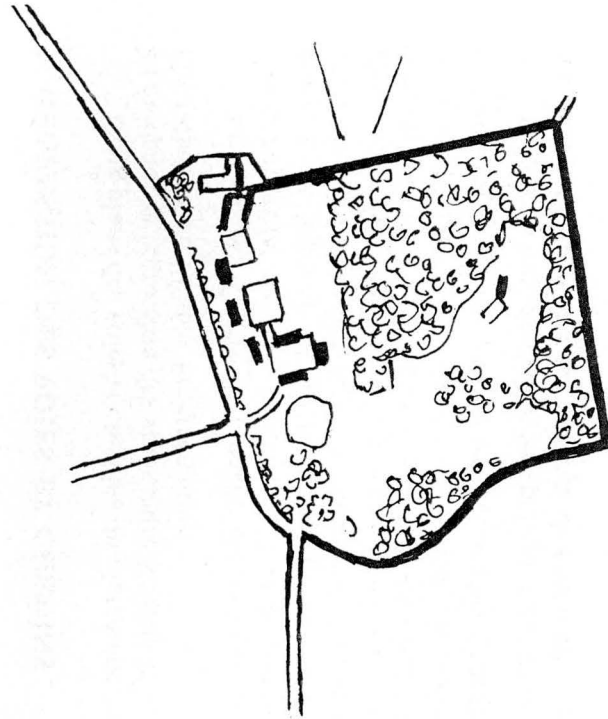
Le terme de remise avait un sens bien précis au XIV^e siècle. Il désignait, pour la chasse, une zone boisée où se réfugiait le gibier. Or, la remise désignée sous le nom de remise des « six Arpents » au XVIII^e siècle correspond au secteur archéologique de la « Rangée des Granges ».

Nous pouvons penser que cette zone recélant dans son sous-sol les soubassements de bâtiments antiques avait été jugée depuis longtemps par les cultivateurs comme impropre à la culture. Nous avons observé, au cours des fouilles, que certaines zones d'écroulement de ces bâtiments anciens avaient jusqu'à 1 mètre d'épaisseur de meulieres compactes et tassées.

Toute cette étude a été faite avant l'implantation de l'École Polytechnique sur le plateau. C'est ainsi que la planche gravée du XVIII^e siècle sera comparée aux photographies aériennes de l'Institut Géographique avant le démarrage des travaux.



La Martinière. – D'après la planche gravée des Chasses du roi ; XVIII^e siècle.



La Martinière. – Au XX^e siècle d'après photo I.G.N. prise d'avion (I.G.N. – Institut Géographique National).

LA MARTINIÈRE

2. LA FERME DE LA MARTINIÈRE

Située au cœur du plateau, elle intrigue. En effet, entourée de tous côtés par les cultures céréalières, la masse sombre de ses arbres ne laisse apparaître du côté ouest aucun bâtiment. Isolée, comme coupée de la vie, son côté insolite fait planer sur elle une atmosphère de mystère.

C'est en redessinant l'ancienne planche gravée du XVIII^e siècle que l'on comprend la qualité de la vie des propriétaires de cette époque. La disposition générale est remarquable. Les voies d'accès à la ferme étaient autrefois bordées d'arbres. Le parc et le jardin de la ferme bien équilibrés par rapport aux constructions devaient concourir à créer un oasis de beauté propre à la méditation.

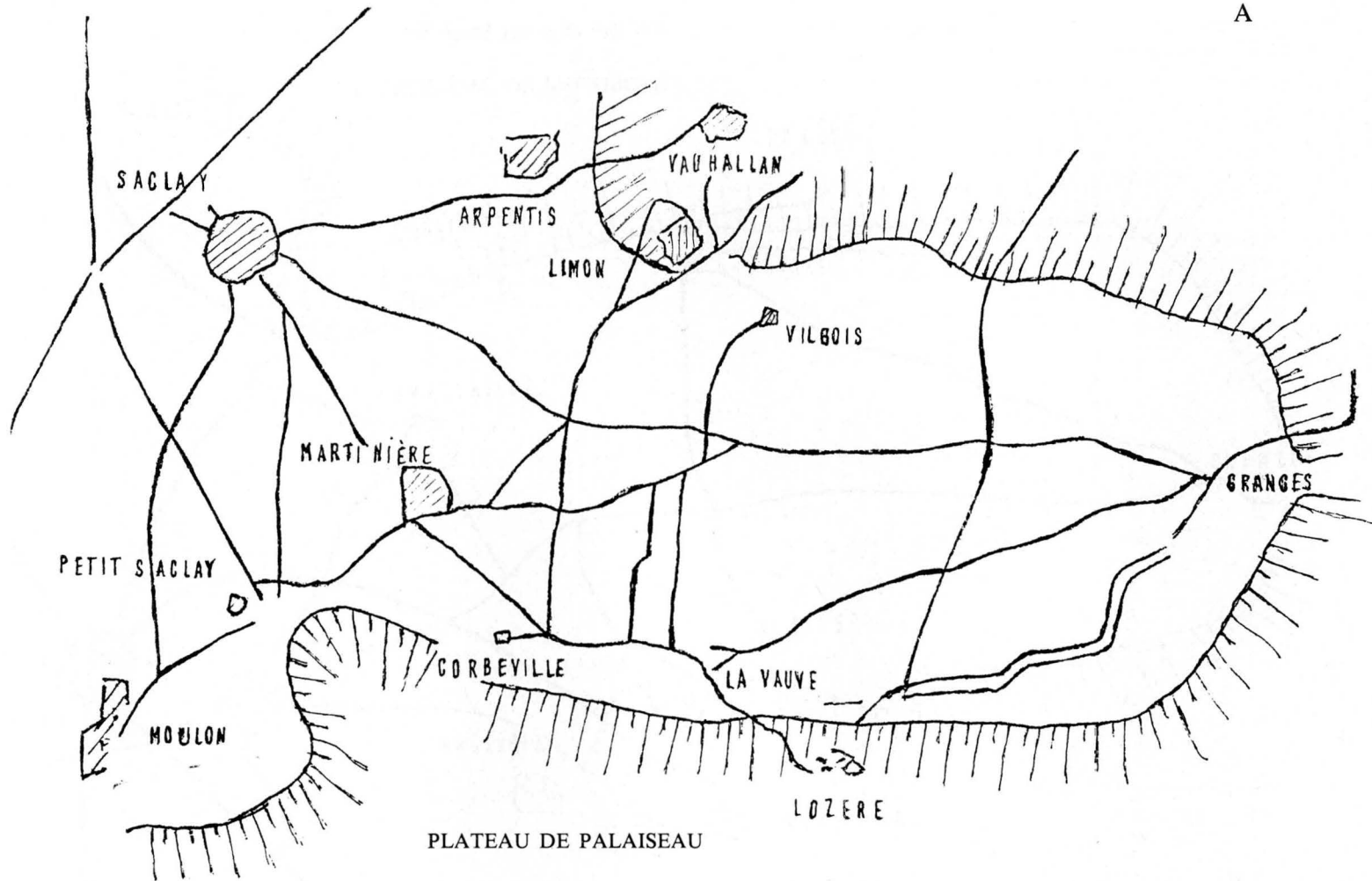
La ferme d'aujourd'hui telle que la révèle la photo aérienne de l'I.G.N. se présente sous une forme différente avec une excroissance au sud modifiant l'apparence générale. Les bâtiments plus nombreux sont toujours situés à l'ouest, côté Saclay où se trouvent à présent toutes les voies d'accès. Le parc est devenu un massif d'arbres informes sans ordonnancement. En deux siècles, la régression de cette ferme sur le plan esthétique est sensible.

3. RÉGRESSION DES VOIES ET CHEMINS

Deux plans des voies et chemins du plateau de Palaiseau mettent en évidence la régression des voies entre le XVIII^e et le XX^e siècle avant l'installation de l'École Polytechnique.

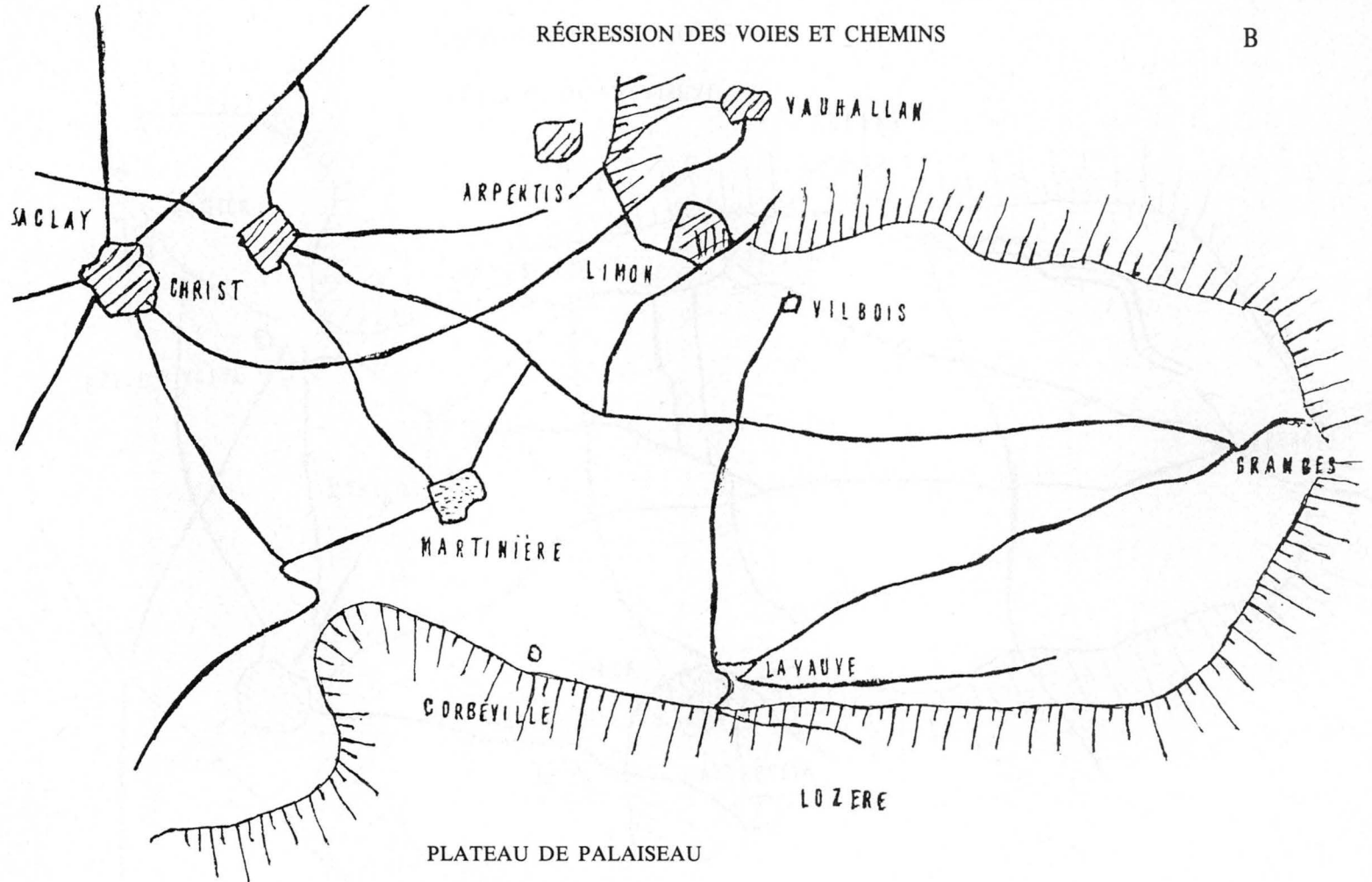
Le plan A, d'après la planche des chasses du roi, montre le nœud important de voies antérieures à la Révolution. Le cœur du plateau est sillonné de chemins reliant les fermes sur tous les versants ; en particulier, entre la Martinière et la ferme des Granges, plusieurs voies traversaient le plateau du nord au sud. Le site gallo-romain était relié à Limon au nord et à la Martinière à l'ouest. Le site antique de « La Rangée des Granges » avait une voie passant à l'ouest du site appelé au XVIII^e siècle « Remise des Six Arpents ».

Le plan B montre l'isolement presque total de la Martinière. Elle a été amputée de toutes ses voies en direction de l'ouest où se trouve



PLATEAU DE PALAISEAU

CHEMINS DU XVIII^e SIECLE



PLATEAU DE PALAISEAU

CHEMINS DE XX^e SIECLE

le site antique de La Rangée des Granges qui est isolé sans aucune voie d'accès. L'antique vicinale ne fait plus le lien entre le nord et le sud du plateau ; elle a disparu dans les cultures. Le seul chemin reliant les deux versants nord et sud du plateau est celui de la Vauve au sud, jusqu'à Villebois au nord, mais le tracé en a été modifié au cours de deux siècles.

4. LES VOIES ET LIEUX-DITS DU SITE DE LA TROCHE

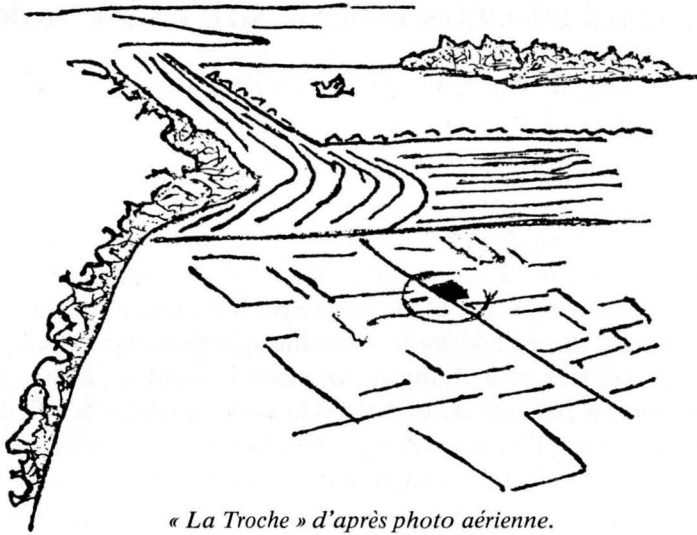
– **La Troche** (Lieu-dit, site archéologique) – cood. Lambert 589,4 - 112?6

Premier site gallo-romain découvert entre 1969-70. Il est situé à l'extrémité ouest du plateau mais n'a été fouillé qu'en 1977. Il s'étend sur une surface de plus d'un hectare. Après chaque labour, des ramassages ont été effectués pour recueillir des tessons de poteries très abondants sur ce site. De nombreuses époques sont représentées : la Têne finale, la période gallo-romaine et mérovingienne. Quelques tessons à glaçures et à flamules localisés indiquent la poursuite de l'occupation en période médiévale. Un potin gaulois des Sénons fut aussi trouvé. En 1973, un sondage, qui fut peu après rebouché par le cultivateur, révélait les fondations d'un appareillage gallo-romain maçonné à la chaux. Les photos prises en 1972, en hélicoptère, par le capitaine Thiebaut mettaient en évidence l'existence d'un bâtiment gallo-romain orienté selon l'axe nord-sud. La silhouette générale de la photo fait penser à une villa gallo-romaine de moyenne importance. Une voie, au ^{xviii} siècle, reliait le site de La Troche à La Martinière. Elle a disparu aujourd'hui. Sur les cinq mares et étangs de la planche gravée du ^{xviii} siècle, une seule subsiste à présent au sud de la Martinière. J'ai trouvé à proximité de cette mare, en 1972, quelques éclats retouchés dont un nucléus confirmant ainsi l'existence d'une piste très ancienne. Une autre voie traversait le plateau du nord au sud reliant le site de La Troche à Limon au nord du plateau. Quatre étangs aujourd'hui disparus bordaient cette voie dont l'origine est très ancienne.

Le site de La Troche est à proximité de Corbeville. Lorsque le choix définitif de la vallée sera adopté en période carolingienne, nous

pouvons penser alors que La Troche sera à l'origine des villages de Lozère et d'Orsay dans la vallée au sud. La très forte pente du plateau, dans ce secteur, représentait une défense naturelle devant un éventuel envahisseur.

La cave-sanctuaire découverte en 1977 a été fouillée en sauvetage. Placée sur le tracé d'une route, son tracé n'a pu être modifié. Elle est actuellement détruite et sera étudiée au chapitre archéologie. Quel sera l'avenir de ce site exceptionnel ?



« La Troche » d'après photo aérienne.

On remarque la zone blanche entourée et soulignée par des traits noirs. C'est à l'intérieur de cette zone qu'a été trouvée la cave-sanctuaire de La Troche en 1977.

Les sillons sont interrompus autour de cette zone. On peut envisager que la zone archéologique de La Troche était jugée, il y a deux siècles, soit impropre à la culture, soit que le graveur ait voulu localiser les traces d'écroulement de murs visibles à l'époque. Il existe, d'ailleurs, une zone à Villefeu, au sud de Villebon, avec la mention « ruine » où était situé un château du haut Moyen Age, mais il est indiqué de façon différente. Ces localisations de sites sont précieuses pour le chercheur.

Nota. Un sondage a été effectué dans la zone de Villefeu en 1975. Ce château signalé comme ruine au XVIII^e siècle serait antérieur au XII^e siècle.



PHOTO CATTANT

La planche gravée des « Chasses du roi » où est situé le site archéologique de La Troche. Sur le plan il correspond à l'emplacement de l'inscription « Corbeville ». (Zone blanche).

La voie importante, au centre, partant du « Plant de Corbeville » ainsi que le chemin de droite n'existent plus aujourd'hui. Le chemin de gauche proche du site rejoignait Limon au nord du plateau. C'est une ancienne piste celtique devenue aujourd'hui limite de Palaiseau.

Un chemin partant du « Plant de Corbeville » longeait la ferme de « La Vove ». Il descendait ensuite pour conduire à Lozère dans la vallée.

On peut admirer le scrupule du graveur, il y a deux siècles, soucieux d'indiquer un emplacement archéologique et l'orientation superficielle des vestiges orientés Nord-Sud.

Les structures enterrées sont les plus importantes découvertes jusqu'ici. Comme je l'ai indiqué au « Chapitre I - Palaiseau », l'emplacement de la cave-sanctuaire détruite ne figure pas encore sur le plan des P.O.S. de 1977.

– **Corbeville**

Très proche du site de La Troche à la crête du plateau, pourrait selon Roblin avoir une origine antérieure à la période franque (Terroir de Paris, p. 293)

– **Limon**

Situé au nord du plateau, est le premier défrichement en période gauloise avant l'existence de Vauhallan dans la vallée. Lebeuf pense « que la capitale des Poitevins qui est aujourd'hui Poitiers avait le même nom dans le langage celtique. César en a fait Limonum dans ses commentaires ». (Lebeuf – Hist. Dioc. Paris – T. III, p. 322)

Le long de la rigole, à hauteur de Limon et à proximité de l'ancienne voie Corbeville-Limon, de nombreuses poteries gallo-romaines ont été trouvées au cours de labours, sans localisation précise d'habitat.

– **La Vauve** (La Vove XVIII^e siècle)

En 1971, en compagnie de M. Desbordes, directeur des Antiquités Historiques de Picardie, nous devons reconnaître un fossé gaulois large de 20 mètres, sous la ferme de La Vauve. Cette ferme était reliée au site de La Troche de façon moins apparente en passant par le « Plant de Corbeville », zone boisée à la crête du plateau. L'ancien chemin médiéval longeait la rigole. Il était légèrement excavé et est devenu impraticable par la présence de gros arbres.

– **La Rigole de Corbeville – Rigole du Moulon**

Elles ceinturaient la crête du plateau au sud en entourant la ferme du Petit Saclé aujourd'hui disparue (Pl. A et B).

Lebeuf signale que « Louis XIV fit faire à Saclé un étang où s'écoulaient les eaux pour la fourniture de réservoirs à Versailles. Il en avait existé en ce lieu un autre auparavant » (Hist. Dioc. Paris, p. 320). Cossonet, (Rech. Hist. Palaiseau) n'apporte pas d'autres renseignements. Le problème de l'origine de ces rigoles est très important. Lebeuf indique qu'il « en existaient d'autres auparavant ». Le roi aurait donc utilisé un ancien drainage du plateau, peut-être en le modifiant, pour diriger les eaux sur Versailles. En effet, un drainage

très ancien du sol, dès la période gallo-romaine, était rendu nécessaire pour assainir le stampien lacustre supérieur des zones de glaise retenant l'eau. Voilà l'origine lointaine de ces rigoles.

A hauteur du « Plant de Corbeville » la rigole possède cinq ponts dont deux assez importants sont orientés au nord, vers la Martinière, mais il n'existe plus de chemin après ces ponts. Cette rigole est talutée en petit appareillage de grès sur une distance de 1 km. Selon mes observations, le grès ne sera utilisé et exploité en carrière qu'à partir du XIII^e siècle (Église Saint-Martin, cave-cellier rue Voltaire). La meulière est restée la matière première utilisée exclusivement pour la construction durant le premier millénaire.

– **La Martinière** (Ferme)

C'est la seule ferme isolée subsistant encore au cœur du plateau. Elle est proche de la villa gallo-romaine de La Troche dont elle était reliée par un chemin très ancien aujourd'hui disparu. Le radical de Martin pourrait expliquer qu'il est à l'origine de cette ferme. D'après Lebeuf, un nommé Baudoin de La Martinière apparaît en 1236 (cartulaire de Ste-Geneviève, p. 265). Ses droits s'étendaient jusqu'à la seigneurie de la ferme des Granges dont il était le baillitre. Le nœud important de ces voies antérieur à la Révolution est à signaler. Les photos I.G.N. de 1968 donnent une large image saisissante du passé en révélant des voies plus anciennes malgré les zones de culture. Le patronyme de Saint-Martin indique un défrichement de ce secteur pendant la période franque. La Martinière a-t-elle rempli le rôle d'un foyer de progression humaine vers la vallée ? A-t-elle rempli un rôle dans les cultes ruraux de la période paléo-chrétienne au Bas-Empire ? Ces questions restent à l'heure actuelle sans réponse. Si les églises de Palaiseau et d'Orsay sont sous le patronyme de Saint-Martin, on retrouve à proximité du site de La Rangée des Granges le Bois et le chemin Saint-Martin à l'ouest du Plateau.

– **Lozère** (L'Ozerre XVIII^e siècle) village

Ancien village dans la vallée, au sud du plateau, rattaché à Palaiseau. Michel Roblin (Terroir de Paris, p. 292) estime « qu'il est difficile d'y voir un ozoir, oratorium. Aucun texte n'y signale la moindre chapelle » et en conclut « d'y voir une plantation d'osiers dans les



PHOTO CATTANT

LE HAMEAU DE LOZÈRE AU XVIII^e SIECLE

*Quelques maisons clairsemées, un moulin.
Comme à Palaiseau, la voie ferrée sera tracée au cœur de ce
paisible hameau.*

bas-fonds de la vallée ». L'Ozerre s'écrivait encore en deux mots au XVIII^e siècle. Lozère vient de Ozoir du latin ora, la prière. Il était donc un lieu de recueillement et de prière. En outre, une chapelle est localisée sur le plan établi par le géomètre, avant le percement de la voie ferrée Paris-Limours, en 1853. L'emplacement de cette chapelle bordait la voie ferrée, au milieu de la rue Parmentier. Son emplacement actuel est un parking depuis 3 ans. En 1853, lors du percement de la voie ferrée, un mobilier gallo-romain avait été découvert à hauteur du passage à niveau de la station. Les objets recueillis furent apportés au musée de Saint-Germain-en-Laye créé quelques années après. Quelques poteries du II^e siècle, une serrure en bronze et un

scramasax (petite épée). Le scramasax se trouve souvent dans les sépultures franques. Il s'agit donc bien d'une nécropole gallo-romaine utilisée encore après le Bas-Empire. Nous devions, Henri Clavelier et moi, la veille de Noël 1973, lors d'une réfection de canalisation de gaz, découvrir une sépulture gallo-romaine sous tuiles, à proximité du passage à niveau. Par ailleurs, les lieux-dits « Carrefour des sarrazins » et « Cimetière des sarrazins » indiquent bien la présence d'une nécropole au Bas-Empire.

– **Vauhallan** – village – « Vallis-alani, Vallis Alanorum dont on a fait Vallis-Hellandi » (Lebeuf T. III, p. 320-322).

Roblin, par contre, estime Vauhallan « dérivé de noms d'hommes connus ou de période franque » (p. 188) « correspond à des indices certains d'un défrichement intense.

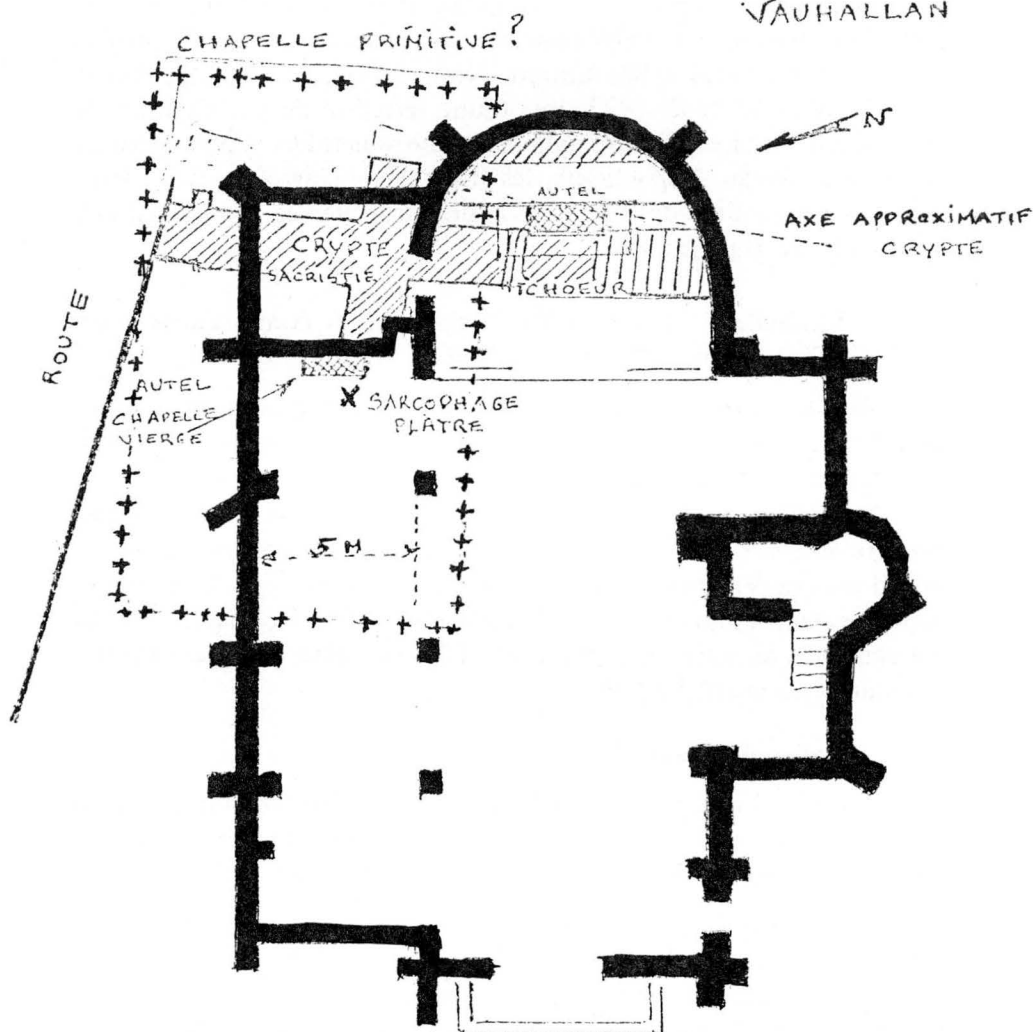
Vauhallan pourrait être aussi la vallée des Alains. Au v^e siècle, les Alains restés en Gaule furent partagés en deux groupes. L'un fut établi près de Valence et l'autre à Orléans (Hatt, p. 354). La progression des Alains dans la vallée n'est pas impossible. Ce charmant petit village situé au nord du plateau possède une église dont les origines lointaines suscitent l'intérêt.

– **Église de Vauhallan**

Cette église enserrée dans une étroite vallée est implantée au sommet d'un monticule. Fait particulier, elle possède une crypte. On trouve rarement des cryptes postérieures au XII^e siècle.

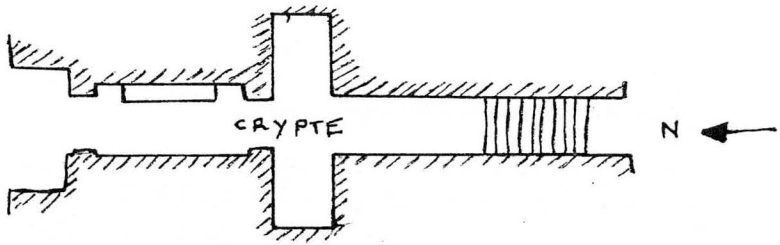
De la chapelle primitive du haut Moyen Age nous n'avons pu retrouver les traces. Par ailleurs, les origines de cette chapelle ont été très controversées par les historiens du XIX^e siècle. Un agrandissement eut lieu à la fin du XII^e siècle. La nef principale datant de cette époque a été construite à la droite de la crypte. Les marches d'accès à la crypte passent sous le marche-pied de l'autel de l'église du XII^e siècle (voir plan). Cette disposition anormale semble confirmer l'antériorité de cette crypte. Cette dernière en forme de croix latine est donc située tout à fait en dehors du sanctuaire du XIII^e siècle et implantée dans un axe oblique. Elle ne pouvait donc appartenir qu'à une construction primitive avant l'agrandissement du XIII^e siècle. Au milieu du XVII^e siècle, un seigneur du pays F. Passart fit subir à

VAUHALLAN



PLAN — J. CATTANT

On remarque la position oblique de la crypte passant sous le maître autel du chœur de l'église du XIII^e siècle et sous la sacristie. La chapelle primitive est indiquée par des croix. Le sarcophage en plâtre daté au C. 14 de 1126 est indiqué par une croix dans la chapelle de la Vierge. Le niveau primitif était nettement surélevé. La porte pratiquée à gauche de la crypte donnant accès sur la route date de 1859.



Cette fondation est antérieure à l'année 537, époque à laquelle Sainte Ténéstine, étant de retour au Maine, ainsi que Saint Rigomer, prit le voile des mains de Saint Innocent, évêque du Mans (Bollandistes, acta augusti t. IV).

l'église une restauration. Les tombes furent profanées, les biens vendus avec les encouragements du maire Varin. Menacée d'écroulement, elle était interdite au culte en 1853. Enfin, sa crypte fut abusivement restaurée en 1857. Un triste porche néo-byzantin fut construit au nord après le percement de l'aile nord de la crypte.

Une autorisation de sondage¹ me fut accordée en janvier 1976 et effectuée par le Groupe de Recherches Archéologiques de Palaiseau. Le premier sondage au centre de la crypte confirmait la dévastation effectuée en 1793. Un deuxième sondage plus heureux, au niveau de la chapelle de la vierge, permettait de découvrir un sarcophage en plâtre sans son couvercle, au niveau du sol. Autour du corps était disposée une couronne de sépultures médiévales. Le niveau ancien était surélevé. L'analyse des fragments osseux prélevés pour datation au C 14, au C.N.R.S., donnait 850 ans d'âge. La sépulture datait de 1126, + ou - 90. Il existait donc une chapelle romane antérieure à celle du XIII^e siècle. Nous avons bénéficié des précieuses indications de l'abbé Geoffroy, curé de Vauhallan, dans sa publication de 1860.

Dans le domaine, « Il y a une autre église » écrivait Irminon dans son « breve de Palatio » au IX^e siècle. Il est curieux qu'il y ait deux plaques en marbre dans l'église Saint-Martin de Palaiseau et dans la chapelle de Vauhallan reconnaissant chacune Warodius comme premier curé au IX^e siècle. Après la découverte de l'église romane, grâce au sarcophage, je pense qu'il s'agit bien de la modeste chapelle fondée au VI^e siècle par Childebert dont il sera question dans les sources écrites sur Palaiseau.

P.S. L'église de Vauhallan sera étudiée en fin d'ouvrage au titre de 2^e église du domaine de Palaiseau.

– **Les Arpentis** (ou Repentis) ferme

Cette ferme importante est très ancienne et a fière allure. Elle est située sur un éperon et à mi-chemin de Saclay. Elle devait être à l'origine une ferme fortifiée. Un seigneur des Arpentis est signalé en 1086 et figure sur la porte de l'église de Vauhallan.

– **La Grosse Pierre** (lieu-dit)

Sur le chemin de la ferme des Arpentis à Saclay et proche de son cimetière ce lieu-dit présente un intérêt car il semble désigner un centre proto-historique. Sur de nombreux points du plateau, des haches de pierre polie et des éclats retouchés ont été recueillis. L'existence de ce lieu-dit a été signalée en 1973 à l'assistante de M. Brézillon, directeur des Antiquités Préhistoriques.

– **La Hunière** (lieu-dit) devait être à l'origine un poste d'observation de défense qui commandait l'accès au plateau sur le site gallo-romain de La Troche. C'est en effet le seul point de passage en partant de la vallée en direction de La Troche. Près du site gallo-romain de La Troche, le plateau se termine au Sud par une pente très forte constituant une défense naturelle. C'est donc par la Hunière qu'un envahisseur éventuel pouvait passer.

On peut citer, à proximité de La Hunière, le lieu-dit la Roche Trésorière.

Signalons qu'une voie longeait la crête au plateau au Sud. Elle est envahie par les arbres, mais on peut apercevoir quelques bornes¹ de grès de section carrée avec fleur de lys noyées dans la végétation. Il s'agit d'une voie contemporaine au nouveau tracé des rigoles datant de Louis XV. En avril 1972, en prévision du tracé de l'autoroute 87, j'avais fait retirer à hauteur de Limon plusieurs bornes avec l'approbation du Directeur des Antiquités Historiques afin d'éviter le vol ou leur destruction prochaine. La Direction me suggérait : « qu'elles soient déposées provisoirement au service municipal de Palaiseau ».

1. Ces bornes sont actuellement à l'entrée de la direction de l'équipement à Palaiseau ; d'autres bornes sont à la perception de Palaiseau, place du marché.

5. LES VOIES ET LIEUX-DITS DE LA RANGÉE DES GRANGES

– **La Rangée des Granges** – lieu-dit – (site archéologique)
coord. Lambert 591,6 x 112,9

A l'origine, la Rangée de la Ferme des Granges – terme abbatial
X^e - XI^e siècle.

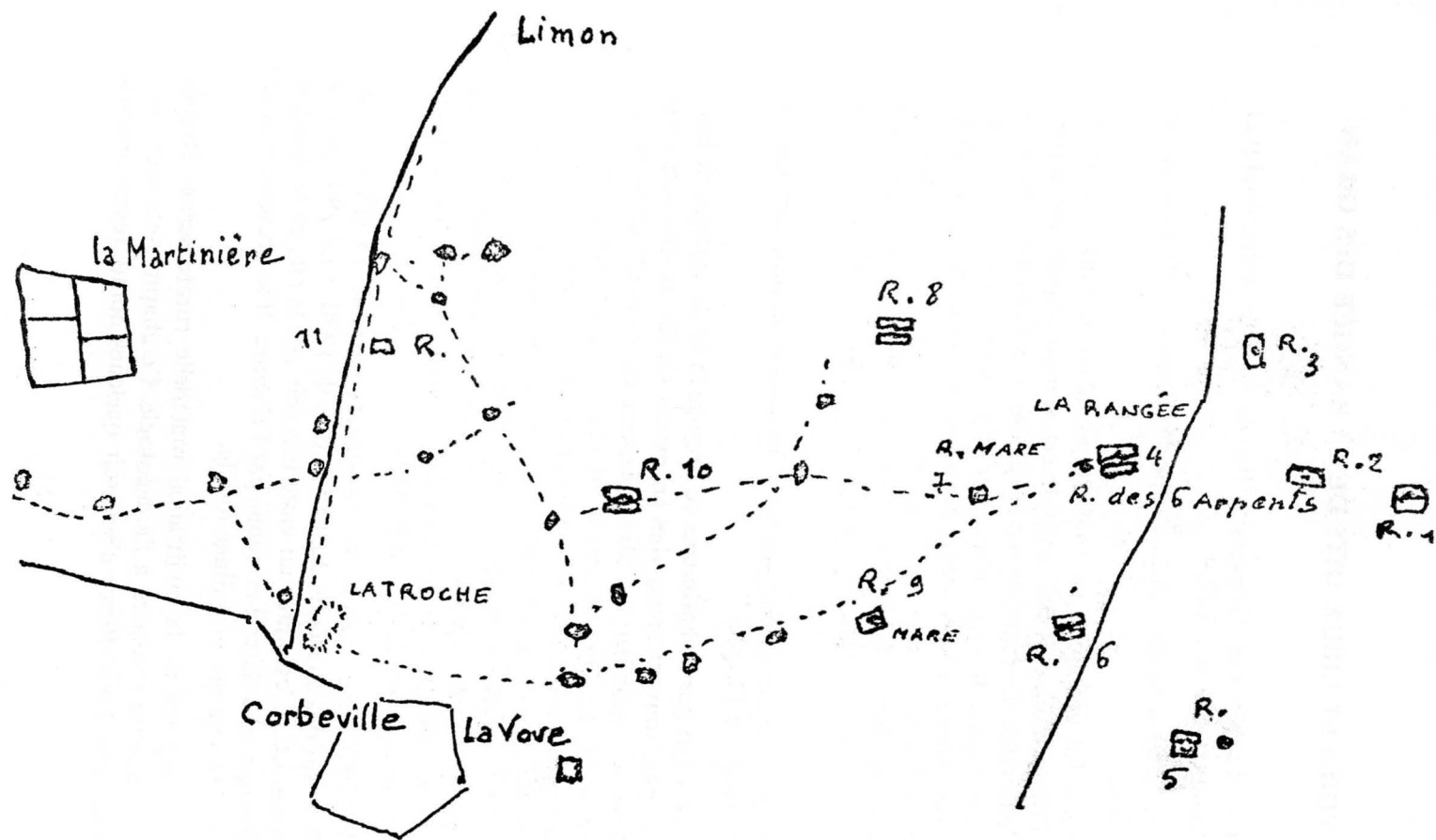
Ce site fut découvert en 1969-70, au début de l'installation de l'Ecole Polytechnique. Il est l'objet de cet ouvrage. Après une autorisation de fouilles, six rapports ont été fournis à la Direction des Antiquités historiques. Il s'agit d'une fouille de sauvetage effectuée au début, sans moyen et sans crédit, dans des conditions de travail difficiles. A la fin de l'année 1972, je décidais de créer l'Association Groupe de Recherches Archéologiques de Palaiseau (G.R.A.P.). La constitution d'une bonne équipe permettait d'activer et d'améliorer ce sauvetage.

Le site antique s'étend sur trois hectares et se prolonge sous le secteur ouest de l'Ecole.

Il ne s'agit pas de bâtiments de prestige mais de vestiges de bâtiments le plus souvent appareillés en pierres sèches de meulière révélant dans son mobilier les divers aspects de la civilisation rurale gallo-romaine. Le Gallo-Romain du plateau se consacre surtout à l'élevage. On construit et on reconstruit sur les mêmes fondations entre le Haut et le Bas-Empire. Ce site est assez exceptionnel en raison de la présence mérovingienne. Notre connaissance de cette civilisation se limite presque toujours à des vestiges funéraires et au mobilier recueilli dans les tombes. Le site sera occupé à la conquête franque, sous le règne de Childebart.

En 1976, une analyse de l'isotope du carbone 14 effectuée au C.N.R.S. sur des charbons donnait la date de 1420, + ou - 90 ans soit 530 après J.C. C'est après un vaste incendie que le site de la Rangée des Granges sera déserté et oublié par l'Histoire. Il se présente à nous aujourd'hui comme un village-fossile.

Les aspects de la civilisation matérielle rurale seront étudiés dans le chapitre consacré à l'archéologie. Ce chapitre consacré aux voies et lieux-dits s'efforce d'éclaircir quelques points restés obscurs



CIRCUIT DU BÉTAIL ENTRE LES MARES DU PLATEAU - 26 MARES



PHOTO CATTANT

La « Remise des 6 arpents » où est situé le site gallo-romain de la « Rangée des Granges ». Sur ce plan du XVIII^e siècle figure la voie Nord-Sud coupant le plateau. Elle a aujourd'hui disparu.

des liaisons et communications entre les sites antiques du plateau. Dans cette recherche nous pouvons être aidés par les nombreuses mares qui existaient au XVIII^e siècle et qui ont été gravées sur le tableau des chasses de roi. J'en ai dénombré 26. Elles sont situées, pour la plupart, sur la moitié sud du plateau mais la plus grande partie de ces mares a été rebouchée par les cultures céréalières au XIX^e siècle.

Si nous faisons une observation très simple concernant le bétail, nous sommes en droit de penser qu'il se dirigeait en troupeaux par le chemin ou l'itinéraire le plus direct pour aller s'abreuver dans une mare. Le plus gros bétail, en quittant l'étable (stabula), devait laisser une trace sur le sol en empruntant toujours un chemin identique pour

aller s'abreuver. Le passage régulier des troupeaux devait peu à peu créer une piste, à l'origine des chemins gallo-romains.

Le relevé des mares du plateau, d'après le plan du 18^e S, indique les pistes probables suivies par le bétail pour se rendre d'un point d'eau à un autre. On peut observer qu'entre la Rangée des Granges et le site de La Troche les mares se succédant régulièrement permettent le tracé d'une piste antique empruntée par le bétail.

Nous avons mentionné plus haut la présence de remises. Il en existait onze entre la ferme de La Martinière et la ferme des Granges.

1. – Remise des Granges
2. – Remise de l'Arpent Quarré
3. – Remise de la Croix de Vilbois
4. – Remise des Six Arpents (site archéologique Rangée des Granges)
5. – Remise de la Mare au Joncheret
6. – Remise des Tuyaux
7. – Remise et Mare des Treize Arpents
8. – Remise de Vilbois
9. – Remise et Mare des dix-huit Arpents
10. – Remise de la Mare au Canet
11. – Remise et Mare de Launay

Les remises 1, 2, 4, 7 et 10 sont relativement alignées. Les mares indispensables au bétail pour l'éleveur gallo-romain remplissaient une autre fonction importante en servant d'exutoire au trop-plein d'eau provoqué par les pluies et les sources abondantes. Elles constituaient un équilibre écologique naturel du plateau. La culture céréalière intensive du XVIII^e siècle a modifié cet équilibre naturel provoquant la disparition des mares. Cette situation s'est aggravée avec le lac artificiel créé à l'École Polytechnique dont le trop-plein du niveau n'a pas été étudié. En conséquence, pendant 6 mois de l'année, les fouilles archéologiques de la Rangée des Granges sont envahies par les eaux.

– La voie ancienne

Elle reliait les deux versants du plateau en passant à proximité du site archéologique. Elle a aujourd'hui disparu mais figure sur le plan des chasses de Louis XV. Elle partait au sud dans la vallée, de

façon imprécise entre Lozère et Fourcherolles, rencontrait la Remise des Tuyaux à gauche du chemin correspondant au carrefour des Granges à la Vauve, passait à proximité de la Remise des Six Arpents qui est la localisation précise de la Rangée des Granges et, après avoir croisé le chemin médiéval de Chateaufort et la Rigole de Palaiseau, se perdait dans les bois du Pileu, s'orientant ensuite sur Villegé-nis et Vauhallan.

– **Les Granges** (ferme, terme abbatial X^e – XI^e siècle)

à l'extrémité ouest du plateau et contiguë à la rigole des Granges.

Les origines de cette ferme importante ne sont connues qu'au XII^e siècle. Elle était auparavant une possession de l'abbaye Sainte-Geneviève. Le cartulaire des Vaux de Cernay, (Tome I, p. 74) signale en 1180 un Reinald des Granges, fils de Guillaume, clerc de Palesol. Avant le 2 mars 1161, Achard, Abbé de Saint-Victor, vend une dîme aux Granges de Palesol. En 1163, une bulle du pape Alexandre III avait déjà confirmé les biens de l'abbaye Sainte-Geneviève à Palatium (Lebeuf, T. VIII, p. 13). Autrefois, cette ferme était directement reliée à la Martinière. La voie centrale conduisant à Saclay, appelée « Le Grand Chemin de Chateaufort à Palaiseau » est une survivance de l'ancien doyenné médiéval qui était le plus important au sud de Paris.

– **Sainte-Geneviève** (division parcellaire)

Cette surface carrée de plusieurs hectares est très importante pour l'histoire. Elle couvre en partie le site archéologique de Rangée des Granges confirmant ainsi les indications de Lebeuf : « L'abbaye de Sainte-Geneviève » a eu beaucoup de biens à Palaiseau : ses droits s'étendaient au XII^e siècle jusque sur le territoire de Saclé » (Lebeuf, T. III, p. 319). Un lieu-dit proche de la Ferme des Granges s'appelle « Friches de Ste-Geneviève. Un autre les « Petites granges ».

– **La Rigole de Palaiseau** (ou des Granges)

Située au nord du plateau en partant de la Ferme des Granges, elle suit la crête jusqu'à Saclay de façon tortueuse, en particulier entre Villebois et Limon où la dépression est importante.

– **La Butte à la Reine** (Lieu-dit)

A l'extrémité ouest du plateau, semble une référence à la reine Bathilde, veuve de Clovis II et mère de Clotaire III. Cossonet cite Sauval (Ant. Ville de Paris, T. II, p. 310). La reine Bathilde serait souvent passée à Palaiseau durant la minorité de son fils Clotaire. Ce lieu n'indique pas de situation précise géographique. Le site antique de la Rangée des Granges avait été abandonné en 530, un siècle auparavant (voir les Sources écrites Bollandistes). Il peut s'agir d'une appellation médiévale sans fondement.

– **Le Mortier de Charlemagne** (Lieu-dit)

A l'entrée de la vallée, semble indiquer une présence carolingienne contemporaine au polyptique d'Irminon. Aucune trace archéologique n'a pu être relevée dans ce secteur. De nombreux lieux-dits ont une origine médiévale et demandent donc à être utilisés avec circonspection.

– **Fourcherolles** (Ferme au sud dans la vallée)

de felcariolae = fougères. De nombreuses localités portent ce nom avec variantes.

Longnon, (polyptique p. 196) indique que « Mabillon a connu une charte datée de la septième année du règne de Charlemagne 774-775, par laquelle un certain abbé Froduinus donnait à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés un domaine du nom de Filcherolae situé sur un cours d'eau appelé Rosdon ». Il existe un Rhodon (Loire) et un Rodon, affluent de l'Yvette. Longnon conclut « qu'aucune localité ne rappelle ce cours d'eau ». Lebeuf, par contre, pense que « l'Yvette pouvait, il y a mille ans, être désignée par ce nom-là ».

Cette donation figure au cartulaire de Saint-Germain-des-Prés, anno 776. F. Lot et Roblin sont d'accord. Toutefois, le cartulaire de Notre Dame, T. II, p. 321, cité par Roblin p. 290, nous indique la confusion dans l'appellation des rivières « Au XII^e siècle, l'Yvette, Yveta, désigne précisément le Rhodon ».

Roblin en conclut : « Cette imprécision est une image suggestive de l'état sylvestre de toute la vallée au début du deuxième millénaire,

les cours d'eau eux-mêmes n'étant pas désignés d'une façon définitive ».

Nous ne pouvons donc conclure sur la localisation précise du domaine de Fourcherolles au VIII^e siècle. Il existe un autre Foucherolles dans la région de Dampierre, à l'ouest du plateau.

– **Le Sentier des Roches** (à forte pente, proche de la Ferme des Granges) aurait pu être un accès au plateau à une période très ancienne.

Lorsque le Palaiseau médiéval s'est implanté dans la vallée, on peut penser que la voie antique passait derrière le cimetière actuel de Palaiseau, dans le talweg aboutissant sur le plateau à hauteur du bois Saint-Martin. L'ancien chemin médiéval passait derrière le château.

– **Le Bon Puits** (Lieu-dit) appelé aussi Puits Perdu

Vient de l'existence d'un puits à la hauteur de 155 m, situé à 300 m du site archéologique de la Rangée des Granges. Il sert de point géodésique ; sa margelle circulaire monolithe de 2 m, en meulière, est remarquable. Ce puits est à la sortie du bois Saint-Martin, au sud.

Il faut encore citer :

- La Fosse aux Prêtres (Lieu-dit)
- Les Prés chrétiens (Lieu-dit) dans la vallée bordant l'Yvette, dans une zone inondable.
- Le Chemin des Prés morts
- La Croix Saint-Vincent
- La Croix Martre
- Le Trou sale sur le plateau. Un autre existe 2 km après Saclay
- Le Chemin et le Bois Saint-Martin très proches du site de la Rangée des Granges.

Après la guerre de 1870, des installations militaires furent créées à la crête du plateau. Après la défaite, elles devaient servir de postes avancés pour défendre Paris. Ce site stratégique a été choisi comme défense pour sa vue panoramique. Le niveau moyen du plateau est situé en effet à 155 m du sol et la vue y est très dégagée. Ces postes et

batteries se sont implantés sur des sites archéologiques qui ne pourront plus être étudiés, ayant été probablement détruits.

Que pouvons-nous retenir de cette promenade dans le passé à la recherche des vieux chemins et des lieux-dits ?

Nous avons étudié les voies du plateau de Palaiseau, avant l'implantation de l'École Polytechnique. La régression des chemins du plateau est très nette en deux siècles. La position de La Martinière, seule ferme du plateau subsistant aujourd'hui, implique l'importance ancienne de cette ferme. Elle est proche de la cave-sanctuaire de La Troche et a succédé, dans le haut Moyen Age, à un défrichement gallo-romain.

Les nombreux habitats gallo-romains occupés pendant 5 siècles furent construits et reconstruits entre le Haut et le Bas-Empire sur les mêmes lieux. Ce fait archéologique contredit la thèse de M. Michel Roblin selon laquelle : « Le plateau fut un marécage inculte jusqu'à la fin du premier millénaire » (Terroir de Paris, p. 293).

D'ailleurs, la carte agricole parcellaire de 1831 déposée chez le géomètre de Palaiseau indique que la plus grande partie du plateau est une excellente terre pour la culture.

Il était aisé, après les découvertes gallo-romaines de 1853, de reconnaître que l'Ozère vient de Ozoir – Ora, lieu de prières attesté par la présence de la nécropole gallo-romaine au niveau de la station du métro Lozère.

Ignys a bien l'étymologie du latin Ignis = le feu. Il a pu être donné au village, soit à la suite d'un incendie localisé, soit en référence à l'incendie qui précéda l'abandon du site de la Rangée des Granges.

Les trois fermes : La Vauve au sud, Villebois au nord, les Granges à l'extrême ouest, forment un triangle aux crêtes du plateau. Ce sont des lieux stratégiques antiques fortifiés, confirmés par le fossé gaulois reconnu par M. Desbordes, adjoint aux Antiquités Historiques à Paris, à la Vauve.

Le plateau constitue un élément géologique homogène se poursuivant jusqu'à Trappes où la voie romaine a été reconnue avec certitude. Il semble difficile de placer une voie romaine à Saclay. D'ailleurs, sa situation au centre du plateau apparaît à l'écart des grandes

voies romaines inventoriées. Les profondes vallées de la Bièvre au nord et de l'Yvette au sud rendent très improbable le passage d'une voie antique coupant le plateau dans l'axe nord-sud.

La présence des hameaux dispersés dans le vicus du plateau indiquerait plutôt une liaison des habitats gallo-romains par des vicinales. Les pistes tracées par le passage du bétail d'une mare à l'autre serviront de chemins à l'éleveur gallo-romain.

Le vicus gallo-romain du plateau dispersé en hameaux partiellement retrouvés avait donc la position d'un écart par rapport à la voie romaine Cenabum Lutece (notre Nationale 20 reliant Orléans à Paris). C'est là que se situait le grand circuit économique dès le Haut-Empire. Par Longjumeau parvenait la céramique sigillée, fabriquée dans le centre de la Gaule.

CHAPITRE III

PALAISEAU
SES SOURCES ÉCRITES

1. LES TEXTES BOLLANDISTES DES VI^e ET VII^e SIECLES

2. LA DONATION DU DOMAINE DE PALAISEAU LE 23
JUILLET 754

3. LE POLYPTIQUE D'IRMINON

PALaiseAU

SES SOURCES ÉCRITES

LES SOURCES ÉCRITES

Depuis 1970, les découvertes archéologiques ont apporté un éclairage nouveau aux origines de Palaiseau. Pour retrouver les sources historiques de la cité, il était nécessaire d'effectuer des recherches dans les grandes bibliothèques pour connaître les plus anciens écrits concernant Palaiseau.

Nous ne disposons que de trois sources écrites antérieures au x^e siècle sur les origines de Palaiseau.

1. Le plus ancien est un texte des moines bollandistes relatant la vie des saints écrit au vii^e siècle,
2. Une pierre gravée précisant la donation du domaine de Palaiseau en 754,
3. Le recensement de l'abbé Irminon appelé polyptique écrit entre 811, 819, en période carolingienne.

Après le x^e siècle, il existe de très nombreux écrits, les cartulaires relatant des événements, des actes se passant à Palaiseau comme ceux de Ste-Geneviève, de Longpont, de Jouy-en-Josas ... etc. Ces derniers sont beaucoup trop tardifs pour présenter le moindre intérêt concernant un événement datant de plus d'un demi-millénaire.

C'est donc ces trois sources écrites qui seront consultées pour retrouver un lien cohérent avec l'histoire. Sur des plans très différents,

chacun de ces textes peut éclairer certains points du mystère des « Civilisations oubliées des sites désertés ».

Le texte bollandiste relatant des événements contemporains aux découvertes archéologiques nous aidera à préciser la localisation de Palaiseau.

La donation du domaine de Palaiseau nous confirmera l'emprise de l'Eglise devenue puissance temporelle.

Enfin, les détails du recensement de l'abbé Irminon écrit en période carolingienne nous indiquera la présence de deux églises dans le domaine de Palaiseau.

LES TEXTES BOLLANDISTES DES VI^e ET VII^e SIECLES

Texte du VI^e siècle

Childebert I^{er}, l'un des quatre fils de Clovis avait reçu en 511 l'héritage de Paris dont il était le roi. C'est à Palaiseau qu'il devait réunir ses Leudes en 512.

Les écrits des moines bollandistes relatant des événements de cette période sont écrits en latin sous le titre « Acta Sanctorum » (La vie des Saints). C'est un ouvrage très important écrit par les moines dans les monastères, postérieurement aux événements rapportés. Ces écrits ont été annotés par plusieurs historiens au cours des siècles.

Le premier écrit de ces moines mentionnant l'existence d'un lieu nommé Palatiolus¹ concerne le passage de deux saints de la région du Maine, St Rigomer et Ste Ténestine qui sont « conduits et présentés au roi Childebert dans un lieu appelé Palatiolus pour y être jugés »².

En voici le résumé : *

Le prêtre Rigomer et une jeune fille vierge Ténestine ayant éconduit son prétendant sont accusés tous deux d'une liaison. Ils sont conduits tous deux au palais du roi pour y être jugés. Lorsqu'ils arrivent en présence du roi, avec chacun un cierge, ces derniers s'allument d'eux-mêmes, faisant ainsi la preuve de leur innocence. Ils repartent chez eux pardonnés et honorés par le roi.

* Voir les notes bibliographiques des Sources Écrites à la fin du chapitre III et le texte latin des Bollandistes page 242 - notes.

La demeure royale et la situation géographique de Palaiseau

Nous pouvons admettre avec les historiens Guérard et Bournon qu'il existait d'après ce texte du scribe bollandiste une demeure royale désignée par le terme latin *Palatium* où seront conduits les deux accusés. Cinq fois, l'habitation royale sera désignée dans ce texte. Les deux accusés arrivent. Le scribe nous précise alors où se trouvent le lieu du jugement et la demeure royale. Il utilisera la même racine latine désignant la demeure royale en la complétant d'un suffixe de forme diminutive « *Palatiolus* ». Il désigne donc la situation géographique de cette demeure royale où se rendent les accusés. Le scribe apportera une autre précision en utilisant un terme du haut Moyen-Age pouvant se traduire par : dans ce hameau (en latin *in loco*). Nous pouvons pousser un peu plus loin l'analyse de ce texte capital. Le scribe relate des événements qu'il n'a pas vus. Il fait référence à une source de tradition orale. Le verbe utilisé pourrait se traduire par : on appelle ce hameau ou il est convenu d'appeler (*vocatur*). Si nous rétablissions correctement la phrase, elle pourrait se traduire ainsi : les deux saints sont conduits dans ce hameau qu'il est convenu d'appeler (par tradition orale) *Palatiolus*.

Michel Roblin³, dans « Le Terroir de Paris », est intrigué par l'expression « *in loco* ». Il estime valable de noter que : « On remarquera la simple épithète de « *locus* » et non de « *vicus* » donné à Palaiseau ».

Nous pouvons à présent donner une explication plausible. Avant de connaître sa désertion totale, le hameau du *Palatiolus* était encore en partie habité au VI^e siècle, en période mérovingienne. Il était l'héritier du vaste *fundus* gallo-romain du plateau.

Le miracle des cierges peut être contesté. Par contre, il n'existe aucune raison de mettre en doute la localisation de cet événement. Le terme *Palatiolus* désigne incontestablement la situation géographique du hameau de l'ancien *vicus* gallo-romain.

Texte du VII^e siècle

C'est déjà au cours du VII^e siècle que la confusion existe entre le palais et la situation géographique de ce dernier.

L'existence d'un lieu nommé *Palatiolus* réapparaît dans un texte de la « Vie des Saints » des moines bollandistes, un siècle plus tard.

Le scribe ne pouvant plus localiser ce palais royal, il le situera à l'intérieur d'un vaste territoire, le territoire de « Castres ». Ce texte ayant été écrit un siècle après la désertion du plateau de Palaiseau par ses habitants, il n'était plus en mesure d'apporter des renseignements précis sur la situation géographique du palais royal. Cette confusion subsistera pendant toute la période médiévale.

Ce texte nous apprend que St Wandrille, en 663, alors qu'il était abbé de Fontenelle au diocèse de Rouen, rend visite au roi Clotaire III :⁴

« Dans ce palais situé sur le territoire de Castres qui est appelé sous le diminutif de Petit Palais »⁵. (In territorio Castrense, in eo palatio quod diminutivo vocabulo censetur Palatiolum).

L'abbé Lebeuf nous indique que :

« Cette expression d'un auteur de mille ans prouve clairement qu'il y avait proche de Paris un territoire appelé Castrense... et que le lieu que nous nommons aujourd'hui Palaiseau y était compris aussi bien que le petit palais que nos rois y avaient »⁶.

Sauval, dans « Les Antiquités de la Ville de Paris » (tome II, p. 310) précise que :

« La reine Bathilde, veuve de Clovis II, demeura souvent à Palaiseau durant la minorité de son fils Clotaire ».

Cossonet cite Sauval dans son ouvrage et Guérard, dans ses commentaires, reconnaît : l'abbé Lebeuf, Guérard et Longnon sont d'accord pour reconnaître que la ville de Castres désignée dans ce texte devint Arpajon au XVIII^e siècle.

Châtres venant de Castra indiquerait bien un lieu fortifié situé sur le tracé de la voie romaine venant d'Orléans (Genabum) à Lutèce. La question est encore controversée. Nous remarquons que l'extension du Fisc mérovingien était assez importante au VII^e siècle. Il s'agit probablement d'une survivance des anciennes civitates gallo-romaines. Les divisions territoriales gauloises séparant les territoires Senons et Carnutes restaient de leur côté bien vagues et imprécises. Châtres citée dans ce texte bollandiste pouvait être une zone frontrière, porte d'entrée située à la limite de la civitas.

DONATION DU DOMAINE DE PALAISEAU LE 23 JUILLET 754

« Palaiseau ⁷ qui avait été une terre du Domaine et du Fisc pendant le temps de la première race de nos rois cessa d'en être au commencement de la seconde. Le roi Pépin s'étant trouvé présent à la translation qui fut faite du corps de saint Germain, évêque de Paris, de l'oratoire de saint Symphorien en l'église de Saint-Vincent le 23 juillet 754, touché des miracles qui y furent opérés, fit présent à cette église ce jour-là même de cette terre par un diplôme royal selon la remarque d'AIMOUIN ⁸ et suivant qu'il est attesté par une ancienne inscription rapportée dans Du Breul, qui dit qu'elle entoure d'une croix rouge figurée sur une pierre dans le texte original « quarrée » et qu'on la voit dans l'église de Saint-Germain-des-Prés. En voici les termes :

« Hic pausante sancto Germano in die Translationis dedit eis Rex Pippinus Palatiolum cum appenditiis suis omnibus ». (Ici repose Saint Germain, le jour de sa translation, le roi Pépin lui donna le domaine de Palaiseau avec toutes ses dépendances) ».

Ce commentaire de l'abbé Lebeuf fait état du changement de Palaiseau qui du Fisc mérovingien passe à un Fisc abbatial par cette donation.

Cossonet, dans son ouvrage sur Palaiseau, notera d'après Bouillard ⁹ que cette translation eut lieu avec pompe dont les vieux historiens nous ont laissé le souvenir. Le cortège était conduit par le roi accompagné par ses fils et les grands vassaux de la Couronne.

Il semble que cette pierre ait disparu après la Révolution. Elle ne figure sur aucun catalogue des Réserves des Monuments Français. Toutefois, nous devons admettre que cette pierre gravée a bien existé, des témoignages précis confirmant son existence. Guérard, dans ses commentaires ¹⁰, nous informe que : « L'on n'a pas le diplôme royal de cette donation mais elle est attestée par une inscription de la chapelle de Saint-Symphorien gravée par Bouillard (pl. 15-p. 285) et dans Jacques Martin qui la juge du VIII^e siècle (Relig. des Gaules, liv. IV, t. II) ».

L'événement est important sur le plan de l'histoire de Palaiseau et affecte sa population. Le colon germanique, le Gallo-Romain, le

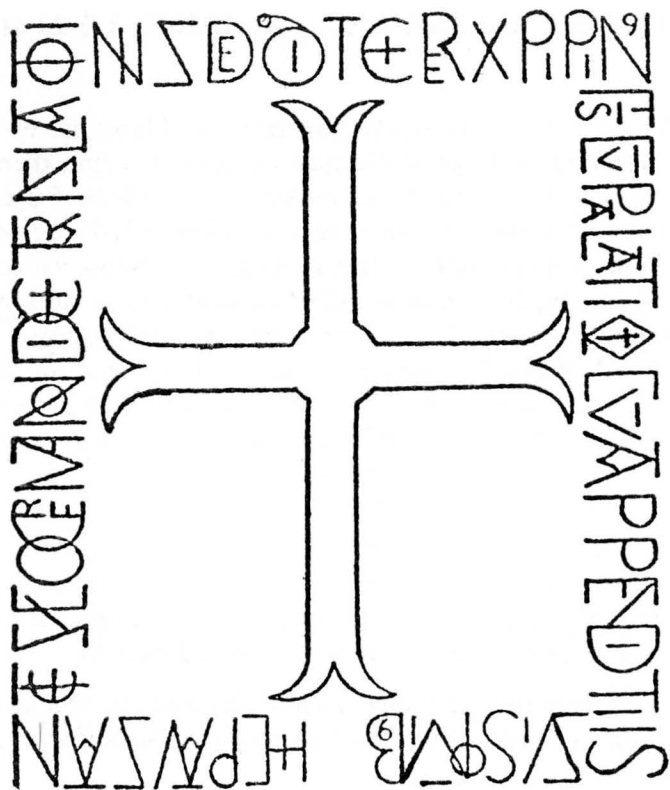


PLANCHE GRAVEE PAR BOUILLART
DE LA DONATION DU DOMAINE EN 754

Franc-Salien et d'autres également se trouvent donc devenus des sujets abbataux par cette donation.

Vingt cinq ans après la donation du domaine, Charlemagne estimera utile de confirmer la donation de Palaiseau à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Peut-être s'agissait-il d'un acte politique. En effet, après la bataille de Pavie, en 774, Charlemagne fait un pèlerinage à Rome. Il y est salué au titre de Patrice et y affirme son droit de protectorat sur la ville éternelle ¹¹. A son retour en France, il lui était alors facile d'arbitrer les litiges consécutifs à cette donation. Ces litiges pouvaient concerner les spoliations des grands propriétaires

fonciers, soit les querelles d'influence entre les grandes abbayes parisiennes, l'abbaye Sainte-Geneviève, en particulier, ayant des biens sur le territoire de Palaiseau.

LE POLYPTIQUE D'IRMINON ¹²

C'est le troisième texte historique important concernant Palaiseau. Il apparaît déjà bien tardif pour comprendre les profondes mutations intervenues entre le VI^e et le IX^e siècle dans cette société du haut Moyen Age.

Le texte original écrit en latin est déposé à la Bibliothèque Nationale. Le rédacteur de ce texte, Irminon qui fut abbé de Saint-Germain-des-Prés de 811 à 819, fera son recensement à Palaiseau sous le règne de Charlemagne. Il s'agira donc d'un Palaiseau carolingien. Cette période est très pauvre en vestiges archéologiques. Les précisions de ce recensement très détaillé servent de base à une analyse estimative. Il sera longtemps étudié par les historiens à partir du XIX^e siècle.

Benjamin Guérard ¹³ notait que : « Sous le rapport de l'agriculture et de la population le Palaiseau du IX^e siècle avait peu de choses à envier au Palaiseau du XIX^e siècle ».

Ferdinand Lot ¹⁴, sur le plan des chiffres, comparant le finage du IX^e siècle à celui du XIX^e siècle, constatait : « la quasi-coïncidence, 1 151 hectares ».

Nous savons que dans le recensement du sol, Irminon avait compté les surfaces utiles et exploitées de Palaiseau comme il était d'usage à l'époque et non les surfaces réelles. Nous pouvons donc supposer que le finage réel et global de Palaiseau, au IX^e siècle, était de beaucoup plus important. Ferdinand Lot ¹⁵ pouvait donc conclure en s'interrogeant : « Palaiseau se serait-il donc rétréci en 10 siècles ?

Ce recensement ¹⁶ indique un total de 117 maisons, 190 ménages, 652 habitants dont 9 maisons contenant 14 ménages de serfs mais nous pouvons penser à un chiffre proche de 1 000 habitants, densité de population très importante pour l'époque.

Toute l'économie carolingienne est essentiellement agricole.

Nous pouvons donc comprendre l'importance et le pouvoir du propriétaire foncier, maître du sol. La répartition des terres s'effectue par les manses, division parcellaire de base d'environ 5 à 6 ha. C'est une unité d'exploitation à la fois familiale et fiscale. On observe une surface à peu près constante de terre arable dans cette répartition, selon les historiens.

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés exploitait directement un « mansus indomnicatus » par l'intermédiaire des colons appelés « Hommes de Saint-Germain » dont le statut n'est pas précisé.

En outre, nous apprenons que, en dehors du domaine exploité directement par l'abbaye, des manses étaient concédées. Les manses ingénues étaient exploitées par les colons. Le polyptique fait état de manses serviles sur ce domaine, de plus petite surface et en faible quantité.

Le polyptique est en quelque sorte une photographie à une période précise de la gestion du domaine de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Ces inventaires étaient fréquents. Charlemagne, dans le capitulaire de « Villis », encourageait cette méthode de contrôle.

Bernard Chantebout¹⁷, dans son étude sur le domaine de Palaiseau au IX^e siècle, estime : « qu'à Palaiseau on ait procédé à une nouvelle distribution de manses peu avant la rédaction du texte ».

Cela est fort probable, le caractère du surpeuplement apparaissant évident, compte tenu de la surface des manses concédées et de la faible production des céréales.

L'Administration était confiée à un conseil de 21 membres dont le maire (major) était Walafred. Le texte d'Irminon porte la mention : « Isti juraverunt ». Ceux-ci jurèrent, à la fin du polyptique¹⁸.

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés avait adopté le régime du colonat institué par Constantin en 332. « Le colon était un fermier perpétuel et héréditaire mais non volontaire pour qui l'attache au sol est à la fois un droit et une nécessité »¹⁹. (Code Théod. 5-9-1).

Il pouvait donc demander l'arbitrage du major en cas de litige mais, s'il quittait les lieux, il en revenait enchaîné. Irminon révèle

aussi la présence de deux églises sur le territoire de Palaiseau²⁰. Il donne une description de la première : « Il y a là une église bien bâtie et bien entretenue » sans mentionner la dédicace de cette église.

L'abbé Lebeuf²¹, au cours de sa tournée à Palaiseau, reconnaîtra qu'elle a « Saint-Martin pour patron » mais il s'agit d'un bâtiment construit au XIII^e siècle. Il est fort probable qu'une église carolingienne existait sur cet emplacement. Deux chapiteaux fuselés à motif floral, dans le chœur, apparaissent comme des remplois. L'autel du chœur, de son côté, est implanté sur une maçonnerie de 3,50 m d'épaisseur qui laisserait supposer des structures plus anciennes dans cette partie sacralisée de l'église. Des recherches de structures n'ont pas encore été effectuées.

Les découvertes archéologiques incitent à penser que la primitive église avait aussi Saint-Martin²² comme patron. S'agissait-il de la consécration chrétienne d'un lieu saint du paganisme ? L'église serait probablement issue d'un culte populaire très ancien dédié à Saint-Martin. Cela était fréquent avant le IX^e siècle. En fixant dans la vallée une population dispersée du plateau, l'abbaye de Saint-Germain ne pouvait que reconnaître un culte populaire ancien comme le remarque judicieusement Michel Roblin²³ : « Reconstituer l'étendue de la paroisse en vicus n'est pas forcément retrouver le territoire de ce vicus mais sa clientèle ».

Pouvons-nous penser qu'au cours du VI^e et VIII^e siècle « un quadrillage de la chrétienté » fut entrepris sur une vaste échelle ? L'Église pouvant avoir pour objectif, comme semble le penser Michel Roblin²⁴ « d'encadrer les pagani » encore attachés aux cultes gallo-romains. Ce mouvement d'encadrement aurait pu être amorcé avant la donation du domaine de Palaiseau par Pépin en 754. L'Église était déjà une puissance temporelle.

Les raisons de cette mutation de population dans la vallée sont plus complexes. Plusieurs facteurs ont pu intervenir au cours du VI^e siècle. L'action de l'Église a pu être déterminante pour un regroupement de la population. L'église Saint-Martin s'est implantée dans la vallée dès la période mérovingienne sur un lieu de culte païen. Jusqu'à ce jour aucune structure carolingienne n'a été trouvée dans la vallée. C'est la période obscure de l'Histoire.

Irminon ne fait aucun état de ces longs siècles de vie rurale gallo-romaine du vicus gallo-romain du plateau de Palaiseau. Un vide de 3 siècles le sépare de la désertion des habitants.

Irminon cite encore une deuxième église dans son recensement. « Il existe une autre église (in gito) que l'abbé Warodus occupe ». Irminon nous apprend en outre que l'abbé Warodus dispose sur place d'un presbytère. « Sept Hôtes » semblent partager avec Warodus la vie et l'activité du lieu. Ils disposent de : « 6 1/2 bonniers de terre arable, 5 arpents de vigne, 5 arpents de prés, un bonnier de silva novella » (bois).

Si Irminon constate que la première église est faite en bel appareillage, il n'effectue aucune description de cette seconde église, probablement chapelle plus modeste. Il pourrait s'agir d'une chapelle de pèlerinage, la présence « des hôtes » étant nécessaire à l'arrivée des pèlerins. Il semble qu'il s'agit du culte de Saint Rigomer et de Sainte Ténestine honorés au VI^e siècle par le roi Childebart dans le domaine du palatiolus.

La localisation de « in gito » est controversée.

Longnon²⁶ estime que Gitum serait « l'actuel village de Gif à l'ouest du chef-lieu du fisc abbatial ». L'abbé Lebeuf²⁷ par contre, avait pensé que Vauhallaan aurait été cette deuxième église. Ferdinand Lot estime que : « L'opinion de Lebeuf plaçant la seconde église du fisc de Palaiseau à Vauhallaan est insoutenable ». Les seules données de la toponymie apparaissent ici bien fragiles. M. Roblin²⁸ pense que la forme carolingienne Gitum ne nous renseigne guère. C'est peut-être : « l'ancien non de l'Yvette ou une forme romane irrégulière de vicus, vif, vy ». Malgré la dispersion de l'habitat antique constatée par l'archéologie, il semble difficile de placer cette seconde église à Gif. Le village de Gif est situé à 8 km de la ville médiévale de Palaiseau.

D'autre part, l'église de Gif est consacrée au protecteur de la dynastie franque, Saint Rémi, mort en 533. L'origine des cultes de Saint Rigomer et Sainte Ténestine²⁹ est donc contemporaine au culte de Saint Rémi. M. Roblin pense que le culte de Saint Rémi apparaît au plus tôt dans la deuxième partie du VI^e siècle. Les paroisses qui lui furent consacrées ne peuvent donc se situer que dans la deuxième moitié du VI^e siècle et la popularité dont Saint Rémi a joui pendant

tout le Moyen Age inclinerait à faire penser qu'elles sont encore plus récentes.

Lebeuf note par ailleurs que Saint Rigomer était le saint titulaire de Vauhallaan aux VII^e et VIII^e siècles.

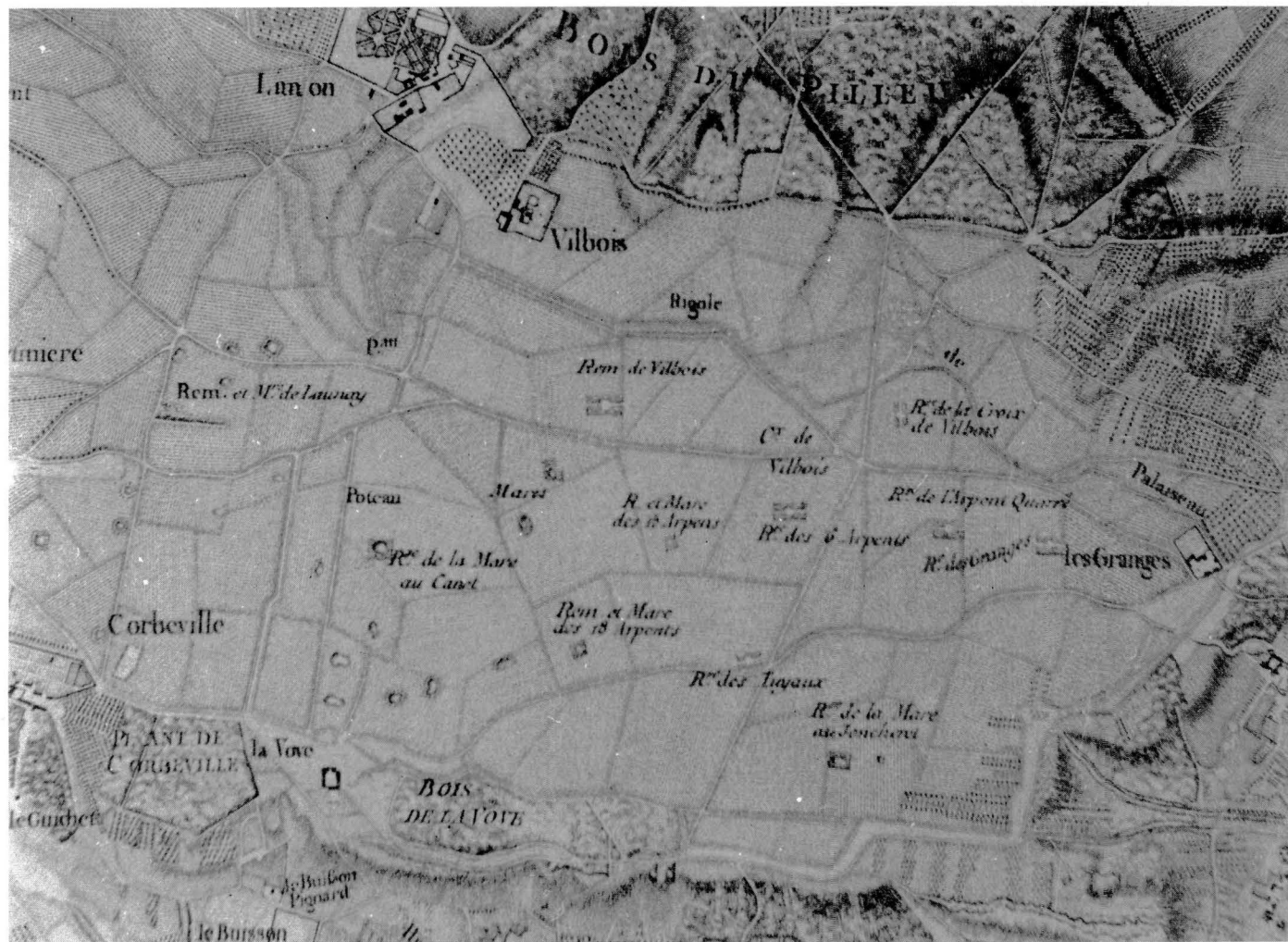
Si cette deuxième église²⁵ citée par Irminon « in Gito » pouvait dériver de « in Vico » comme l'admet par hypothèse Michel Roblin, la localisation de cette deuxième église serait plus aisée. Dans ce cas Vauhallaan pourrait parfaitement remplir cette fonction. Cette église bâtie dans la vallée, au nord du plateau, possède une crypte ancienne implantée à la base d'une butte de terre importante. L'église médiévale est au sommet de cette butte. Primitivement dédiée à Saint Rigomer et à Sainte Ténestine, son histoire est mal connue après une éclipse du culte voué à ces deux saints. Il est certain qu'au cours des siècles ce culte ne pouvait faire le poids devant le culte populaire et rural à Saint Martin dont l'origine est bien antérieure. Le site de la « Rangée des Granges » est à mi-chemin du Palaiseau médiéval de la vallée à l'église de Vauhallaan. Les habitants de ce hameau étant les contemporains du roi de Paris Childebert, ce serait aller chercher bien loin à Gif, au sud de la vallée à 8 km, le passage des deux saints manceaux au Palatiolum.

Dans ce cas « in Vico » et non « in Gito » désignerait le village, une étendue géographique habitée du Palatiolum.

Enfin, en ce qui concerne la première église citée par Irminon, l'abbé Lebeuf, à l'article de Saclay dont l'église paroissiale est au titre de Saint Germain, culte d'origine abbatiale, a une réflexion intéressante. Elle montre l'attitude de l'Église devant les cultes paroissiaux antérieurs à la donation du domaine en 754 et échappant à son pouvoir.

« Comme le grand Saint Martin était le patron de l'église de Palaiseau, lorsque cette terre leur fut donnée, ils n'eurent garde de la changer. Ils se contentèrent d'établir un oratoire dans l'étendue de la paroisse ».

L'abbaye de Saint-Germain, au risque de perdre sa clientèle, ne pouvait imposer un culte abbatial à Palaiseau si le souvenir de Saint Martin était resté vivace à travers les générations.



Les présomptions de cultes ruraux martiniens au ^ve siècle apparaissent très plausibles dans ce secteur du plateau, à la fois par les lieux-dits se référant à Saint Martin et par le mobilier découvert. Cette question sera abordée au chapitre consacré à Saint Martin.

Irminon, dans son polyptique, ne fait plus mention du Palatiolus de Childebert I^{er}. Le recensement est assez précis. Nous savons que les manses ingénueiles étaient en général exploités par une famille sous l'appellation d'un feu. Chaque famille disposait d'une surface moyenne d'exploitation de 5 ha, selon les historiens.

La répartition parcellaire des manses ne pouvait, dans ce cas, s'effectuer avec une très forte majorité de surfaces en prés nécessaires pour le bétail.

Si l'on examine le plan des chasses du roi de 1775, on relève une division parcellaire du sol du plateau assez régulière (voir plan). Dans la commune de Palaiseau, au niveau du plateau, on note environ 88 parcelles. Si l'on fait le calcul compensé par rapport à la surface globale du plateau, on obtient une surface moyenne de

$$\frac{559 \text{ ha}}{88} = 6,3 \text{ hectares.}$$

Les historiens estimaient que d'après le polyptique d'Irminon la surface moyenne par manse d'exploitation était de 5 hectares.

Le recensement d'Irminon a été écrit entre 811 et 819, période à laquelle Irminon assurait comme abbé la direction de l'abbaye et la gestion du domaine. La donation officielle du domaine de Palaiseau s'est effectuée en 754. Que s'était-il passé pendant ces soixante années qui précédèrent la rédaction du polyptique ?

Trois générations carolingiennes auraient pu prospérer à Palaiseau dans l'étendue géographique du Palatiolum. Le partage des terres par feux aurait certainement été l'objet de plusieurs recensements pour en arriver au début du ^{ix}e siècle à un effectif de 117 maisons, 190 ménages et de 652 habitants recensés. Nous ignorons la configuration de ces divisions parcellaires. La répartition des manses ne devait être guère différente de celles des arpents du plan des chasses établi en 1775. Malgré la désertion du site dans le haut Moyen

Age, la grande stabilité du monde rural apparaît constante à travers les siècles.

Quelle fut donc la nature de cette possession du domaine et de quelle façon et sur quelle base l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés conçut-elle la gestion de ce grand domaine ?

« L'Église représente alors la seule force organisée » nous indique Ferdinand Lot³¹ et nous savons qu'elle a emprunté à l'Empire ses cadres administratifs. « L'évêque est une manière de souverain. Lui-même est soumis à la juridiction royale et seulement après qu'un synode ecclésiastique l'ait reconnu coupable et dépouillé de sa signité », note Edouard Salin³²,

Par ailleurs, l'élection était confirmée par le roi dès le VI^e siècle. Ce pouvoir pouvait donc, à la limite, devenir absolu. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pouvait donc organiser et gérer son domaine comme elle l'entendait. Irminon citera d'ailleurs « les hommes de Saint-Germain-des-Prés ». Ces colons venus de l'extérieur étaient des hommes à la disposition de l'abbaye. Nous ignorons leur action et leurs rapports avec des habitants du domaine. Ils devaient probablement assurer un contrôle dont la nature n'est pas précisée dans le polyptique. En ce qui concerne le monde chrétien et la diffusion des cultes : « Jusqu'à la fin du VI^e siècle, les chrétiens étaient concentrés dans les villes et leurs communautés n'étaient que des îlots émergeant d'une mer de paganisme » note J.J. Hatt³³.

Il paraît vraisemblable que les grandes abbayes, après la donation, eurent pour objectif de structurer leurs domaines afin d'en assurer efficacement le contrôle.

Ce qui est aujourd'hui le district de Paris est à peu de chose près la « Civitas des Parisii » au IX^e siècle. La direction et l'organisation viennent de la capitale. Jusqu'au XI^e siècle la « Civitas fut partagée entre trois grandes abbayes parisiennes : l'abbaye de Saint-Denis, de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain-des-Prés. Ce contrôle pouvait donc être absolu après la mise en place de paroisses bien structurées. L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés pouvait s'y préparer bien avant la donation de Pépin en 754. Guérard cite une donation à l'abbaye datant de 685, rédigée à Pressigny-en-Vexin³⁴.

Longnon citera dans son étude du polyptique les donations à l'abbaye antérieures à 754. C'est en effet vers l'an 543 que l'abbaye de Saint-Germain fut fondée par le roi Childebert. Guérard indique : « qu'Irminon serait mort le 30 avril 826, date probable sinon certaine de la mort d'Irminon, de sorte que l'administration de cet abbé aura duré environ 26 ans ». (Prolegomences p. 12-15)

Il est probable que plusieurs démembrements eurent lieu entre la donation de 754 et la rédaction du polyptique. Villebon³⁵, par ailleurs, ne sera détaché du domaine de Palaiseau qu'au cours d'un démembrement très postérieur datant du 23 mai 1658. En suivant ce fil d'Ariane tortueux, nous pouvons mieux comprendre les zones d'influence des grandes abbayes après la donation.

Nous pouvons penser que l'attribution des manses devait être l'occasion de fréquents litiges. En effet, les successions, les héritages entraînaient nécessairement des aliénations dans la surface des manses concédés, d'où la nécessité de recensements périodiques. Il semble que Charles Le Chauve en ait pris conscience dans le capitulaire de Pitres en 864 ³⁶.

Le polyptique donne aussi une image assez précise de l'organisation administrative du domaine de Palaiseau en période carolingienne. Au Bas-Empire, l'exploitation des grands domaines fonciers était assurée par des colons germains, les équipes d'esclaves attachés au domaine, les barbares stabilisés ainsi que les hommes libres. A côté des domaines de moyenne importance, les « Fundi », se trouvaient de petites exploitations qui devaient redevances et corvées au propriétaire du sol.

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, dans le haut Moyen Age, poursuivait ce système déjà existant au Bas-Empire.

L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ne conserva son domaine que dans un temps assez limité. En effet, le domaine de Palaiseau ne devait rester en possession de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés que pendant deux siècles, de 754 à 960.

Plus d'une centaine de moines purent vivre ainsi à Paris des revenus tirés par l'abbaye de son « domus indomnicatus » propriété de l'abbaye pendant deux siècles.

La terre du domaine de Palaiseau fut aliénée par Hugues le Grand qui en était abbé en 950. Désormais, les vicaires laïcs contrôleront de Paris où ils résident, la gestion de leurs domaines.

Toutefois, l'abbaye de Sainte-Geneviève semble avoir recueilli en partie la succession de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

En 1163, une bulle du pape Alexandre III confirmera les biens de l'abbaye de Sainte-Geneviève au Palatiolum³⁸.

Ce sera ensuite toute une série de litiges³⁹ en 1218 avec Ferry de Palatiolo et l'abbaye de Sainte-Geneviève, sur les terres lui appartenant entre Joisiaca et Palatioli. Le site antique de La Rangée des Granges est inclus dans cette zone. Désormais, le secteur fouillé de l'ancien Palatiolus deviendra « La Rangée des Granges ». Ce terme d'origine abbatiale a été donné entre le x^e et le xi^e siècle.

Le polyptique d'Irminon préface donc la vie du monde médiéval.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES DES SOURCES ÉCRITES – CHAPITRE III

1. Palatiolus-Palatiolum – Le terme neutre latin est parfois employé. La racine Pal est toujours suivie d'un suffixe de forme diminutive.

2. Les Bollandistes – Acta Sanctorum – 20 août, t. IV, p. 788. Auctore anonymo. Mabillon a apporté des annotations au texte.

3. Michel Roblin, Terroir de Paris Ed. Picard 1971, n° 2 p. 291.

4. Lebeuf, Hist. Dioc. Paris, T. IV, p. 131-132 indique Clotaire II. Il s'agit probablement d'une erreur, compte tenu de la fin de ce roi.

5. Vie de St Wandrille, Bollandistes, Acta Sanctorum, T. 32, 5 juillet, 20-24 ... « monuit manque per visum Bathildem reginam pietos divina... celebratque erat in territorio Castrinse in eo Palatio, quod diminutivo vocabulo censetur Palatiolum ». Un siècle plus tard Palaiseau n'est plus cité avec la simple épithète de locus.

6. Lebeuf, Hist. Dioc. Paris, T. IV, p. 132-Saec. Bened. p. 543, voir F. Bournon (arch. Paléo) Addition rect. 1890 de l'ouvrage de l'abbé Lebeuf. Bournon travaille sur les sources de Lebeuf ainsi que Cocheris 1863, voir aussi Cossonnet, Rech. Hist. sur Palaiseau-Pavillet 1895.

7. Lebeuf, Hist. Dioc. Paris, p. 326

8. Aimouin – lib. IV, chap. L XII.

9. Bouillard, Hist. St-Germain-des-Prés, p. 296-299 – Cossonnet Rech. Hist. Palaiseau-Pavillet 1895.

10. Guérard, Polyptique d'Irminon-1844, (2 vol.) – V. I. – Commentaires Fisc Palaiseau, p. 828.

11. Calmette – Presses Univers., p. 13 « Charlemagne ».

12. Irminon – Breve de Palatiolo – commenté par Longnon, Ed. Champion 1886, 2 v. in 8^e

13. B. Guérard – Aperçu de la Statistique de Palaiseau 1832, p. 167 à 193

14. F. Lot – conjectures démographiques sur la France du IX^e siècle – p. 117

15. F. Lot – idem p. 118

16. Breve de Palatiolo – com. Longnon – cité Cossonnet Rech. Hist. Palaiseau

17. B. Chantebout – Le Domaine Palaiseau au IX^e siècle – Paris 1960, Diplôme Secondaire d'Études Supérieures Sorbonne et J. Jacquart commentaires du Polyptique d'Irminon (Ch. 17, Paris 1950) voir aussi Georges Duby, l'Économie Rurale et la Vie des Campagnes dans l'Occident médiéval, Paris 1962, tome 1, p. 55.

18. Breve de Palatiolo (com. Longnon). A la fin du polyptique de Palaiseau, Irminon cite le maire Walafred et la liste de ses adjoints.

19. F. Lot – La Fin du Monde Antique, p. 124.

20. Breve de Palatiolo (Longnon) « Habet ibi ecclesiam, cum omni apparatu diligenter constructam ». Le site antique ayant été déserté au VI^e siècle et au plus tard au VII^e, cette église est incontestablement St-Martin de Palaiseau.

21. Lebeuf, Hist. Dioc. Paris, p. 324.

22. Seule la recherche de la tombe des Arnault a été faite dans la chapelle basse. Aucune structure n'a été trouvée, hormis quelques tessons gallo-romains laissant supposer un site funéraire et probablement une église carolingienne correspondant à la sacralisation des lieux saints du paganisme.

23. Michel Roblin, Terroir de Paris, p. 153.

24. Selon Roblin, Int. 2^e Ed. XIII « Il est probable, mais il n'est pas encore prouvé, que les premières paroisses extérieures à la cité épiscopale, les premières paroisses du terroir furent établies pour quadriller la chrétienté encore toute pénétrée de paganisme.

25. Polyptique Longnon, p. 8 « Habet aliam ecclesiam in Gito, quem Warodus presbyter tenet. Aspiciunt ibi hospites VII... (voir le texte intégral).

26. Longnon, dans une note du commentaire du polyptique p. 8 s'oppose au « raisonnement spécieux par lequel l'abbé Lebeuf (t. 8, p. 512) cherche à placer à Vauhullan la seconde des églises du domaine de Palaiseau ne saurait être admis. Guérard n'a pas hésité au reste à reconnaître Gitum dans le village actuel de Gif.

27. Lebeuf. Hist. Dioc. Paris, p. 317, T. 3 Saclay « Saclé » : « L'église de Vauhullan qui auparavant avait été la seconde église du territoire de Palaiseau ainsi que je le ferai voir ci-après par un indice assez certain ». Mais Lebeuf ne fait pas sa démonstration attendue ; les sources archéologiques lui donneraient raison. Voir aussi M. Roblin note 3, p. 292.

28. Roblin, Terroir de Paris, p. 174.
29. Lebeuf, Hist. Dioc. Paris, p. 320 : « Saint Rigomer était le saint titulaire de Vauhallan aux VII^e et VIII^e siècle ». La paroisse de Vauhallan devait, par la suite, se vouer au culte de St Barthélemy dont la fête tombe le même jour que St Rigomer, le 24 août. Il est le signe du peu de racines de ce culte à l'usure du temps.
30. Hist. Dioc. Paris, Saclé-p. 317.
31. La Fin du Monde Antique, F. Lot Payot 1958, p. 144.
32. E. Salin, La Civilisation mérovingienne, Picard, 1950, p. 74.
33. J.J. Hatt, Hist. de la Gaule Romaine, Payot, p. 330.
34. Longnon, Polyptique d'Irminon, Ed. Champion, tome I, p. 189. Les plus anciens Domaines de l'abbaye de Saint-Germain.
35. Villebon sera détaché de Palaiseau en 1658. Cossonnet (Rech. Hist).
36. Grégoire de Tours – Hist. Franc. – Lib 6, Ch. 19 – Longnon (La Gaule du V^e siècle. p. 352).
37. Sauval, Ant. Ville de Paris
38. Lebeuf, t. VIII, p. 13, cité par Cossonnet, Rech. Hist. Palaiseau, p. 378. Cette bulle concerne les dépendances des Granges, le site antique étant inclus dans cette zone.
39. Cossonnet, Rech. Hist., p. 32.

CHAPITRE IV

PALaiseau

SES SOURCES

ARCHÉOLOGIQUES

A. LES ORIGINES

- Origine de la découverte
- Un village gallo-romain sur le plateau de Palaiseau
- Les premiers agriculteurs défricheurs du néolithique final
- Les monnaies gauloises

B. LE HAUT-EMPIRE

- Plan des fouilles archéologiques
- La Rangée des Granges - Occupation du Haut-Empire
- La civilisation rurale du I^{er} au III^e siècle
- La décoration de la céramique - Molettes
- Une technique du potier gallo-romain - La fabrication du déversoir
- Le fer
- La céramique sigillée
- Les monnaies romaines

C. LE BAS-EMPIRE

- La vie rurale au Bas-Empire – Zone C – Bâtiment gallo-romain v^e siècle
- La fosse de la zone B
- La civilisation matérielle du Bas-Empire
- Les ossements d'animaux – tableau
- Une nouvelle production au Bas-Empire – La céramique de type mayen du plateau
- Typologie – Les formes de type mayen
- Le vase déversoir orné à goulot verseur ponté – forme 7
- Diverses productions associées au v^e siècle à la production type mayen – Poterie paléo-chrétienne – Sigillées d'Argonne
- Essai de classification

D. L'OCCUPATION MÉROVINGIENNE

- Les grandes invasions
- Les Francs, derniers occupants de la Rangée des Granges
- Les dépotoirs d'ossements et les structures foyers zone A
- Tessons de céramiques ornées
- Description du mobilier
- Conclusion

E. LA CAVE-SANCTUAIRE DE LA TROCHE – DERNIÈRE DÉCOUVERTE

- Origine de la découverte
- Le dégagement de la cave
- La stratigraphie
- La datation – Son abandon
- Les monnaies du Bas-Empire

PALAISEAU

SES SOURCES ARCHÉOLOGIQUES

A. LES ORIGINES

Origine de la découverte

C'est en mai 1970 que les travaux de l'École Polytechnique entrepris sur le plateau de Palaiseau attirèrent notre attention.

Le tracé des voies nouvelles de la future école nécessitait le décapage de la terre végétale sur une vaste étendue. La terre de culture était alors stockée sous forme de grosse butte artificielle.

Nous disposions, Clavelier et moi, d'indices de la présence gallo-romaine par les ramassages effectués entre les périodes de culture.

La terre cultivable ayant été décapée par les puissants engins, nous pouvions observer, çà et là, localisés, de vastes dépotoirs d'ossements d'animaux mêlés à des fragments de poteries. La forme de ces reliefs culinaires était nette, ayant été nettoyée par des pluies récentes. Le charbon de bois amalgamé à la glaise dispersé sur une surface d'un demi-hectare, donnait la physionomie générale d'un ancien et vaste foyer d'incendie.

Une autre découverte importante et simultanée était faite. Le percement d'une tranchée pour la mise en place d'une canalisation d'eau devant alimenter l'École Polytechnique mettait à jour les fondations d'un bâtiment gallo-romain construit en pierres sèches de meulière.



PHOTO CLAVELIER

Une truelle, une petite pioche, un pinceau. La main du fouilleur doit être habile et son œil exercé. Ce qu'il fouille ne pourra plus jamais être remis en place.

Je demandais alors à la Direction des Antiquités Historiques une autorisation de fouilles de sauvetage qui me fut accordée. Il fallait abandonner la recherche médiévisite de la cave-cellier du XIII^e siècle de la rue Voltaire à Palaiseau découverte quelque temps auparavant. Nous allions nous consacrer, Clavelier et moi, avec quelques amis de la première heure, au sauvetage de ce village-fossile. Une grande aventure passionnante allait commencer, pratiquement sans moyen et dans des conditions difficiles, avec pour tout voisinage les énormes bulldozers sillonnant en tout sens cette ancienne zone de culture.

Un village gallo-romain sous le plateau de Palaiseau

Cette découverte importante provoquée par les travaux de l'École Polytechnique nous permettait de savoir qu'il existait sous le manteau de cultures du plateau de Palaiseau un village-fossile ignoré par l'Histoire. Le lieu-dit « La Rangée des Granges » était le hameau d'un village disséminé sur une grande surface de ce plateau. De ce fundus gallo-romain existant déjà au I^{er} siècle nous ne pourrions jamais en connaître la physionomie, la photo aérienne n'étant pas autorisée sur ce site militaire.

Les traces d'incendie que nous venons de signaler correspondaient à la dernière occupation du hameau au VI^e siècle en période mérovingienne.

Les fondations du bâtiment gallo-romain construit en pierres sèches nous faisaient remonter dans le temps à la période du Haut-Empire, soit plusieurs siècles en arrière. Année après année, des sondages localisés nous faisaient déceler les vestiges d'anciens bâtiments gallo-romain du I^{er} siècle. Ces derniers avaient été arasés pour en reconstruire de nouveaux au même emplacement. La continuité de l'occupation était confirmée. Une autre confirmation du caractère de village-fossile est attestée par la production de céramiques depuis le Haut-Empire jusqu'à la période mérovingienne.

Bien avant la conquête de la Gaule par César, nous avons pu retrouver les traces du premier défricheur de la forêt du plateau. Ce plateau de Palaiseau très venté était jugé inhospitalier. Pourtant, il avait connu les premiers agriculteurs défricheurs 3 000 ans auparavant, à la période du néolithique final. Avant d'aborder la période

historique correspondant à la conquête de la Gaule par César, nous allons aborder la première occupation humaine connue du plateau au néolithique final.

Les premiers agriculteurs de Palaiseau du Néolithique final

Les premiers agriculteurs du plateau de Palaiseau remplirent la fonction de défricheurs de la forêt. Ils vinrent environ 3 000 ans avant J.C. Les vestiges de leur passage se retrouvent sur une grande surface.

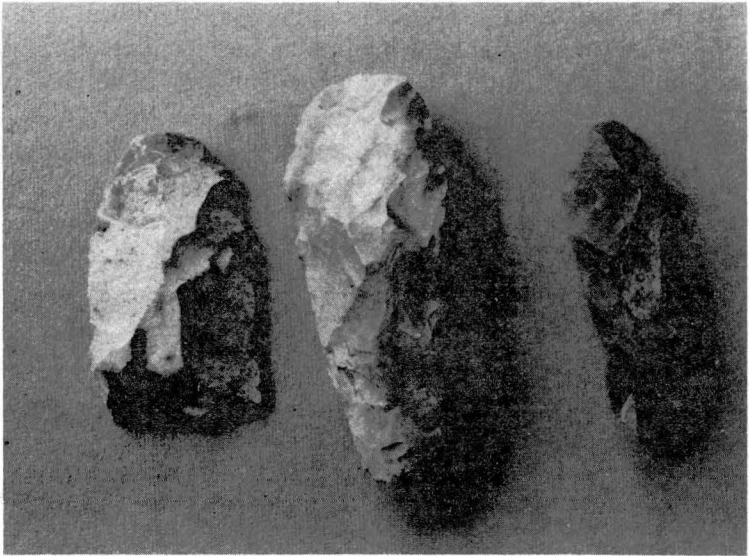
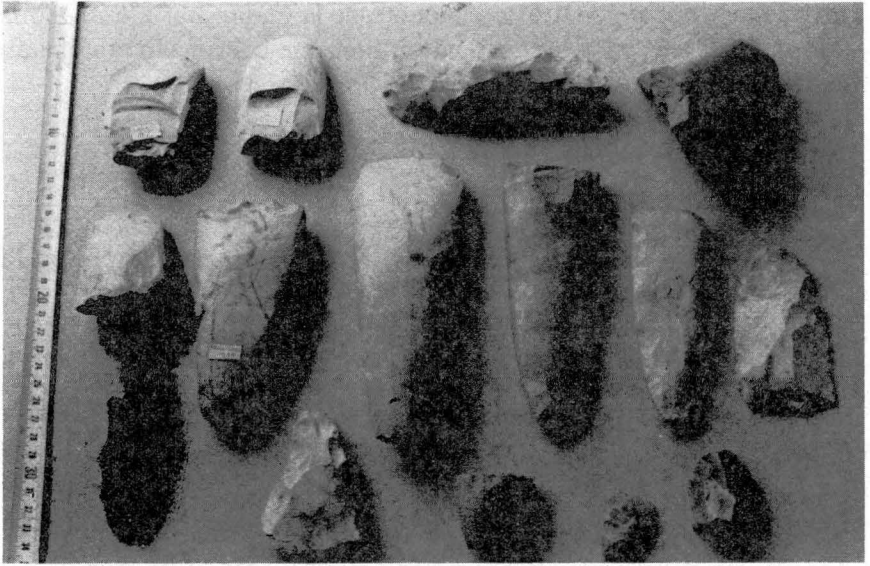
Cette civilisation est caractérisée par la hache de pierre polie. Un mobilier lithique, c'est-à-dire de pierre taillée assez important, correspondant à cette période du néolithique final, a été recueilli sur de nombreux points du plateau.

Ces haches de pierre polie, pics, éclats retouchés, appartiennent à la tradition danubienne et chasséenne d'origine méditerranéenne qui succéda au Danubien.

Aux IV^e et III^e millénaires, des populations sédentaires venues de l'Est s'implantèrent dans le bassin parisien. Ces premiers agriculteurs défricheurs effectuaient une culture itinérante. Une zone était déboisée et cultivée. Elle était ensuite abandonnée au profit d'un autre secteur. Quelques années après, l'agriculteur du Néolithique effectuait un retour sur cette zone anciennement exploitée. Ceci correspondait à un cycle de culture appelé culture de rotation. Ce mode d'exploitation de la terre évitait ainsi l'appauvrissement du sol.

Ces populations construisaient de grandes maisons en bois de plan légèrement trapézoïdal pouvant atteindre 30 mètres de longueur. L'existence de ces habitations est confirmée par la trace des trous de poteaux trouvés au sol. C'est ainsi que la présence de ces habitats a été découverte à Meudon et à Cormeilles-en-Parisis où 5 habitations de type danubien prenaient la configuration d'un village de cette époque.

Les haches de pierre polie ont été ramassées sur le plateau au niveau des labours. Ayant été trouvées hors de leur stratigraphie, elles ne peuvent fournir aucun indice de localisation d'habitat dans une zone bouleversée par les cultures.



Haches de pierre polie et éclats retouchés recueillis sur le plateau de Palaiseau.

Le Néolithique dans la région parisienne est plus tardif que dans le midi de la France. Ces haches polies et ces éclats retouchés sont tous en silex. D'où provenaient ces silex ? Sur le plateau de Palaiseau, la pierre de meulière très abondante est associée au silex. Les ateliers de débitage se trouvaient donc sur place. A proximité de La Martinière, je trouvais en 1972 un nucléus et plusieurs éclats d'outillage façonnés sur place.

Quelle était la physionomie du paysage 3 000 ans avant J.C ? Le lit de la Seine était très large, constituant de vastes marais avec des îlots de terre. Il en était de même pour l'Yvette qui avait un débit plus important et dont le lit s'étendait sur une vaste surface. Le lieu-dit « Les Prés Chrétiens » à Palaiseau, ainsi que de nombreux bords de l'Yvette, formaient des marais.

Lorsque le collecteur fut implanté dans le secteur des « Chandeliers », vers 1962-1963, j'ai pu observer à proximité de l'Yvette, dans le sol tourbeux, des rondins de bois régulièrement taillés d'environ 1 mètre, ramenés à la surface par la pelleteuse et en excellent état de conservation.

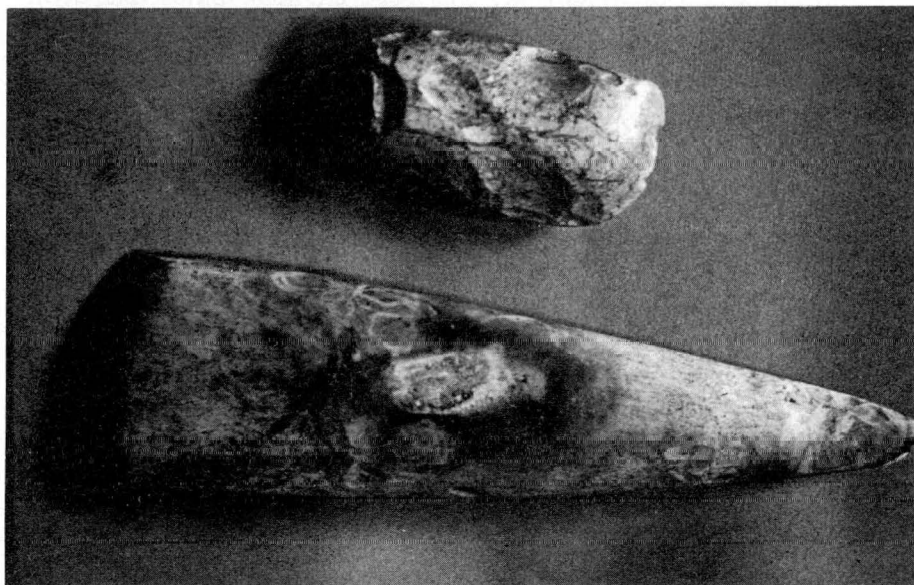
Mais le voyage dans le temps, dans le Bassin Parisien, où nous retrouvons la présence de l'homme est impressionnant. Il y a quelques années, dans le bois de Verrières, un outillage en grès lustré était trouvé. Ce mobilier du type Levallois avait été taillé sur place il y a 100 000 ans. Il en existe aussi quelques traces à Villebon. C'est au siècle dernier qu'à Clichy et à Levallois étaient trouvés des bifaces acheuléens et des grattoirs moustériens associés à des ossements d'éléphants. Le biface acheuléen a 300 000 années d'existence et le grattoir moustérien 75 000.

Sur le plateau de Palaiseau, la présence de l'homme est plus tardive. C'est la nature du sous-sol qui, favorable ou défavorable à la confection d'outillage de pierre, conditionnait le séjour des Néolithiques.

Selon l'assistante de M. Brézillon, Directeur des Antiquités Préhistoriques de Paris, la présence des premiers agriculteurs défricheurs néolithiques daterait de 3 000 ans avant J.C., et la taille des silex se serait poursuivie tardivement jusqu'à la période historique.

Les prospections en surface ont permis d'effectuer d'autres découvertes. Quelques fragments de bois fossile furent trouvés. Ces bois fossiles situés au niveau de l'affleurement du Stampien lacustre témoignent de la végétation préhistorique après la récession des eaux sur le plateau. Elles indiquent la présence de vastes forêts de l'époque géologique sur le plateau. Après cette période du néolithique final sur le plateau, il n'existe pas de trace de la période calcolithique, l'âge du bronze, et du bronze final de 1200 à 750 avant J.C.

Un silence de plus d'un millénaire sépare donc ces civilisations d'agriculteurs sédentaires du type danubien et chasséen de la présence gallo-romaine sur le plateau de Palaiseau.



Cette hache intacte de 27 cm de long fut découverte en zone de culture hors stratigraphie (Ferme des Granges)

Les monnaies gauloises

Les monnaies gauloises trouvées sur le site archéologique du plateau de Palaiseau et dans les environs immédiats fournissent l'occasion d'ouvrir une page d'histoire sur les différents peuples gaulois des rives de la Seine avant l'occupation romaine.

En 1969-1970, Dumontier avait trouvé, à proximité de Palaiseau, à l'est, au sommet de la Butte Chaumont à Champlan, les fondations d'un mur gaulois datant du 1^{er} siècle avant J.C. La première découverte consistait en 26 monnaies gauloises des 11^e et 1^{er} siècles avant notre ère. Par la suite, d'autres monnaies gauloises étaient trouvées dans un secteur limité.

Peu de personnes se rendant de Palaiseau à Paris par la bretelle d'autoroute connaissent l'existence d'un vestige archéologique important, enfoui sous la pente de la butte. En bifurquant à droite, au sommet, direction Paris, se trouve un puits gaulois profond de 20 mètres et exploré en 1974 par Dumontier. Il a été rebouché par les services techniques à cause de la forte pente de ce secteur.

Cette Butte Chaumont aujourd'hui massacrée se présente à nos yeux comme une grosse dent cariée. On lui a retiré toute sa substance de sable que l'on remplace peu à peu par divers déchets et de la terre.

Cette Butte Chaumont avait connu autrefois une importante activité gauloise avant la conquête de César jusqu'au premier siècle de notre ère.

S'agissait-il d'un lieu de culte ou bien d'un lieu d'échange commercial gaulois à la limite de territoires de plusieurs peuplades ? Cela n'a pu être établi. Ces monnaies proviennent de régions très diverses, Tours, Sens, l'est et le nord de la Gaule ainsi que deux Parisii. Nous avons donc la certitude que, très tôt, un établissement gaulois existait à proximité du fundus gallo-romain, à proximité de Palaiseau.

La première découverte de monnaies gauloises sur le plateau de Palaiseau date de 1972. En prospectant en surface, non loin de la cave-sanctuaire de La Troche alors ignorée, Clavelier trouvait un potin attribué aux Sénonés, peuplade gauloise de la région de Sens.

Le potin est une monnaie comprenant un alliage dosé d'une forte proportion d'étain pour une faible partie d'argent lui donnant cet aspect luisant et sombre caractéristique. Cette monnaie avait cours avant J.C. Elle était encore largement diffusée dans le cours du 1^{er} siècle après J.C. La gravure du potin est en général peu accusée avec des reliefs arrondis et mous. Le mode de fabrication est celui du métal coulé dans des moules. Les pièces étaient ensuite séparées deux à deux à la cisaille.



Droit : Tête à chevelure rayonnante tournée à droite, dite « tête de Sioux ».

PH. CLAVELIER

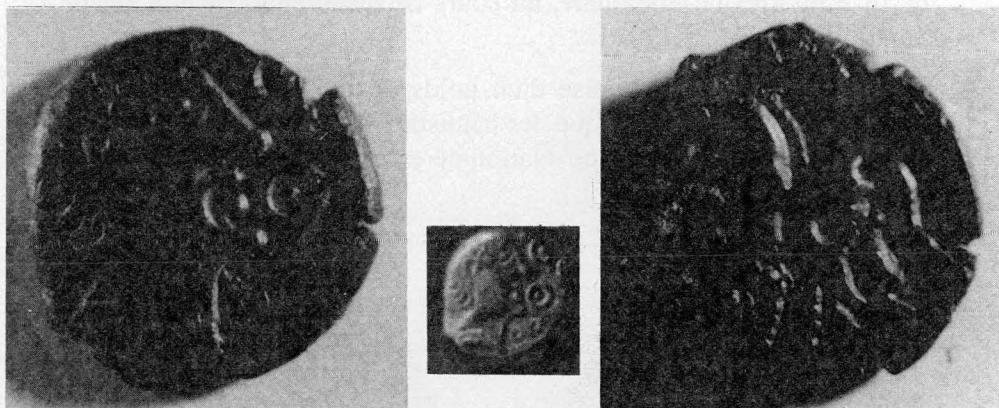
Gauche : Cheval très stylisé tourné à gauche. La queue est relevée et bouletée. Trois globules sont disposés dans le champ du cheval. L'un est placé sous le cheval, l'autre devant lui, le plus petit sous le cheval.

Module 18 mm, épaisseur 3,8mm, poids 4,40 g.

Les deux autres monnaies trouvées sur le plateau sont en bronze et appartiennent à deux peuples gaulois bordant la Seine, au nord et au sud.

Lorsque la butte artificielle de « La Rangée des Granges » fut retirée du centre du site, un petit bronze gaulois de la région des Bellovaques était trouvé. Il appartient à la série Véricius et avait été

frappé en 40 avant J.C., dans le pagus Catuslou, entre les rivières Bresle et Yères, région de Dieppe. Ce petit bronze est d'un module de 14/16 mm et pèse 2,49 g.



PH. CATTANT

Droit : Il représente une tête de profil tournée à droite avec une chevelure dessinée. Il fait penser à un portrait précis d'un Gaulois : front bas, nez puissant, bouche et menton très dessinés. Le profil légèrement levé vers le haut donne une impression de noblesse et d'autorité.

Dans le champ, à droite du visage, sont gravés quatre ocelles ou cercles pointés de différentes tailles. Le champ occupe plus du tiers de la composition. Sur cette monnaie, le plus grand cercle pointé s'inscrit dans la courbure du nez et du menton du personnage.

Revers : Sur le revers de cette monnaie figure le cheval des Belges qui, à l'époque de la conquête, occupaient tout le nord de la Gaule, jusqu'aux rives de la Seine. Dans le champ, en haut du cheval, le nom Vir (Ici), qui a donné le nom à la série Véricius. Cette monnaie appartient à la classe 3. La classe 4 est la plus ancienne et la classe 1 la plus récente.

L'autre monnaie gauloise de bronze appartient aux Auleri Eburovices. Ce peuple gaulois est établi au sud de la Seine, région d'Evreux. Au début de la guerre des Gaules, César citera les Aulerques parmi « Ces peuples marins, riverains de l'Océan ». C'est le cas d'ailleurs de la monnaie de Véricius. Lorsque Vercingétorix demandera des renforts pour son armée, les Eburovices fourniront 3 000 hommes pour appuyer la résistance commune aux troupes romaines.

Cette monnaie a été trouvée dans l'épaisseur du mur de la niche de la cave-sanctuaire de La Troche, en mars 1977, aujourd'hui détruite par une route nouvelle. J'ai appris au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, au cours de recherches, qu'elle faisait partie du type B.N. 7021.

Cette monnaie gauloise d'un poids de 4,37 g et d'un module 17/18 mm serait une réplique des hémistatères d'or de cette peuplade conservée à la Bibliothèque Nationale et pouvant atteindre jusqu'à 4 g.



Droit : La face bombée est assez abstraite. Toute la couronne de la monnaie est gravée, à l'exclusion du cercle central. S'agit-il d'une chevelure ou d'une stylisation abstraite ?

Revers : La gravure du cheval des Belges stylisé est traitée en creux. Dans le champ, en haut, apparaît un tonnelet et deux cercles pointés reliés, dans le champ, en bas, un sanglier stylisé. Selon Simone Scheers qui classe cette monnaie du type 508 « La gravure du cheval et du sanglier superposés est indigène au pays des Ebuovices ». Camille Jullian, dans son « Histoire de la Gaule », classait les Aulerques parmi les premiers conquérants arrivés en Gaule.

La découverte d'une monnaie gauloise est toujours un événement. Dans un si petit volume, c'est toute l'histoire de notre passé qui est révélée et nous invite à un pèlerinage à nos sources. André Malraux écrivait dans « Les Voix du Silence » que « l'agrandissement

photographique de cet art gaulois presque ignoré fait entrer ces figures dans un domaine d'où leurs dimensions, leur nature même, semblaient les exclure ». Sur le revers de ces monnaies gauloises figure le plus souvent le cheval, et Malraux ajoutait « Civilisés et barbares s'entendaient mieux sur le cheval que sur l'homme ». Les sabots gigantesques du cheval de la monnaie de Véricius en faisaient un animal sacré foulant un sol au-delà du quotidien.

Au sujet de ce monnayage, j'eus l'occasion de rendre visite à M. J.B. Colbert de Beaulieu, le plus éminent savant concernant les monnaies gauloises. Son accueil cordial et sa grande simplicité sont pour moi inoubliables. Je devais rencontrer par la suite M. Delestre, un autre spécialiste préparant une thèse de doctorat sur le monnayage du pagus Catuslou. Que font donc ces savants lorsqu'on leur apporte une monnaie gauloise ? Ils localisent aussitôt sur une carte géographique le lieu précis de la découverte. C'est ainsi que j'appris que la classe 4, la plus ancienne émission de Véricius ne dépassait guère le pagus de Dieppe. La classe 3 trouvée à Palaiseau indiquait déjà l'extension de la diffusion de cette monnaie. La classe 1, la plus récente de cette monnaie, a été trouvée jusque dans le midi de la Gaule. Outre la diffusion, le poids d'une monnaie est important. Lorsqu'il s'agit d'un métal précieux, son titrage indique, à travers le temps, la plus ou moins grande prospérité du peuple gaulois considéré.

Que nous apprend encore cette carte de France patiemment établie sur les lieux des trouvailles des monnaies gauloises ? Essentiellement des informations sur les échanges économiques entre les différents peuples de la Gaule avant la conquête et l'importance de chacun d'eux suivant la diffusion des monnaies. Nous ne connaissons rien de la nature de leurs liens.

On peut observer que les Ebuovices contrôlaient une partie de la vallée de la Seine, ainsi que les chemins en direction de la plaine des Carnutes où se situe Palaiseau à l'extrême est.

Les Caletes et les Bellovaques, voisins du pagus Catuslou de la monnaie Véricius, contrôlaient l'autre rive de la Seine située dans le territoire des Belges. La navigation et le trafic sur la Seine étaient très importants en période gauloise. A Lutèce, les « Nautes » des Parisii effectuaient un trafic fluvial intense. Ces deux peuples illustrés par ces monnaies avaient sans doute intérêt à s'entendre pour l'exploita-

tion et le trafic fluvial sur les deux rives de la Seine. L'intérêt était commun.

D'où vient le terme Ebuovices ? Certains pensent qu'il appartient à un nom d'homme. J'ai trouvé sur le terme Eburo une explication assez séduisante dans l'ouvrage de M. Roblin « Le Terroir de Paris » (p. 59). Pour cet érudit, c'est dans le règne végétal que le mot Eburo aurait son origine.

« Dans le nord de la France, l'ivraie est souvent confondue avec la droue, vocable qui désigne également la barbane, composée affectonnant les lieux incultes, secs et pierreux, et avec l'ivette employée comme la barbane en pharmacie. L'if, un conifère, est considéré comme toxique pour le bétail, de même que l'ivette et l'ivraie. La racine de tous ces termes botaniques doit être cherchée dans le celtique, qui nous offre des toponymes comme Eburomagos ».

Ainsi, si Eburo a son origine dans le règne végétal, la monnaie gauloise des Aulerques Ebuovices et la rivière d'Yvette passant à Palaiseau aurait une même origine celtique tirée du règne végétal.

Avant d'aborder les découvertes archéologiques gallo-romaines du plateau pendant la période du Haut-Empire, nous pouvons nous poser la question suivante : Existait-il une occupation gauloise du plateau de Palaiseau avant la conquête de César ? Champlan avec sa Butte Chaumont nous a démontré l'existence d'un site gaulois, puis son abandon au cours du premier siècle de notre ère. Alors, y eut-il alternance d'occupation entre la Butte Chaumont et le plateau de Palaiseau ?

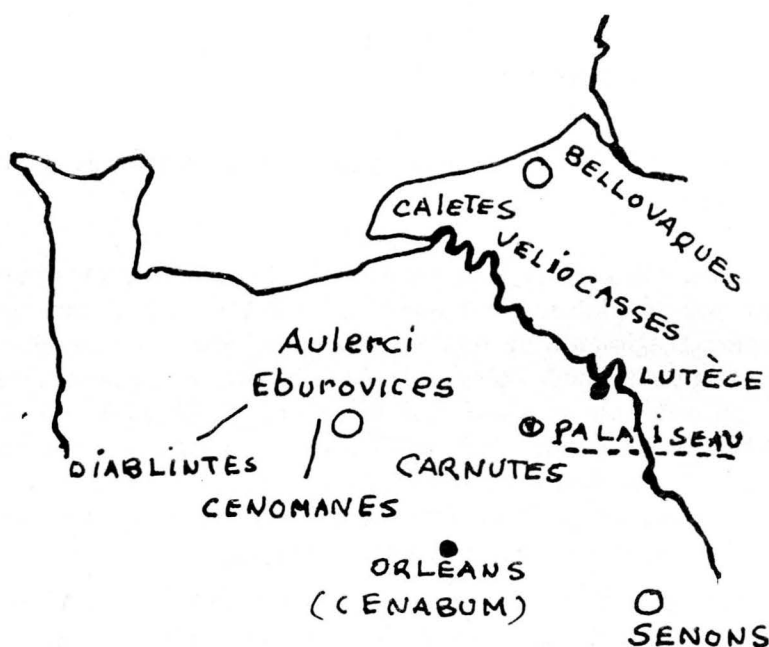
Le site gaulois de Champlan aurait-il été abandonné au profit du plateau appelé à devenir un domaine gallo-romain ? De nombreux indices indiquent qu'il en fût autrement. Champlan pouvait remplir la fonction d'un comptoir d'échanges gaulois ou un lieu de culte, mais son implantation en surface restait très limitée. La nature même de cette butte constituait un excellent poste d'observation avec une vue très dégagée pouvant déceler un éventuel envahisseur. La découverte de ces vestiges gaulois a été facilitée puisqu'avant le deuxième siècle de notre ère le site était définitivement abandonné. Ce n'est pas le cas du plateau de Palaiseau qui, depuis le néolithique final, a été occupé jusqu'à la période historique gallo-romaine. Ce n'est qu'à la période

franque, au VI^e siècle, que le site sera déserté. Entre le Haut et le Bas-Empire les constructions gallo-romaines se poursuivront sur le plateau. Nous pouvons en conclure que toute trace de la présence gauloise sur ces lieux a été effacée après un demi-millénaire de vie rurale gallo-romaine. L'alternance d'occupation entre ces deux sites ne semble guère plausible.

La position stratégique du plateau de Palaiseau, zone frontière de plusieurs peuplades, restait dans un secteur sous contrôle carnute.

Lorsque la voie romaine Cenabum Lutèce fut tracée par les Romains, quelle pouvait être alors l'utilité du poste d'observation gaulois de la Butte Chaumont ? Nulle.

Le bâtiment gaulois étant orienté au nord, il pouvait contrôler toute ingérence du peuple des Parisii des rives de la Seine.



Les peuples gaulois riverains de la Seine. Zone frontière du peuple des Belges.

Les cercles indiquent l'origine des monnaies gauloises trouvées à Palaiseau.

A proximité de la monnaie gauloise de Véricius datant de – 40 avant J.C., se trouvait une autre monnaie d'argent frappée à Rome en – 68 sous le Triumvirat. C'était un denier de la série Cerati de la République. Comment expliquer la présence de ces deux monnaies ? Était-ce un vétéran qui avait perdu cette monnaie pendant la conquête ou bien s'agissait-il du nouvel occupant s'installant dans le nouveau fundus gallo-romain ?

Les traces gauloises se sont effacées et ces modestes vestiges de monnaies gauloises nous invitent à envisager la continuité d'occupation humaine du site archéologique du plateau depuis l'arrivée des premiers agriculteurs défricheurs du Néolithique final. Quelques traces de poteries campaniennes, de nombreux fragments de poteries gauloises non tournées dans la tradition du Tène Final nous confirment la présence gauloise avant la conquête.

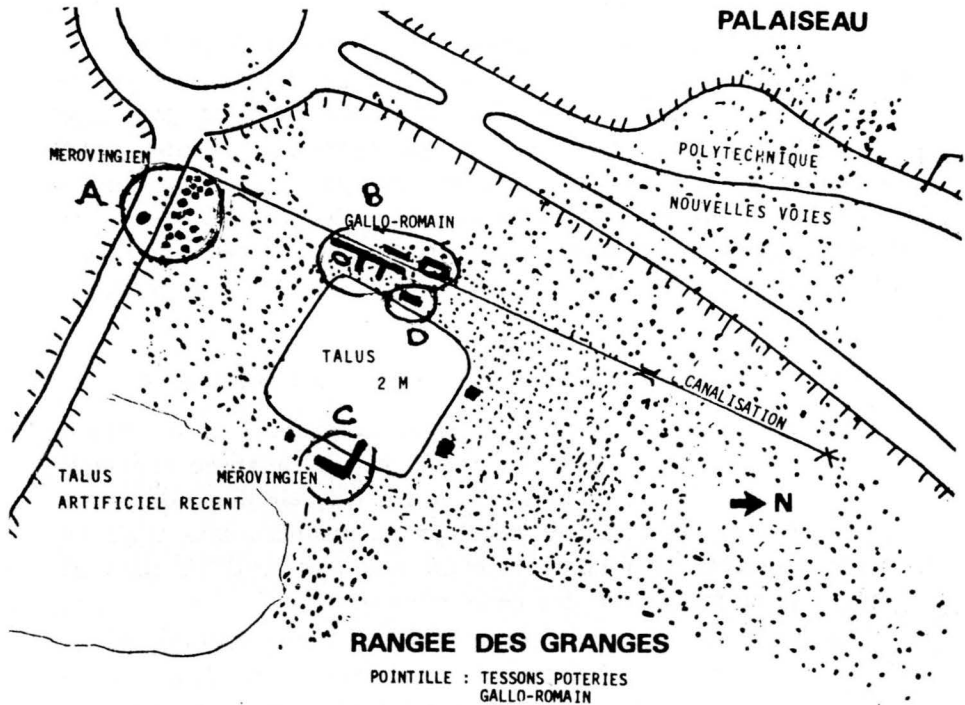
B. LE HAUT-EMPIRE

Plan des fouilles archéologiques – Coordonnées Lambert
591,6 × 113

C'est peu après la conquête de la Gaule par César que s'implantèrent sur le plateau de Palaiseau les premiers bâtiments gallo-romains. S'agissait-il de vétérans colonisant après la conquête ? ou bien, s'agissait-il de la noblesse gauloise bénéficiant de la paix romaine appréciée au 1^{er} siècle qui avait adopté le mode de vie et l'architecture romaine ? Sur cette question, nous ne pouvons fournir aucun renseignement sinon que cette continuité d'occupation du Haut-Empire à la période mérovingienne est assez rare dans les environs de la « civitas » qui deviendra Paris.

Pour plus de clarté, la progression des fouilles est indiquée dans le tableau suivant. Les zones cerclées correspondent à sa progression. Elles serviront de références et seront fréquemment citées dans ce chapitre archéologique pour situer les découvertes. Il faut rappeler qu'un vingtième seulement de la surface probablement habitée de la « Rangée des Granges » a pu être fouillé.

- Zone A : Mérovingien A et B (fouilles 1970-71)*
Zone B : Haut-Empire gallo-romain – fosse V^e siècle (fouilles 1971-73)
Zone C : Bas-Empire gallo-romain (fouilles 1974-75) et mérovingien
Zone D : Haut-Empire gallo-romain (fouilles 1976)



Zone E : Site de La Troche – cave-sanctuaire (sauvetage 1977).

Coordonnées Lambert 589,4 × 112,6.

Cette fouille ne figure pas sur le tableau, le site étant situé à 500 mètres de La Rangée des Granges. L'École Polytechnique est implantée entre ces deux sites. Le site de La Troche est au sud-ouest du plateau.

Pendant les trois premières années de fouilles, un talus artificiel de terre végétale nous empêchait de prospecter au centre du site (voir plan). Lorsque ce talus important haut de 2 m fut retiré en 1974, nous devions découvrir avec la nouvelle équipe constituée du G.R.A.P. un

bâtiment du Bas-Empire et d'occupation mérovingienne (zone C). Un autre talus artificiel indiqué sur le plan était à nouveau édifié au ras de la fouille, au sud. Il correspondait à une décharge des déchets du chantier rendant impossible une progression de nos recherches vers le sud.

Conditions de travail

Les recherches archéologiques ne pouvaient s'effectuer que pendant la saison sèche. Les voies en surplomb d'accès à Polytechnique et l'absence de création d'un trop-plein du lac artificiel créé devant la cour d'honneur inondait les fouilles pendant les trois quarts de l'année. Le site archéologique n'étant pas protégé, aucun objet ne pouvait être laissé sur place en l'absence de cabane de chantier. C'est pourquoi il a paru nécessaire d'établir un plan à l'échelle de 1/20^e pour localiser la position des objets à l'endroit précis de leur découverte.

La Rangée des Granges – Occupation au Haut-Empire

Les soubassements du mur central de l'habitat gallo-romain dégagé au cours du percement de la tranchée de canalisation étaient construits en pierres de meulière (zone B). L'appareillage des murs subsistants était constitué de moellons de meulière sans trace de mortier apparent, les fondations étant orientées nord-sud pour se protéger de la dominance des vents d'ouest.

Le mur le plus long (16 m) était divisé en trois pièces intérieures orientées à l'est. A l'extrémité du long mur interrompu étaient bloquées plusieurs poteries du II^e siècle dans l'épaisseur même du soubassement du mur.

Deux sondages furent effectués entre les périodes de cultures, au nord-est des premières fondations découvertes. Nous devons y découvrir une zone très riche en tessons de poteries du III^e siècle, de la poterie sigillée du centre Gaule indiquant la poursuite de l'occupation du site antique. Ces sondages riches en mobilier ne devaient pas révéler de structures. Il pourrait s'agir, soit d'un dépotoir, soit de la cour intérieure d'un habitat.

C'est en 1974 que nous devons poursuivre avec l'équipe du G.R.A.P. les recherches à l'est des vestiges du premier bâtiment découvert zone B.

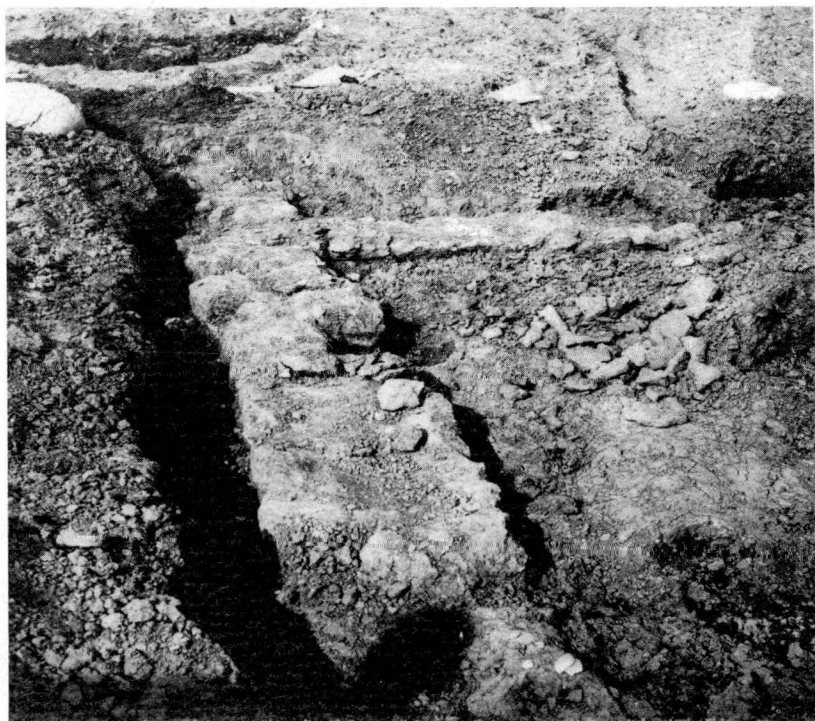


PHOTO CATTANT

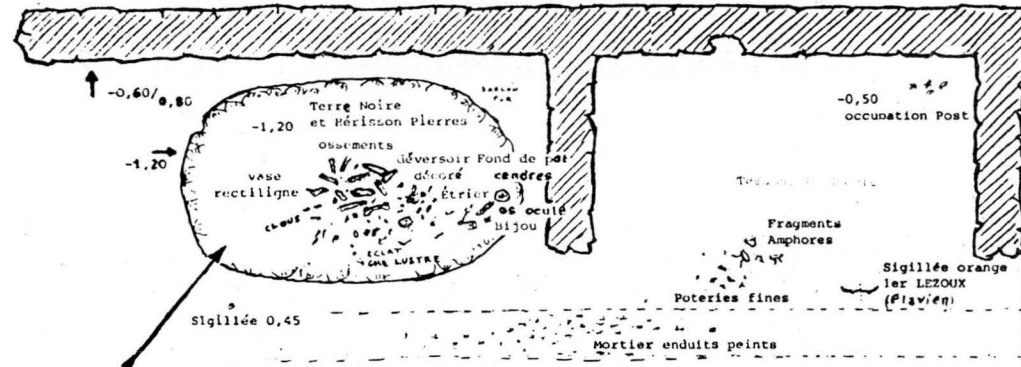
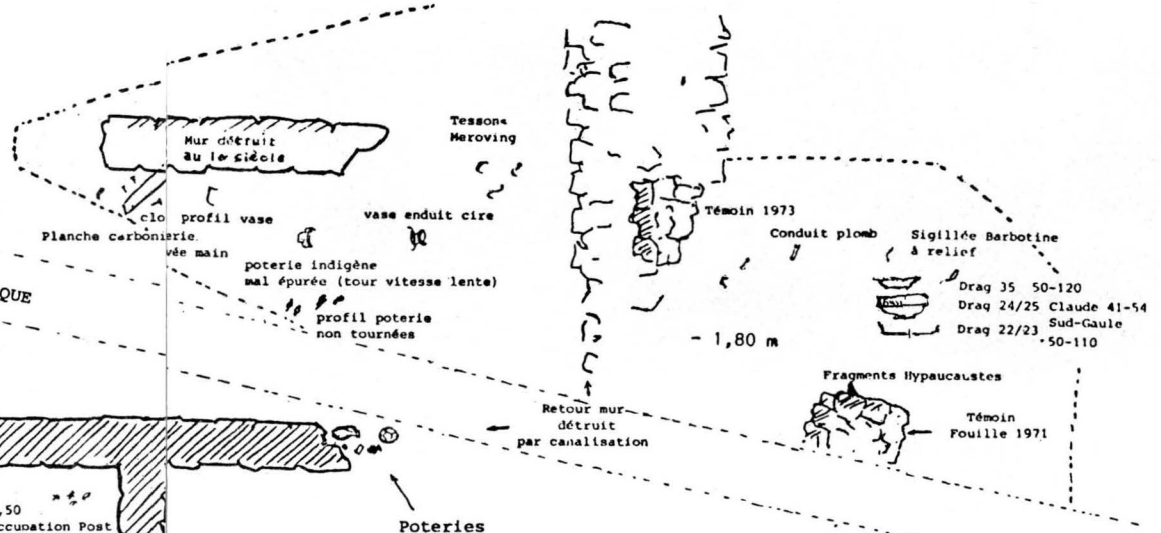
Les recherches en zone D, de surface limitée mais profonde, avaient commencé en 1973. Nous avons été contraints d'abandonner nos recherches à cause des résurgences d'eau envahissant ce secteur créant une mare permanente. Il fallait que l'année 1975 fut exceptionnellement sèche pour que nous puissions poursuivre nos recherches entreprises avec notre ami Gouin sur un terrain dont la mare était totalement asséchée. Un quadrillage de 5 m sur 5 m en zone D fut établi. Un mur exécuté en coffrage maçonné et très épais était alors dégagé. Ce dernier épais d'1 m sur une longueur de 5 m était implanté dans le prolongement de l'ancien bâtiment mais à un niveau plus profond, avec un sol d'origine en terre battue. Ce mur coffré, d'une hauteur de 0,70 m, appartenait à un bâtiment plus ancien et devait être décoré. En effet, les très beaux enduits peints recueillis dans l'axe du premier bâtiment semblaient appartenir à ce dernier.

ZONE - B

Plan dressé par
Jean CATTANT
Inventeur du Site

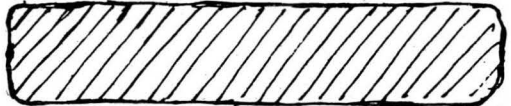
PALATSEAU 91120

CANALISATION POLYTECHNIQUE



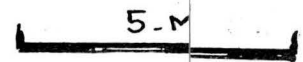
COUPE

- SITE GALLO-ROMAIN
- COORD. LAMBERT - 591,6 - 119,2
ALT - 150 M.



- x Monnaie Néron
- x Monnaie I^{er}S
- x Divus Antoninus (Marc-Aurèle)

Niveau établi par les engins



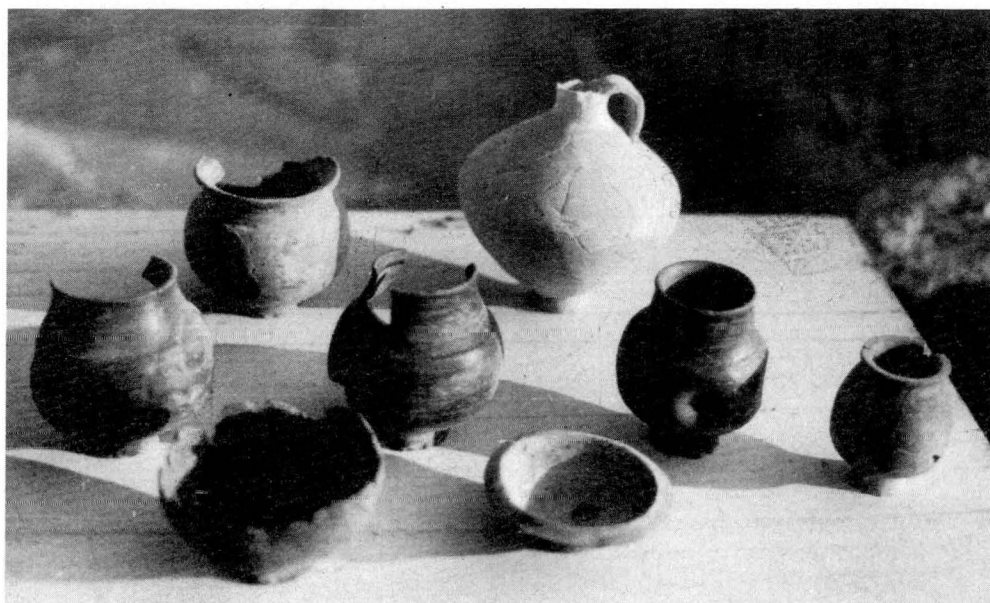


PHOTO CATTANT

Sur cette photo, sont représentées huit des principales poteries dégagées dans la zone D, sous une couche de plâtre, près du mur coffré, à 1,60 m du sol. Ce mobilier est, en général, de la fin du II^e siècle.

On distingue de droite à gauche :

– gobelet h : 10 cm, terre grise à dégraissant siliceux. Sa forme n'est pas sans rappeler la forme Gosse 363, d'origine plus tardive que le reste du mobilier ;

– gobelet à compression h : 13 cm, terre ocrée, la surface noire lissée – les creux sur la panse indiquaient la position des doigts ;

– petit plat diamètre : 12, h : 4 cm. Ce petit plat de terre grise lissée est une imitation de sigillée ;

– gobelet h : 14 cm, terre lissée noire ;

– vase, h : 13 cm, terre ocrée ;

– bol à fromage, la partie supérieure manque, terre ocrée rouge, surface noire. Sur la panse globuleuse, des trous ont été pratiqués pour l'écoulement de l'eau ;

– cruche, h : 20 cm, diamètre : 18 cm, terre ocrée, panse globuleuse. L'anse est rattachée au col étroit dont l'extrémité manque.

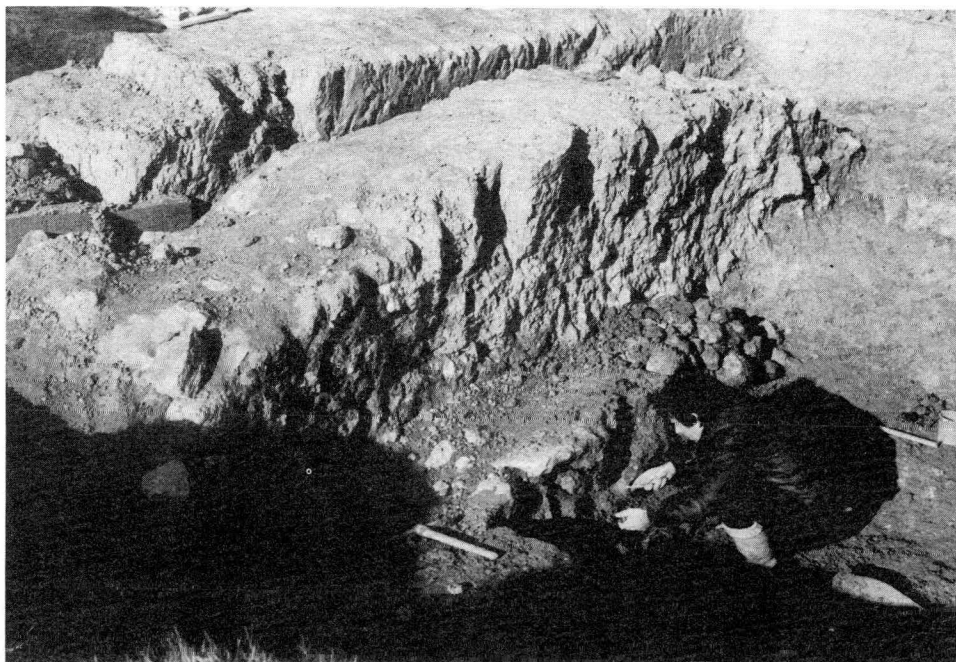


PHOTO CATTANT

C'est au pied de ce mur épais maçonné en coffrage que devaient être découverts les gobelets à boire gallo-romains à 1,80 m du niveau du sol (zone D). Clavelier dégageant une poterie.

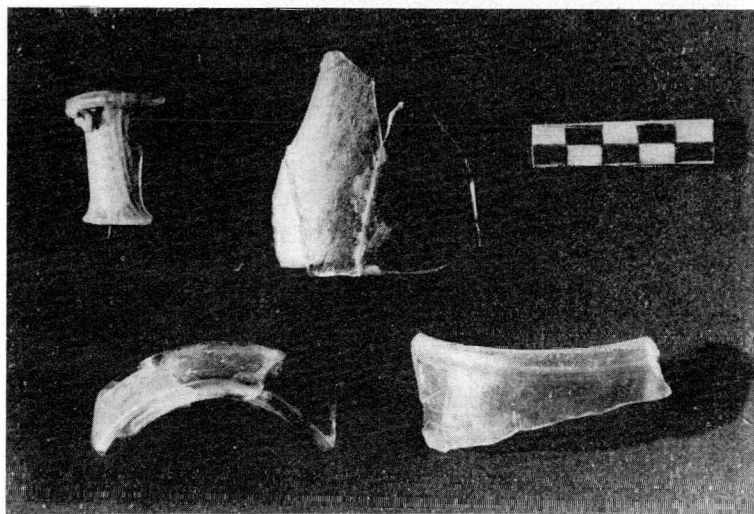


PHOTO CATTANT

Fragments de verres bleutés du Haut-Empire

Au cours de la fouille, sous une zone de plâtre bordant le mur coffré, à 1,60 m du sol, de nombreuses céramiques furent découvertes dont de très beaux gobelets à boire. D'après le mobilier recueilli, nous pouvons situer l'implantation de ces bâtiments dans le cours du II^e siècle. Ce n'est que sous la couche de plâtre, donc profondément, que nous avons pu trouver une stratigraphie correcte. Ce mur massif et important n'était relié à aucun autre.

Dans ce secteur, ont été trouvés de nombreux fragments de verres, une marque de propriétaire sur une plaquette d'étain. La zone D fouillée durant l'année 1975 exceptionnellement sèche avait été bouleversée dans sa partie supérieure au cours des temps. Sous la couche de plâtre, seulement à 1,50 m du sol, les objets étaient en place.



PHOTO CATTANT

Ces poteries communes gallo-romaines du II^e siècle étaient bloquées dans l'épaisseur du mur de 16 m interrompu au nord par une canalisation (voir plan zone B)

On distingue sur la photo de gauche à droite une cruche de terre jaune de 23 cm. Un fragment de vase de terre ocrée. Un petit vase de terre noire lissée h : 10,5 cm. Un vase à panse globuleuse à gros dégraissant h : 18 cm (plus tardif). Un déversoir de terre jaune sans son fond, diamètre 30 cm. Un vase de terre fine à engober rouge gravé à la molette sur toute la panse h : 14 cm.

Ci-dessous, le dégagement du petit vase de terre noire lissée (in situ) bloqué à l'extrémité d'un mur - Zone B



PHOTO CATTANT

La civilisation rurale du premier au troisième siècle

Les fondations de bâtiments dégagés en zone B datent du II^e siècle. Il ne s'agit pas de bâtiments de prestige construits en petits appareil mais le plus souvent en pierres sèches de meulière. D'autres bâtiments avaient existé auparavant. Quelle était la nature du premier bâtiment construit après la conquête ? Ce dernier était décoré intérieurement. Les murs étaient enduits de mortier de chaux, décorés de bandes rouge vénitien, de points et de rosaces. La plus grande partie

de ces enduits peints d'un mur détruit était localisée à 4 m du long mur de 16 m, parallèlement à ce dernier.

Sous le hêrisson de pierres situé au nord-est, des plaquettes d'hypocaustes étaient recueillies, indiquant qu'un système de chauffage existait par le sol, justifiant ainsi des fondations plus profondes du bâtiment primitif ruiné.

Un drainage plus ancien du sol avait été pratiqué. Des fossés partiellement retrouvés au cours des campagnes de fouilles semblaient entourer le hameau de ce vicus antique. Le Gallo-Romain n'aurait pas implanté d'ailleurs des fondations de bâtiments à 1,80 m du sol actuel sans être assuré du parfait assainissement, de toute résurgence d'eau dans les fondations. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Les bâtiments étaient éclairés. Nous avons en effet retrouvé trois chandeliers en fer dont l'extrémité de forme variée devait s'insérer dans le mur pour supporter des bougies à suif. Mais l'élément important reste que cette civilisation rurale des premiers siècles était surtout orientée sur l'élevage. Un volume très important d'ossements de grands mammifères (bœufs, ovins et porcs) fut trouvé sur toute l'étendue du site jusqu'au niveau du sol d'origine. La présence des nombreuses mares du plateau dont il a été question dans le chapitre précédent permettait au bétail de s'abreuver à proximité des habitats gallo-romains. Quant à l'ensemble du mobilier de céramique commune, il est très souvent décoré, témoignant d'une aisance et d'un sens esthétique de cette civilisation rurale des premiers siècles.

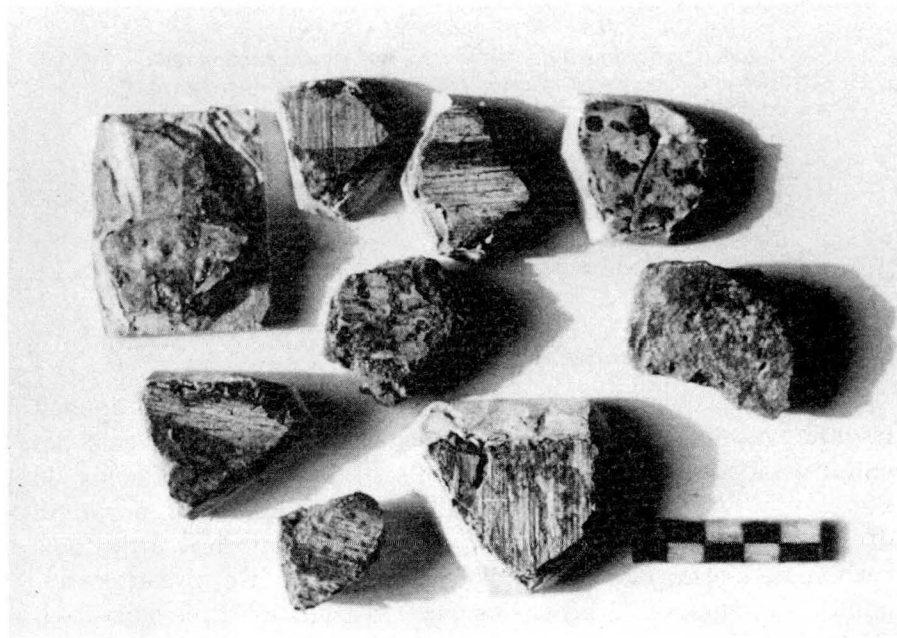
De ces bâtiments antiques, il ne reste aujourd'hui que les soubassements des appareillages de murs. Les murs les plus hauts ne dépassent pas 70 cm, c'est celui de la zone D qui est épais et coffré. Pendant plusieurs siècles on a labouré le site antique. Toutefois, nous avons recueilli au cours des fouilles une énorme quantité d'éléments de toiture. Ils se présentent sous la forme de tuiles plates à rebord appelées taegulae et d'une tuile demi-ronde la couvrant, l'imbrex. Ces toitures antiques ressemblaient aux toitures actuelles du midi de la France. A l'époque gallo-romaine les tuiles étaient beaucoup plus importantes en volume et en poids nécessitant une solide charpente.

Les gobelets à boire trouvés dans la zone D nous suggèrent la présence de la vigne. Les pentes du plateau bien exposées au versant

sud étaient favorables au vignoble. Au premier siècle, la vigne était si abondante en Gaule qu'un empereur en avait décidé l'arrachage.

Nous avons recueilli très peu d'objets en bronze, à l'exception des monnaies. Par contre, l'industrie du fer était très prospère. Les deux belles spatules de potier trouvées indiquent qu'un artisanat local de potier existait autrefois. Les clous de différentes tailles trouvés en abondance et spécialement les clous de charpente étaient nécessaires pour relier les fortes poutres dans l'ossature de l'habitat dont la toiture devait supporter le poids important des taegulae et des imbrices.

Le plateau de Palaiseau est au niveau moyen de 155 mètres. Il se présente donc comme un écart de la voie romaine Cenabum Lutèce (Orléans-Paris, Nationale 4) où se situait dès le Haut-Empire l'activité commerciale. C'est par cette voie que les importations de poteries du centre Gaule parvenaient jusqu'au vicus antique du plateau.



PH. CATTANT

Fragments d'enduits peints. I – II^e siècle.



PH. CATTANT

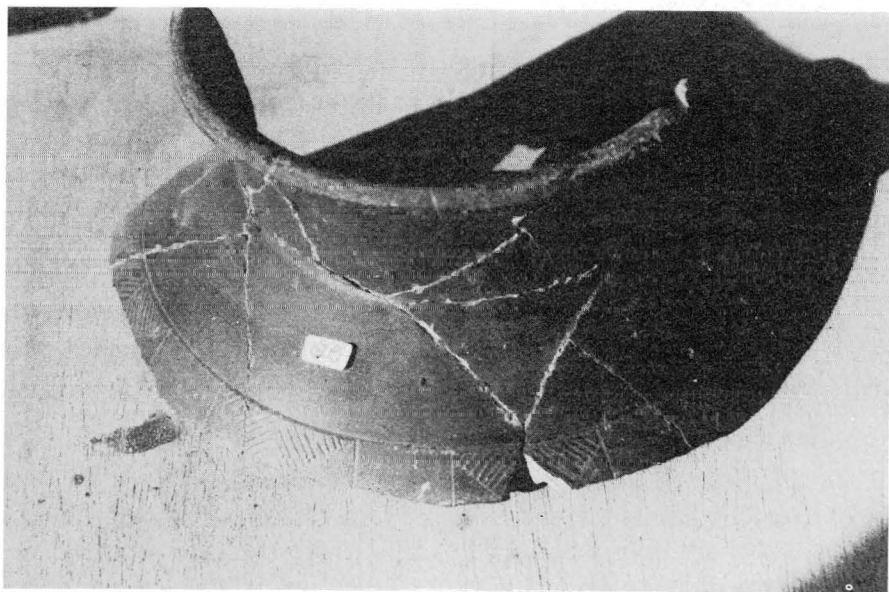
A gauche : Fragment de vase à terre fine grise à cuisson réductrice et à dégraissant siliceux. Il comporte un enduit cireux noir couvrant toute la partie du col.

Au centre : Fragment de vase à long col, terre fine grise à cuisson oxydante, trace locale de molette à la naissance de la panse.

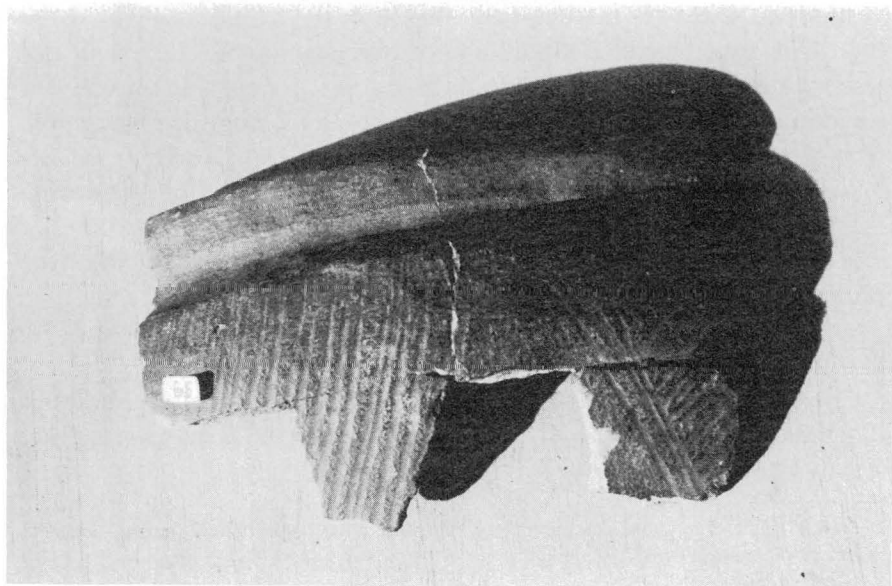
Ces poteries ayant été trouvées à un même niveau indiquent qu'au début du 1^{er} siècle la technique indigène de tradition gauloise s'est poursuivie parallèlement à la technique romaine.

La céramique ancienne

Le dégagement de la zone B, au nord-est du bâtiment, donnait les différents niveaux d'occupation du site. Ainsi, sous les niveaux des cultures, apparaissaient des fragments de poteries granuleuses du Bas-Empire. Au niveau - 110, sous l'appareillage du petit mur nord, des poteries non tournées de la Tène III étaient mêlées à des bois carbonisés conservés dans une gangue de glaise. Ce niveau correspond à l'occupation la plus ancienne. On peut envisager qu'il s'agit de vestiges de constructions gauloises en bois. Deux types de céramiques très différentes furent trouvés à un même niveau, dans ce secteur.



Pl. B : Ce fragment de vase à cuisson réductrice, terre grise, couverte noire, a été finement poli au lissoir. Il comporte une décoration à la naissance de la panse, effectuée à la main (triangles ornés de traits parallèles en alternance).



Céramique indigène – fragment de vase caréné peigné.

a. *Céramique indigène* (vase caréné peigné)

Cette céramique effectuée au tour à vitesse lente, de tradition gauloise, apparentée à la Tène III finale se caractérise par sa pâte épaisse mal épurée exécutée au tour à vitesse lente et l'irrégularité des profils effectuée au lissoir. La cuisson réductrice et la fumigation lui donnent un aspect noir (pl. A). La panse de ce vase est ornée d'une décoration en peigné. Plusieurs tessons de cette facture furent retrouvés.

b. *Céramique de technique romaine* (Période Auguste Tibère)

Elles sont exécutées au tour rapide, pâte fine épurée à fin dégraissant.

La décoration de la céramique – Molettes ¹

Les fragments de poterie décorée découverts sur l'habitat de la « Rangée des Granges » ainsi que sur toute l'étendue du site, constituent un échantillon important et varié de production s'échelonnant du I^{er} au III^e siècle.

Ces décors figurent : des chevrons, des incisions en pointe, des guillochis, des palmettes et des oves (voir Pl.)

Deux zones prospectées présentent des tessons ornés de caractère différent. Ceux de l'habitat gallo-romain sont des pâtes fines à cuisson réductrice d'aspect noir, après fumigation. Elles ne sont pas vernissées. C'est le cas des tessons 1 à 6, 10 et 11.

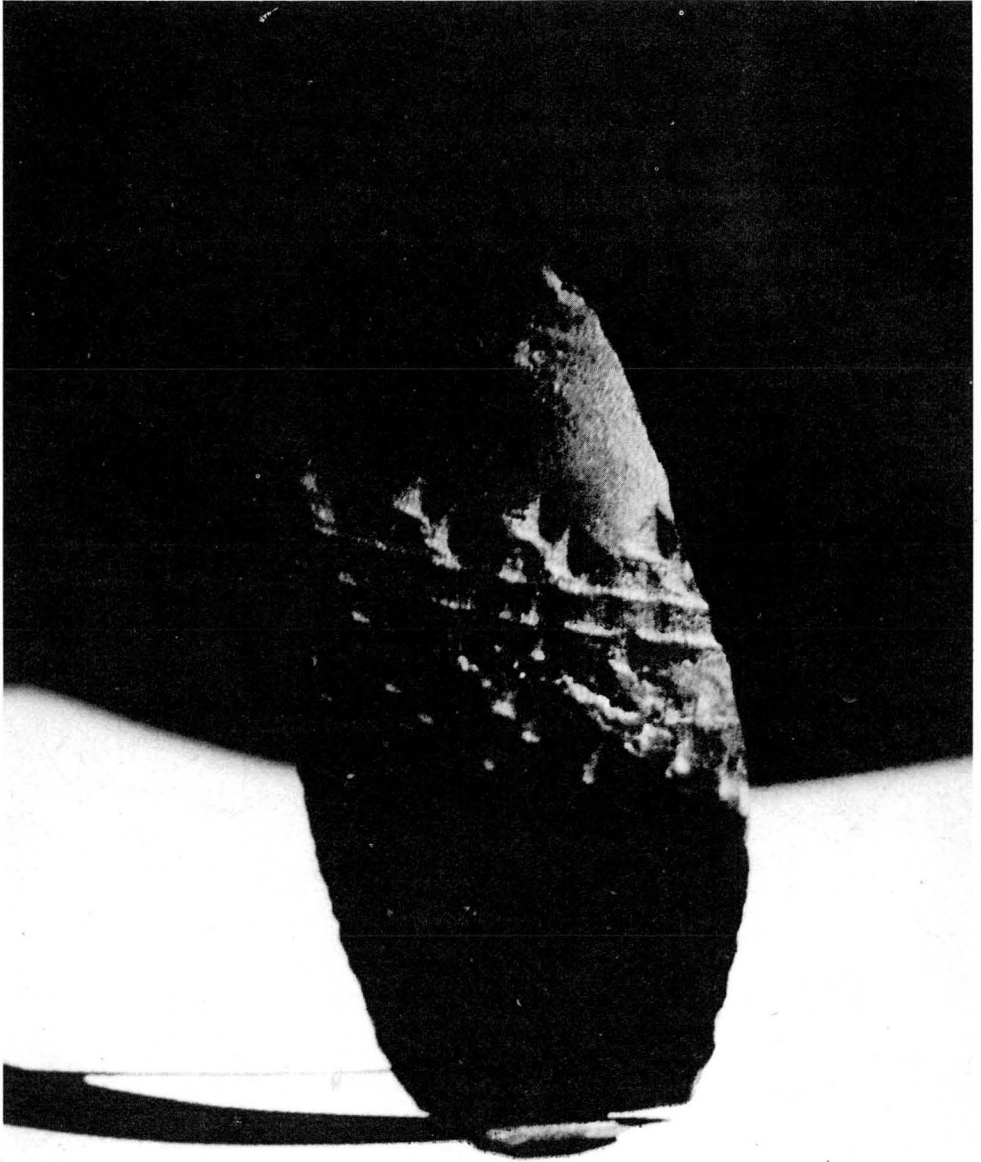
Une zone sondée à 60 m au nord-ouest du bâtiment présente des tessons ornés souvent vernissés, de pâte grise. La cuisson est souvent oxydante. Cette zone est appelée « Crixima » du nom de l'estampille d'un potier. Les tessons 8, 9, 13, 15 proviennent de cette zone. Le tesson 8, en particulier, a en plus du verni, un engobe blanc sur toute la surface décorée, donnant à ce dernier un aspect polychrome.

Les tessons 12 et 14 sont des terres rouges de pâte fine avec ondes et chevrons.

Le tesson 7, de pâte grise, a un décor oblique à l'axe de tournage.

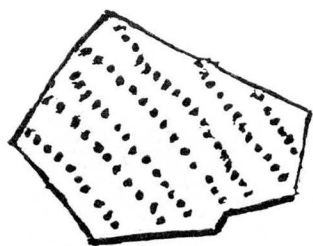
– Le tesson 15, avec un décor d'oves dégénérées, semblerait d'origine mérovingienne. Il est proche du type n° 6 de Guiry. Bull. Vexin Français n° 5, 1969.

1. Il s'agit d'une sélection permettant d'établir un échantillonnage parmi plusieurs centaines de tessons ornés.



PH. CATTANT

Décor d'un petit vase du Haut-Empire. Le décor irradié de la molette a été exécuté sur la partie bombée de la panse.



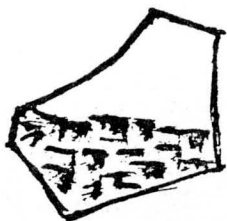
1



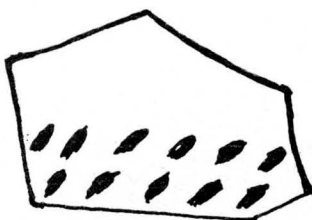
2



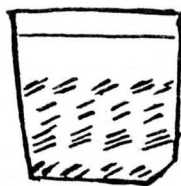
3



4



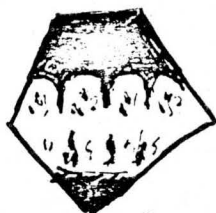
5



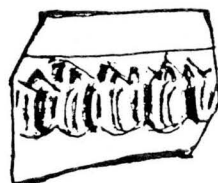
6



7



8



9



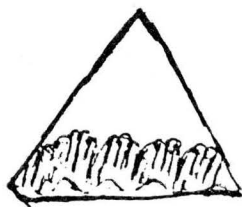
10



11



12



13

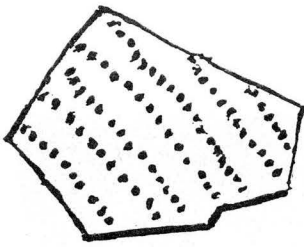


14

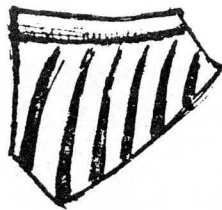


15

ECH-1/1



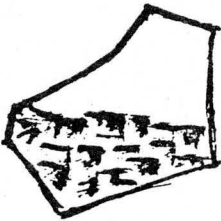
1



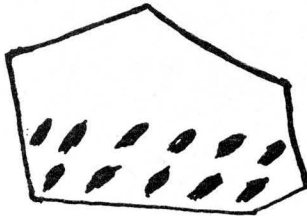
2



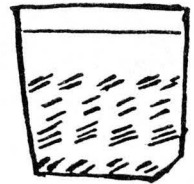
3



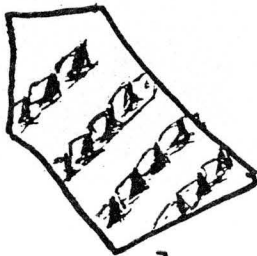
4



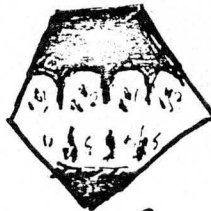
5



6



7



8



9



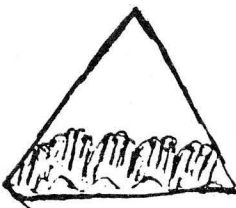
10



11



12



13



14



15

ECH - 1/1

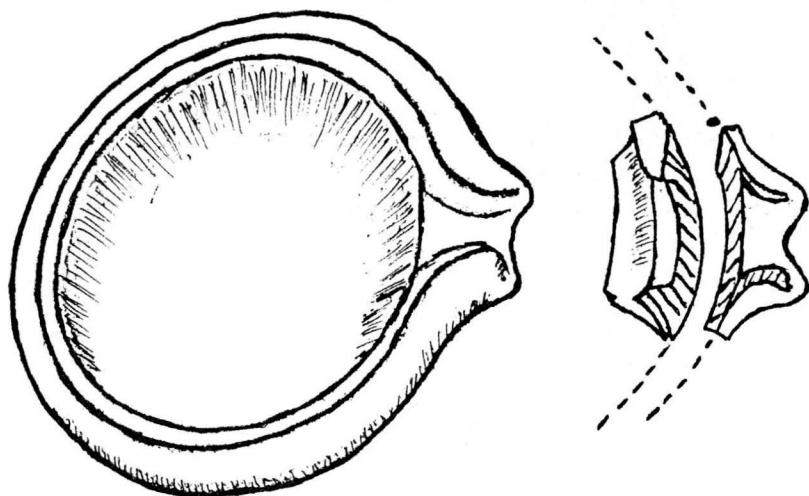
Une technique du potier gallo-romain – La fabrication du déversoir

L'occasion nous ayant été donnée de trouver un fragment de bec verseur d'un déversoir gallo-romain, ayant séché trop vite et s'étant délité, nous permettait de comprendre les étapes de sa fabrication.

Le déversoir, objet usuel gallo-romain, de différentes tailles, classé dans les poteries communes, pouvait atteindre un diamètre de 40 cm. Il était tourné d'abord au tour rapide comme pour un vase ordinaire. Le bord du déversoir était ensuite modelé autour et le cordon intérieur du vase plus ou moins accusé. Le potier traçait ensuite l'endroit précis où serait placé le bec verseur.

Deuxième opération : le bec verseur est modelé à part. Ensuite, dans la terre encore fraîche, des saignées sont pratiquées à l'outil sur le vase tourné et sur le bec verseur avec l'adjonction de barbotine pour faciliter l'adhésion parfaite. Les deux parties, bec et vase, sont alors assemblées. C'est la même technique que celle d'un raccordement d'un anse de vase.

Pour l'opération finale, le potier raccordera les profils du bec verseur au vase en donnant plus ou moins de pente au bec verseur. Le cordon circulaire séparé en deux parties est remodelé selon la forme et la pente du bec. La forme de ces derniers, selon la sensibilité des artisans potiers gallo-romains, est plus ou moins élégante.



Le fer

Les objets en fer trouvés sur le site sont très abondants. Les clous sont les plus nombreux ; parmi les 154 clous recueillis, un grand nombre sont des clous de charpente. Le poids des tuiles à rebord était considérable.

Les objets en fer ont été décrits par B. Hofmaun dans son ouvrage la « Quincaillerie antique » du T.C.F.



Ci-dessus : Clé articulée (clavis), largeur : 11 cm, longueur totale : 26 cm avec l'articulation. Cette clé avait encore son anneau d'attache (zone B).



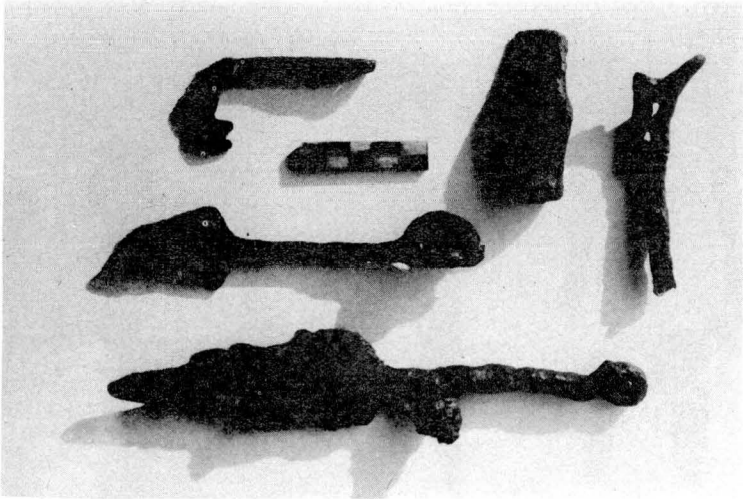
Clous gallo-romains – Les plus longs servaient de clous de charpente.

Sur la photo on distingue : Une clé 7 cm, type laconien – Une tête de marteau en fer – Deux spatules de potier (selon Hofmaun) – Divers objets métalliques dont des clous.

En bas : Trois chandeliers à suif en fer dont l'extrémité devait s'insérer dans un mur (selon Hofmaun).

Clé

*Spatules
de potier*



Ci-contre, trois chandeliers à suif en fer.

PHOTO CATTANT

La céramique sigillée

Une étude sur la céramique sigillée trouvée sur le plateau de Palaiseau semble indispensable. Cette céramique se caractérise par une couverte d'un rouge brillant solide intégrée à la pâte. Lorsqu'un fragment de cette poterie est découvert, on constate qu'il n'a subi aucune altération avec le temps, le rouge corail étant toujours éclatant. Au même titre que les monnaies, la céramique sigillée est un fossile directeur de datation. L'adjectif sigillée signifie en latin « sceau ».

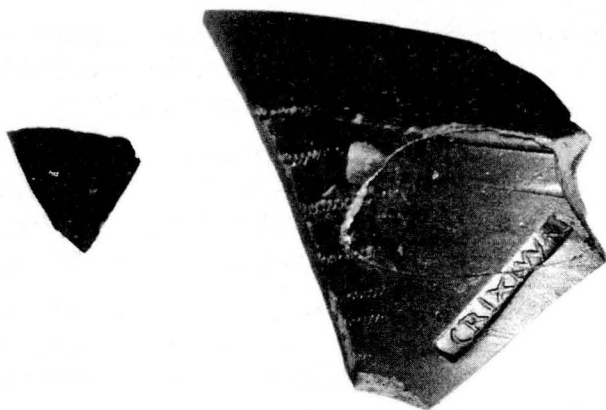
Le potier gallo-romain utilisait un poinçon pour décorer le creux des moules et pour signer sa production. On a trouvé à Palaiseau plusieurs signatures de potiers appelées estampilles. Très souvent, le nom du potier est suivi par l'abréviation : MA (manu – fait de la main de ...) ; FE (fecit – œuvre de ...). C'est ainsi que nous avons les trois estampilles des potiers suivants provenant du centre Gaule, région Lezoux, exécutées dans le cours du II^e siècle.

Crixima : crixus – manu – fecit (fait de la main de Crixus).

Ronco. F. : (œuvre de Ronco).

... *Acca. F.* : (signature incomplète, œuvre de ... Acca).

Sur l'argile encore molle un poinçon écrit à l'envers était imprimé par le potier. Crixus (crixima) était gravé sur la tranche du vase, et Ronco sur le fond du pot.



L'origine de cette production est antérieure à la conquête de la Gaule. Elle provient des ateliers d'Arrezzo en Italie, du III^e au I^{er} siècle avant J.C. Pendant la colonisation romaine, la production de la céramique sigillée fut introduite en Gaule dans plusieurs officines de potiers, d'abord au sud de la Gaule, la Grauffesenque et Montans au sud de la Garonne, ensuite au centre de la Gaule à Lezoux dans la région de Clermont-Ferrand jusque 200, 250 après J.C. A cette même période, en Lorraine et en Alsace, plusieurs ateliers s'installent fournissant des céramiques sigillées aux légions romaines installées sur le Rhin.

Après les invasions germaniques du III^e siècle, vers 275, jusqu'à la fin du IV^e siècle, les ateliers de l'Argonne poursuivront cette production en reprenant les traditions gauloises du décor à la molette. Ce type de céramique sera décrit au chapitre des découvertes archéologiques du Bas-Empire à Palaiseau. La céramique sigillée d'Argonne est en général bien moins cuite que la sigillée du Haut-Empire. Elle subit les altérations du temps.

La plus grande partie de la sigillée en Gaule est connue et répertoriée. Les formes de vases sigillées lisses et décorées par moules sont classées par Dragendorf (1895) que l'on désigne par Drag. suivi du numéro de classement. Parmi les plus importants chercheurs, signalons par la suite Dechelette (1904), Walters (1908), Curle (1911), Oswald (1920) qui décrivent et datèrent les poteries sigillées.

Il existe plusieurs techniques dans l'exécution d'une poterie sigillée :

– *La molette* : technique d'origine gauloise, consiste à imprimer de fines rayures verticales sur le pourtour d'un vase. Plusieurs fragments ont été trouvés en zone B du type Drag 24 25.

– *La barbotine* : avant de cuire le vase lisse, le potier applique sur celui-ci, avec une terre très diluée, des formes de feuillages divers. Nous avons trouvé sur le site de « La Rangée des Granges » de nombreux fragments de bols à feuille d'eau classés Drag 35 36.

– *Le relief d'applique* : L'estampille Crixima du potier Crixus trouvée à Palaiseau appartenait à un mortier déversoir. Sur le vase lisse, le relief d'applique d'une tête de lion était rajouté remplissant la fonction de déversoir par un trou pratiqué dans la gueule du lion. La

tête n'a pu malheureusement être retrouvée. Elle est toutefois annoncée par les pointillés indiquant la crinière du lion (voir photo). Le déversoir est classé Drag 45. M. Ph. Mittard que je remercie a bien voulu me transmettre les renseignements suivants :

« S'il s'agit de Crixus, Oswald dans son ouvrage (Index of Potters stamps) signale 5 exemplaires seulement sous 4 formes différentes, datation probable 180-200, origine probable atelier de Lezoux ou de Vichy terre franche ».

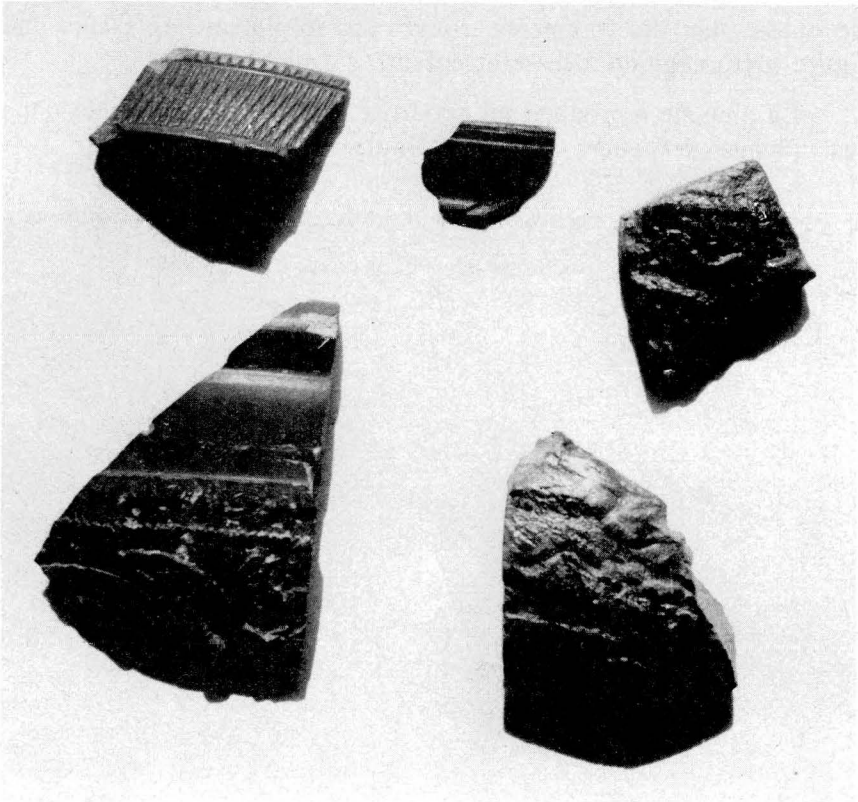


PHOTO CATTANT

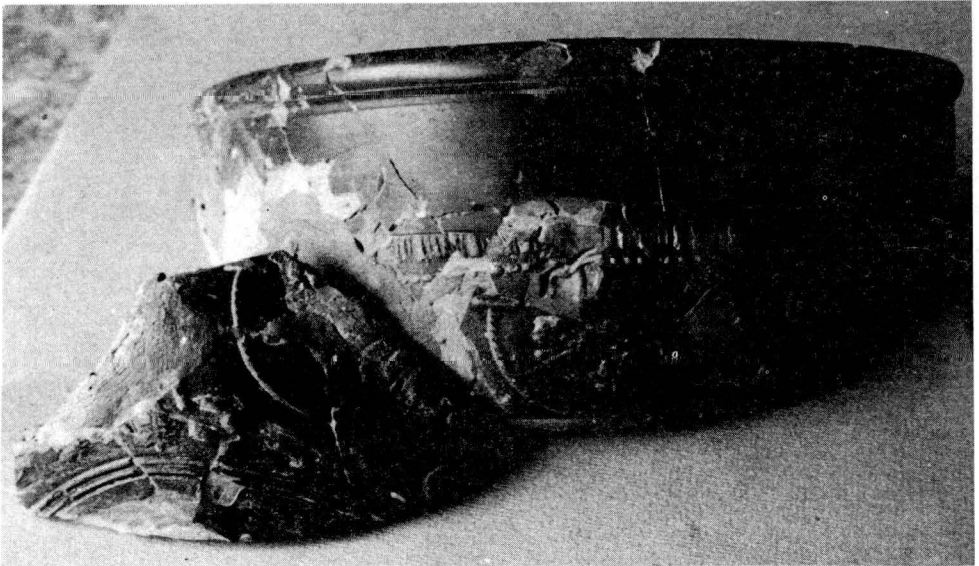
La forme la plus caractéristique trouvée à Palaiseau appartient à un bol hémisphérique classé Drag 37. Cette forme a été largement diffusée entre les II^e et III^e siècle et le plus souvent décorée. Nous

reproduisons ici les fragments dessinés des principaux décors trouvés sur le site (p. 124).

En haut du vase, une frise d'oves sur une surface limitée, borde le décor de sa panse, la partie supérieure restant lisse.

Les décors sont très variés. Ils ont été gravés en creux dans le moule en plâtre dans lequel la terre très épurée de la sigillée a été estampée. Ce sont, soit des motifs floraux : végétaux entrelacés : guirlandes, ou bien des décors d'animaux traités en figures libres : scènes de chasse. Un des fragments trouvés sur le plateau représente une figure mythologique, déesse et enfant.

La planche reproduite ici appartient à des vases fabriqués dans les officines de potiers du centre Gaule.



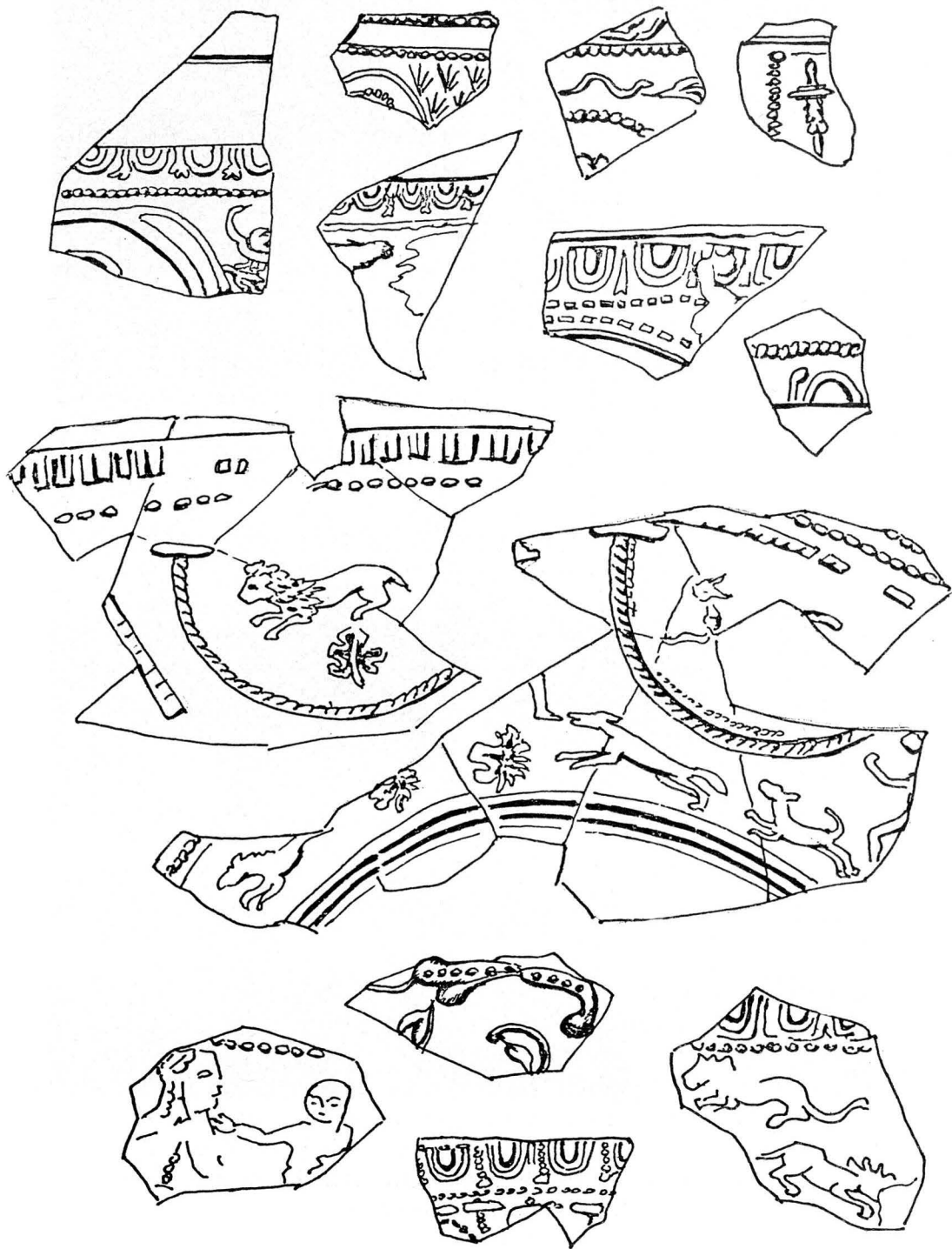
PH. CLAVELIER

Le bol hémisphérique décoré de scènes de chasse reproduit ici, du type Drag 37, a été trouvé au centre du site lorsque la butte artificielle fut retirée en 1974. Un labourage stupide non autorisé dispersa hélas les morceaux sur une grande surface. H. Clavelier, avec patien-



PH. CLAVELIER

ce, reconstitua les éléments de ce beau vase. Le petit lion est au centre d'une frise circulaire tressée. Au-dessous apparaît la cavalcade des chiens traitée avec verve par le potier gallo-romain, figurant une scène de chasse (origine centre Gaule II^e, III^e siècle).



Fragments de sigillées décorées trouvés à Palaiseau.

Les monnaies romaines

Les monnaies romaines trouvées sur le site gallo-romain de « La Rangée des Granges » ont été découvertes dans la zone de culture, hors stratigraphie. Elles ne peuvent donc fournir une indication précise sur la datation d'un soubassement d'habitat gallo-romain. Les charrues ayant bouleversé tout le niveau supérieur du sol, elles ont pu être traînées loin de leur point d'origine. Ces monnaies restent toutefois une indication bien précieuse pour dater l'occupation du site.

Le denier d'argent « cerati » de la république émis en 68 avant J.C. était à proximité du monnayage gaulois de Vericius daté de – 40 avant J.C. Ces deux monnaies ont été perdues sur le site durant la période julio-claudienne avant J.C.

La frappe de Nîmes, Nemausus, postérieure à 37 après J.C., a sa correspondance dans la céramique tibérienne trouvée. Les deux as de Néron correspondent à la fin de la dynastie julio-claudienne. La période flavienne 69/96 n'est pas représentée ainsi que dans les poteries correspondant à cette période.

C'est la période des Antonins qui est la plus complète en monnaie avec le grand bronze de Nerva 97, Marc Aurèle 180 (Trajan cave-sanctuaire) Faustine la Jeune et 2 monnaies de l'empereur Commode bouclant le cycle de la dynastie des Antonins. La période des Sévères 193/235 n'est pas représentée alors qu'une monnaie de Gallien 253/268 de la période dite d'anarchie militaire correspond au premier partage de l'empire.

Un petit bronze « minimi » du Bas-Empire de la période constantinienne appartient à la série « Gloria Exercitus » vers 350. Sur cette monnaie fortement corrodée apparaît au centre le labarum avec dans le champ deux soldats casqués. Trois autres monnaies romaines non identifiables, dont une percée, probablement as de Néron, datent du Haut-Empire.

Notre ami Yves Blacher du G.R.A.P. assura pendant une longue période la recherche par détection magnétique. Outre les trouvailles fortuites de monnaies, de nombreux objets métalliques ont pu être détectés et localisés. Çà et là d'autres trouvailles de monnaies avaient

été signalées sur le site dont des monnaies de Gordien II et de Trajan. Vers 1972-73, des enfants du centre aéré de Palaiseau découvraient dans le secteur des « Joncs Marins » à « La Troche » une cache de monnaies anciennes dont il n'a pas été possible, après leur dispersion, d'en faire le bilan quelques années après.

MONNAIES ROMAINES

Monnaies : Denier de la République Cerati (argent) 3,27 g.

1. *Nanius Aquillius* 68 avant J.C.

E. A. Sydenham N° 798.

OB. Mus - 3364 - Bablin « Gens aquilia n° 2 ».

Cette monnaie à la tranche échancrée aurait été frappée dans la province de Rome sous le triumvirat.

Face : profil casqué III. Vir - Virtus.

Revers : un consul tient un bouclier et relève la Sicile agenouillée.

Cette monnaie pourrait être contemporaine du monnayage gaulois de Véricius trouvé l'an passé dans ce secteur.

2. *Némausus* (frappe de Nîmes) après 37.

Têtes jeunes adossées d'Agrippa avec la couronne rostrale et d'Octave laurée.

IMP - DIVI. F - R : crocodile enchaîné à un palmier avec mention : COL - NEM de chaque côté du palmier - frappe posthume du règne de Tibère 14-37.

3. *Néron* - As 64-66.

La mention IMP Néro César illisible.

Sa tête nue à gauche dessous un globe.

R : Victoire s'élevant en l'air à gauche et tenant un bouclier sur lequel figure S.P.Q.R. dans le champ S.C.

Cohen 303, atelier Lyon année 64-66, forte usure face - prospection 1971.

4. *Néron* - As.

Alliage cuivreux - mauvais état.

F : Buste de Néron tourné à droite.

R. : Victoire ailée dans le champ S.C.

5. *Nerva* (grand bronze) 97.

Module 35 mm, poids 25 g.

Tête laurée à droite - IMP. Nerva Caes (AR).

Aug (Ustus) – R : liberté tenant ses attributs.
Libertas Publi. dans le champ S.C.
Prospection 1974.

6. *Marc-Aurèle* – Dupondius 180.

Tête nue à droite – Divus M. Antoninus Pius.
R : colonne et personnage. P.I.O. dans le champ SC.
Atelier de Rome – Cohen 86. année 180 après la mort de Marc Aurèle.
Prospection 1973.

7. – *Faustina Augusta* (Faustine la jeune) 156-161.

A : Faustina Augusta, buste à droite drapé.
R : Augusti PII Fic – abondance dans le champ S.C.
Cohen 24 – Ric III 1371 p. 191.
Strack III pp. 121-310.

8. – *Commode* (moyen bronze) 180-192.

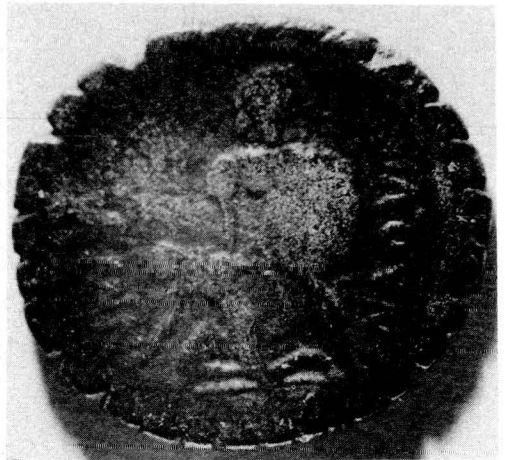
Tête laurée à droite (COM) Modys – Aug (illisible).
R : personnage dans le champ S.C. – mauvais état.
Prospection 1974.

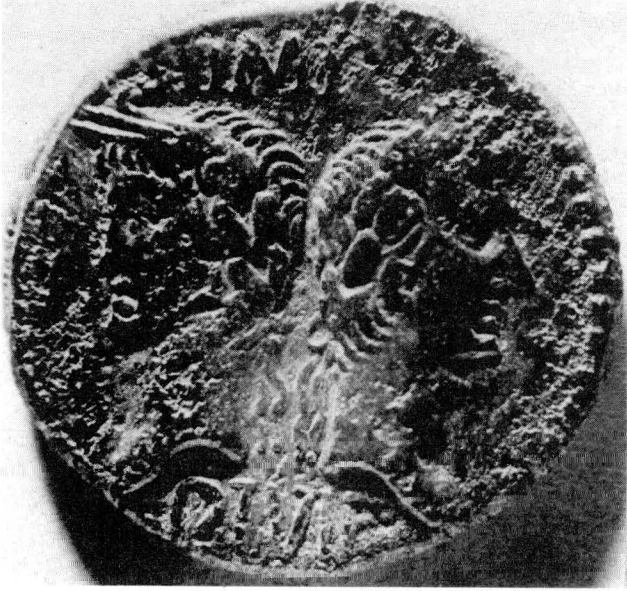
9. – *Commode* (180-192) bronze.

Face : buste de profil avec couronne rostrale.
IMP. Commodus. Aug. (Excellent état).
Revers : Libertas – S – C –

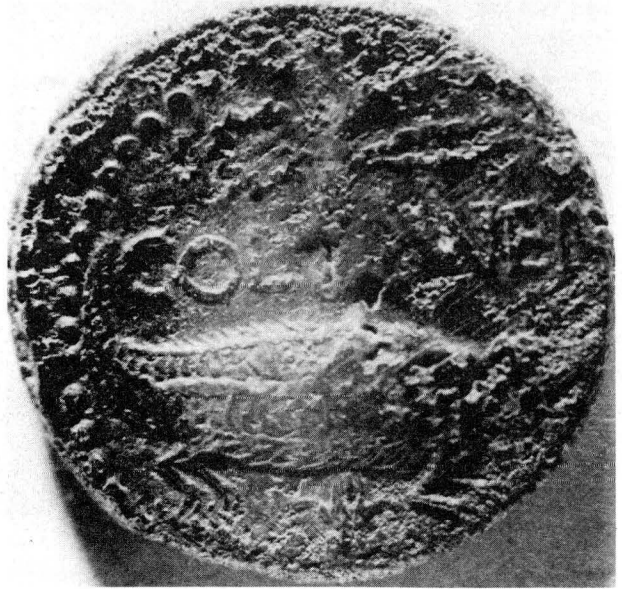
10. – *Gallien* (253-268).

Petit bronze de la Serie à la biche (mauvais état).





2



PH. CLAVELIER



9



PH. CLAVELIER



3
Néron



5
Nerva



7
Faustine Jeune



6
Marc Aurèle



10
Gallien

C. LE BAS-EMPIRE

La vie rurale gallo-romaine au Bas-Empire sur le plateau de Palaiseau

C'est de cette période du Bas-Empire proche du ^ve siècle que les fouilles archéologiques ont apporté de multiples renseignements sur l'activité rurale du Gallo-Romain du plateau.

Peut-on déterminer exactement à quelle date commença le Bas-Empire romain ? Les historiens pensent qu'il débuta sous le règne de Dioclétien 285-305, illustré par ses réformes. Sa législation inaugure le partage de l'empire d'Occident et de l'empire d'Orient. A partir de 250, la Gaule connaît les premières invasions de Francs et d'Ala-

mands. C'est surtout les invasions de 276 qui saccagèrent plus de 60 villes en Gaule, période d'insécurité et de troubles politiques. Cette période est dite « d'anarchie militaire ». Durant le court règne de l'empereur gaulois Tétricus 274, de nombreux trésors monétaires furent enfouis.

En 1974, j'étais invité par Mme Cavailler dirigeant les Archives de l'Essonne à rendre visite à l'inventeur d'un trésor monétaire. Il s'agissait de savoir s'il existait un site archéologique à proximité. Ce trésor monétaire avait été enfoui au flanc d'une carrière au sud du département. Un vase était rempli de plus de 1 000 monnaies des empereurs Tétricus père et fils. Pendant cette période troublée, le faux monnayage, en l'absence de pouvoir, était devenu une institution. Les monnaies de Tétricus correspondaient à un monnayage local comme il en existaient de nombreux en Gaule à cette période.

La seule monnaie correspondant à cette période, trouvée sur le site, date de 260. Il s'agit d'une monnaie de l'empereur Gallien qui, après la mort de Valérien devenu seul empereur, dut faire face à de nombreuses invasions.

Le Bas-Empire n'est plus la paix romaine « la pax romana » appréciée par les Gaulois du I^{er} siècle. Le pouvoir appartient au plus fort. L'empire se disloque. Aux problèmes des invasions s'ajoutent des problèmes intérieurs. Le mouvement « Bagaudes » de paysans révoltés, dépossédés, réduits à la misère, s'organise en bandes et saccage les domaines, ajoutant l'insécurité des campagnes aux invasions. Un grand nombre de fermes rurales disparaissent durant cette période.

De cette période troublée, nous n'avons guère décelé les traces dans les fouilles archéologiques du plateau. S'il y eut un abandon, il fut limité dans le temps. La vie semble avoir continué. C'est donc la vie rurale du Gallo-Romain pendant le IV^e siècle qui sera étudiée, mais dans le village-fossile l'occupation se poursuit au-delà du Bas-Empire. « La Rangée des Granges » va connaître la présence franque et l'originalité de sa civilisation. Ce brassage de civilisations se poursuivra jusqu'au premier tiers du VI^e siècle avant l'abandon et la désertion totale. C'est essentiellement dans la zone C que l'activité gallo-romaine au Bas-Empire a pu être établie grâce à de nombreuses découvertes.

Comment se présente le site de « La Rangée des Granges » pendant la période du Bas-Empire ? Comme nous venons de l'indiquer, les grandes invasions du ^v^e siècle n'ont pas laissé de traces visibles sur le site. Les productions très diverses de céramiques se sont accumulées dans ce hameau du village fossile jusqu'au ^{vi}^e siècle, époque de l'abandon définitif.

C'est pourquoi, à la fin de l'exposé des découvertes du Bas-Empire, une méthode de classement sera proposée, compte tenu du caractère particulier du site de « La Rangée des Granges ».

La zone C a été sélectionnée comme le secteur type de la période du Bas-Empire mais son occupation se prolonge bien au-delà. Sur toute la surface connue de ce site on retrouve çà et là des poteries des ^{iv}^e et ^v^e siècles. L'activité rurale gallo-romaine n'a jamais cessé. Le Gallo-Romain a construit et reconstruit au même emplacement, ce qui ne facilite pas la tâche du chercheur.

En conclusion, il n'existe pas de coupure brutale entre les ^{iv}^e et ^v^e siècles jusqu'à la dernière occupation mérovingienne.



PH. CATTANT

Angle du mur zone C Mobilier « in situ »

Nous aurons l'occasion également d'étudier un autre secteur en zone B où une fosse avait été creusée au Bas-Empire, dans la troisième pièce du bâtiment, peu avant la présence mérovingienne.

Bâtiment gallo-romain v^e siècle, zone C

La butte artificielle créée par l'École Polytechnique pour stocker la terre végétale était implantée au cœur du site. Elle était retirée en mars 1974. Nous avons alors décidé de prospecter le sous-sol dégagé de sa butte. A l'extrémité ouest, les engins avaient effectué un décapage de 30 cm de terre végétale. Sur le sol lissé par ce décapage un mouvement de sol tassé légèrement bombé révélait la présence d'un soubassement de mur enterré à environ 80 m de la zone B. Nous avons pourtant examiné ce secteur dont les ramassages au sol n'avaient donné aucun résultat.

L'équipe du G.R.A.P. effectua alors un quadrillage du secteur pour confier à chacun une zone précise de fouilles. Les deux ailes des fondations d'un bâtiment étaient alors dégagées. L'appareillage de soubassement de ce bâtiment constitué de pierres sèches de meulières ajustées formait un angle de murs d'une largeur de 0,80 m. Le plus long mur, 11,40 m, était orienté est-ouest. L'autre orienté au sud, 8,20 m, était interrompu par une zone d'écroulement. C'est dans ce secteur écroulé que les découvertes les plus importantes ont été faites. La zone d'écroulement se poursuit à un niveau inférieur aux semelles du bâtiment et correspondrait à un fossé.

La zone ouest du bâtiment révélait 4 niveaux précis. Le bâtiment aurait été construit au v^e siècle sur un bâtiment gallo-romain plus ancien après l'arasement des structures superficielles de ce dernier. Une fosse-dépotoir contiguë au bâtiment contenait des tuiles à rebord empilées sur 1,20 m d'épaisseur ayant pu appartenir à l'ancien bâtiment détruit.

A l'angle des deux murs où furent placées les fiches de niveaux apparut une zone de cendres compactes, à l'origine du sol du fossé. Au niveau des murs, de très nombreux fragments de briques épaisses de 6 à 8 cm étaient répandus sur une large surface.

Ce bâtiment du v^e siècle avait été construit en bordure d'un fossé. Ce fossé avait une pente de 7 % créant une dénivellation de 1 m à 1,20 m du niveau d'origine du sol du bâtiment.

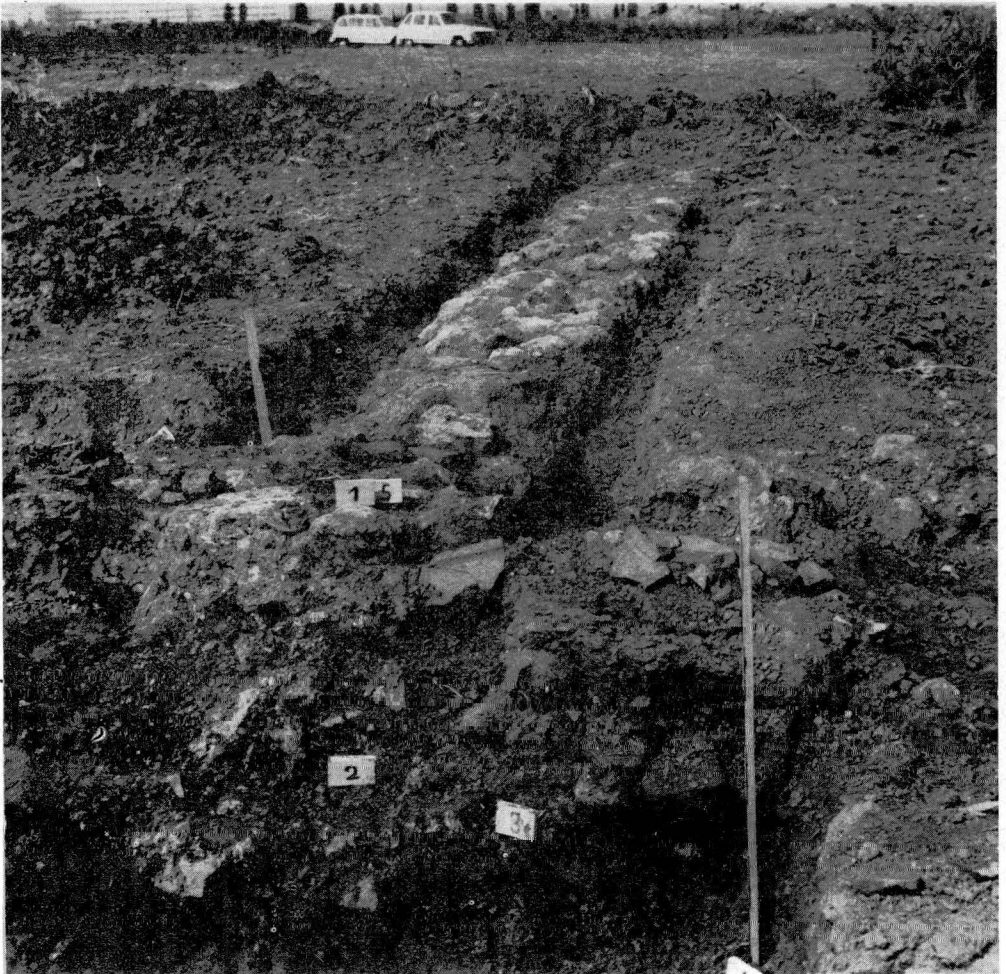


Le mur du bâtiment vu du côté sud

Ce bâtiment du V^e siècle était construit en bordure d'un fossé. Une fouille en « marches » a été choisie pour mettre en relief les couches stratigraphiques d'occupation. Le niveau 4 à - 80 correspond à l'ancien bâtiment du Haut-Empire.

Jusqu'ici, nous ignorions que les bâtiments du hameau gallo-romain de « La Rangée des Granges » étaient entourés partiellement de fossés qui pouvaient servir de protection contre l'envahisseur mais

plus probablement de drainage pour assainir les bâtiments, compte tenu de la nature du sous-sol. Sur la photo ci-dessous apparaît la zone d'écroulement du mur côté sud où fut trouvée à un même niveau une quantité importante de céramiques du ^ve siècle dont nous ferons l'inventaire. La zone écroulée du mur fut soigneusement dégagée ; elle se prolongeait sur 6 m impliquant que le bâtiment devait comporter un étage. Le bâtiment n'était pas décoré, les enduits recueillis uniformément blancs contrastaient par leur austérité avec les enduits



L'habitat du ^ve siècle du mur Est.
Établissement des fiches de niveaux.

du Haut-Empire. Le fer, les nombreux accessoires de buffletterie recueillis suggéraient la présence pour le bétail de nombreux pacages voisins du site.

La fosse de la zone B

Cette fosse est située au sud des structures du mur gallo-romain déjà décrit à la période du Haut-Empire (voir le plan général zone B). La fosse est placée au centre de la troisième place.

En 1972, nous avons dégagé avec Clavelier les soubassements du mur de la troisième pièce. Au centre, se trouvait un amas de pierres que nous avons jugé à l'époque comme étant l'écroulement des murs. En cela nous nous trompions. Fin 1972, en établissant le niveau de cette pièce, nous constatons qu'il ne s'agissait pas d'un écroulement de murs. Cet amas de pierres compactes mêlées à une terre assez noire était en réalité une fosse de forme ovale de 2,30 m sur 2,10 m à l'intérieur de cette troisième pièce.

Les charrues ayant limité leurs labours au niveau des murs gallo-romains détruits, il était possible de trouver une stratigraphie correcte à l'intérieur de cette pièce. La forme ovale de cette fosse était accusée par contraste avec la zone de sablon extérieur ceinturant la fosse.

Aux deux-tiers de cette fosse, soit à 1,20 m du niveau du sol cultivé, nous devons trouver des céramiques correspondant aux céramiques granuleuses du type mayen. La majorité des pâtes était de couleur rose. Seuls, quelques fragments de grands vases à profil rectiligne de couleur gris neutre portaient des traces de passage au feu. Les cols à lèvres excisées appartenaient aux vases à panses arrondies, genre marmites.

Un fond de vase tripode de poterie commune de gallo-romain tardif et un fragment orné de poterie d'Argonne indiquent que cette fosse aurait été creusée avant la présence mérovingienne sur le site car aucun tesson mérovingien n'a été recueilli. Les fonds de pots à profil épais trouvés dans cette fosse correspondent à la première production de la céramique granuleuse. C'est dans cette fosse que fut trouvé le grand vase déversoir orné, assimilé à la période paléochrétienne. On doit signaler aussi quelques ossements de mammifères, côtes, vertèbres et fragment de mâchoire d'un jeune mammifère.



PH. CATTANT

La fosse creusée dans la 3^e pièce de l'habitat gallo-romain du II^e siècle, zone B.

Dans cette fosse fut trouvée une grande quantité de céramiques granuleuses type mayen du début du V^e siècle.

Le fond de cette fosse ovale avait une forme de sol constitué de meulières ajustées dans le sens de la hauteur ; aucune trace de calage de trous de poteaux n'a été décelée. Aucune explication ne peut être donnée sur l'utilisation de cette fosse implantée à l'intérieur de la troisième pièce de ce bâtiment.

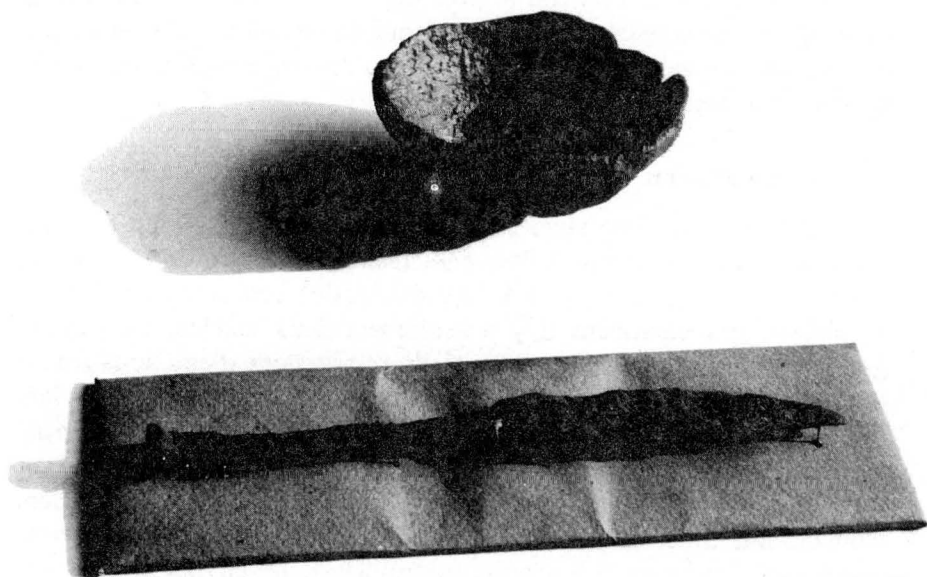
Un mur coffré très épais avait été dégagé en 1976, en zone B. Tel qu'il était placé, il devait se prolonger sur la zone B, à proximité de la fosse. Nous avons donc la certitude de l'existence de deux bâtiments dans ce secteur avec une fosse qui se serait superposée à ces derniers au cours des siècles.

La civilisation matérielle au Bas-Empire

Durant tout le IV^e siècle, l'activité essentielle du Gallo-Romain du plateau est consacrée à l'élevage. Dans le chapitre des « Voies et lieux-dits » nous avons parlé de la présence de nombreuses mares sur le plateau qui existaient il y a seulement deux siècles. Le paysan gallo-romain disposant à proximité de résurgences d'eau sous forme de mares que retenaient les glaises sous le stampien lacustre s'orientait logiquement vers l'élevage du bétail. En zone C, une quantité d'ossements de grands et petits mammifères étaient dispersés sur toute la surface du site. Ces ossements de différentes tailles étaient trouvés, soit entiers, soit sciés, soit éclatés comme pour en extraire la moelle. Si l'élevage des grands mammifères, et en particulier des bovins, était important, celui de la volaille ne l'était pas moins. Le Gallo-Romain était friand d'escargots. Ça et là nous avons trouvé des coquilles de gros escargots de Bourgogne.

Le style de vie de l'exploitant rural gallo-romain au Bas-Empire est différent. Durant le Haut-Empire, les nombreux fragments d'enduits peints recueillis indiquaient une aisance, un goût du décor du maître de la première villa. Les enduits de murs du Bas-Empire sont uniformément blancs. On ne décore plus le bâtiment. C'est déjà l'austérité cistercienne. On peut penser que le bâtiment du premier siècle était résidentiel. La « Rangée des Granges » au IV^e siècle serait devenue le hameau des ouvriers exploitants du maître des domaines. Le bâtiment de la zone C était bâti en murs de pierres sèches. Les verres étirés à trames démontrent que ces bâtiments du Bas-Empire possédaient des fenêtres.

Au Bas-Empire, le travail du fer est très abondant. Le bronze, par contre, est rare ; il n'a été trouvé qu'en faible quantité. Les anneaux en fer de différentes tailles servaient à attacher le bétail. Des accessoires de buffletterie variés impliquaient l'existence d'un artisanat local de forgeron. Les peaux du bétail étaient utilisées par le Gallo-Romain avec un outil à écharner les cuirs appelé plane.



PH. CATTANT

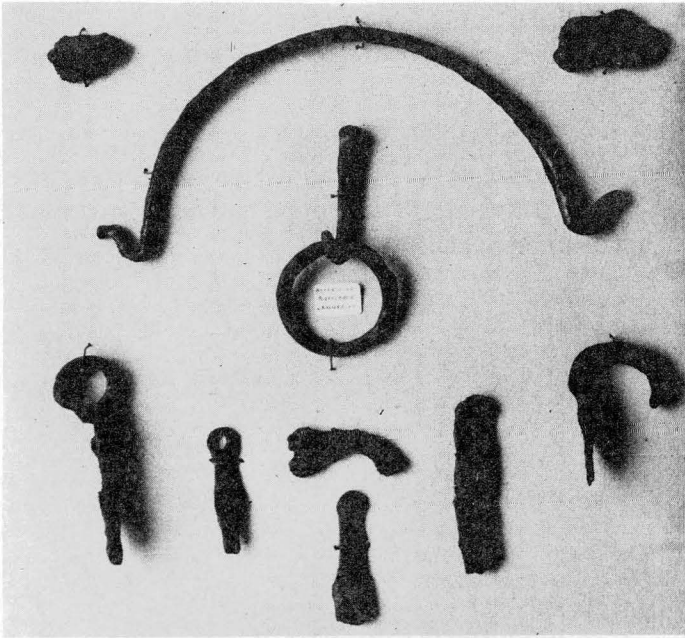
Ci-dessus :

– *Capis tripode demi-sphérique, diam. 8 cm, H. 3,5.*

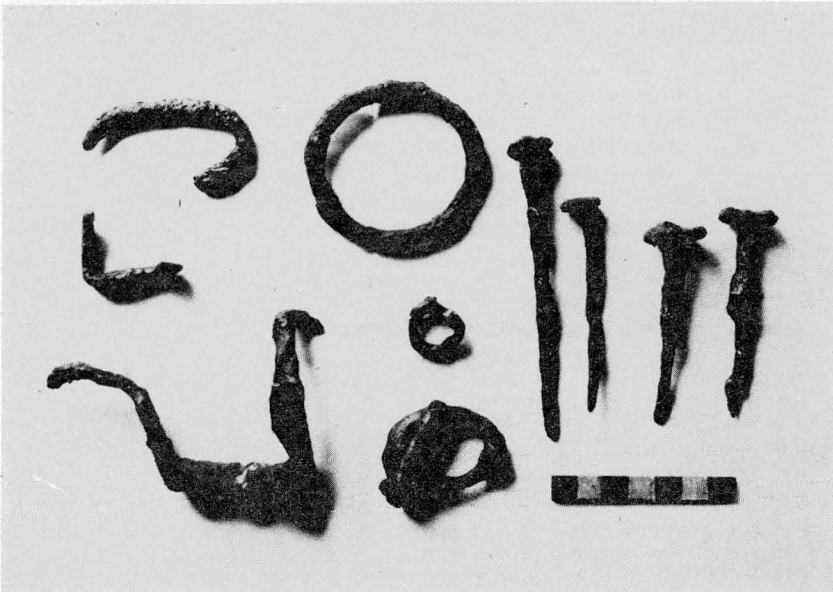
Georges Fouet signale un objet rituel identique dans l'article « Puits funéraires d'Aquitaine » Gallia T. XVI – 1958, p. 176. La capis 6401 citée « était utilisée pour les libations dans les cérémonies religieuses et semble avoir son antécédent dans les petites tasses de l'âge du bronze. Elle s'est maintenue parallèlement au simpulum et à la patère. Les trouvailles en sont rares en France ». La capis trouvée à Palaiseau n'a pas de manche. Ce sont 3 petits ergots en fer à sa base qui en assurent la stabilité.

– *Couteau (rituel ?) L. 16 cm, trouvé à 60 cm de la capis.*

Il diffère du type signalé dans le même article par Georges Fouet. Il ne possède pas l'échancrure incurvée vers la base du tranchant de la lame. La soie est plate sans bouchon terminal. L'extrémité du couteau est repliée comme pour retenir un manche.



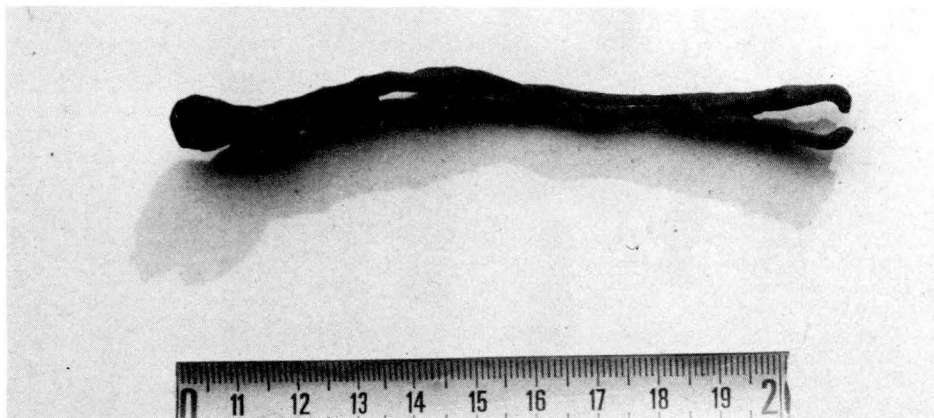
*Anse de seau
Crochets
Oreillons*



*Plane
Boucle de
ceinture*

La pince à épiler en fer trouvée sur le site, comprenant une articulation fonctionnant par pression, témoigne de l'habileté du forgeron.

La capis rituelle où l'on recueillait le sang et le couteau trouvés à proximité donnent une image de la pratique des cultes au Bas-Empire. Pourtant, le christianisme se développe en Gaule avec Saint Martin évangélisant les campagnes.



– Pince à épiler, long. 11,5 cm.

Cette pince comporte une petite goupille avant les mâchoires de la pince retenant ainsi les deux lames de métal. Devait fonctionner par pression sur les deux lames articulées. Elle se termine par un anneau. Elle devait être portée et rattachée aux vêtements pour un usage courant.

Les ossements d'animaux – Tableau

M. Alain Leroux, docteur appartenant au Groupe de Recherches Archéologiques de Palaiseau, a identifié à l'École Vétérinaire d'Alfort la nature des reliefs osseux de la dernière fouille 1974.

Sur une zone de 50 m², les os ont été dénombrés par catégorie (voir tableau dressé par M. Leroux). Le bœuf et le porc dominent dans l'élevage des v^e et vi^e siècles. Il faut signaler que la morphologie du corps ne correspond plus à celle du xx^e siècle. Ce sont en général les canines très développées du sanglier qui permettent de la distinguer du porc. La chèvre apparaît en moindre quantité dans l'élevage.

	Boeuf	Porc - Sanglier	Cheval	Chèvre	
Tête	Cornes	3 + 1	Machoires (fragments) 8	Machoire (fragment) 1	Corne 1
	Crâne (fragments)	6	Incisives 10	Incisives 2	Machoires (fragments) 3
	Machoires »	4 + 2	Canines 5	Machoire complète 1	Molaires 4
	Molaires	4	Molaires 8		
	Prémolaires	2	Machoire sanglier 1 Canine sanglier 1		
Tronc	Vertèbres (fragments)	3	Vertèbres 3		
	Omoplates	1	Omoplates (fragments) 5		
	Côtes (fragments)	25	Côtes ?		
	Os iliaque	4	Os iliaque (fragment) 1		
	Vache : bassin - hanche	3			
Membres	Cubitus	2	Radius 2	Humérus 1	Os canon 1
	Humérus	5	Humérus 1		
	Olécrane	5	Olécrane 2		
	Os canon	5	Tibia 3		
	Tibia	2	Métatarsiens 6		
	Astragale	5	Métacarpiens		
	Calcanéum	5	Astragale 1		
	Métatarsiens				
	Métacarpiens	1			
	Phalanges 1 ^{res}	13			
	Phalanges 2 ^e	6			

Ossements d'animaux (zone C) recueillis sur 50 m².

Il est intéressant de signaler la présence d'un cheval ; la mâchoire, les incisives et l'humérus ont été trouvés. Nous ne pouvons pas savoir comment était utilisé le cheval dans ce monde rural au Bas-Empire.

Les ossements les plus nombreux appartiennent au bœuf. Le bœuf est, au Bas-Empire, l'animal prépondérant pour effectuer les labours. Le tableau pourrait être complété par les petits ossements appartenant à la volaille ainsi que d'autres appartenant à des petits rongeurs. Ils n'ont pas été soumis à l'expertise de l'École Vétérinaire de Maisons-Alfort. Ces ossements trop nombreux ne pouvaient être stockés faute de place car nous n'avons jamais disposé d'une cabane de chantier. Il aurait été intéressant de connaître également l'équilibre existant entre l'élevage et la culture chez l'exploitant rural du Bas-Empire. Par exemple, le porc ou sanglier, la chèvre et le bœuf nécessitaient la présence de grands prés sur le plateau pour l'alimentation du bétail. Nous avons retrouvé une grande quantité de charbon de bois appartenant à de petits arbustes faisant augurer que prés et zones cultivées étaient séparés par des haies au Bas-Empire. Il fallait en outre se protéger du vent d'ouest qui souffle sur le plateau à la vitesse moyenne annuelle de 30 km/heure.

Une nouvelle production au Bas-Empire : la céramique du type Mayen du plateau de Palaiseau

Dès 1970, j'avais été étonné de trouver associé à la céramique ornée mérovingienne un type de céramique très curieux sans rapport avec la céramique commune du Bas-Empire.

Ces fragments de poteries présentaient une surface interne et externe envahie de grains de quartz de section inférieure à 1 mm. L'intérieur de la pâte était feuilleté avec différentes colorations. Dans certains cas localisés, les poteries trouvées, les fonds de pots, avaient plus d'1,5 cm d'épaisseur. Il s'agissait donc d'une production originale ayant succédé à la céramique gallo-romaine connue et répertoriée. Ayant souvent exécuté des sculptures en terre chamotée, je savais qu'une terre, en séchant, avait un retrait de 1/8^e de son volume initial. Par contre, le quartz associé comme dégraissant à cette terre ne subissait pas de retrait. Il était donc apparent en surface des vases en lui donnant sa texture rugueuse caractéristique.

C'est au début du siècle que ce type de céramique a été découvert. Il a été appelé Mayen du nom de la ville d'Allemagne du Nord où il fut trouvé.

Ces céramiques du type Mayen étaient abondantes dans les zones A et C de « La Rangée des Granges » et très localisées dans la fosse de la troisième pièce de la zone B.

En 1972, Pierre Demolon me donnait aimablement les premières indications sur ce type de céramique trouvé à Brébières. En 1976, j'eus l'occasion de rencontrer Mme Pirling en Allemagne, au musée de Krefeld, où sont rassemblées les découvertes du vaste cimetière des 2 000 tombes de Gellep.

Les formes du Type Mayen très nombreuses ressemblent aux formes découvertes à Palaiseau, sans toutefois mettre en évidence des liens directs. Il est probable que dans notre région une production locale existait et devait se poursuivre jusqu'au début du VI^e siècle. Il est exclu d'envisager une importation de ce mobilier du Bas-Empire.

Selon M. Petit connaissant l'aire de répartition de cette production dans le Bassin Parisien : « la céramique granuleuse du Bas-Empire disparaît du sud du Bassin Parisien dans la première moitié du V^e siècle » (Bulletin archéologique Seine-et-Marne 1976).

Il faudrait, pour le cas de Palaiseau, repousser plus tardivement l'arrêt définitif de la production. Il faut tenir compte des indications des analyses au C 14 effectuées au C.N.R.S. sur des charbons de bois prélevés dans la zone C ayant fourni les échantillons les plus complets des occupations successives du site.

On distingue deux groupes de production de type Mayen à Palaiseau :

a. Le premier, apparemment le plus ancien, est constitué de céramique à *profil épais* pouvant atteindre 1,5 cm d'épaisseur. Ce sont, en général, des fonds de pots « découpés à la ficelle ». Ce groupe est associé seulement à la poterie gallo-romaine (fosse zone B) ;

b. Le second groupe, beaucoup plus abondant, comprend des céramiques à *parois fines*. Cette production correspond à la généralisation du type Mayen dans le site de « La Rangée des Granges ». Ce groupe est associé à la céramique sigillée de l'Argonne, à un fragment paléo-chrétien et à la poterie décorée mérovingienne (zones A et C).

Typologie : Les formes de type mayen à Palaiseau

Forme I – C'est la forme la plus fréquente trouvée. Elle correspond à des marmites à panse globuleuse, rouge ocré, de différentes tailles, diamètre moyen 25 cm/16 cm de hauteur. La lèvre comporte une cannelure. La gorge est large et se rapproche parfois des formes en S citées par Demolon. Dans certains cas, la gorge creusée intérieurement devait comporter un couvercle.

Forme II – Pot à panse ovoïde, h. 15 cm, lèvre ronde en baguette reposant sur une base rétrécie. Un autre type de pot à profil rectiligne pourrait être une autre variation de cette catégorie comprenant parfois une grande variété de cols à gorges profondes et à lèvres excisées à l'intérieur ou à l'extérieur du vase.

Forme III – Pot ovoïde, h. 18 cm, à gros dégraissant, de couleur gris-bleuté. La large gorge excisée est en saillie. Une autre forme ovoïde existe en terre ocrée dont la lèvre est réduite à un simple bourrelet circulaire.

Forme IV – Écuelles carénées, diam. 16 cm, à fin dégraissant et de belle coloration ocrée. Le rebord de la lèvre est en saillie vers l'extérieur et la forme carénée est plus ou moins accusée. Il existe quatre variétés de cette écuelle.

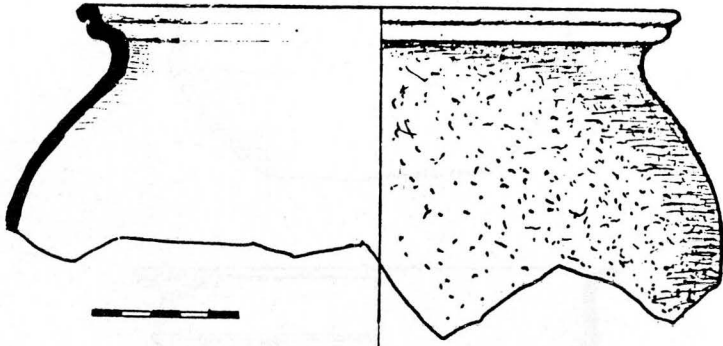
Forme V – Cruche à panse piriforme, diam. 15 cm, terre ocrée à fin dégraissant. Le col tronconique avec trace de nervures se termine par un « bec tréflé ».

Forme VI – (Exemplaire unique). Pot ovoïde à fin dégraissant, terre ocrée, diam. 18 cm. La panse arrondie avec des nervures porte un anse large nervuré, directement rattaché au sommet du pot dont la lèvre est écrasée, traces de peinture rouge sur l'anse.

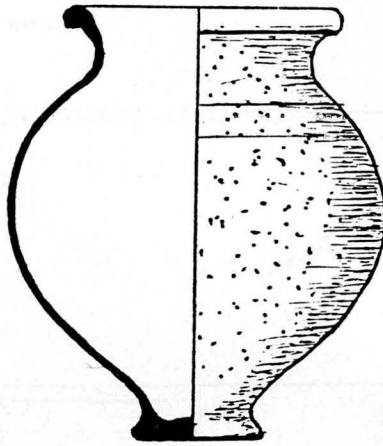
Forme VII – Vase déversoir à grand goulot verseur ponté de 11 cm, teinte ocrée, diam. 30 cm, guillochis irrégulier sur la panse du vase, attribué à une forme paléo-chrétienne découvert fosse zone B.

Pour toutes ces formes de type Mayen, la pâte est le plus souvent ocrée ou rouge, quelquefois gris-bleuté. Certains vases, surtout les marmites, présentent une surface noire extérieure dûe aux coups de feu de cuisson. La forme VII, assez exceptionnelle, mérite une description.

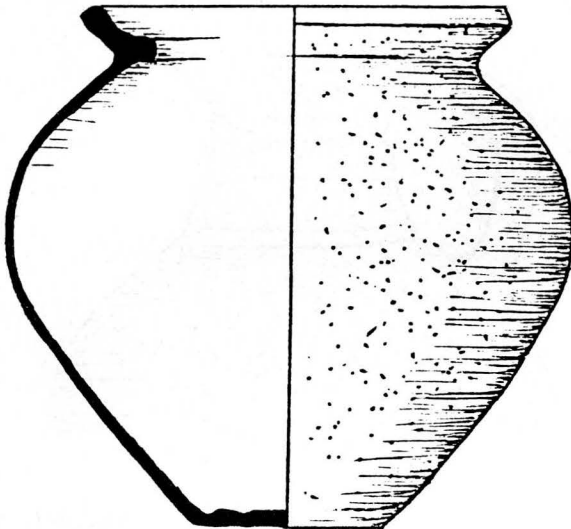
P.S. Les deux « becs tréflés » page 149 n'appartiennent pas à la forme VII.



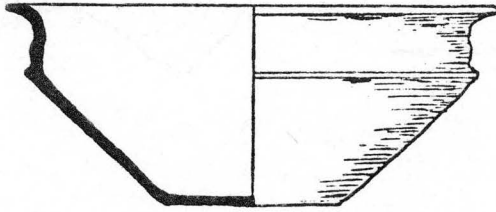
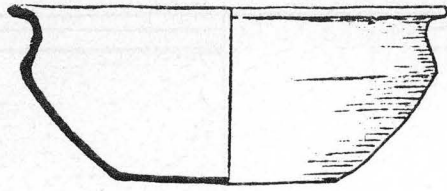
Forme I



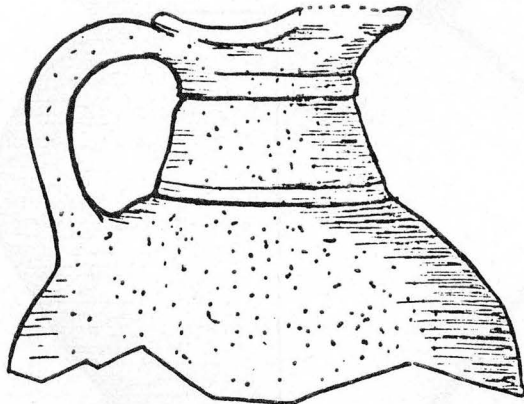
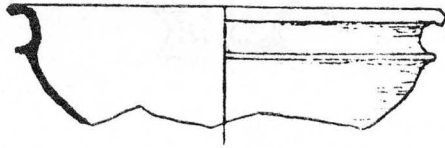
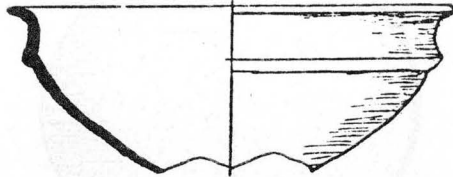
Forme II



Forme III



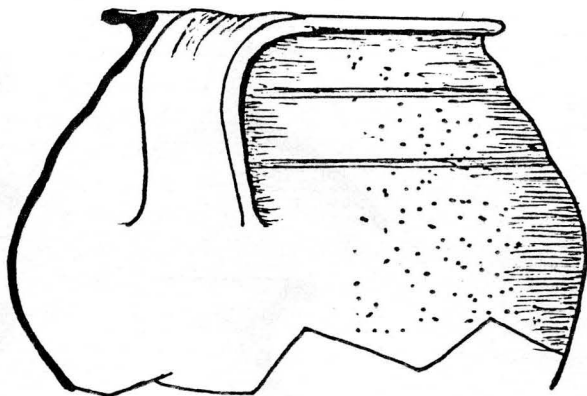
Forme IV



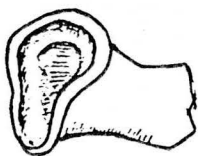
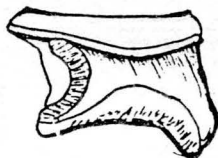
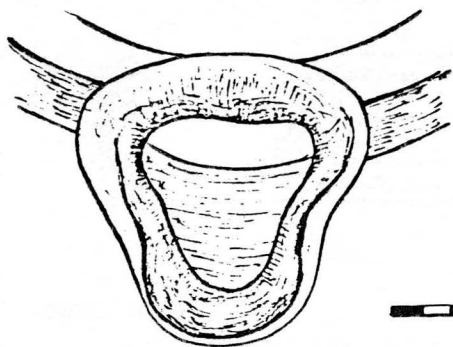
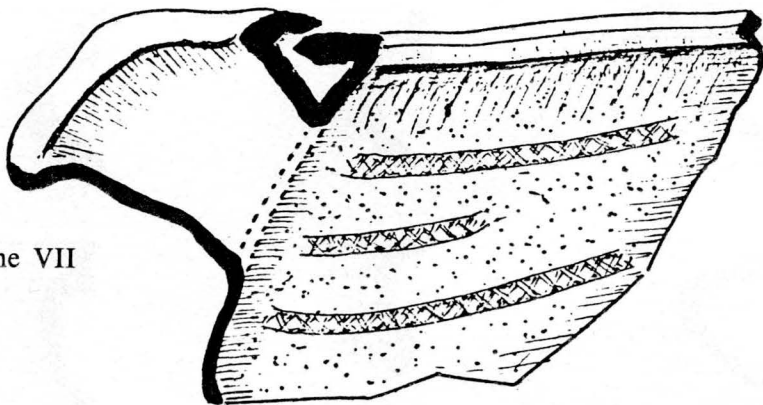
Forme V

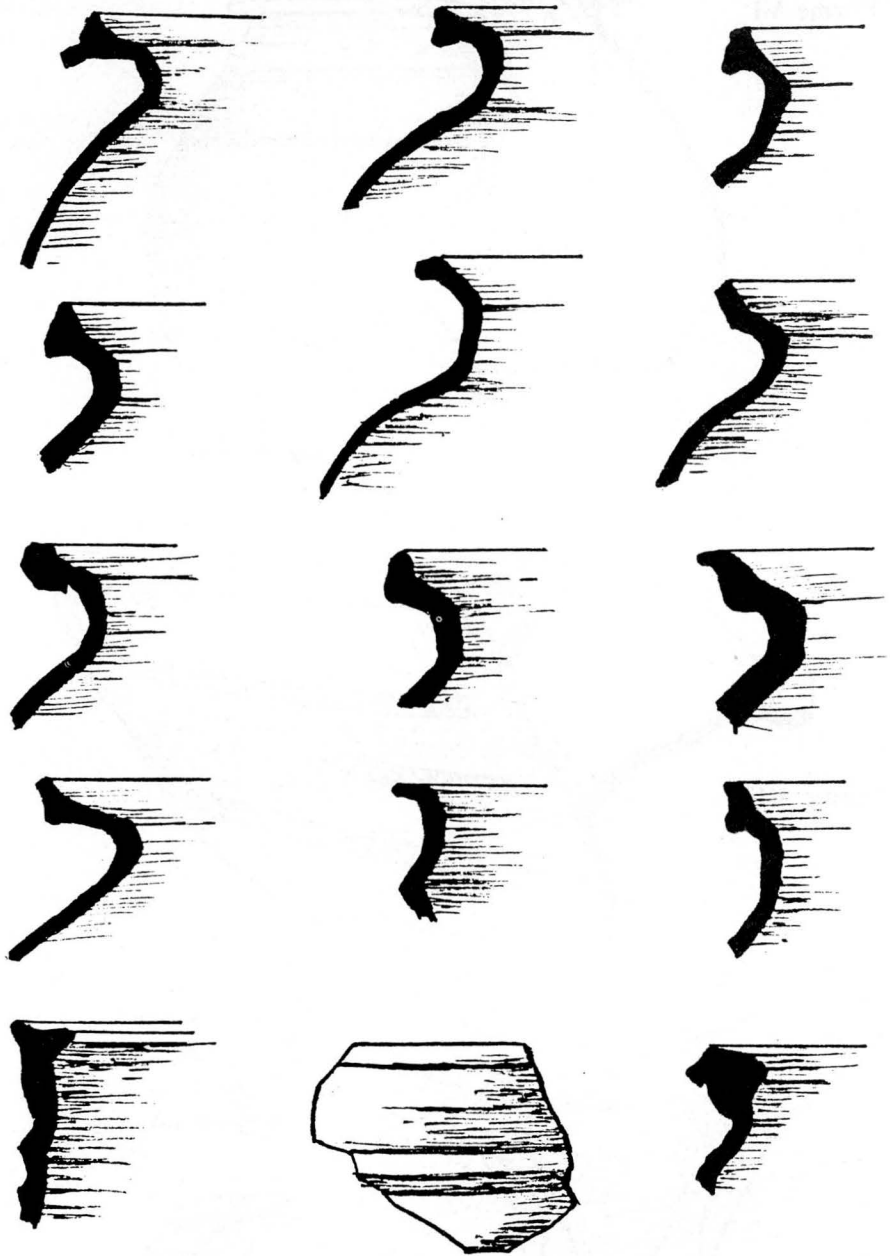


Forme VI

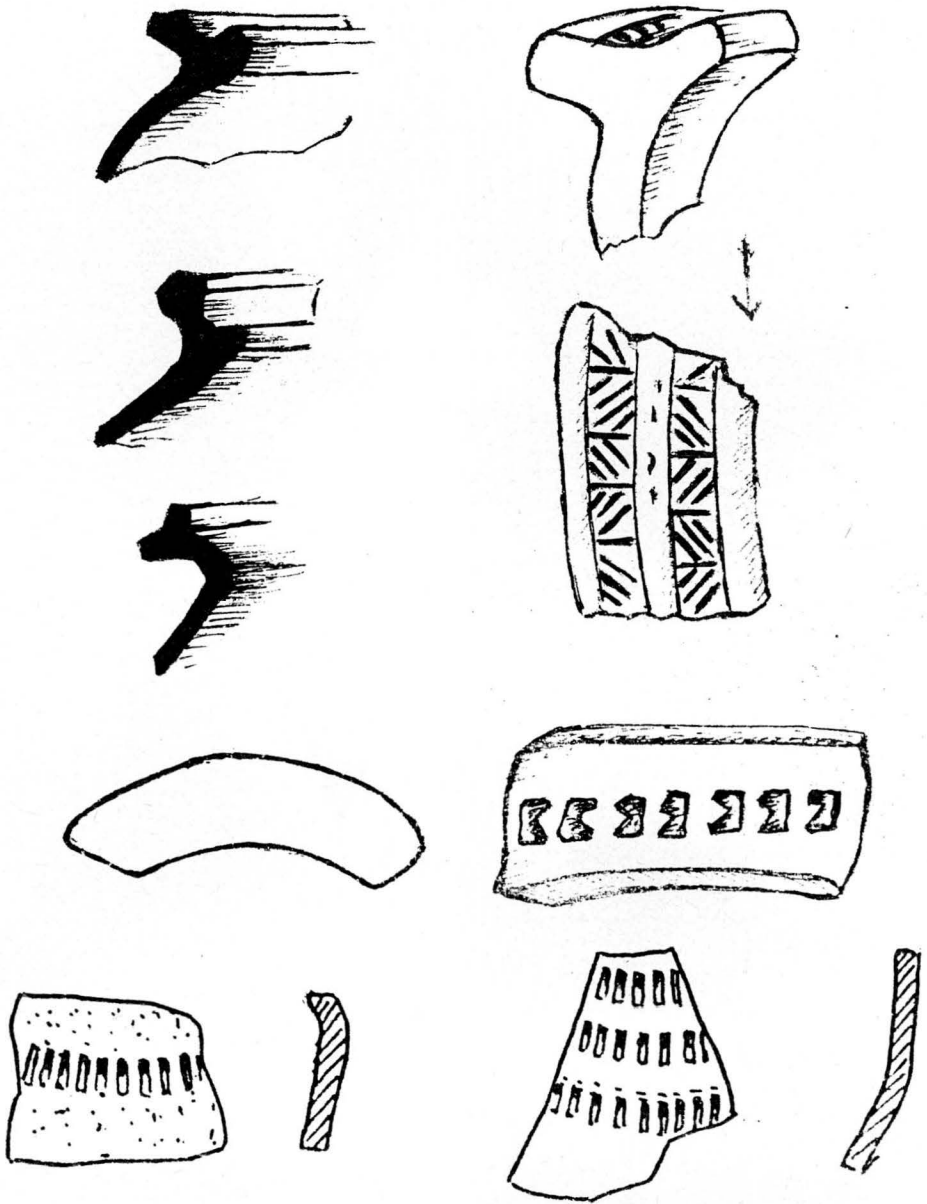


Forme VII



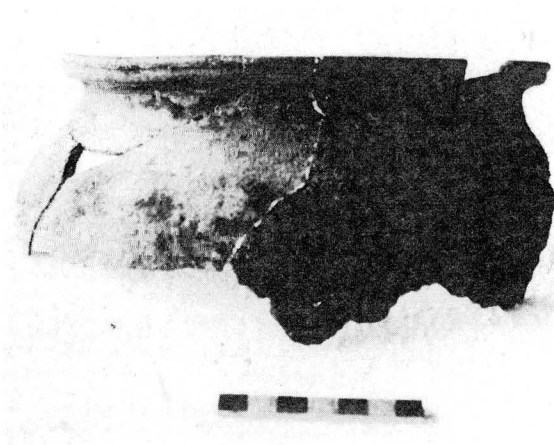
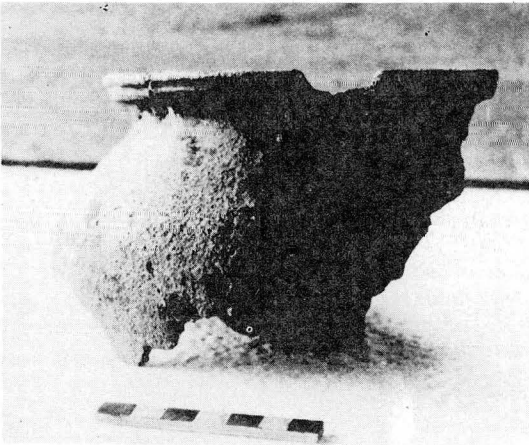
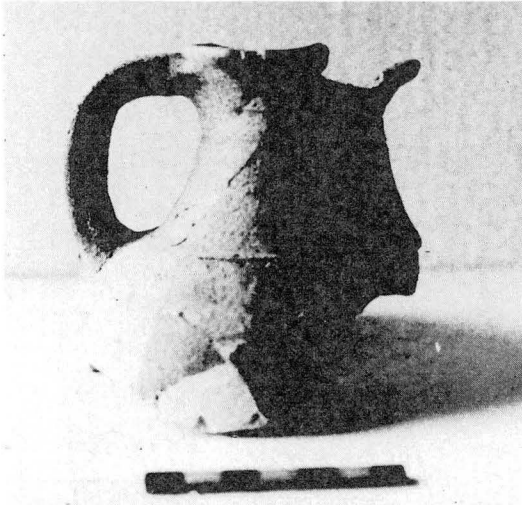


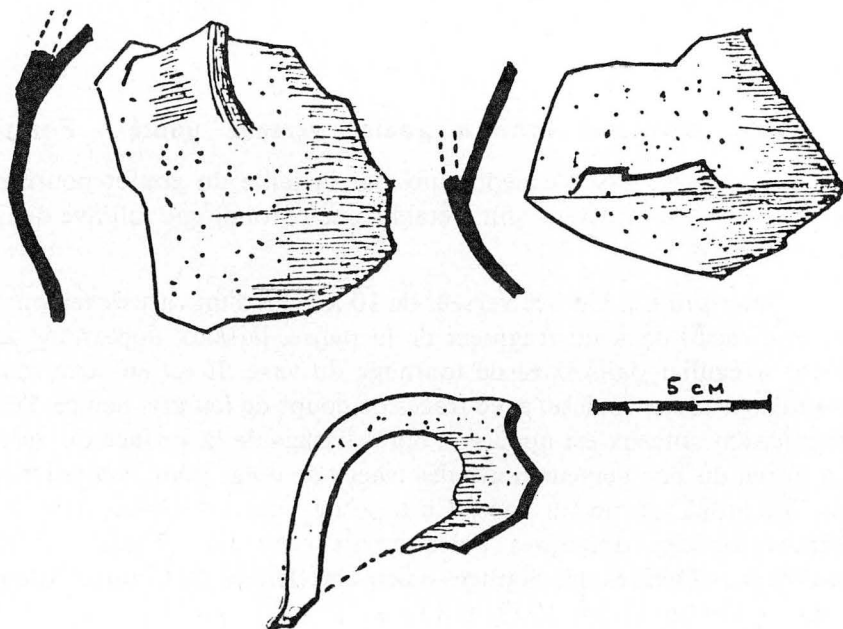
Variétés des lèvres des cols de vases de céramiques granuleuses type Mayen appartenant à des marmites Forme I ou à des vases ovoïdes Forme II. Le profil (en bas) avec un cordon a été trouvé en zone A dans le foyer C. Il serait plus tardif.



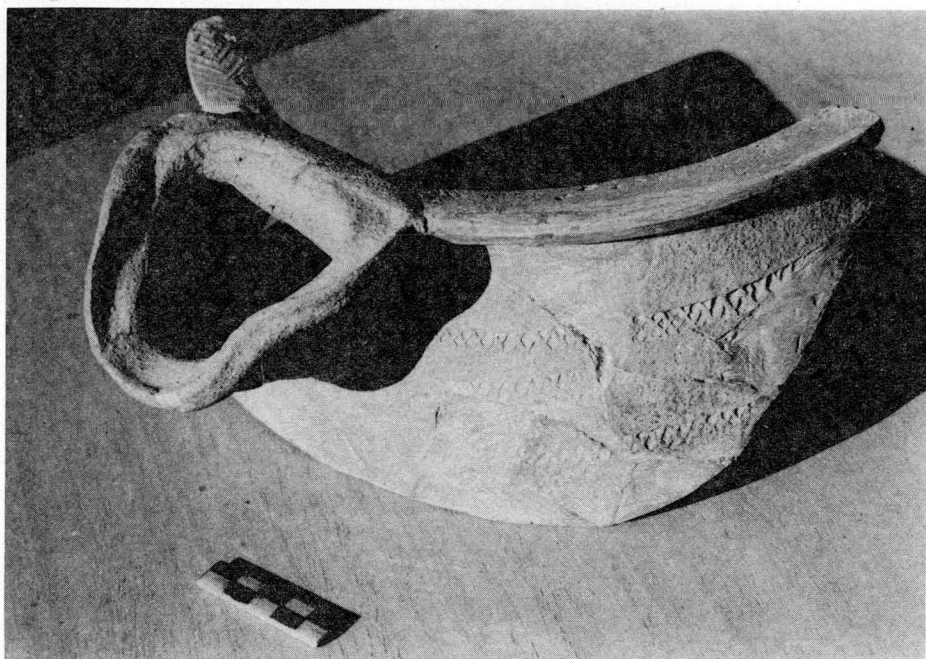
Fragments de poteries granuleuses de pâte rose du type Mayen. Ces fragments à profils épais appartiennent au premier type de cette production.

A gauche, profils de lèvres très excisées Forme III à panse ovoïde. A droite, un décor à deux registres exécuté au-dessus du col consistant en des traits opposés à l'intérieur de carrés. Ce type de gravure existait déjà à la tène finale et fut repris dans les premiers temps de la production d'Argonne (découverte isolée zone B). En dessous, deux fragments de vases décorés (fosse, zone B).





Fragments de panse de petits vases et anse de pâte rose granuleuse.



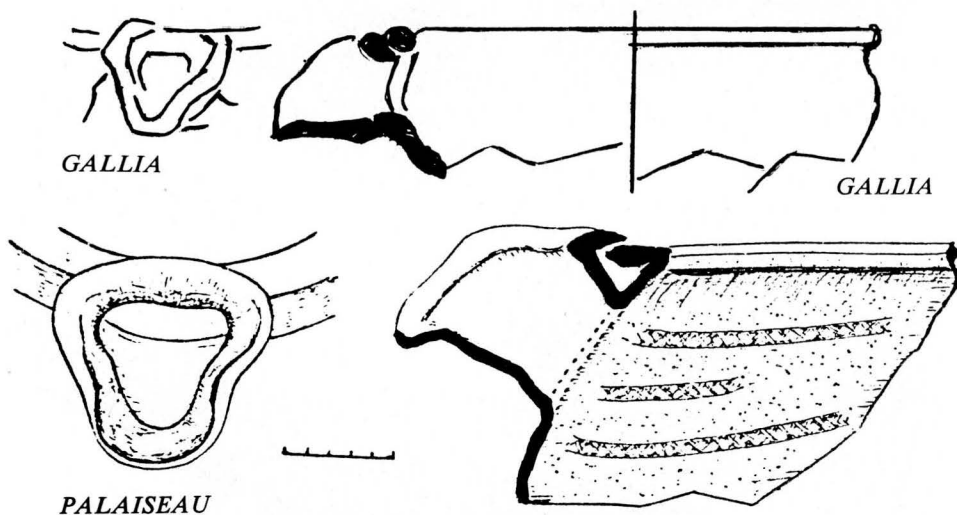
Fragment du vase déversoir à goulot verseur ponté Forme VII. On remarque l'importance assez rare du goulot. Guillochis effectués irrégulièrement sur la panse de ce vase.

Vase déversoir orné à goulot verseur ponté – Forme VII

Ce vase assez exceptionnel par la taille du goulot pourrait servir de fossile directeur afin d'établir une chronologie relative de la fosse zone B.

Description : Un bec verseur de 10 × 9 cm d'un vase déversoir a pu être raccordé à un fragment de la panse, laissant apparaître un décor irrégulier dans l'axe de tournage du vase. Il est en terre rose granuleuse assez épaisse, avec traces de coups de feu gris neutre. Son dégraissant siliceux est apparent, après lissage de la surface du vase. La gorge du bec verseur porte des traces de doigt pour raccorder le bec au profil tourné du vase. Ce type de vase est classé dans les formes dérivées douteuses paléo-chrétiennes : J.Y. Rigoir – J.M. Meffre (Les Dérivés des Sigillées paléo-chrétiennes du Groupe Atlantique – Gallia T. 31, 1973, f. 1)

La forme 4427 ci-dessous citée par Rigoir, ainsi que le guillochis n° 2 208, sont identiques au vase déversoir trouvé dans la fosse. L'article signale deux formes d'impression, au poinçon et au guillo-



Forme douteuse paléo-chrétienne – éch. 1/3. 4427-7 – Gallia.

chage, avec encoches. « Il est exclu imaginer utilisation d'un seul poinçon qui motiverait une multitude de gestes répétés. Aucune périodicité de détails ne peut non plus faire songer à la roulette. Cette technique demeure, pour le moment, inexpliquée ». « Le récipient 4427 à large goulot verseur rapporté sous une forme globulaire semble annoncer le pégau à bec ponté ». Il semble que cette forme soit un relais entre le déversoir gallo-romain et le pégau à pâte grise à bec ponté (exemplaire du musée Borely à Marseille).

Les diverses productions de céramiques du v^e siècle associées à la production type Mayen

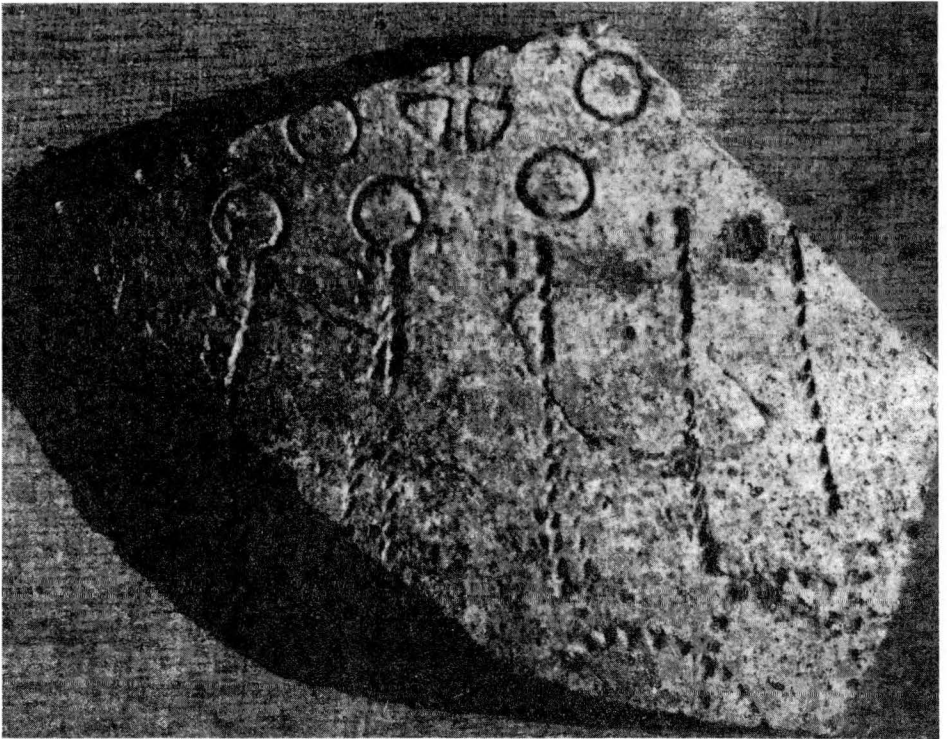
Nous avons trouvé sur le site de « La Rangée des Granges », en particulier dans la zone C, des productions de céramiques très diverses associées à la large diffusion des productions du type Mayen entre le v^e et le vi^e siècle. C'est d'abord la poterie sigillée d'Argonne dont les officines des lieux de fabrication et même les noms de potiers sont connus des spécialistes. La découverte d'un fragment de panse d'une poterie paléo-chrétienne décorée, vestige rare et précieux, indiquait la possibilité de diffusion et l'influence du christianisme dans la région. Enfin, plusieurs tessons décorés mérovingiens, dont des fragments de vases carénés à décor d'ondes, indiquaient la présence franque sur le site au milieu du v^e siècle. C'est donc un brassage de plusieurs civilisations qui caractérise la période du v^e au vi^e siècle. En ce qui concerne la présence mérovingienne, elle peut concerner les Franc-Saliens fidèles à l'empire romain sur son déclin. Nous allons examiner en détail ces fossiles directeurs qui sont le témoignage direct de cette période de clivage de plusieurs civilisations.

a Poterie paléo-chrétienne (fragment de panse)

La diffusion de la poterie paléo-chrétienne dans notre région n'est pas connue. Il s'agit d'une terre blanche avec une surface lissée gris-vert. D'après J. Rigoir (*Gallia* xxvi – 1, 1968), outre la diffusion dans la Narbonnaise, au sud, une diffusion de ce type de production du v^e siècle en zone atlantique est établie. La production mérovingienne de ce type est située comme un écart. Sa filiation avec la sigillée arrétine et du sud Gaule est indiquée par Rigoir. Le type de Palaiseau, par son dessin, est proche de celui de la grotte aux Fées (Narbonne). Sa texture, par contre, est très différente.

Description : Une série de 7 poinçons circulaires sur la partie haute de la panse dont un poinçon plus important comporte une croix. Ces derniers sont reliés par des ondes à la partie basse du vase où se développe un groupe de courbes entrelacées. Le caractère symbolique semble volontaire sur ce décor accusé par l'irrégularité et la reprise des ondes qui est visible.

Cette découverte semble importante. Elle pourrait indiquer sur le Plateau la présence de cultes ruraux antérieurs à la donation de 754 à Abbaye de St-Germain. Palaiseau a une église qui n'est pas titrée au culte abbatial de St-Germain mais au culte de St-Martin bien antérieur.



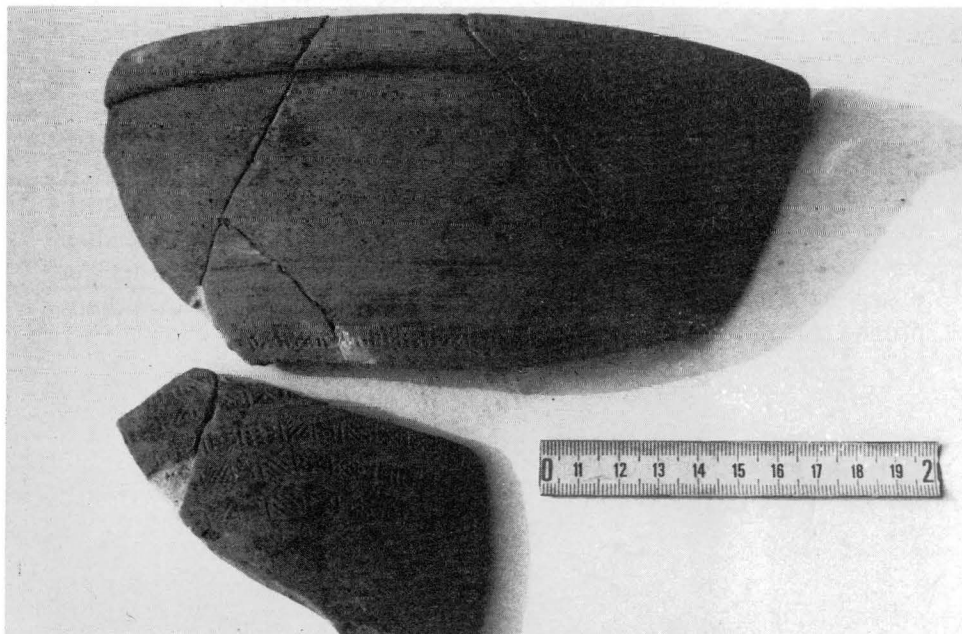
b. *Poterie sigillée d'Argonne*

Si la poterie sigillée d'Argonne a été trouvée de façon isolée, par contre, plusieurs fragments de sigillées voisinaient avec la production de type Mayen. D'une officine isolée de Bourgogne, plusieurs fragments de jatte forme Chenet 323, auraient été fabriqués à Jaulnes Villiers-Vieux. Enfin, un fragment important d'un bol hémisphérique d'Argonne, forme Chenet 320, dont nous reproduisons ici la molette proche du n° 152 de Chenet.



La molette de ce vase serait à rapprocher de celle citée par Claude Robert dans Gallia XXVII, 1969, p. 141. Elle est signalée à Allieux, Clairieu, Lavoy, Trèves, Bavay. Elle comporte 9 décors. Toutefois, la molette de Palaiseau en diffère avec 10 décors caractérisés par 4 répétitions du cercle pointé doublé. Elle est différente aussi des molettes signalées à Compiègne par Nicole.

Suivant l'article de Ph. Mitard « Céramique d'Argonne » au IV^e siècle n° 9, 1975, Archéologia, la molette de Palaiseau pourrait se rapprocher du groupe 7 de W. Hubener, datée 395-425. D'autre part, la poterie paléo-chrétienne trouvée au même niveau indiquerait comme vraisemblable la datation de cette molette d'Argonne postérieure à l'invasion de 406. Elle serait datable dans le premier tiers du V^e siècle. Il faudrait, en outre, expliquer la présence de tessons mérovingiens décorés, trouvés conjointement en zone C.

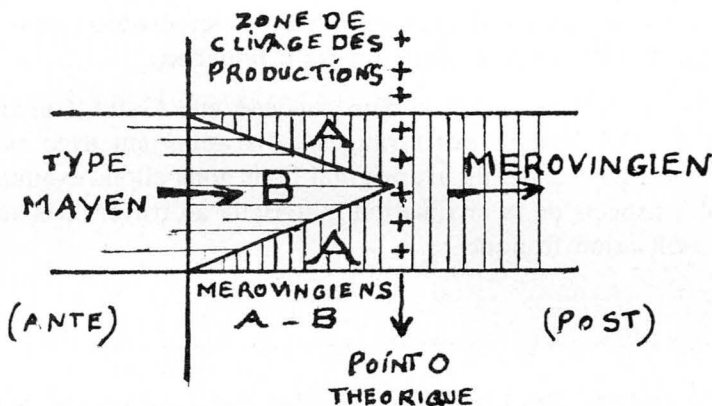


*Fragment du bol hémisphérique d'Argonne.
Forme Chenet 323, trouvé en zone C.
Détail de la décoration à la molette.*

Essai de classification

Chaque site archéologique a son caractère particulier. Sur le site de « La Rangée des Granges » les styles de production de céramiques, à l'encontre de la datation traditionnelle, s'interpénètrent. Pour éviter la confusion, le chercheur a besoin d'un outil de travail, d'une méthode, pour classer les objets trouvés. Deux formes et parfois trois formes de poteries peuvent se trouver à un même niveau. Il faut donc admettre d'abord la continuité de la production si l'occupation humaine n'a pas subi d'interruption. C'est le cas du village-fossile de la « Rangée des Granges » où l'occupation continue du village s'est poursuivie entre le V^e et le VI^e siècle.

Le schéma suivant s'efforce de clarifier ce qui a été observé pendant plusieurs années sur ces productions si diverses se mêlant les unes aux autres.



La zone de clivage du schéma indique deux productions existant simultanément. Avec la marche du temps, on peut penser qu'une forme est théoriquement en régression alors que l'autre le sera au début de sa production. Toutes les deux sont contemporaines puisqu'elles ont été trouvées ensemble.

Dans la fosse de la zone B, la forme du type Mayen à paroi épaisse succède à la forme gallo-romaine qui théoriquement régresse.

Il est donc logique de penser que cette forme globuleuse du type Mayen est la plus ancienne puisqu'elle n'a qu'un environnement gallo-romain.

La forme type Mayen à paroi fine se développe en se généralisant sur le site archéologique durant tout le v^e siècle. La forme mérovingienne qui est trouvée simultanément est une forme naissante moins importante en volume et en quantité comme le montre le schéma.

La forme naissante de la production mérovingienne dans la zone de clivage sera appelée Mérovingien A. La forme type Mayen de cette zone de clivage sera appelée Mérovingien B¹. Le terme de poterie de type Mayen est d'ailleurs un terme impropre.

Cette méthode d'analyse est parfaitement adaptée au caractère d'un village-fossile.

La production de type Mayen se poursuivra jusqu'au début du vi^e siècle sur le plateau de Palaiseau jusqu'à son abandon total que le C 14 fixe à 530, sous le règne du roi Childebart.

Une autre civilisation a déjà succédé aux Gallo-Romains du village de « La Rangée des Granges ». Ils apportent avec eux une autre vision du monde, un art original dont nous allons examiner les multiples aspects de la civilisation matérielle au travers des vestiges de la civilisation franque.

P.S. Ce système de classement est celui qui a été adopté pour les monnaies.

D. L'OCCUPATION MÉROVINGIENNE

Les grandes invasions

Au début du ^ve siècle, les barbares déferlent en Gaule. Les frontières de l'Empire romain craquent de tous les côtés. Fin décembre 406, les Alains, les Vandales et les Sueves franchissent le Rhin et traversent la Gaule par des itinéraires multiples. J. Hatt, dans son « Histoire de la Gaule Romaine » pose la question : « Quelques éléments restèrent-ils en Gaule pour s'y fixer ? ». Les Francs-Saliens lutteront aux côtés de l'empereur Aétius, se désolidarisant ainsi des envahisseurs. « En 442, ils furent installés, les uns sur la Loire, près d'Orléans, les autres dans la région de Valence » (Lot, Histoire du Moyen Age I, p. 60).

C'est de cette période que nous avons les premières sources écrites sur l'histoire de Palaiseau.

Childebert, fils de Clovis, réunit les Leudes à Palaiseau, un an après la mort de son père Clovis. Les dignitaires, l'aristocratie de la noblesse franque, avaient donc bien en mains ce domaine de Palaiseau durant le règne de Clovis, pour que cette réunion puisse se passer sitôt la mort de Clovis dans le domaine mérovingien de Palaiseau. Salin, dans « La Civilisation mérovingienne », écrit que « Les maîtres du jour sont grands propriétaires terriens comme leurs prédécesseurs gallo-romains ». Il poursuit encore : « Une zone pourtant demeure encore romaine, elle s'étend de la Somme à la Seine et descend jusqu'à la Loire ... C'est Romania et tout ce qui reste de la Gaule romaine. Cependant, l'illusion qui fait considérer aux grands seigneurs gallo-romains les contrées abandonnées aux barbares comme des lieux de cantonnement de « fédérés » et non comme des royaumes indépendants subsistera longtemps ».

La fusion progressive commença très tôt dans le domaine antique du plateau de Palaiseau entre les Gallo-Romains et les nouveaux arrivants, les Francs.

Les Francs, derniers occupants de « La Rangée des Granges »

En France, les sites archéologiques ayant connu, après le Bas-Empire, une occupation mérovingienne bien établie sont rares. Depuis l'époque néolithique des premiers défricheurs, le village fossile du plateau connaîtra un brassage de civilisations continues dont les Mérovingiens seront les derniers représentants.

Que connaissons-nous de la civilisation mérovingienne ? Elle était jusqu'à nos jours presque essentiellement connue par les sépultures, au point d'être baptisée « civilisation funéraire ». Les objets trouvés sur le plateau correspondant à la période mérovingienne ont été utilisés du vivant de ce dernier et n'appartenaient pas à des fantômes. Ce ne sont pas des objets votifs, donc sélectionnés, placés dans les tombes pour préparer le Franc au voyage de l'au-delà. Entre le v^e et le vi^e siècle, les productions de céramiques variées se chevauchent. La classification est difficile car il n'y a pas interruption de production.

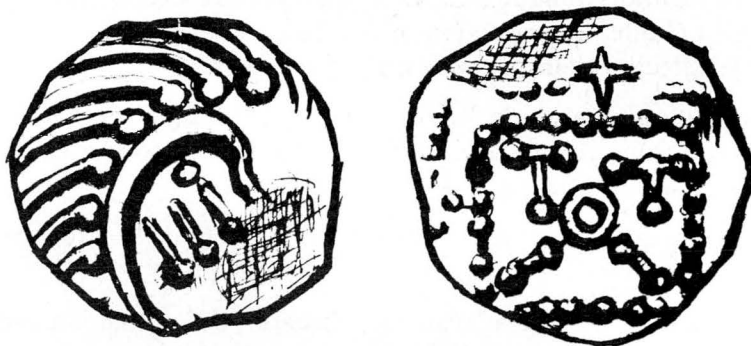
Dès 1973, j'avais pris contact à Douai avec P. Demolon afin d'obtenir des renseignements. Il avait fait à Brébières dans le Nord une importante découverte de plusieurs habitats mérovingiens avec les vestiges de trous de poteaux de ces habitats. Il me renseignait aimablement à « la Chartreuse » de Douai de ses fouilles de sauvetage. En 1976, au cours d'une exposition de sculpture en Allemagne, je visitais le musée de Crefeld Gellep où 2 000 tombes mérovingiennes avaient été inventoriées comportant de nombreuses céramiques. Parmi tous ces musées visités, je trouvais toujours la poterie granuleuse Type Mayen associée à la poterie mérovingienne justifiant ainsi, faute de mieux, le classement en Mérovingien A et B de ces productions.

En 1976, j'avais choisi la zone C comme étant la plus représentative de la dernière occupation du site archéologique de « La Rangée des Granges ». Un prélèvement de charbon de bois était fait au niveau où ce dernier était mêlé à la céramique ornée mérovingienne. Auparavant, il fallait passer le site au peigne fin afin de s'assurer qu'il n'existait pas d'occupation postérieure médiévale. Sur aucun point du site n'existaient de traces de céramiques médiévales à glaçures ou à flammules.

Les échantillons de bois furent soumis au C 14 au C.N.R.S. de Gif. Mme Delibrias, Directeur du laboratoire, me donnait le résultat de la mesure d'âge.

1 420 + 90 ans soit 530 après J.C.

Ces charbons de bois très dispersés témoignent en faveur d'un vaste incendie qui ravagea le hameau de « La Rangée des Granges » à cette période. C'est donc au règne du roi de Paris mérovingien Childebart que correspond la dernière occupation du domaine du plateau avant son abandon et sa désertion définitive.



S C E A T T A ± $\frac{4}{1}$

Sceatta-monnaie fourrée argent Ogr, 89 VI^e-VII^e S.

« Ces sceatta ont été trouvées en grand nombre en Frise et en Angleterre. On en trouve quelques exemplaires en France : Bois, Nohanent, Nantes, Nice-Cimier... Aucune étude très précise n'a été publiée sur ces séries que l'on pense d'origine frisonne et dater d'avant la conquête de la Frise par les carolingiens » (renseignement communiqué par M. Dhenin, conservateur au Cabinet des Médailles). Cette monnaie a été découverte par détection magnétique par Y. Blacher, ainsi que le denier de la République. (La Frise correspond à la Hollande).

Cette monnaie est la seule trouvée correspondant à l'occupation mérovingienne.

Il n'est pas possible de déterminer à quelle date précise les Mérovingiens occupèrent le plateau de Palaiseau ni de quelle manière cette occupation se déroula. Nous n'avons relevé aucun indice d'une occupation violente. Ce serait plutôt le contraire. La production de la céramique mérovingienne se mêle aux productions du Bas-Empire. Il n'y a pas interruption d'activité. La vie rurale du plateau se poursuit sans heurt entre communautés et civilisations très différentes.

Nous avons signalé que les Francs-Saliens s'étaient ralliés à l'empereur Aétius. La grande invasion de 406 a-t-elle perturbée profondément la vie des ruraux du Bas-Empire ? Nous ne le savons pas. L'occupation franque s'est effectuée dans des secteurs bien localisés de la Gaule. L'occupation mérovingienne du plateau de Palaiseau était effective dans la deuxième partie du v^e siècle.

Le nouveau maître du fundus gallo-romain du plateau sera rapidement mérovingien puisque, vers 512, Childebart pourra en toute sécurité réunir ses Leudes au Palatiolum.

Cet amalgame de races, de civilisations, avant de se transformer en « fusion progressive », est difficile à imaginer.

La langue celtique n'avait pas disparu. On parlait encore le gaulois sur le plateau au v^e siècle. Entre le v^e et vi^e siècle le palatiolum était à l'image de la tour de Babel par la variété des langues qui y étaient parlées. Les envahisseurs utilisaient des dialectes germaniques. Le latin du Bas-Empire, langue de l'aristocratie et du commerce, existait à côté de la langue gauloise des ruraux gallo-romains.

Trois siècles après on retrouvera encore dans le recensement de l'abbé Irminon écrit au début du ix^e siècle les noms à consonnance germanique des habitants carolingiens du domaine de Palaiseau, comme Gunthardus, Leutharius, Wandelgaudus. Le polyptique cite : « Teudricus dont la femme se nomme Ermenberta et qui est homme de Saint-Germain a 4 enfants dont les noms sont : Teuthardus, Ermentildis, Ermentarus, Teutbertus ». La fin des noms est seulement latinisée.

Au vi^e siècle l'élevage existant au Bas-Empire se poursuivra sur le plateau de Palaiseau comme une activité essentielle à la survie des nouveaux occupants. Le bâtiment de la zone C existait encore puisque d'importants témoignages archéologiques de la présence

franque ont été découverts dans cette zone. La production de la céramique commune gallo-romaine cessera dans le cours du iv^e siècle mais le village-fossile connaîtra d'autres productions au goût du jour comme la céramique granuleuse du type mayen. L'impression des molettes mérovingiennes décorant les vases témoigne d'une richesse d'invention prodigieuse. Les molettes gallo-romaines font pâle figure à côté, leur registre inventif s'étant sclérosé après plusieurs siècles de répétition. Il n'y a que le décor du vieux potier gaulois de la céramique sigillée qui, par son imagination et sa sensibilité, a pu apporter une expression artistique originale en Gaule. Le Romain est un organisateur, un constructeur mais non un créateur d'art. Au v^e siècle, les motifs floraux ou animaliers disparaîtront dans le décor des vases d'Argonne.



Au centre, fragment de verre souligné de traits et de cercles concentriques avec trace d'émail blanc.

Aiguille et crochet en bronze. 34 fragments de verre émaillé ont été trouvés en zone C.

Les dépotoirs d'ossements et structures foyers – Zone A

Comme nous l'avons précédemment indiqué au début du chapitre des sources archéologiques, c'est en 1970 qu'étaient découverts les dépotoirs d'ossements de mammifères et les structures foyers de l'époque mérovingienne correspondant à la dernière occupation du site.

Les ossements dont nous avons parlé en zone C se trouvaient à des niveaux différents, sans cohérence précise.

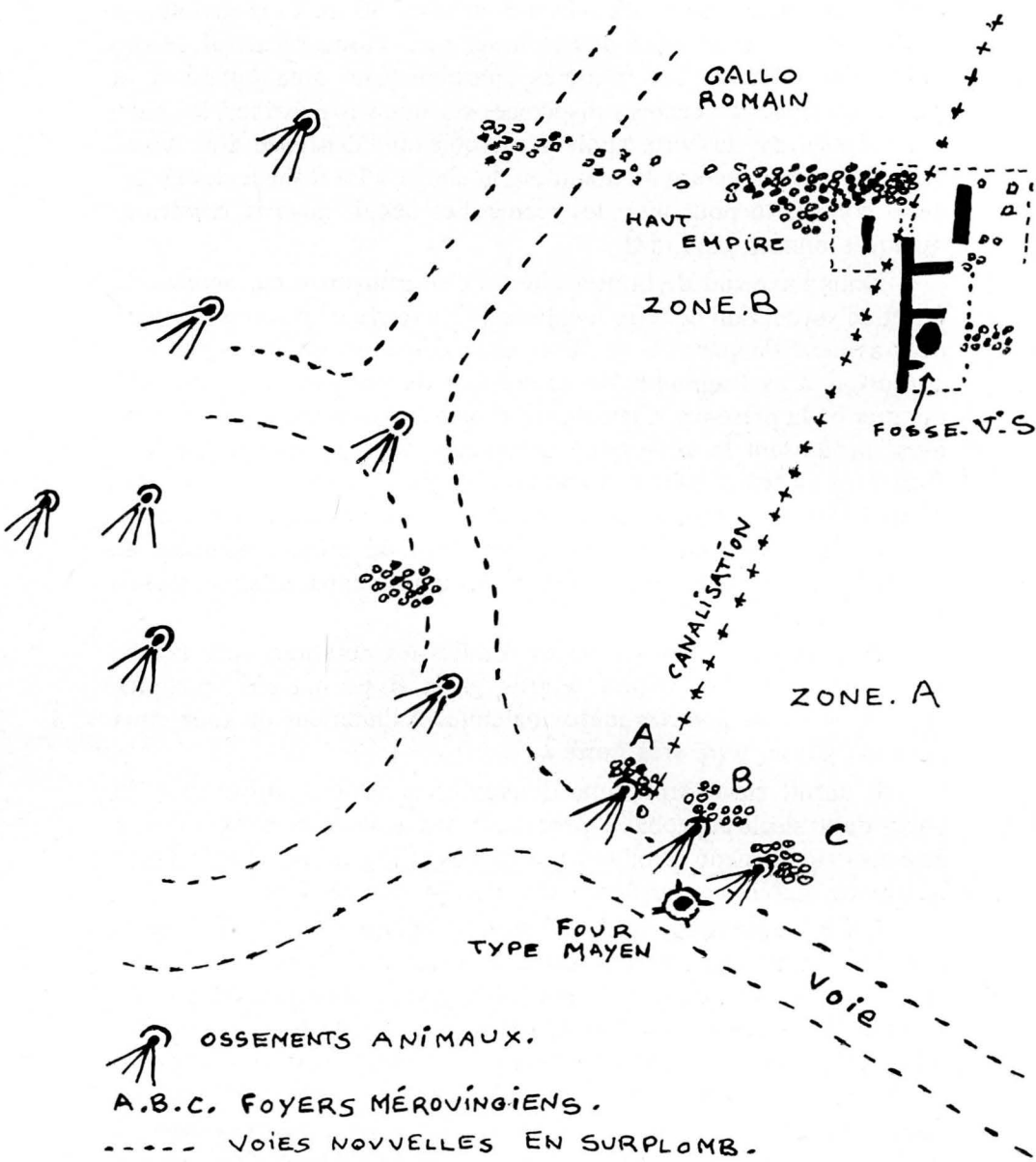
Ce n'était pas le cas des dépotoirs d'ossements de mammifères observés dans la zone A après le décapage de la couche de terre de culture par les engins. C'était le commencement des travaux de l'Ecole Polytechnique.

Sur neuf points distincts ces ossements étaient dispersés apparemment à un même niveau sous la couche de terre végétale. Ils formaient un angle ouvert en forme d'éventail comme si l'on avait voulu se débarrasser de reliefs culinaires encombrants d'un point précis. D'autre part, entre les neuf points observés, la surface du sol était vide d'ossements. Sur une surface d'un demi-hectare, le relief de ces derniers était très net, les ossements ayant été nettoyés par les fortes pluies du mois de juin de cette année-là. La forme de cette dispersion d'ossements correspondait bien à un jet effectué par une personne voulant débarrasser une surface donnée de l'encombrement provoqué par ces restes.

Cela devait nous conduire, avec mon ami H. Clavelier, à trouver l'origine de ces jets d'ossements sous forme de structures circulaires de meulières à l'intérieur desquelles se trouvaient de la cendre et du charbon de bois mêlés à des tessons ornés de poteries mérovingiennes. C'était la toute première et importante découverte.

A cette période, les bulldozers travaillant sans cesse tout azimut détruisirent la plupart de ces structures foyers à peine découverts. Il en restaient trois au sud du site qui avaient été épargnés par les lourds engins. Sur les trois structures foyers A, B et C (voir plan) seule la structure C put être observée pendant quelque temps, permettant de faire un rapide inventaire des ossements dispersés dans cette zone.

Un autre aspect du site attira notre attention. Nous avons observé que la cendre de charbon de bois était concentrée à l'intérieur



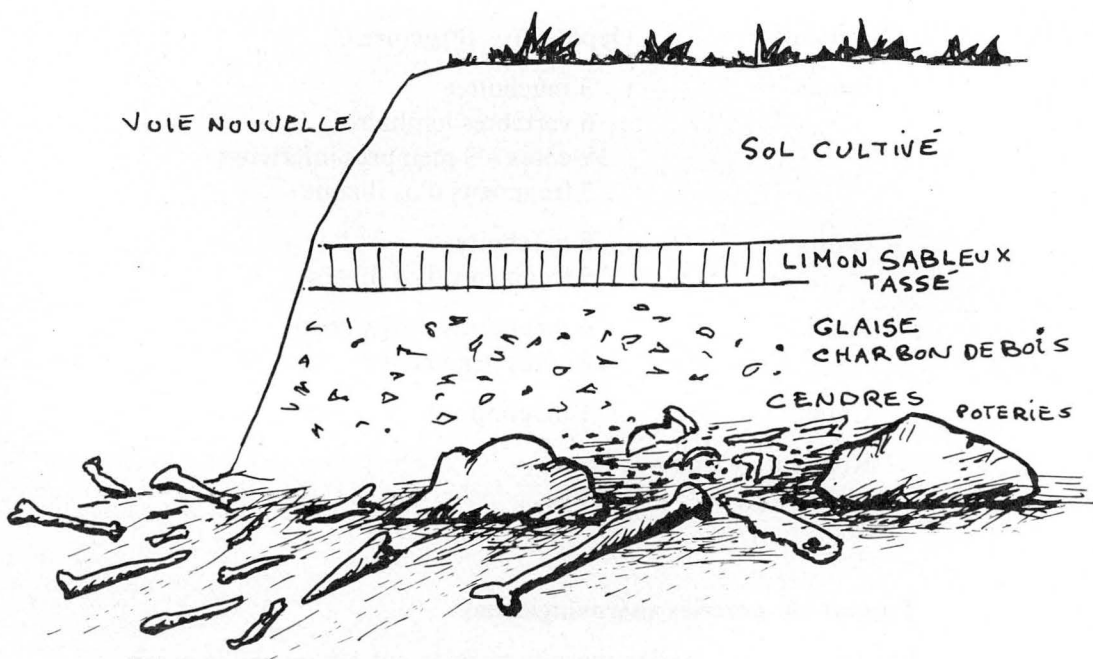
de ces structures ovales d'environ 3 m sur 2,30 m. Cela inclinait à envisager la présence d'un ancien foyer mais l'aspect général du site était bien différent. Les matières charbonneuses amalgamées à la glaise, les traces de cendres dispersées sur une vaste surface, les pierres noircies par la forte chaleur indiquaient l'existence d'un vaste incendie correspondant à l'abandon du site de « La Rangée des Granges » comme la poursuite des recherches devait nous le confirmer quelques années plus tard.

Dans l'axe sud de la nouvelle voie se trouvaient des scories de fer et de surcuisson de terre localisées. Ces terres trop cuites d'aspect noir avaient l'apparence de fonte granuleuse au point de prêter à confusion. Ces fragments de surcuisson de poteries nous faisaient augurer de la présence, à proximité, d'un four consacré à un artisanat local produisant la céramique granuleuse de type mayen. Ce four était situé au centre même du tracé de la voie nouvelle. Les bulldozers rendaient toute prospection impossible par leurs passages incessants. Ce four possédait encore son appareillage de briques épaisses de 8 cm, étayées et consolidées à l'extérieur par un appareillage circulaire de meulière.

Je retrouve sur un carnet de fouilles les notations suivantes : « Fragments de céramiques à gros grain (type mayen), quelques tessons ornés de poteries mérovingiennes à l'intérieur du four dans zone de glaise, terre très noire ».

Il aurait été exceptionnel d'inventorier ce four utilisé dans le cours du v^e siècle et probablement au vi^e siècle, hélas ce dernier devait être très rapidement recouvert par la nouvelle voie de l'École Polytechnique établie en surplomb sur une hauteur de 2 m.

Un croquis rapide avait été pris à l'époque – du foyer C de la zone A. La coupe montre le sol cultivé sur une hauteur de 35 cm, suivi d'une couche dure de limon sableux tassé d'environ 10 cm. La couche inférieure est faite de glaise mêlée de charbon de bois sur 40 cm. Cette couche d'incendie se retrouve sur une surface d'un demi-hectare. A ce niveau, des pierres de meulière sont assemblées en forme circulaire. A l'intérieur, un foyer formé de cendres compactes mêlées à de petits fragments de céramiques ornées mérovingiennes et de fragments de poteries granuleuses à paroi fine du type mayen. Il n'y avait pas de trace de sol de terre tassée. Les reliefs culinaires étaient dispersés sur le pourtour de cette structure.



COUPE - FOYER C (ZONE A)

Un certain nombre d'ossements étaient taillés en sifflet, d'autres éclatés comme pour en extraire la moelle.

Comme certains os portaient les traces de sciage, la possibilité d'un feu ayant surpris le bétail est à exclure. Il s'agit bien d'un dépotoir entourant partiellement le foyer C.

Inventaire des ossements - Dépotoir et structure C

Seul l'inventaire complet du dépotoir et de la structure C a pu être effectué. Les engins travaillant sans relâche sur la nouvelle route, les structures se trouvant sur son axe furent détruites.

Suivant la convention adoptée, le mobilier du ^ve siècle mayen étant au même niveau que le mobilier mérovingien dans la zone de clivage et d'interférence des styles, donc en situation de contemporanéité, le mayen rhénan sera appelé Mérovingien B, la forme mérovingienne Mérovingien A.

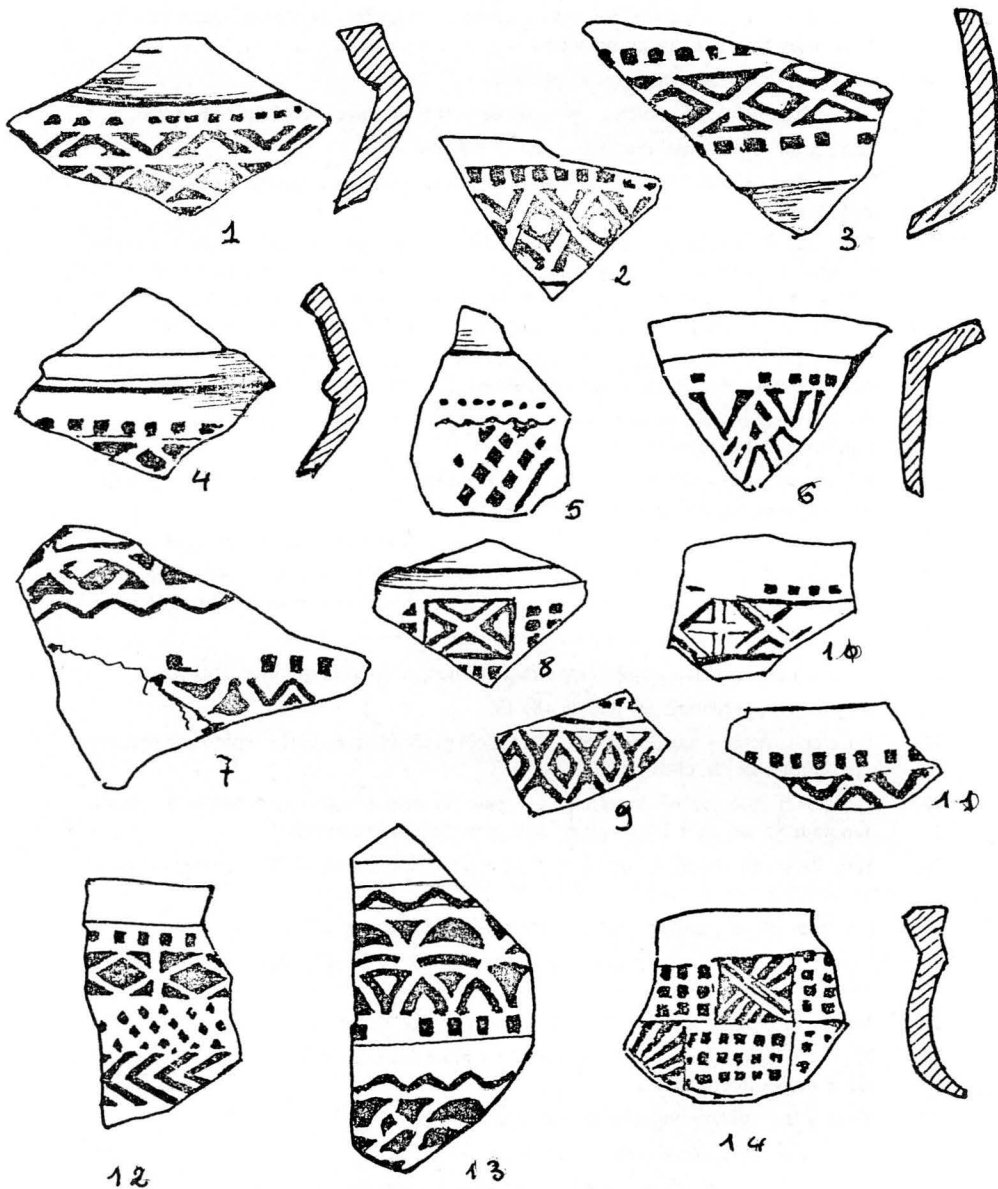
<i>Ossements :</i>	Dépotoir – Structure C
– Bœufs	: 3 mâchoires 6 vertèbres lombaires 19 côtes – 9 membres inférieurs 5 fragments d'os iliaque
– Ovins	: 8 mâchoires 15 fragments d'os divers
– Porcs	: 6 mâchoires (fragments) 14 côtes (fragments)
– Chien	: 1 mâchoire
– Rongeurs – Petits mammifères	: 27 os.

Tessons de poteries mérovingiennes

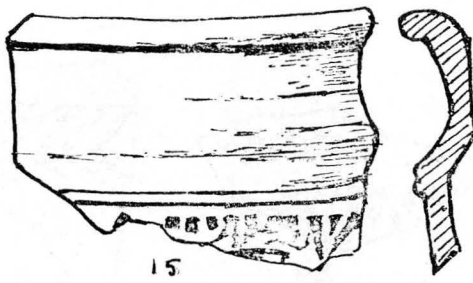
Les tessons de poteries mérovingiennes ont été recueillis essentiellement en zone A et en zone C. En zone A, ce sont de très petits fragments qui ont été recueillis à l'intérieur de foyers et de cendres, sur une surface très limitée. Les travaux de l'École Polytechnique, en 1971, étaient intenses. On peut être étonné que de plus gros fragments n'aient pas été trouvés. Certains, comme le n° 14, appartiennent à de petits vases. Auraient-ils été brisés rituellement dans ce secteur de la zone A ? La question reste posée.

Les poteries mérovingiennes sont en général recueillies dans les tombes (sites funéraires). C'est pourquoi le site archéologique du plateau de Palaiseau ayant connu une occupation mérovingienne, ce qui est très rare, il est nécessaire de faire une description détaillée des plus importants tessons décorés recueillis.

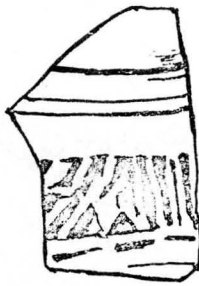
1. – Terre grise, surface noire ornée à la molette, amorce de la carène ou du col par un bourrelet – 3 registres de molette.
2. – Terre grise.
3. – Fragment d'une base de plat – terre grise – 3 registres de molette.
4. – Terre ocre jaune – bourrelet sous le col.
5. – Terre pâte rouge – aspect noir, cuisson réductrice – molette peu imprimée – amorce au col.



6. – Terre grise – décor à plusieurs registres.
7. – Terre grise – surface noire, cuisson réductrice – 2 registres de molettes séparés – fragment appartenant à un grand vase.
8. – Terre gris clair – molette peu imprimée.
9. – 10. – Fragments de molette – pâte ocrée – surface noire – cuisson réductrice.
11. – Terre grise – mauvaise impression de la molette.
12. – Terre grise – surface noire – molettes de plusieurs registres de grande finesse – légèrement bombé.
13. – Terre ocrée – Le dégraissant de quartz très fin est apparent en surface – plusieurs registres de molettes séparés – les entrelas exécutés sur ce fragment, l'harmonie qui se dégage de la composition de ce tesson ont permis de le choisir comme sigle de l'association du G.R.A.P. (Groupe de Recherches Archéologiques de Palaiseau).
14. – Terre grise décorée de plusieurs registres sous forme de poinçons carrés avec alternance de chevrons et de soleil – appartient à un petit vase.
15. – Terre grise à surface noire lissée – la décoration sous le col irrégulière semble ne pas appartenir à la technique de la molette.
16. – Terre blanc ocré – surface noire lisse – la décoration au registre large est mal imprimée – semble ne pas être fait à la molette.
17. – Terre ocrée – surface noire – décor irrégulier peut-être effectué au poinçon.
18. – Terre grise – surface noire – décor libre très irrégulier effectué probablement au poinçon. On pourrait interpréter un animal à gauche et une forme d'enclume à droite.
19. – Fragment décoré appartenant au même vase.
20. – Terre rouge – surface noire – large registre décoré avec empreinte irrégulière.
21. – Fragment appartenant au tesson 18, 19.
22. – Terre grise ocrée – surface noire – sous le col profondément galbé séparé par un bourrelet empreinte de chevrons.
23. – Profil d'un vase caréné de terre grise – pâte de texture épaisse. 2 registres de décoration sous le col et à l'amorce de la carène faibles empreintes.
24. – Terre de texture ocrée à l'intérieur et grise à l'extérieur – plusieurs registres de molettes séparées par un trait.
25. – Pâte gris bleuté épaisse – molette irrégulière localement écrasée.
26. – Pâte grise comportant 2 registres décorés. La pâte lissée en surface permet la lecture du décor peu imprimé.
27. – Terre très ocrée. La pâte est à peine cuite – avec décor.
28. – 29. – Terre gris bleuté – le numéro 29 semble avoir un décor effectué avec la technique du guillochage.
30. – Terre grise – décor imprimé de façon irrégulière.
31. – Terre grise avec décor – pâte épaisse.
32. – Terre ocrée. La décoration est faite de poinçons circulaires. Ce type de décor est le seul trouvé de cette catégorie.



15



16



17



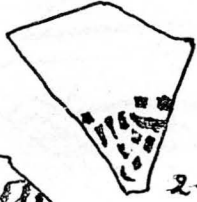
18



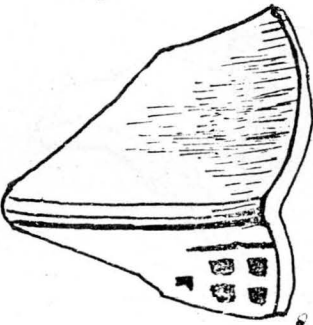
19



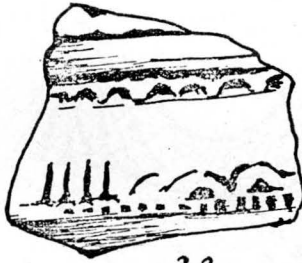
20



21



22



23



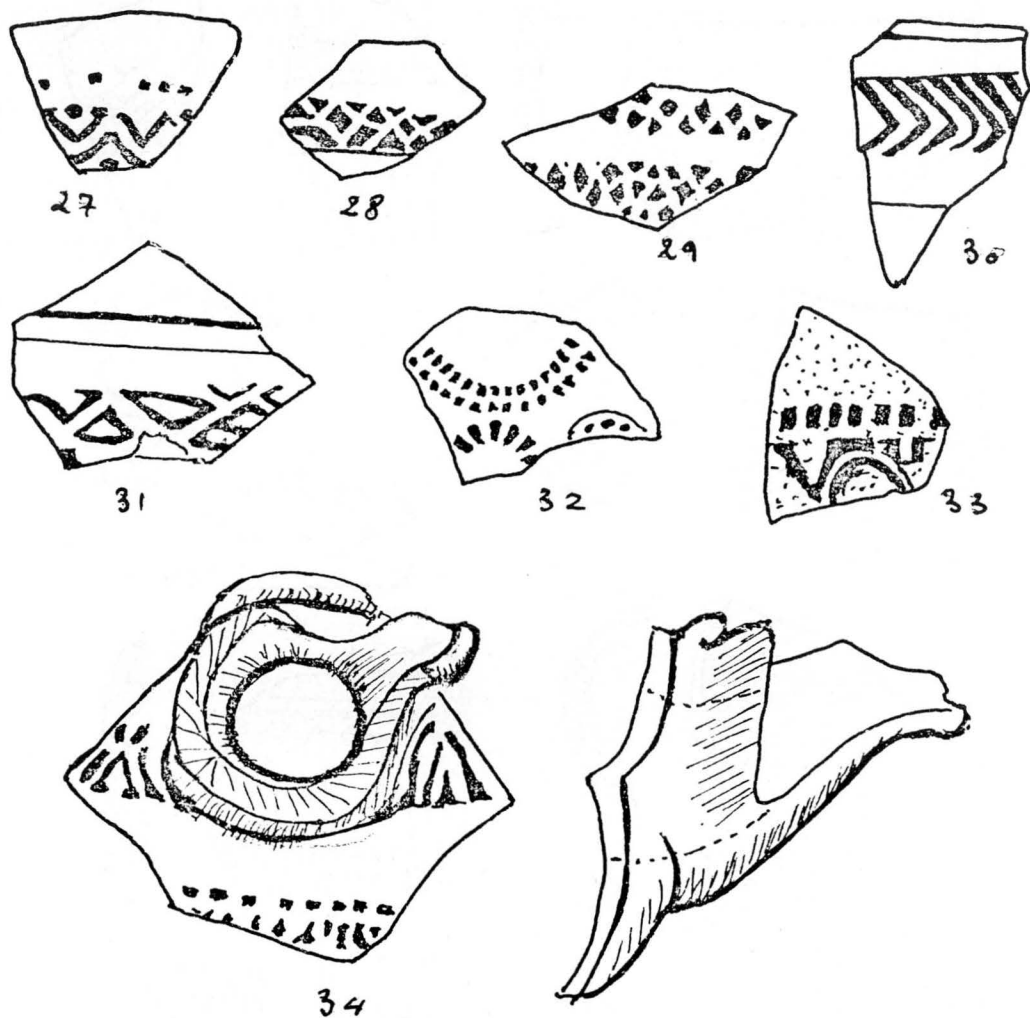
24



25



26



33. - Ce tesson décoré de pâte grise ocrée à surface noire a un dégraissant composé de quartz apparent en surface et à l'intérieur de sa texture feuilletée. Il est incontestablement une production assez rare de type mayen.
34. - Fragment d'un goulot verseur de terre grise à surface noire lissée - à l'origine de la panse où se rattache le goulot. 3 registres décorés - 2 latéralement, l'autre sous le goulot. Son extrémité étant absente, on ne peut déterminer s'il s'agit d'un bec tréflé.

Tous ces fragments recueillis appartiennent à des céramiques tournées de facture soignée dans l'exécution et d'une grande richesse d'invention de motifs. Ces tessons, le plus souvent petits, ne permettent pas d'analyser les irrégularités de répétition des motifs. Plusieurs techniques ont été employées : le poinçon, le guillochage et la molette. Tous ces fragments décorés de poteries mérovingiennes voisinaient avec des céramiques granuleuses de type mayen indiquant que ces deux productions étaient contemporaines.

Foyer – Zone A

Fer :

– *Couteau* de 14 cm. La soie est légèrement incurvée et son extrémité pointue. L'épaule est échancrée. Pourrait appartenir à la série Hesser A classée par K. Bohner – datée 450-700.

– Deux *fiches* en fer. La fiche de gauche sous le crochet comporte une partie aplatie formant une excroissance sur la tige. La fiche de droite a une tige rectiligne avec un crochet dont le retour est finement forgé.

– A droite : *oreillon en fer* – épais 3 mm

– Au centre : *pointe de flèche* – à section triangulaire

– Les *clous* sont tous à tête plate et de section carrée.

Os :

– Fragment de barrette de peigne gravée à grosse et petite denture avec trace de trous de rivets de fixation au peigne.

– En bas, à gauche, fragment d'une extrémité de peigne à deux dentures avec le trou de fixation de la barrette.

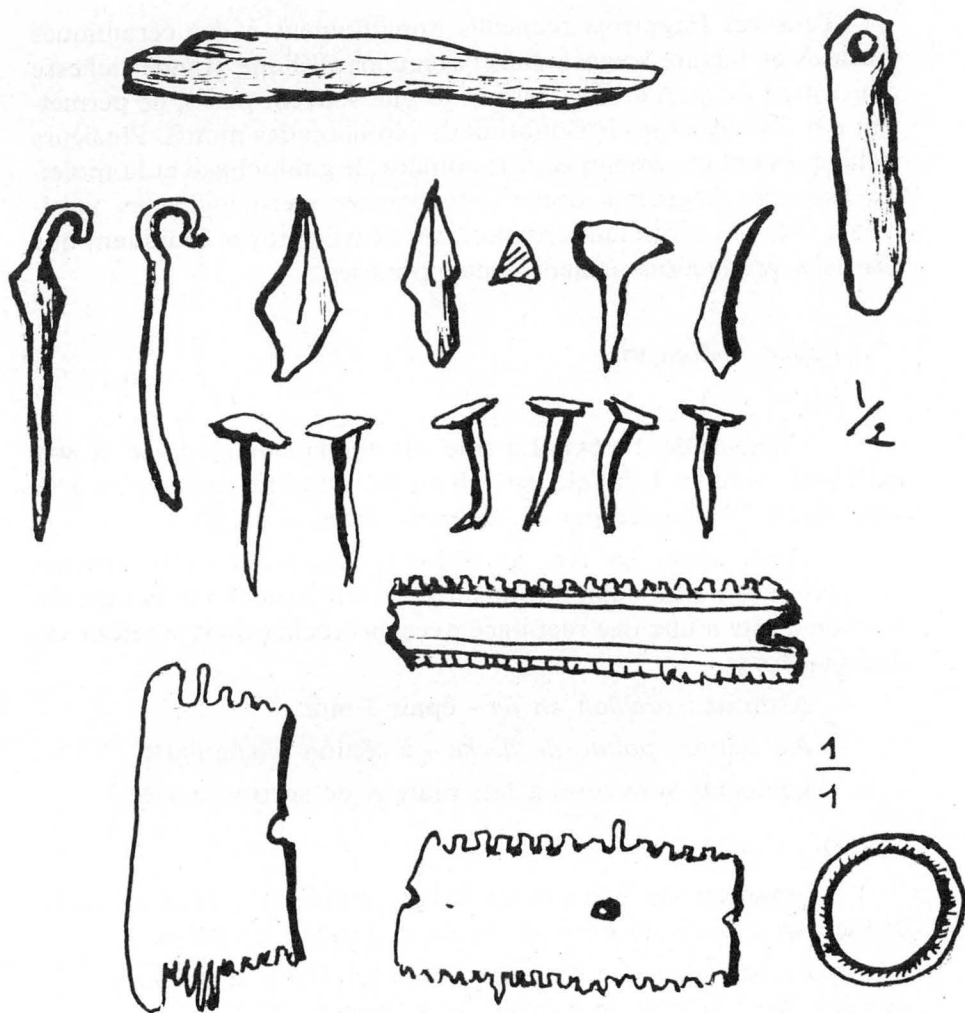
– A droite, partie centrale d'un peigne à deux dentures avec la trace de trous de rivets de fixation de la barrette sur le peigne.

Bronze :

Anneau diamètre 20,5 mm, section ronde 2,5 mm.

Cristal :

Section triangulaire – percé d'un trou long. 47 mm, larg. 12,5 mm.



Selon E. Salin, dans « La Civilisation Mérovingienne », tome IV, à l'article croyance : « Le cristal a pu faire office de signe sensible pour des croyances diverses, mais toutes à base phylactérique ou magique ». C'est dans les sépultures mérovingiennes que la boule magique se rencontre surtout sous forme de petites sphères. En

Ecosse, on portait le cristal contre le « mauvais œil ». L'éclat du cristal, son aspect particulier, devait retenir l'attention.

En Orient, la boule magique de cristal rendait invisible celui qui la portait.

A l'époque mérovingienne, le cristal servit encore à fabriquer d'autres objets (boucles de ceintures, pesons de fuseaux).

Sur la section triangulaire du cristal, l'extrémité a été amincie pour y faire un trou. Il devait être porté comme objet magique protecteur.



PH. CLAVELIER

Os gravé – Longueur 7,6 cm – épaisseur 0,5 cm :

La moitié seulement subsiste dans le sens de la longueur. Des traces de cassures sont visibles aux deux extrémités. Dans sa partie haute, un trou a été fait au centre indiquant que l'os était porté lorsqu'il était complet.

– D'un côté, 14 cercles oculés pointés presque jointifs ont été gravés profondément dans l'os. La quatrième est partiellement coupée par une autre ocelle à gauche, partie cassée de l'os.

– De l'autre côté, 3 cercles oculés pointés sont gravés. Deux sont groupés en bas, le troisième est en haut. Dans l'intervalle, des traits obliques et horizontaux sont gravés. Celui du haut est doublé.

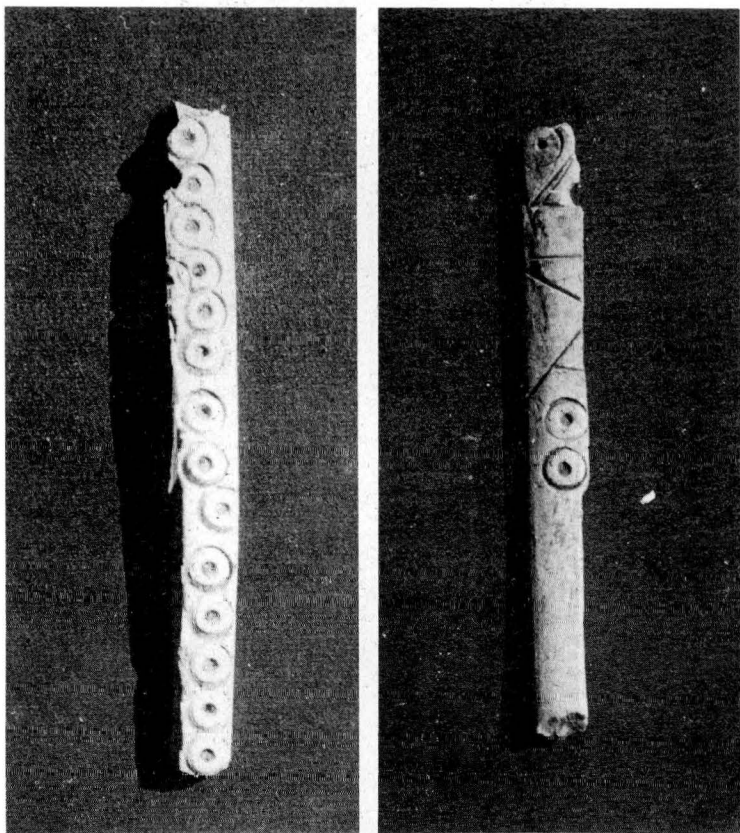


PHOTO CATTANT

– L'alternance de traits et d'ocelles pourrait être interprétée, selon Alexander Marchack « Les Racines de la Civilisation » (Ed. Plon), comme un système de notation connu et utilisé dès la période néolithique.

Il existe un os gravé ocelles dans la section mérovingienne du musée de Saint-Germain. Il est proche de celui trouvé à Palaiseau, mais plus complet (10/12 cm environ). Cet os porté pouvait remplir la fonction de phylactère.

1. – *Petit bronze* en forme de croix latine : hauteur 25 mm, largeur 21 mm, épaisseur 2,5 mm.

Le T supérieur cassé manque. Les trois extrémités sont ouvragées. Les bras de la croix de section hexagonale sont interrompus par une épaule dont l'extrémité bouletée se termine par une pointe. Les bras horizontaux s'amincissent au niveau de l'épaule. Le bras central est rectiligne. Au centre, sur les deux faces de la croix, est un carré en relief bouleté aux quatre angles avec un cercle oculé en relief. Le point central est constitué d'un cercle. Ce petit bronze est d'une facture soignée aux volumes bien équilibrés. Quelques traces de ciselure ou de lime après fonderie.

2. – *Agrafe* en bronze à double crochet : longueur 31 mm, épaisseur 6 mm (ramassage au sol).

L'un des crochets est cassé. Cette agrafe de section carrée comporte trois épaulements, un au centre, les deux autres aux extrémités du corps du crochet. Chacun des épaulements est gravé d'un trait. Le corps du crochet est décoré sur ses quatre faces de traits gravés dans le sens de la longueur. Un trou est au centre du crochet, destiné au passage d'une chaînette qui rattachait le crochet au vêtement. L'agrafe à double crochet a été largement diffusée dans toute la période mérovingienne. L'agrafe trouvée sur le plateau de Palaiseau serait à rapprocher de l'agrafe C-1-041 trouvée à Brébières, fouilles Pierre Demolon.

Mes remerciements pour la copie de l'ouvrage de W. Hubener qu'il m'a transmise. Cet ouvrage très complet donne la diffusion de cette agrafe à travers l'Europe ainsi que les variétés de formes.

3. – *Agrafe digitée* – laiton (ramassage au sol) : longueur 53 mm, épaisseur 1,5 mm.

Fibule exécutée en travail d'orfèvrerie. Un fil de laiton est tressé laissant dépasser d'un côté l'anneau d'attache au vêtement. De l'autre côté, cinq doigts apparaissent dans leur morphologie avec l'articulation des phalanges. Les extrémités se terminent en crochets. L'un deux est cassé. Ils devaient avoir pour fonction de retenir un tissu léger. Selon E. Salin (La Civilisation Mérovingienne), ce travail d'orfèvrerie en fil de laiton pourrait être une forme de l'art gréco-pontique.

En général, les fibules ansées ou digitées trouvées dans les tombes mérovingiennes sont de formes très différentes. On penserait à la main diffusée dans la zone d'influence du « croissant fertile » mais, là encore, cette main est traitée sans relief. La main de la fibule trouvée sur le plateau est traitée en rond de bosse. Cette forme de figuration a un caractère magique. Il n'existe pas en ce moment d'explication sur l'origine de cette découverte.

Bijou fibule en forme de quatre feuilles ou de croix très stylisée 23 x 13 mm, épaisseur 1,2 mm.

La fibule est tenue au centre par un axe de 2,5 mm dont l'extrémité est cassée et devait comporter un ardillon pour être fixée au vêtement. Les traces de feuille d'or sur sa surface ont été partiellement altérées par le bronze. Un léger cordon rehausse le pourtour de la feuille.

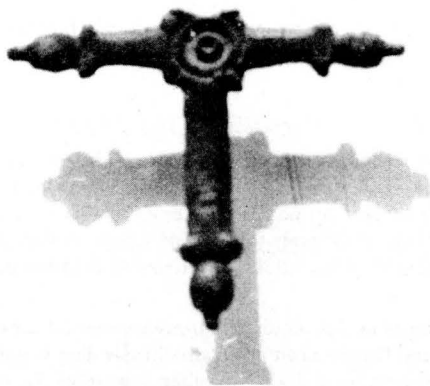


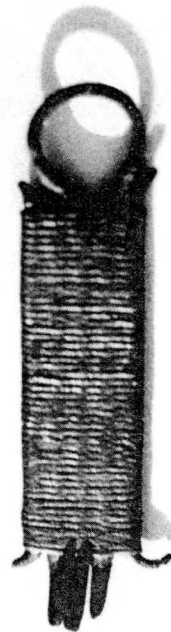
Fig. 1.

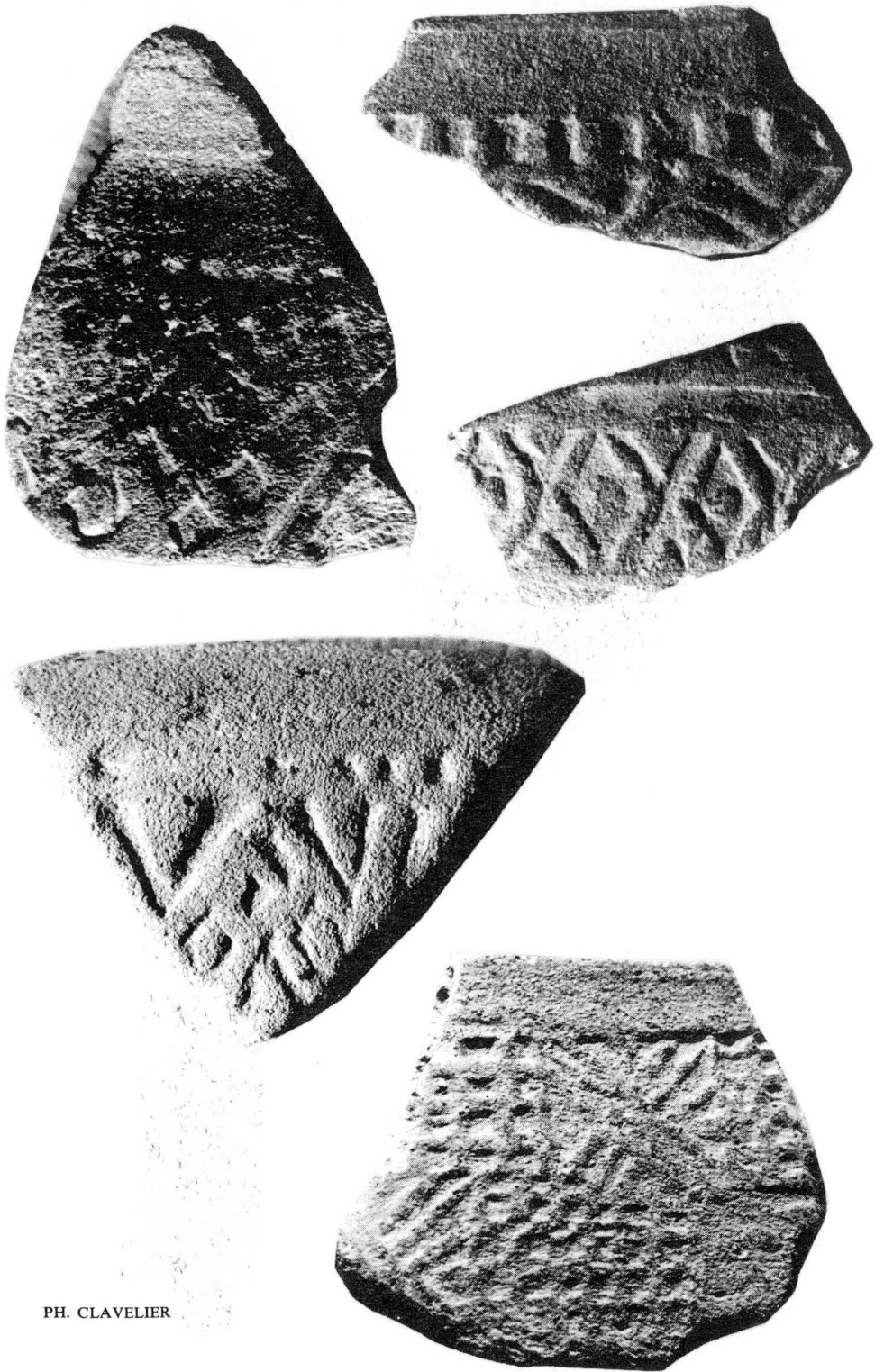


Fig. 2.

Fig. 3.

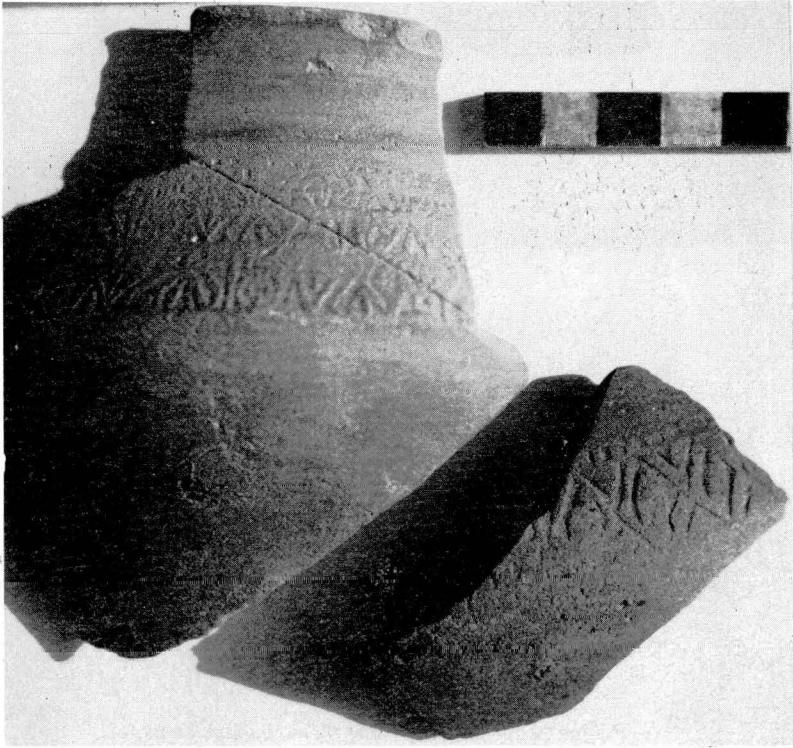
PH. CLAVELIER





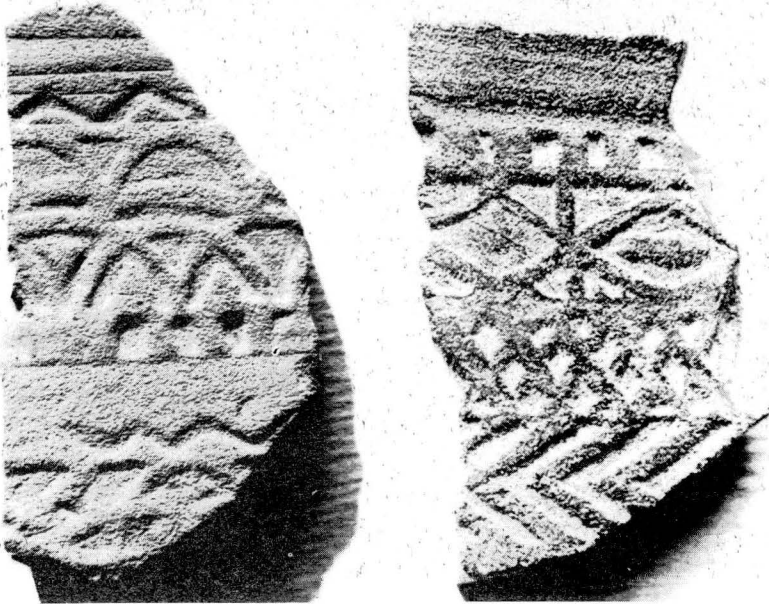
PH. CLAVELIER

Types de décors de vases mérovingiens à la molette.



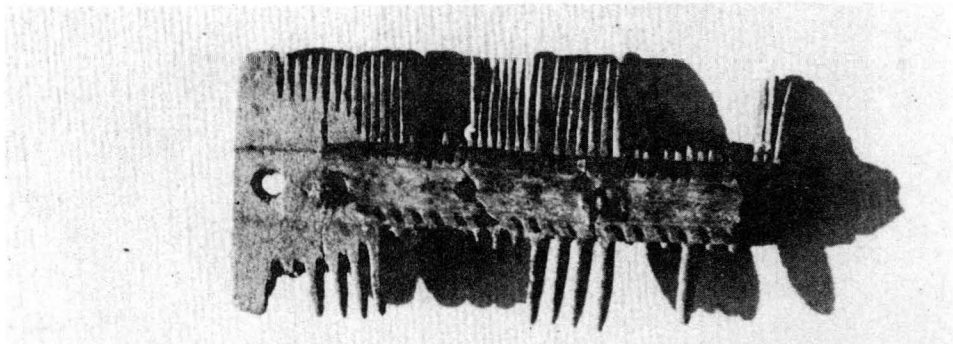
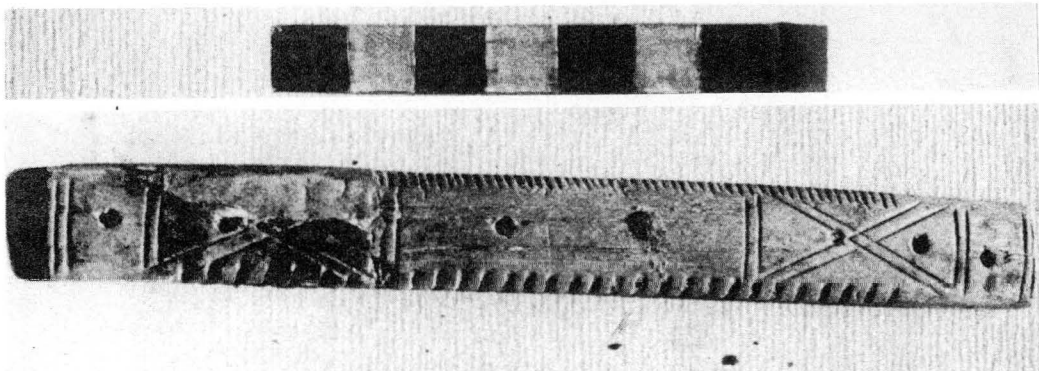
PH. CATTANT

Vase caréné mérovingien à large décor d'ondes et fragment de panse décoré – mur nord zone C.



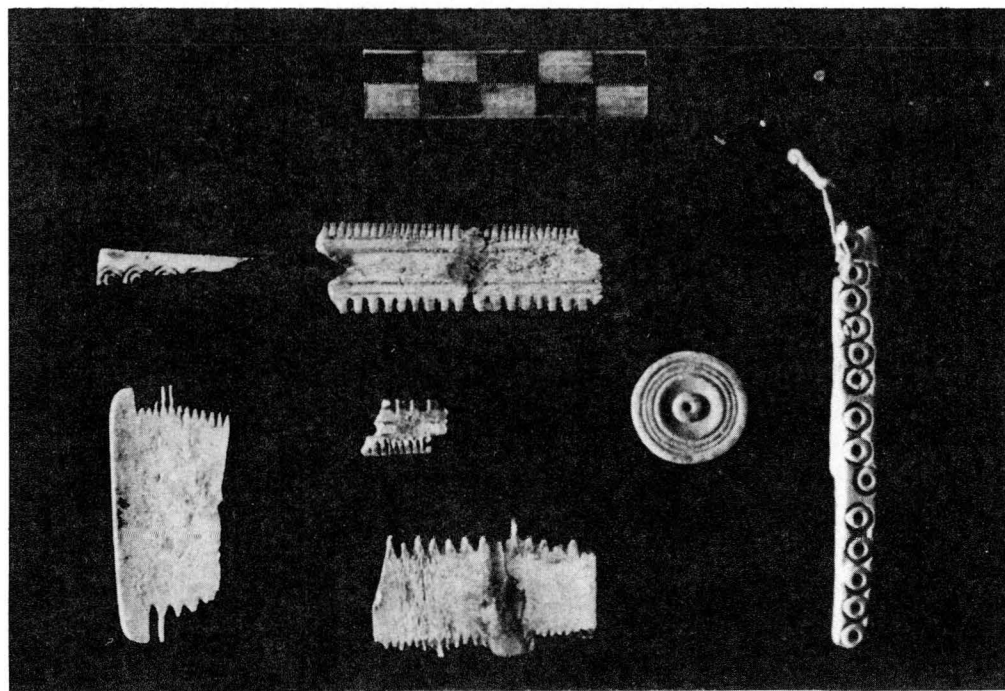
PH. CLAVELIER

Molettes mérovingiennes – La molette de gauche a été choisie comme sigle de l'association G.R.A.P.



PH. CLAVELIER

Peigne et barrette de peigne mérovingiens en os.



PH. CATTANT

Fragments de peignes et os gravés d'ocelles. Le pion de jeu avec ocelle pourrait être d'origine gallo-romaine.

Nous avons suivi pas à pas la vie de ce village gallo-romain dans le secteur du hameau de la « Rangée des Granges » depuis la période de la conquête du Haut-Empire jusqu'au dernier occupant barbare, le Mérovingien.

Comment vivait ce dernier occupant du plateau de Palaiseau ? Nous ne pouvons en esquisser le tableau que par le matériel recueilli au cours des fouilles archéologiques. Les vestiges du bâtiment du I^{er} siècle nous indiquent l'aisance et le confort des Gallo-Romains. Les murs étaient décorés avec soin et couverts d'enduits peints. Au Bas-Empire, toute décoration murale aura disparu.

Si l'on considère les dépotoirs des structures-foyers de la zone A, le mode de vie au VI^e siècle se révèle très différent. Les reliefs culinaires dispersés sans méthode et sans soin sont les derniers témoignages de la vie quotidienne avant l'abandon définitif du site antique de « La Rangée des Granges ».

Ce désordre provoqué par ces dépotoirs ne nous permet pas d'envisager ces nouveaux venus comme des bâtisseurs. L'entretien des bâtiments du Bas-Empire subsistant encore ne les concerne pas. L'hygiène n'est pas une préoccupation du Mérovingien. Des fragments de peignes de cette période ont été trouvés çà et là. Un trou était pratiqué à l'extrémité de ce dernier pour être rattaché au vêtement. La présence de parasites en nécessitait un usage fréquent.

Plusieurs objets trouvés sur le site étaient portés comme objet protecteur, talisman ou phylactère. Nous n'en avons recueilli qu'une faible partie, abandonnée ou cassée. L'inventaire des tombes de la civilisation mérovingienne a révélé que ces objets protecteurs les accompagnaient dans le voyage de l'au-delà.

Pendant moins d'un siècle, ces ruraux occuperont le plateau. Mais, outre la variété des langues et dialectes parlés, les croyances et religions étaient fort diverses. Il y avait la religion gauloise avec le support du vieux fond de croyances celtiques, la religion romaine, les croyances mérovingiennes venues de l'Est, la pensée arienne mêlée à une teinture chrétienne.

Cet amalgame de religions et de croyances devait tôt ou tard entraîner une explosion car le christianisme commençait à s'implanter en Gaule.

La récente découverte de la cave-sanctuaire de « La Troche » dont nous allons parler, son abandon et sa destruction nous mettront sur la piste d'une nouvelle recherche. L'abandon de cette cave correspond à la montée du christianisme et l'évangélisation des campagnes en Gaule. Nous ne pouvons passer sous silence les églises de Palaiseau et d'Orsay titrées à Saint-Martin et issues de cultes ruraux. Ces conversions en masse nous font apparaître le christianisme comme une puissante locomotive. Mais les scribes de cette époque nous le présentent sur des rails trop bien huilés pour que leurs textes soient pris au pied de la lettre. Les cultes celtiques étaient trop bien enracinés pour ne pas avoir provoqué de puissantes réactions des cultes païens. Nous ignorons encore aujourd'hui comment l'Église dans un « océan de paganisme », a pu réduire totalement à néant la religion gauloise.

E. LA CAVE-SANCTUAIRE DE LA TROCHE - DERNIÈRE DÉCOUVERTE

Origine de la découverte

C'est en 1970 que j'avais pressenti l'importance du site archéologique de La Troche, riche en vestiges gallo-romains. C'est par caisses entières que nous recueillions, Henri Clavelier et moi, les tessons de poteries gallo-romaines, entre les périodes de culture.

Dès 1971, au cours d'une première exposition des découvertes du site antique de la Rangée des Granges faite à la M.J.C. de Palaiseau, j'avais exposé quelques poteries gallo-romaines provenant de La Troche.

Ces deux sites archéologiques sont à 1 500 mètres l'un de l'autre : La Rangée des Granges à l'extrême Ouest. L'École Polytechnique est implantée au milieu du plateau, couvrant une importante surface recelant probablement des vestiges antiques. Elle sépare les deux sites.

Au cours de cette exposition, j'avais demandé au capitaine de gendarmerie, Thiébaud, de Palaiseau, de bien vouloir faire une photo aérienne du secteur de La Troche. Le survol de ce secteur était en effet interdit. En 1972, il me transmettait aimablement les photos prises en hélicoptère.

Sur ces photos, les vestiges antiques du tracé des murs étaient très apparents sur une surface d'un hectare. Les zones de maïs, de couleur opaque, ne livraient plus aucun dessin. Nous savons à présent que sur 3 hectares les traces d'habitation gallo-romaines existent.

A l'aide de ces photos, à l'automne 1972, nous avons observé, Clavelier et moi, de nombreux fragments d'enduits de murs peints dispersés au sol, signalant la présence d'un mur.

Entre deux périodes de cultures, nous devions alors dégager un appareillage de mur que le cultivateur rebouchait peu de temps après ce sondage.

La Direction des Antiquités Historiques avait été informée alors de cette découverte. Il nous fallut plusieurs années pour connaître l'identité du propriétaire : la Caisse des Dépôts et Consignations.

En 1976, le directeur des Antiquités Historiques m'avait présenté pour effectuer un sondage limité sur le site.

Une demande d'accès était adressée à la Caisse des Dépôts qui ne répondait pas. Cette lettre indiquait que : « Les labours de plus en plus profonds détruisaient irrémédiablement les vestiges sous-jacents ».

Toujours en 1976, la décision était prise de tracer une voie de dégagement dans le secteur de La Troche. En effet, les voies de Polytechnique devenaient voies privées de l'Ecole. Dans cette zone de 150 hectares, à l'ouest de l'Ecole, une route allait être tracée. La règle d'or était de ne pas couper les zones de cultures. J'avais alors proposé à la Direction de l'Équipement, à Villabé, un tracé épargnant le site. Un accord existait pour que je sois informé lors du démarrage des travaux afin d'intervenir à temps, en sauvetage, avec l'équipe du G.R.A.P.

Aujourd'hui, avec le recul du temps, nous comprenons que c'était en réalité la lutte du pot de terre contre le pot de fer. Le tracé initial était modifié, et les piquets du géomètre mis en place en mars 1977, avec les bulldozers prêts à l'action.

Il fallait prendre une décision rapide d'intervention ponctuelle de sauvetage. La route suivant le chemin d'exploitation passait exactement au cœur du site antique.

Je pense ici à mon ami Bernard Granger de l'Association du G.R.A.P. qui multiplia ses efforts pour trouver une solution. Toute l'équipe du G.R.A.P. a fait tout ce qu'il était possible de faire. La décision finale ne dépendait plus de nous. Cela me rappelle la réflexion de mon ami Froidevaux, architecte en chef des Monuments Historiques, alors que j'exécutais sous sa direction une œuvre d'art dans la « merveille » du Mont Saint-Michel : « mon cher ami, chaque génération à l'art qu'elle mérite »

Nous pourrions dire également aujourd'hui que chaque génération garde les vestiges du passé qu'elle mérite de conserver.

Cette longue explication était nécessaire pour comprendre les efforts des nombreux bénévoles de l'Association du G.R.A.P. appelés à contribuer à ce sauvetage. Par cette rapidité d'intervention nous avons démontré notre compétence et notre connaissance des lieux sans pouvoir sauver ce patrimoine du passé.

Nous savions, Clavelier et moi, qu'à quelques mètres des structures dégagées en 1972, révélées par les enduits peints, existait un prolongement de l'habitat gallo-romain. L'imprécision des recherches sur le tracé de la future route fut de courte durée.

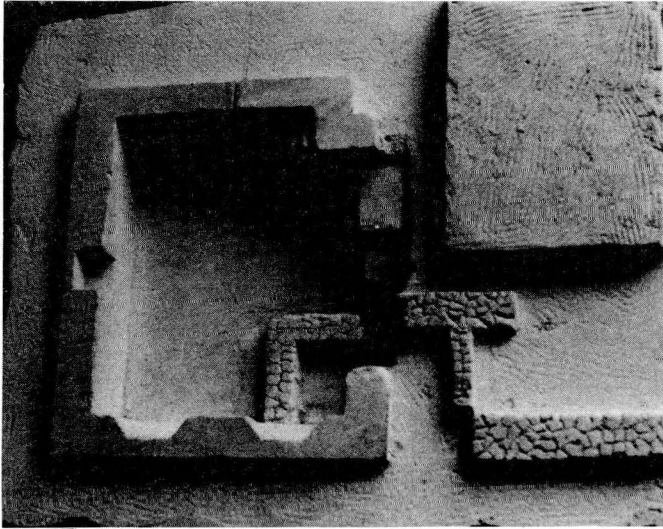
En quelques heures, nous devions trouver sous l'ancien chemin d'exploitation les premiers vestiges de la cave-sanctuaire, au niveau de son escalier d'accès.

L'importance de cette découverte aurait demandé un travail scientifique. Une fouille de sauvetage se réduit strictement à une lutte contre la montre, la destruction étant prochaine.

C'est grâce à l'intervention de M. Petit, adjoint à la Direction des Antiquités Historiques, qui participa personnellement au sauvetage, que nous avons pu disposer d'un délai.

L'équipe de nos amis du G.R.A.P., de nombreux bénévoles participèrent à ce sauvetage, dont le C.E.A. de Saclay avec M. Gignon.

Un mois après la découverte de la cave-sanctuaire, son dégagement était totalement achevé. C'est alors que ce merveilleux vestige d'architecture gallo-romaine du passé apparaissait à nos yeux émerveillés dans sa splendeur primitive.



Le dégagement de la cave

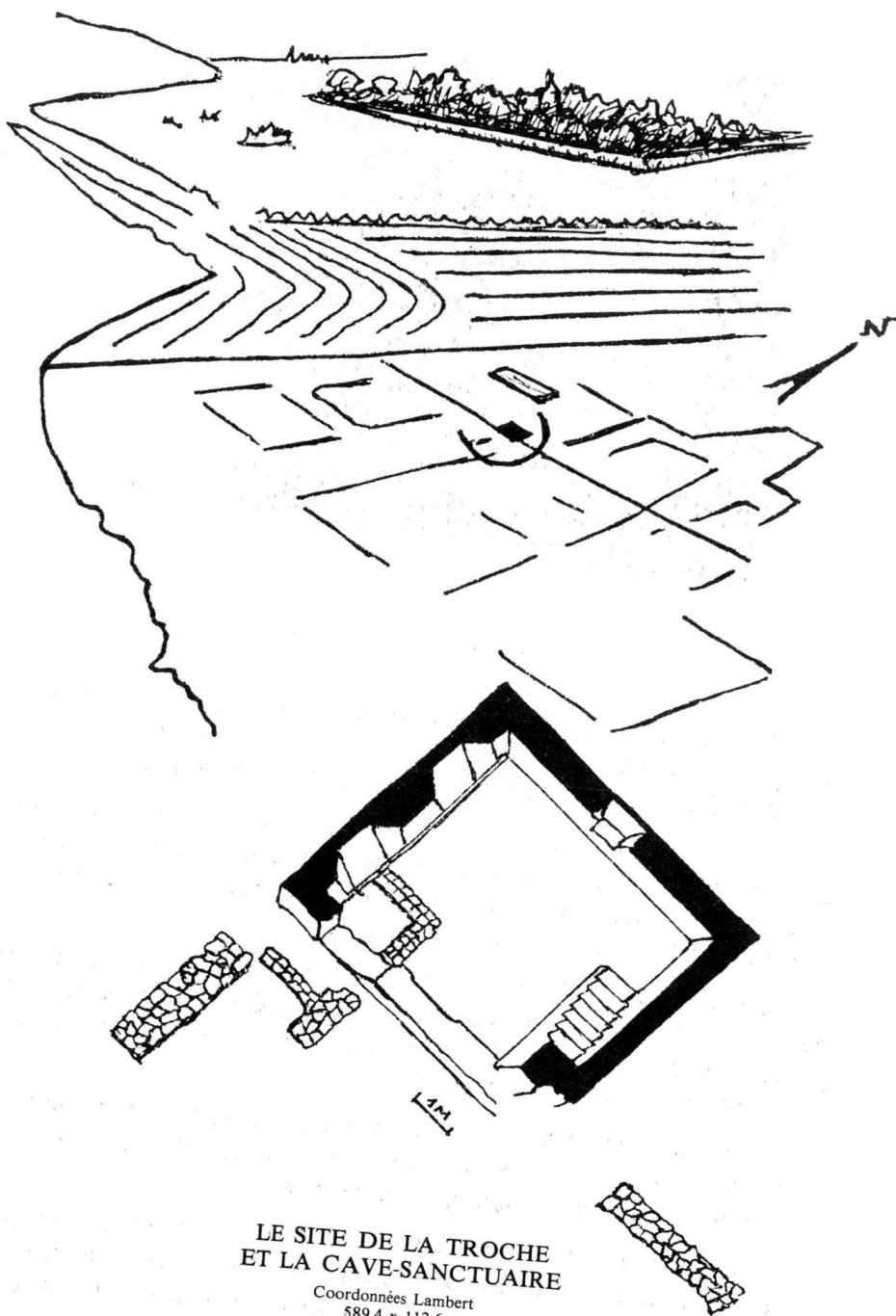
Cette cave-sanctuaire est implantée au cœur d'une importante villa gallo-romaine, sur le chemin d'exploitation de La Troche, à l'extrémité sud-ouest d'un vaste champ de cultures céréalières.

Elle se présente sous la forme d'un quadrilatère de 7,35 m sur 6,30 m, de grandes dimensions si l'on considère que l'autre cave-sanctuaire du département dégagée à Saclas par M. Noël ne fait que 3 m sur 2,50 m avec un escalier central.

La cave-sanctuaire de la villa gallo-romaine de La Troche est construite en bel appareillage de meulières taillées et ajustées dont les joints à la chaux ont été soigneusement lissés. L'ensemble donne une architecture puissante et équilibrée.

Ce sont surtout les deux soupiraux placés sur le mur ouest de cette cave dont les plans inclinés descendent profondément vers le sol qui donnent la qualité plastique du bâtiment.

L'escalier orienté au nord donne accès à la cave-sanctuaire par l'intermédiaire de 8 marches dont le sol constitué de terre tassée est à 1,80 m du niveau de l'escalier. Il n'existait pas de trace de dallage.



LE SITE DE LA TROCHE
ET LA CAVE-SANCTUAIRE

Coordonnées Lambert
589,4 x 112,6



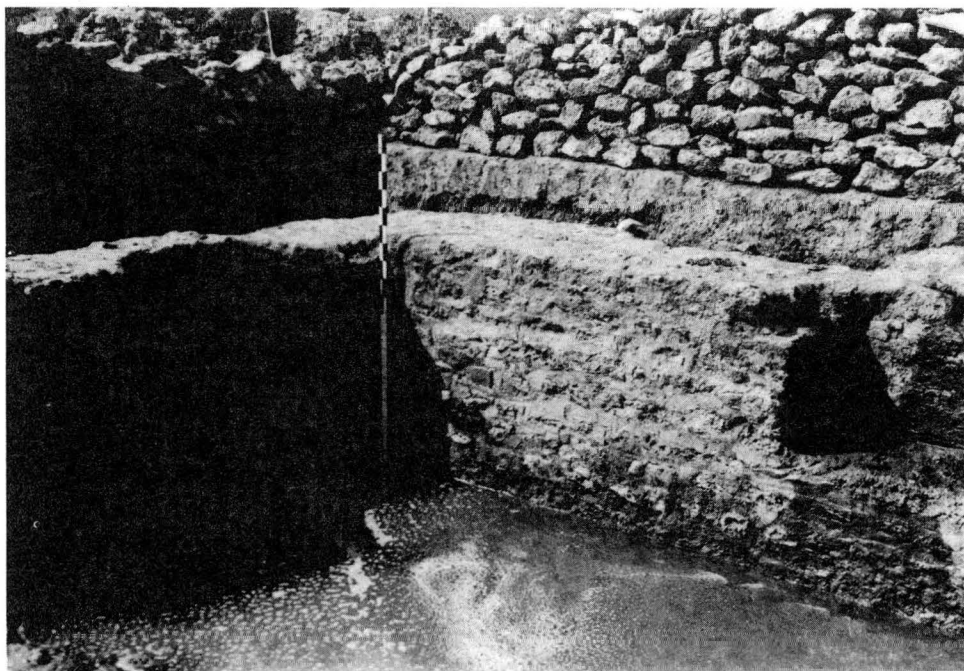
PH. CATTANT

Huit marches donnaient accès à la cave-sanctuaire.

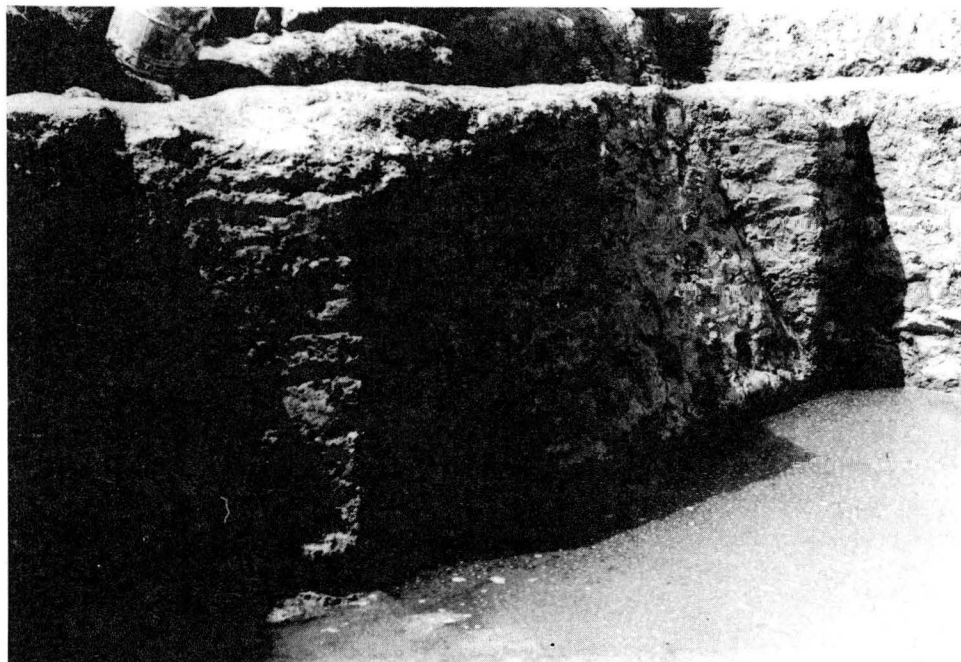
Au centre du mur nord une niche de 0,90 m x 1 m de hauteur avait été pratiquée, s'inscrivant profondément à l'intérieur d'un mur épais de 0,75 m. C'est là que devait être placée autrefois l'effigie de la divinité honorée dans la cave.

Les deux soupiraux du mur ouest devaient apporter l'éclairage du sanctuaire, côté soleil couchant. L'éclairage était complété par un soupirail au centre du mur sud, partiellement détruit, dont j'ai pu relever la trace.

Lors des travaux de dégagement, nous avons trouvé la nappe d'eau à 1,20 m de profondeur. Un pompage permanent était alors devenu indispensable pour poursuivre les travaux de dégagement de la cave-sanctuaire. Ici encore, nous pouvons nous poser une question. Cette cave-sanctuaire, à l'origine, était implantée sur un sol parfaitement sec, autrement il aurait été difficile d'y creuser des fondations



Au premier plan, logement réservé à la divinité. Les monnaies ont été trouvées à proximité.



L'architecture puissante des soupiraux côté ouest, soleil couchant.

supportant sur ces murs très épais un étage supérieur, aujourd'hui disparu. Pourquoi la présence de l'eau aujourd'hui, à mi-hauteur de cette cave ? C'est là que nous pénétrons dans ce mystère des civilisations oubliées et disparues du plateau de Palaiseau. Il aurait été absurde de bâtir une importante villa gallo-romaine sur un sol dont les résurgences d'eau n'auraient pas été canalisées. J'ai observé sur le site de la Rangée des Granges où sont implantés l'un après l'autre plusieurs bâtiments entre le II^e et le III^e siècle, qu'une zone de sablon, trompant souvent le chercheur, a eu autrefois comme fonction d'assainir un terrain. Aujourd'hui, les céréaliers, ces notables de l'agriculture, sont réduits à pratiquer des tranchées pour assainir leur terrain, la rentabilité de leur sol restant leur seul objectif. Ce choix les regarde mais la disparition des nombreuses mares et des haies est à inscrire à leur actif ayant pour conséquence la modification d'un climat.

Les nombreuses mares existant autrefois sur le plateau incitaient les Gallo-Romains à pratiquer l'élevage, le bétail trouvant à sa disposition de nombreux points d'eau.

Après le XIX^e siècle la société agricole s'est profondément modifiée. En comparant la société gallo-romaine rurale à celle d'aujourd'hui, le travail du chercheur est d'analyser les conséquences imprévisibles à l'époque et négatives aujourd'hui de ces grands choix.

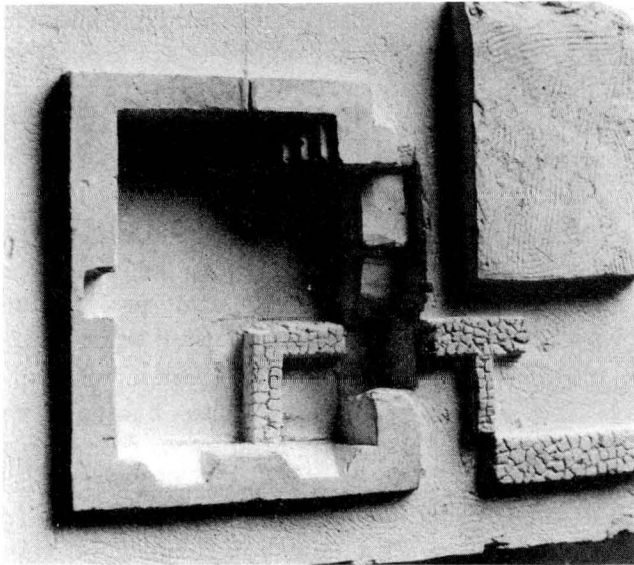
Nous n'avons pas trouvé dans le dégagement de la cave-sanctuaire la trace des quatre trous de poteaux habituellement placés au centre du sanctuaire. Par contre, nous avons été assez surpris de trouver un appareillage en pierres à l'angle sud-ouest du bâtiment, d'environ 1,30 m sur 1 m d'une hauteur de 40 cm. Il n'était pas jointé au soupirail du mur ouest et la destruction, dans ce secteur, du mur sud, indique un remaniement postérieur évident. Clavier devait trouver à proximité le fond d'un dolium (récipient en terre cuite de grande dimension, à panse globuleuse). Le dolium est souvent associé à la cave-sanctuaire mais son utilisation précise est inconnue. Il pouvait servir à l'usage de purification rituelle. Nous pouvons donc penser que ce dolium aurait pu être placé à l'intérieur de l'appareillage de pierres découvert dans l'angle du mur.

Contrairement à mon espoir et celui de M. Petit, adjoint à la direction des Antiquités Historiques qui participa activement au sauvetage, nous n'avons pas trouvé la statuette ou un élément permettant d'identifier la divinité, objet du culte de ce sanctuaire.

Il s'agit bien d'une cave-sanctuaire. Je devais découvrir à l'ouest, à quelques mètres, le mur d'une double enceinte de gros appareillage déjà partiellement attaqué par un bulldozer.

Avec la niche et le fond de dolium, nous retrouvons les éléments déterminant la nature d'une cave-sanctuaire.

C'est du côté sud, comme l'indique la photo aérienne, que la villa gallo-romaine devait posséder des implantations profondes de murs.



Maquette de la cave-sanctuaire exécutée par l'auteur.

La stratigraphie

La coupe stratigraphique a été faite au centre du sanctuaire, afin d'en relever les occupations successives. Sous le premier niveau correspondant à la zone de culture, à 45 cm, nous devons trouver le début de la cave-sanctuaire. Les charrues avaient laissé leurs traces de passage en éliminant le sommet de ce mur bien bâti, sur la moitié du bâtiment.

Selon M. Petit, souvent présent sur le chantier, le niveau réel du sol gallo-romain devait être légèrement supérieur au niveau actuel. L'observation est valable pour toutes les zones cultivées.

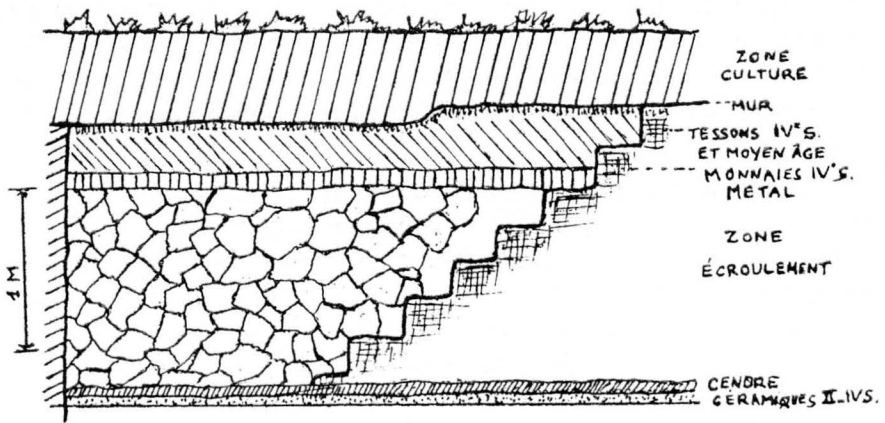
Au deuxième niveau, à l'intérieur de la cave-sanctuaire, à l'affleurement des murs sur une hauteur de 25 cm, se trouvaient des tessons de poteries du IV^e siècle, quelques fragments de poteries type Mayen à gros dégraissant bien connu de nos fouilleurs de la Rangée des Granges, ainsi que quelques tessons de poteries à flamules du XIII^e siècle, type parisien.

Au troisième niveau de faible épaisseur constitué par 15 cm de terre très noire, correspondait un niveau postérieur à l'écroulement de l'étage supérieur. A ce niveau furent trouvées 9 monnaies de Constantin du IV^e siècle. Ces monnaies sont appelées « minimi » du latin très petit et excèdent rarement 1 gramme. Une partie aurait été frappée à Trèves. A ce niveau étaient associés des fragments de poteries d'Argonne décorés à la molette, de nombreux objets métalliques éparpillés sur toute la surface, quelques objets en bronze dont deux cuillères à fard, un fragment de bracelet torsadé et une petite boucle jumelée. Nous avons été intrigués par la découverte de cornes de bouquetins taillées. Elles devaient être fixées à un mur ou à une poutre de bois avec un caractère rituel assez probable. Une petite hache polie en grès lustré fut recueillie.

Le quatrième niveau correspondait, sur 1,20 m de hauteur, à la zone d'écroulement de l'étage supérieur. Il était constitué d'une zone compacte de pierres et d'éléments de toiture. Les pierres étaient absentes à proximité du mur sud détruit partiellement jusqu'au sol.

Le cinquième niveau, de faible épaisseur, était constitué d'une couche de charbon de bois à l'intérieur de laquelle des poteries avaient été écrasées et broyées sous la pression des pierres. La dispersion du charbon de bois rend probable un incendie localisé. A ce niveau furent trouvées quelques poteries gravées à la molette, en terre noire lissée, ainsi que quelques éléments de tuiles entières. Nous avons hâte, avec l'équipe du G.R.A.P. et des bénévoles, d'atteindre le sol de la cave.

A 1,80 m apparut le sol de la cave-sanctuaire constitué de terre tassée avec graviers. Le dégagement avait nécessité un pompage de l'eau, effectué en permanence.



CAVE - COUPE NORD-SUD

Datation de la cave-sanctuaire et de l'abandon

Au centre du mur nord, la niche du sanctuaire avait été rebouchée probablement durant le IV^e siècle.

Dans la niche, à l'affleurement du mur, Clavelier trouvait une monnaie gauloise en bronze, d'une peuplade gauloise d'une région de Normandie, les Aulerci, Ebuovices, du type B N 7021. Cette monnaie en circulation à - 70 avant J.C. aurait été déposée postérieurement dans la niche, de façon rituelle.

Une autre monnaie en bronze, un sesterce de Trajan, trouvée à proximité, indique probablement l'utilisation de cette cave-sanctuaire dans le cours du II^e siècle, sous le règne des Antonins.

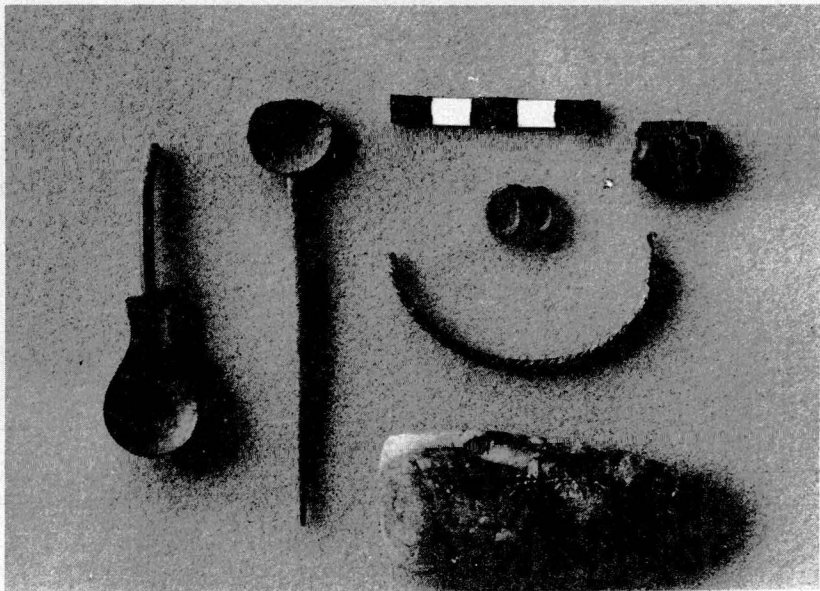
Les monnaies de Constantin, trouvées s'échelonnent entre 327 et 390. La dernière monnaie appartient à la dynastie valentinienne.

Ces 9 monnaies associées à la céramique sigillée d'Argonne servent de fossile directeur de datation.

Les fragments de poterie d'Argonne décorés de petits carrés appartiennent au groupe 2 de W. Hübener, datés de 330-360. D'autres fragments de poterie d'Argonne se réfèrent au groupe 5 ou 6, 360-395. Le groupe 8 paléo-chrétien n'est pas représenté.

L'abandon de la cave-sanctuaire serait donc intervenu vers la fin du IV^e siècle, avant la présence franque.

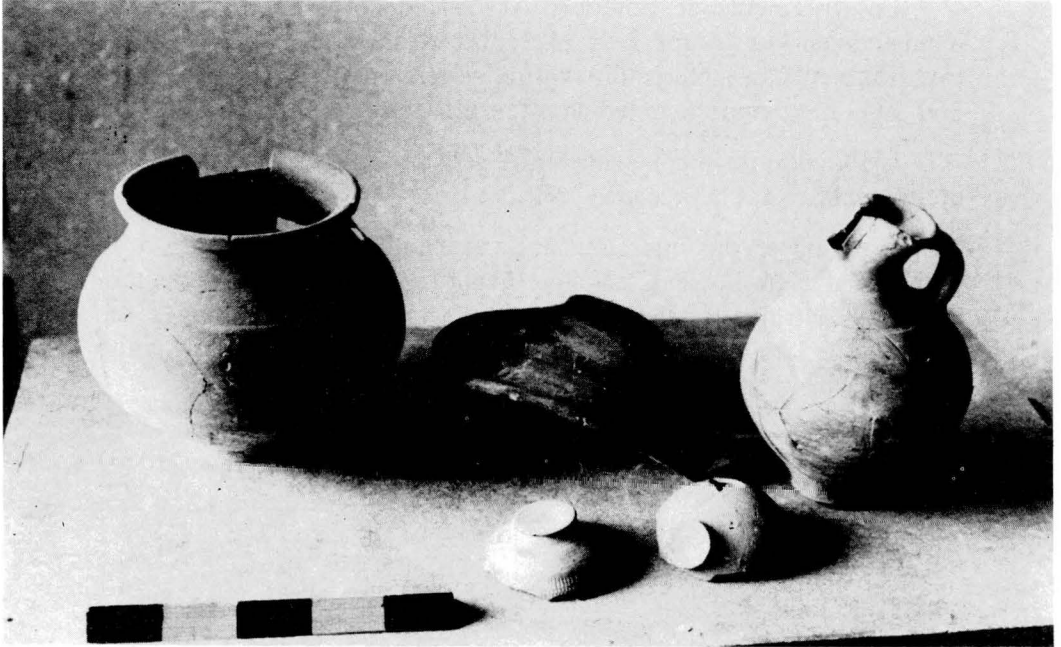
Nous observons que cet abandon coïncide avec l'apparition du christianisme en Gaule. C'est donc avant l'édit de Childebert demandant de « détruire les lieux saints du paganisme et les images des idoles » que l'abandon de la cave-sanctuaire et du culte à la divinité



PH. CATTANT

1. - Deux cuillères à fard en bronze. La première en forme de lyre a une extrémité cassée.

Au centre, petite boucle en bronze et fragment de torque torsadée en bronze avec un crochet. A droite, fragment de pâte de verre de couleur violette. En bas, petite hache de pierre polie. Ces objets ont été trouvés à mi-hauteur de la cave, dans la partie supérieure de l'écroulement des murs. Datation du IV^e siècle. La hache est une récupération du néolithique final.



PH. CATTANT

2. - *Céramiques recueillies au niveau du sol de la cave. A gauche, marmite de terre grise : h. 0,24 m ; au centre vase caréné de terre noire : diam. 0,30 m (cuisson réductrice), cruche : h. 0,26 m, terre gris bleuté. La forme du col pyriforme se termine par un bec tréflé incomplet.*

Au premier plan deux petits bols de terre grise lissée, l'un d'eux comporte une décoration à la molette.

est intervenu. Si nous nous plaçons à la fin du IV^e siècle, l'évangélisation du monde rural en Gaule par Saint Martin était très active. C'est à cette période que les premiers cultes ruraux chrétiens prirent naissance, accompagnés de la destruction des lieux saints du paganisme.

La découverte de la cave-sanctuaire complète les travaux de recherches effectués depuis sept ans sur le site de la Rangée des Granges distant de 1 500 mètres. Seule, Polytechnique fait un écran entre ces deux sites.

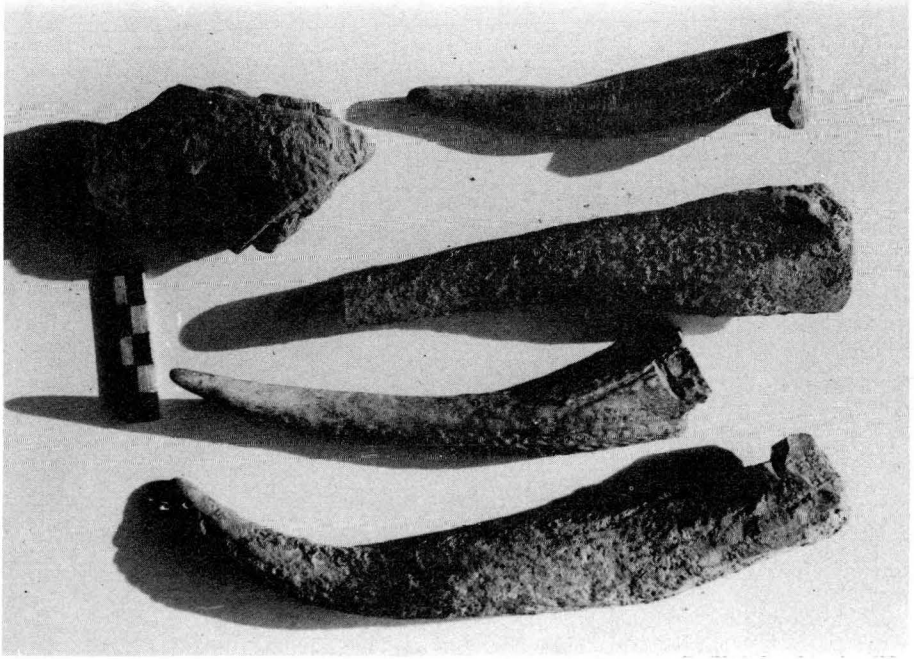


PHOTO CATTANT

*Andouillers de cervidés.
Le corps de l'andouiller à été scié.
Plusieurs comportent une encoche permettant de dégager
un tesson pour fixation.*

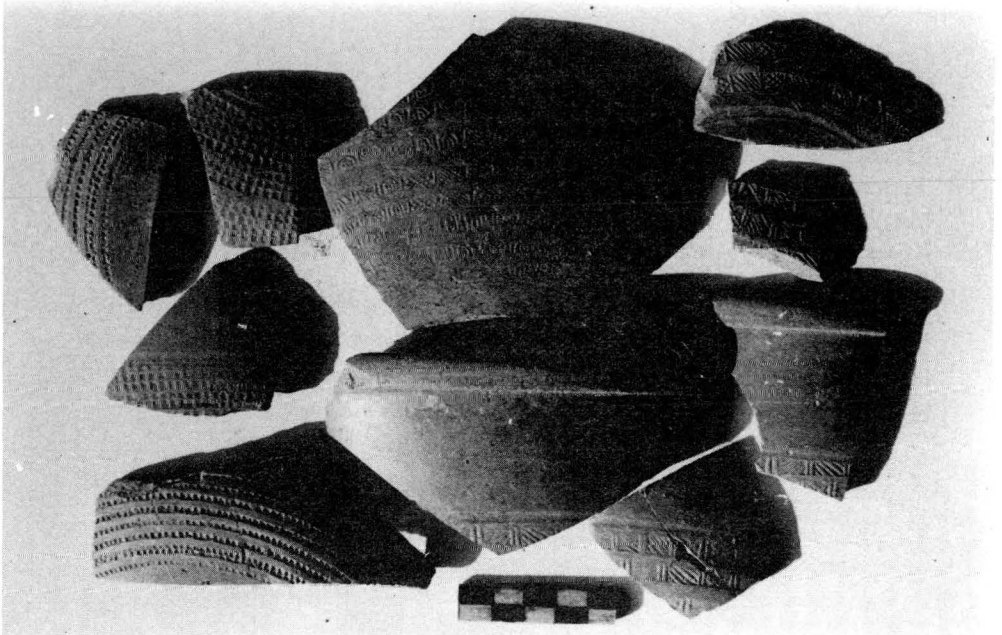
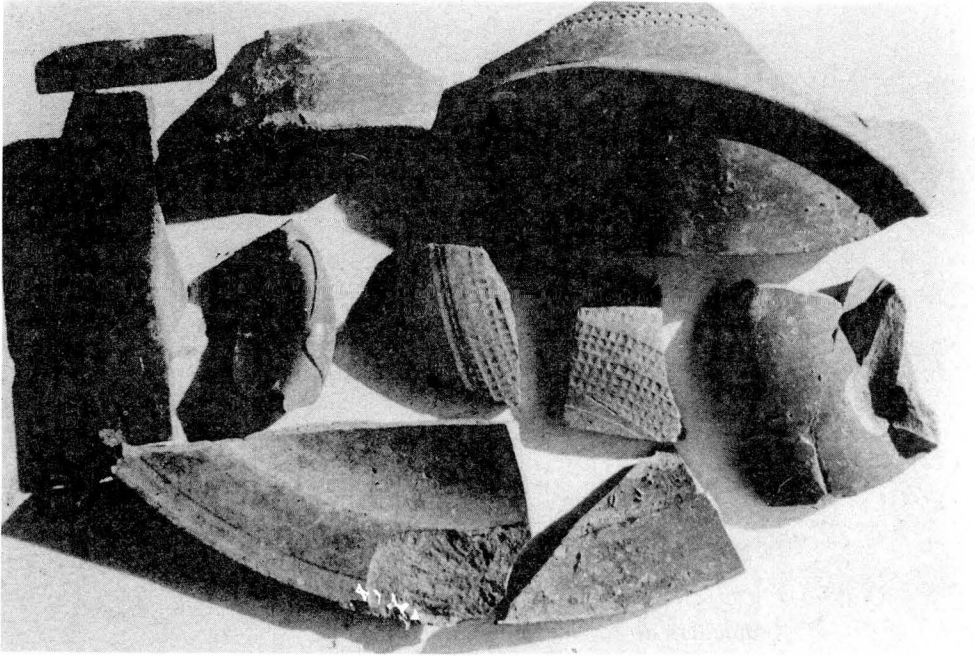


PHOTO CATTANT

*Fragments de céramiques décorés d'Argonne, IV^e siècle.
Au centre, molette du groupe 5-6, datée 360-395, selon
Hübener.*



Fragments d'assiette et de jattes du type Chenet, 323, du IV^e siècle.

Nous pouvons parler aujourd'hui d'un grand vicus dont les habitats étaient dispersés sur les 550 hectares du plateau de Palaiseau. La Troche était une importante villa gallo-romaine. La Rangée des Granges, par contre, avec ses murs de pierres sèches, était un hameau rural au Bas-Empire.

Il resterait encore à déterminer la période correspondant à l'abandon définitif du site de La Troche avant une reprise d'un habitat médiéval et le défrichement en période franque de Corbeville dans le haut Moyen Age.

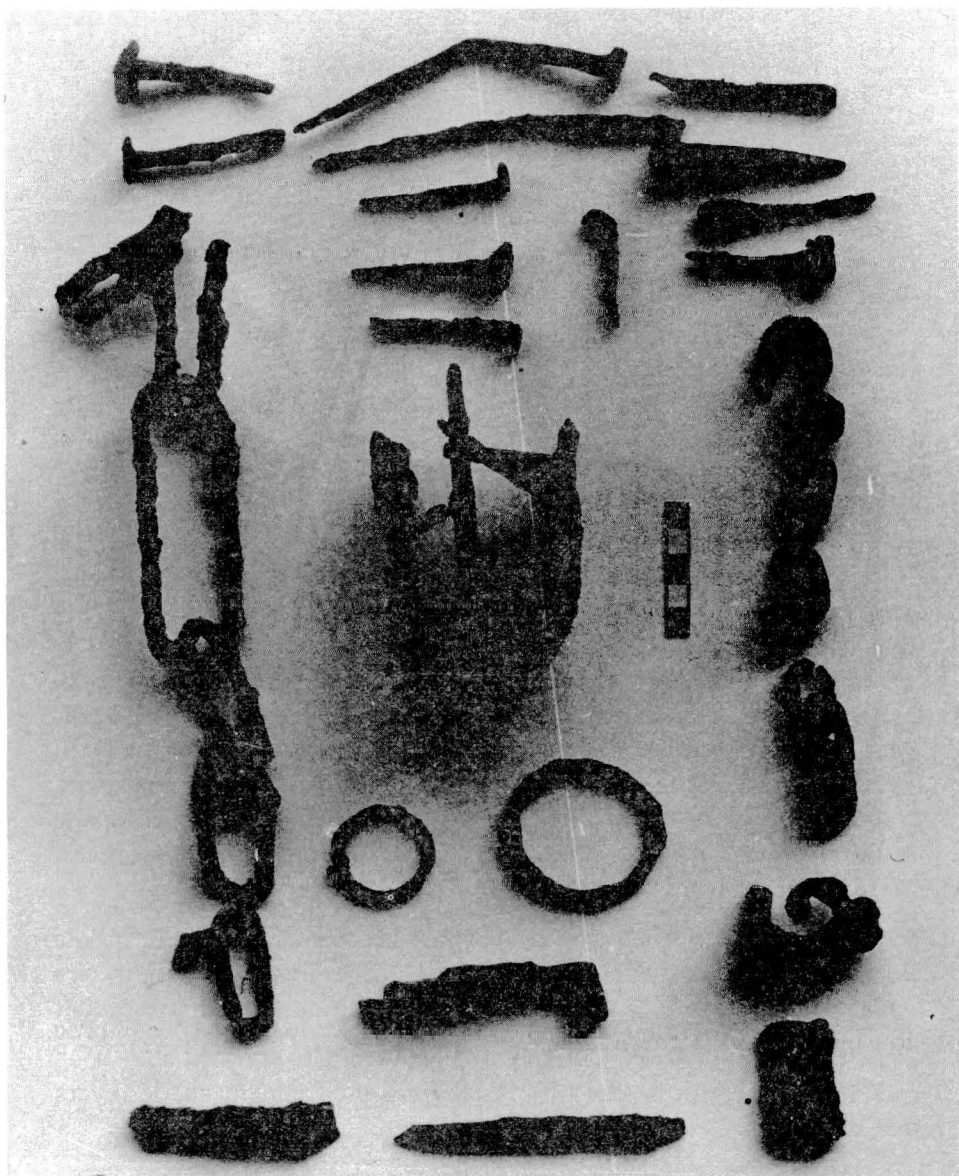


PHOTO CATTANT

Métal - Fer.

On distingue en haut : clous de différentes tailles. Deux fragments de chaînes dont l'une possède un crochet. Deux anneaux. En bas, oreillon percé d'un trou. Fragment de clé et de couteau. Bride.

Au centre : élément d'hubriserie. Les quatre axes forgés devaient s'insérer dans du bois. Peut-être s'agit-il d'une articulation de porte. Ces objets métalliques étaient à mi-hauteur de la cave, zone supérieure d'écroulement.

Les monnaies du Bas-Empire

Il n'est pas facile de connaître les circonstances au cours desquelles le monde gallo-romain, après l'abandon des cultes païens, vit s'implanter le christianisme définitivement dans le monde rural, ce qui est le cas pour la cave-sanctuaire de La Troche et le début du christianisme dans la région.

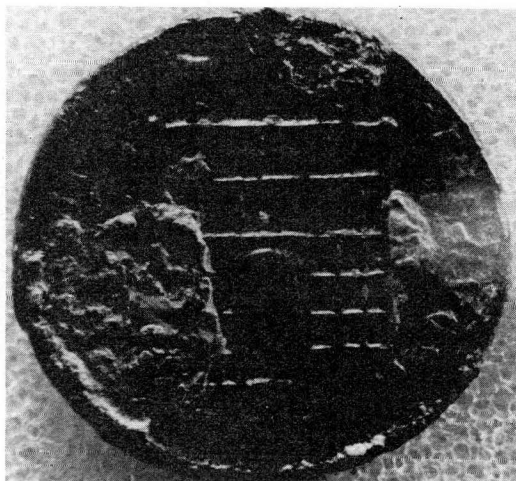
C'est pourquoi nous pouvons regarder plus attentivement 9 petites monnaies trouvées dans le sanctuaire, afin de cerner de plus près cette période de l'histoire. Ces monnaies, dont certaines sont des types hybrides, auraient été, en partie, frappées à Trèves. C'est l'avis de M. Jiard, conservateur au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, qui m'a aimablement donné ce renseignement. Sur certains de ces minimi, le chrisme composé de deux lettres grecques X et P apparaît. S'agit-il vraiment d'un signe chrétien ? Cette question est encore très controversée. C'est surtout après la victoire de Constantin sur Maxence au Pont Milvius, en octobre 312, que le chrisme devient fréquent. Lactance et Eusèbe, écrivains latins, racontent que Constantin aurait eu une vision en Gaule. Une croix lumineuse serait apparue dans le ciel, avec les mots : « Par ce signe tu vaincras ». Le Christ lui aurait demandé de surmonter l'enseigne des soldats du X et du P avec une couronne d'or. C'est ce que l'on appelle le labarum. Sur les monnaies de la cave-sanctuaire, le labarum est représenté plusieurs fois.

Le chrisme a été utilisé dans le monde païen comme un symbole de culte solaire, avant et après l'arrivée du christianisme. C'est vers 313-315 qu'apparaît le chrisme sur le casque de Constantin tenant son cheval par la bride, une épée à la main.

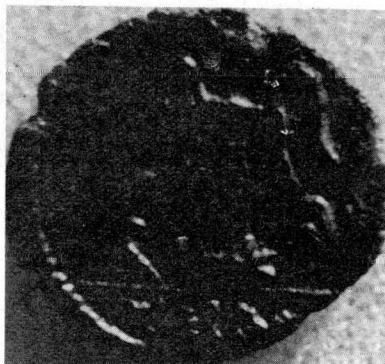
Après la réforme de 346, le labarum est fréquent sur le revers des monnaies.

Nous voyons ensuite apparaître le chrisme au-dessus d'une couronne tenue par deux Victoires.

Sous Magnence, le chrisme est complété de l'alpha et de l'omega, symbole de l'éternité du Christ, première et dernière lettre de l'alphabet grec, tiré de l'apocalypse de Saint-Jean : Je suis le commencement et la fin.



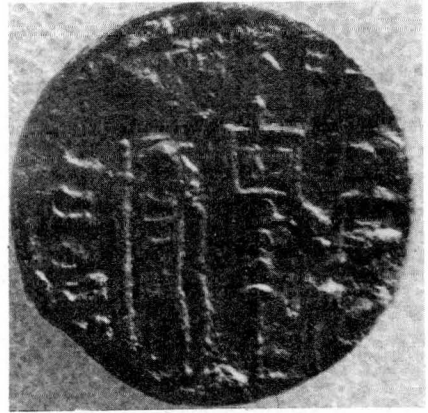
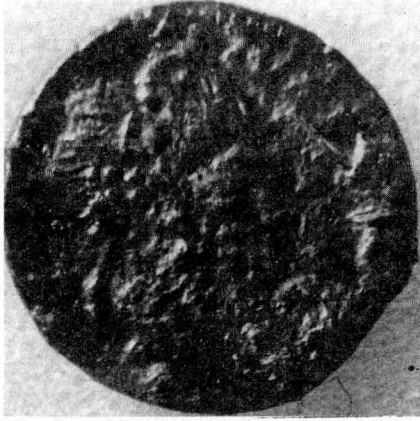
1. 324-325



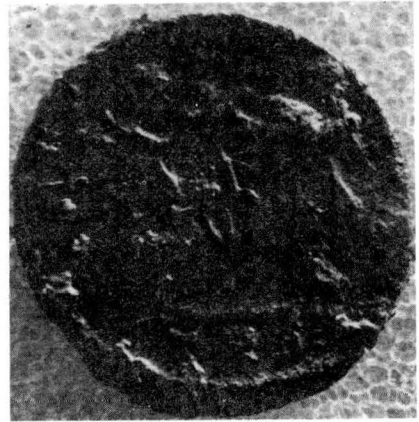
2. 333-334



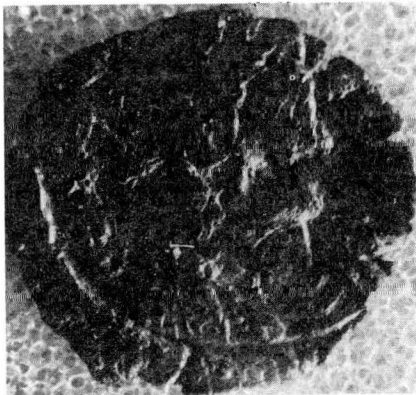
3. 337



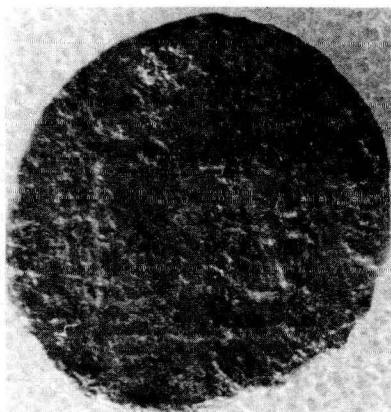
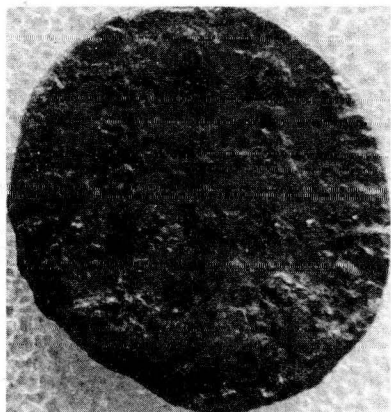
4. 337



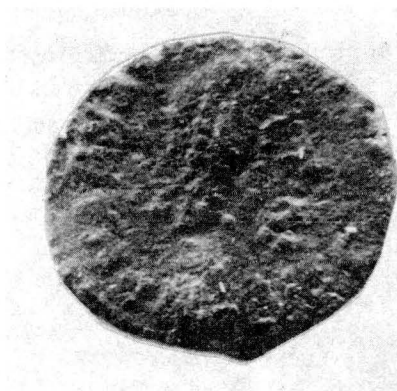
5. 341-346



6. 341-346



7. 341-346



8. vers 390

PHOTO CATTANT

Les symboles chrétiens seront combattus sous le règne de Julien Auguste 360-363, à la fin de la dynastie constantinienne.

C'est surtout la dernière monnaie trouvée et frappée sous le règne de Valentinien vers 390, qui mérite d'être décrite.

Sur ce minimi en bronze, l'empereur apparaît en buste, de profil, la tête tournée à gauche. Les lettres ne sont pas lisibles. Sur le revers qui nous intéresse figure une Victoire drapée curieusement, agitée comme en transe. A sa droite est placée une croix échancrée aux extrémités qui pourrait être les deux lettres grecques déformées du chrisme. Ici le symbole chrétien est évident, sous le règne des Valentiens où le chrisme reprend sa place. La Victoire a le bras droit replié

et la main ouverte comme pour indiquer quelque chose. L'autre bras replié traîne un personnage ou un objet non identifiable. Sur la couronne la mention « *Salus rei Publicae* », sous le socle de la Victoire les lettres D, I ou E, lieu de frappe de la monnaie.

Ces monnaies *minimi* du Bas-Empire ont été soumises à l'expertise de M. Jiard, au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale.

De cette étude, il ressort que les monnaies de bronze 2, 4, 6 et 7 seraient des frappes locales, imitation de Trèves.

Ces monnaies du Bas-Empire sont en général assez épaisses et d'un module plus petit. La gravure est souvent d'une grande finesse.

Par exemple, sur la monnaie 2, la proue du bateau est représentée de façon incomplète, comparée à l'originale. C'est surtout la monnaie 8, frappée dans la période valentinienne vers 390 qui, selon M. Jiard, serait inédite.

1. *Constantin* (argent) « *Providentiae* »

324-325, module 18 mm.

F. : *Constantinus, Aug*, Tête couronnée tournée dans le champ droit.

R. : porte de camp (fortement corrodée).

2. *Fils de Constantin* (bronze) imitation de Trèves

333-334, frappe locale, module 14 mm.

F. : Tête couronnée tournée vers le champ droit.

R. : Victoire ailée sur proue de vaisseau incomplète avec bouclier à droite. Sous la base, les lettres T.R.M. (belle patine verte).

3. *Gloria Exercitus* (bronze) Trèves

337, module 12,5 mm.

F. : Buste couronné tourné champ droit.

R. : Deux soldats casqués avec épées et lances.

Au centre, le *labarum* avec la lettre M.

4. *Gloria Exercitus* (bronze) frappe locale ?

337, module 14,5 mm.

F. : Tête couronnée champ droit.

R. : Deux soldats casqués avec épées et lances.

Au centre, le *labarum*. Cette frappe est plus grossière dans la gravure que la monnaie 3.

5. *Fils de Constantin* (bronze) Trèves

341-346, module 13,5/14,5 mm.

F. : Buste couronné tourné à droite. La tête de l'empereur et la couronne sont d'une grande finesse de gravure.

R. : Deux victoires ailées portent des couronnes.

Au centre, une feuille.

6. *Fils de Constantin* (bronze) imitation Trèves

341-346, module 15 mm.

F. : Buste couronné tourné champ droit.

R. : Deux victoires ailées et couronnées – revers en mauvais état. La gravure est grossière.

7. *Fils de Constantin* (bronze)

341-346 – Frappe hybride. Module 13,5/15 mm.

F. : Buste couronné tourné champ droit.

R. : Illisible – On y distingue deux victoires.

8. *Salus Rei Publicae* (bronze)

Période valentinienne vers 390, module 12,5/13 mm.

Ce minimi dont la face est en mauvais état a été décrit pour son revers mieux conservé et inédit selon M. Jiard.

Ces monnaies du Bas-Empire se trouvaient dispersées au même niveau stratigraphique que les céramiques d'Argonne. Monnaies et céramiques d'Argonne peuvent être comparées pour la datation. Nous reproduisons ici la datation par groupes selon la classification de W. Hübener.

Molettes d'Argonne



GR 2 – 330-360



GR 5 – 360-395



GR 5 – 360-395



GR 5 – 360-395



PHOTO CATTANT

La zone blanche de forme rectangulaire limitée par des traits correspond à l'emplacement de l'ancienne villa gallo-romaine du II^e siècle. La cave-sanctuaire est située au centre du rectangle. Le chemin d'exploitation n'existait pas alors (Planche gravée des Chasses du roi - XVIII^e siècle).



PHOTO CATTANT

Le bulldozer trace la nouvelle route sur le chemin d'exploitation orienté est-ouest, effaçant à jamais l'histoire de ce site antique. Au fond la silhouette de l'École polytechnique.

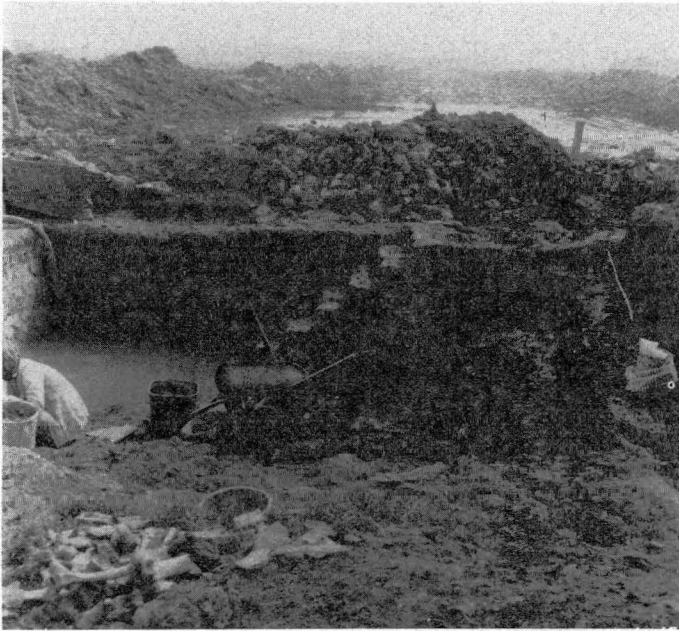


PHOTO CATTANT

La cave vue du côté est, dans l'axe de la nouvelle route. Les résurgences d'eau nécessitaient un pompage permanent. La cave était à -0,50 m du niveau du sol apparent à droite des marches. Le mur maçonné avait résisté à la charrue.



PHOTO CATTANT

La cave vue du côté sud où apparaît le mur interrompu. Plusieurs appareillages de pierres sèches bordant la cave seront dégagés ensuite (voir maquette). La cave-sanctuaire était entourée d'un mur maçonné épais de 1,10 m à environ 4 m de la cave et partiellement dégagé à l'ouest.

M. Pierre Henri Mitard, chargé de recherches au C.N.R.S., a été consulté sur la datation de ces molettes d'Argonne. Il m'a répondu à ce sujet que « les datations par groupes, données par W. Hübener, ne doivent être considérées que comme des « propositions » appelant des confirmations, et pour ma part, je doute beaucoup de leur valeur tout en reconnaissant que les molettes les plus compliquées doivent bien être les molettes les plus tardives ». La première molette très simple appartiendrait au n° 158 de Chenet.



La correspondance entre la datation des molettes d'Argonne classées par groupes par W. Hübener et les monnaies du Bas-Empire trouvées est satisfaisante. La monnaie la plus tardive correspond à l'époque valentinienne et aurait été émise selon M. Jiard, vers 390.

Nous pouvons donc envisager que la cave-sanctuaire aurait été abandonnée à l'extrême fin du IV^e siècle et serait sans rapport avec la grande invasion de 406.

Elle correspond à un abandon consécutif à la période d'évangélisation et de diffusion du christianisme dans les campagnes entrepris par St Martin.

Entre 370 et 395, de nombreux sanctuaires ruraux furent abandonnés ou détruits en Gaule.

Nous remarquons que si Palaiseau a une église sous le patronyme de Saint Martin, Orsay également est dédiée à Saint Martin. Or, la cave-sanctuaire de La Troche, par sa situation au sud du plateau, est à proximité de la ville d'Orsay dans la vallée. L'érection de ces deux paroisses dédiées à Saint Martin n'est pas un hasard. Le culte rural à Saint Martin prit naissance dès le V^e siècle. Un chapitre sera consacré à Saint Martin qui a été le pionnier de la diffusion du christianisme en Gaule chez les « Pagani » qui a fourni ensuite le nom de paysans, au Moyen Age.

CHAPITRE V

LE CULTE A SAINT MARTIN

1. LES SOURCES DU CULTE
2. LE MONDE CHRÉTIEN AVANT SAINT MARTIN
3. SAINT MARTIN, L'HOMME
4. LE MALAISE PERMANENT DE LA GAULE AVANT SAINT MARTIN
5. LE CULTE DE SAINT MARTIN APRÈS LE BAS-EMPIRE
6. CONCLUSION

LE CULTE A SAINT MARTIN

1. LES SOURCES DU CULTE

L'existence probable de communautés chrétiennes dans le monde rural gallo-romain au début du v^e siècle pose un problème difficile. Existaient-ils des oratoires ruraux dédiés à Saint Martin ? Quelle était leur nature ? L'Archéologie pourrait faire avancer le problème si l'intérêt de cette recherche était reconnu. Les crédits archéologiques ne sont en général affectés qu'à des édifices de caractère somptueux. C'est pourtant dans la recherche de ces édifices modestes des vici gallo-romains éparpillés que notre connaissance du monde rural gallo-romain progressera.

L'habitat rural, vicus, et la villa sont deux notions différentes. Les ouvriers, artisans, et tâcherons vivaient certainement à l'écart des villae. Déjà, en 58, César reconnaissait en Gaule l'Aedificia, la ferme ou manoir, des vici, villages ou hameaux.

La question des lieux de culte ruraux à Saint Martin au début du v^e siècle se pose donc dans le cadre des relations du monde païen et chrétien.

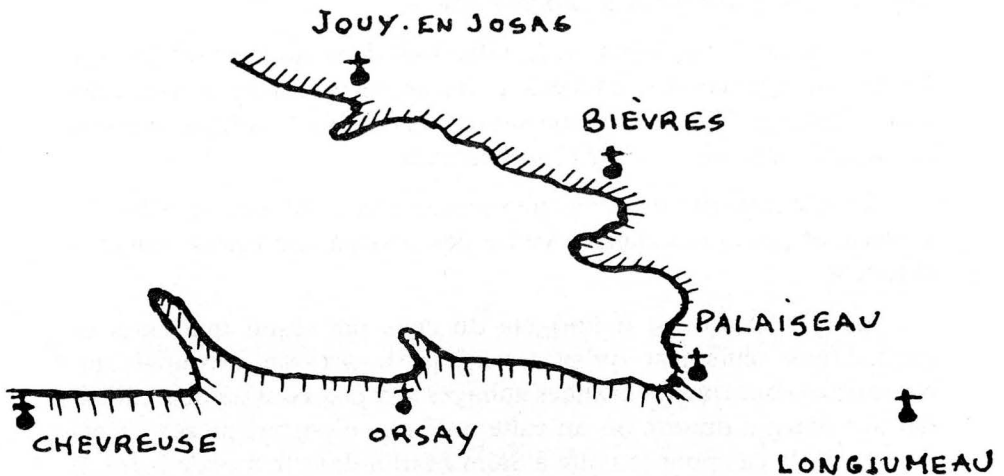
Le culte rural est à l'origine du culte paroissial que nous ne connaissons seulement qu'au ix^e siècle en période carolingienne. Nous observons que les grandes abbayes n'imposeront un culte abbatial que dans la mesure où un culte antérieur n'est pas présent. Cela est surtout le cas pour le culte à Saint Martin dans le monde rural. Il est antérieur à l'instauration des paroisses et entraîne la probabilité d'oratoires ruraux préexistants.

Les églises martiniennes proches de Palaiseau sont relativement nombreuses et assez groupées. On y distingue, en partant de l'ouest jusqu'à l'est, les églises de Chevreuse, Jouy, Bièvres, Orsay, Palaiseau, Longjumeau, Savigny, Villemoisin.

En période médiévale, les premières appartenaient au doyenné de Chateaufort, les dernières au doyenné de Monthléry. Or, ces églises vouées au culte de Saint Martin n'ont certainement pas été groupées à la suite de démembrements. Les doyennés sont très postérieurs au culte de Saint Martin qui existait déjà à la fin du IV^e siècle.

Les églises titrées à Saint Martin entourent le plateau de Palaiseau à l'exception de Longjumeau placé sur le circuit commercial de la voie romaine Orléans-Paris.

Toutes ces églises sont issues d'un culte rural à Saint Martin datant du V^e siècle. Elles se sont implantées dans la vallée lorsque le plateau de Palaiseau fut déserté par ses habitants. Seule, l'église de Saclay titrée à Saint Germain de Paris, fondation abbatiale et non rurale, reste au centre du plateau. C'est une fondation carolingienne du IX^e siècle correspondant à l'extension du Fisc carolingien de l'ancien domaine mérovingien du Palatiolum.



Lieux de cultes à St Martin autour du plateau de Palaiseau.

2. LE MONDE CHRÉTIEN EN GAULE AVANT SAINT MARTIN

Les célèbres voyages de Saint Paul au premier siècle dans le Bassin Méditerranéen indiquent bien la grande mobilité des premiers missionnaires. Les actes des apôtres écrits par Saint Luc avant 70 et les lettres de Saint Paul adressées aux communautés confirment que ces circuits par voies maritimes ou terrestres se situaient sur les grands réseaux économiques romains.

Il en sera de même en Gaule où nous retrouverons la trace d'une première communauté à Lyon, la Lugdunum gallo-romaine où Saint Pothin, disciple de l'évêque de Smyrne Saint Polycarpe, est martyrisé en 177 sous le règne de Marc-Aurèle. Nous connaissons mieux aujourd'hui, sur la colline de Fourvières, l'origine de cette persécution. Elle a été provoquée par l'affrontement de deux communautés venues de Turquie. Les uns étaient adorateurs de Cybèle et les autres chrétiens. C'est la raison d'état qui provoqua la persécution, les chrétiens étant intransigeants dans leur nouvelle doctrine et jugés dangereux par le pouvoir.

Vers l'an 200, Tertullien¹ parle des « églises établies chez les Celtes ». Au cours du II^e siècle la nouvelle doctrine est déjà bien implantée en Gaule où l'on retrouve sa trace dans les grands centres économiques gallo-romains.

Après les Sévères, en période d'anarchie militaire, la persécution réelle commence, courte et violente.

Les fameux « Libelli »² de Trajan Dece (250) provoquent le martyr de Saint Saturnin à Lyon et Saint Denis est décapité à Paris. La présence de chrétiens s'affirme surtout dans l'aristocratie gallo-romaine. Il faudra attendre l'arrivée de Saint Martin et de ses émules pour que le monde rural gallo-romain soit évangélisé dans la deuxième partie du IV^e siècle. C'est très tardivement, sous le règne de Constantin, que la société urbaine passe au christianisme. Les campagnes perpétueront longtemps le paganisme. D'après les « Actes des Apôtres » nous connaissons le processus de christianisation. C'est très souvent le maître du domaine qui, embrassant la nouvelle religion, la fait partager à ses serviteurs.

P.S. Voir les notes fin de chapitre V.

3. SAINT MARTIN, L'HOMME

Qui était donc Saint Martin ? Comment a-t-il pu réaliser dans la seconde moitié du IV^e siècle ces conversions en masse du monde gallo-romain au christianisme ?

« L'Archéologie constate que la plupart des sanctuaires ruraux païens semblent avoir été abandonnés entre 375 et 390 comme l'atteste la liste des monnaies qu'on y trouve » nous indique J.J. Hatt³. Nous en avons eu confirmation par la découverte de la cave-sanctuaire de « La Troche » en 1977. Les monnaies trouvées confirment son abandon vers 390.

Saint Martin serait né vers 315 en Pannonie à Savara et élevé en Italie du Nord à Pavie. Nous connaissons surtout sa vie par les deux écrivains Grégoire de Tours et Sulpice Sévère. Il est difficile d'accepter en bloc la véracité de l'évangélisation des campagnes gauloises. Trop de merveilleux y est attaché. Il correspond pourtant assez bien à la mentalité du Bas-Empire. Rien ne peut être retiré, par contre, du relief de la personnalité de Saint Martin. Sa figure reste attachante.

Dès 15 ans, Martin fut enrôlé dans la milice, étant fils de vétéran de l'armée romaine. Il aurait été catéchumène chrétien vers l'âge de dix ans. Ce n'est qu'à un âge mur, une fois dégagé de ses obligations de soldat, qu'il se rendit auprès de Saint Hilaire, en 360. Près de Poitiers, il fonde un ermitage qui deviendra le monastère de Ligugé. En 371, il est évêque de Tours. Il s'installe près de Tours et fonde le monastère de l'abbaye de Marmoutier qui compta jusqu'à 80 moines.

D'après les récits de Sulpice Sévère et Grégoire de Tours, l'évangélisation des campagnes commençait par une forme de provocation aux faux dieux païens devant le vrai dieu chrétien. Chaque conversion de païen devait être ponctuée par un miracle démontrant l'inanité et l'impuissance des faux dieux. Ensuite, la conversion était accompagnée de la destruction des lieux de culte païens, évangélisation peut-être, mais aussi acte autoritaire. J.J. Hatt observe que « bien des paysans, tout en étant chrétiens nominalement, conservaient profondément enracinée leur tendance à l'utilisation idolâtrique. Pour ceux-ci le signe de la croix n'était sans doute qu'un signe magique encore plus puissant que les vieux symboles païens de la tradition celtique ».

Toutefois, nous pouvons être étonnés que cette nouvelle religion qui annonçait quelques siècles auparavant la libération des esclaves dans tout le Bassin Méditerranéen n'ait pas mieux progressé en Gaule au milieu du IV^e S. Les progrès étaient sensibles pourtant en Turquie, dans cette Cappadoce où Paul avait créé de solides communautés, étant lui-même originaire de Tarse.

Saint Martin eut le courage de tenir tête aux puissants de ce monde du IV^e siècle. Selon Sulpice Sévère⁴, il intervint auprès de Maxime pour faire libérer les prisonniers et leur restituer leurs biens. Il s'interposa à la condamnation des hérétiques au Concile de Bordeaux en 384 et s'attira la haine de nombreux évêques enlisés dans des querelles dogmatiques. Cette puissante personnalité était animée de l'esprit de paix et de charité du Christ. 2 000 moines assistèrent à Tours aux obsèques de Martin en 397.

De quelle façon pouvait passer ce message des Béatitudes dans cette Gaule perpétuellement dévastée par les invasions ? La plèbe (les paysans) ignorait ce message, ne connaissant que l'injustice et la misère devant les gros propriétaires terriens. « Saint Martin a été appelé le treizième apôtre »⁵. Il serait plutôt l'homme de la quatrième béatitude, suscitant l'enthousiasme de ceux qui, en Gaule, avaient « faim et soif de justice ».



CATTANT

4. LE MALAISE PERMANENT DE LA GAULE AVANT SAINT MARTIN

Il est utile d'éclairer la personnalité de Saint Martin face à ses contemporains dans un contexte historique et de connaître les solutions impériales provisoires apportées au problème social de la plèbe en Gaule.

Après la mort de Julien, en 333, Valentinien succède au pouvoir comme empereur. Comme Martin, il est Pannonien et chrétien. Peu après son arrivée au pouvoir, en 338, il crée la *défense de la plèbe*. Son objectif est de défendre les pauvres contre le pouvoir absolu et aliénant des riches. Cette lutte sans merci contre les grands propriétaires fonciers sera la caractéristique de sa politique intérieure. Ce climat créé par le Pouvoir Impérial pourra donc favoriser le développement de l'action de Saint Martin. Au tout début de l'Anarchie Militaire ce mouvement de l'Histoire est déjà constaté. Le barbare Maximin, pendant la crise monétaire de cette période, avait trouvé une solution juste mais simpliste. Ce colosse s'acharnait à dépouiller sans restriction les citoyens les plus riches mais il s'agissait ici de colmater les dettes de l'État.

Avant lui encore, au II^e siècle, Nerva avait organisé *l'achat des gros domaines au profit des prolétaires*. C'est à cette période, en Gaule, que les moyennes et petites villae correspondant à des « Fundi » ou domaines relativement restreints se multiplièrent⁶. Nous retrouvons aussi et pendant une assez longue période et de façon sporadique ces révoltes locales des petites gens consécutives aux invasions. Les petits propriétaires, les colons partiaires dépossédés, les ouvriers journaliers sans gagne-pain s'organisent en bandes et dévastent les campagnes. Le mouvement des « Bagaudes » est né du désespoir, car le Gallo-Romain du I^{er} siècle avait accepté la domination de Rome et sa prospérité.

Le jugement de Salvien⁷, contemporain, est sévère : « Des Bagaudes qui spoliés, accablés, assassinés par des juges pervers et sanguinaires, après avoir perdu le droit à la liberté romaine, ont été même privés de l'honneur de porter le nom romain. Nous les appelons des rebelles, des hommes perdus. Nous les avons poussés à être

Pannonie : région du Danube.

criminels. S'ils sont devenus les Bagaudes, n'est-ce pas à cause de nos injustices, de la malhonnêteté des gouverneurs, de leurs confiscations, de leurs rapines ... ». « Ils vont chercher chez les Barbares les sentiments humains qui étaient le propre des pays romains, ne pouvant supporter chez les Romains un manque d'humanité digne des Barbares ».

Voilà le tableau de la condition sociale qui régnait en Gaule au IV^e siècle et que rencontrent St Martin et ses émules comme Victrice de Rouen et Simplicie d'Autun.

L'Histoire s'est cristallisée sur la personnalité de Saint Martin grâce au grand talent de l'écrivain Sulpice Sévère. Il faut donc reconnaître que, sous le signe chrétien, l'action de Saint Martin correspondait dans son message aux aspirations les plus profondes du peuple en Gaule. La religion impériale avait perdu toute substance face à la condition sociale gallo-romaine.

5. LE CULTE DE SAINT MARTIN APRÈS LE BAS-EMPIRE

Après les grandes invasions du V^e siècle, celle de 406 et surtout celle de 451, que pouvait-il rester de ce culte à Saint Martin dans les hameaux éparpillés du domaine gallo-romain du plateau de Palaiseau ? L'empire romain avait cessé d'exister. L'église, avec réalisme, se tourne vers le monde barbare. Son appui se révèle indispensable à la royauté franque. Plus tard, lorsque l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés prend possession du domaine de Palaiseau, au milieu du VIII^e siècle, elle peut considérer les ouvriers ruraux de son domaine comme de vrais pagani. Comme nous l'avons vu dans l'étude des sources écrites, le terrain semble avoir été préparé avant l'acte officiel de donation du domaine par Pépin, en 754.

Déjà, auparavant, Childeb⁸, sous l'action de l'église, avait ordonné vers 554 « de détruire les statues et les idoles construites « par des hommes du Démon ». Les articles des lois saliques illustraient bien de leur côté la barbarie de la société franque.

L'Archéologie peut nous mettre dans le climat de cette époque. Les vastes feux rituels observés sur le plateau de Palaiseau auraient

pu, au VI^e siècle, donner naissance à la ville d'Igny⁹ (du latin Ignis, feu). Nous pouvons imaginer ce que les habitants des hameaux de la vallée pouvaient observer pendant le déroulement de ces rituels barbares.

La capis rituelle où l'on recueillait le sang des animaux et son couteau à proximité voisinait à 3 m d'un fragment de poterie paléochrétienne dans la zone C, choisie comme zone témoin du V^e siècle. Le christianisme et le monde païen n'avaient pas encore de frontières précises. Nous avons fait le bilan des objets trouvés correspondant à cette période mérovingienne. Ce sont des phylactères divers portés comme talismans, des cercles oculés gravés sur les pendentifs, la croix elle-même avec son cercle oculé central, les cultes solaires. Tous ces éléments nous ramènent bien plus à la poursuite des anciennes traditions et croyances du Tène qu'à la naissance d'un monde chrétien. Le vieux fond de croyance celtique reste encore vivace et le christianisme n'est qu'une teinture de surface.

L'objet a pour le Mérovingien un caractère protecteur et totémique. Il vit dans un monde cosmique sacralisé. Les objets les plus variés l'aident à conduire son destin dans un monde difficile où la pensée de l'au-delà est toujours présente.

Il est plus facile de retrouver un objet funéraire dans une fouille de sépulture que, ce qui est plus rare, comme témoignage de la vie quotidienne du Mérovingien. La famille et le clan forment déjà l'embryon du village où l'on lutte et subsiste en commun pour les mêmes besoins. La structure sociale gallo-romaine n'intéresse plus le Mérovingien. Ses besoins sont différents. Il représente le jalon de ce qui sera demain le premier village médiéval.

Face à cette société du Bas-Empire, de 511 à 614, une trentaine de conciles se réunissent en Gaule. Ils s'efforcent de restructurer le clergé ou ce qui peut être encore assimilé à un clergé. Ils profitent aussi, par cette occasion, de condamner les pratiques païennes : repas et danses en l'honneur des dieux ainsi que les innombrables cultes à la nature, tout en poursuivant leur effort d'adaptation au monde barbare. Comme le pense F. Lot¹¹, l'Église progresse malgré « les sectes des II^e et III^e siècles, maladies dont l'organisme frais et robuste de l'Église chrétienne s'était remis de lui-même ». Toutefois, la

controverse entre Arius et Athanase, qui avait pris naissance en 318 à Alexandrie, devait se poursuivre au VI^e siècle. La solide dialectique d'Arius¹² trouvait un terrain d'élection avec les Germains favorables à la doctrine. Il était difficile pour un Germain, d'admettre l'incarnation de la deuxième personne trinitaire. Saint Martin lui-même aura à combattre difficilement la doctrine. Cette option des Germains à l'Arianisme reste l'une des clés de la compréhension du monde mérovingien.

Les monnaies trouvées dans la cave-sanctuaire illustrent cette période de l'histoire. La controverse existait au sujet de la représentation du chrisme dans les monnaies. Magnence, par exemple, se présentait en adoptant le chrisme comme le défenseur des chrétiens orthodoxes gaulois contre Constance II qui, en arien convaincu, devait nier l'éternité du Fils (P. Bastien – La Réforme Monétaire de Mayence).

6. CONCLUSION

A la mort de Saint Martin, en 397, la physionomie de la Gaule semblait changée : « Chaque jour, par suite de l'accession du peuple à la foi, écrit Saint Hilaire¹³ de Poitiers, les légendes impures sur les dieux, les autels des démons, les vaines apparences des idoles, sont délaissées ». Le mouvement touche aussi l'aristocratie avec Ausone, S. Sévère et Paulin de Nole ; l'archéologie nous montre une autre image de cette période avec le retour aux traditions artisanales du Tène ainsi qu'une résurgence païenne avec les vastes et impressionnants feux rituels. Martin pouvait être alors à mi-chemin de la divinité. Une constatation s'impose. Le culte de Sainte Geneviève de Nanterre ne progresse pas alors que le culte de Saint Martin se développe. Pourtant, l'abbaye de Sainte-Geneviève possédait beaucoup de biens sur le territoire de Palaiseau au X^e siècle.

Il faut donc admettre que, quelle que fût la dégradation du culte à Saint Martin dans la région de Palaiseau du V^e au VIII^e siècle, l'abbaye de Saint-Germain reconnaissait encore les éléments d'une tradition assez vivace pour admettre son existence et sa valeur après

la donation du domaine en 754. Cette continuité du culte suppose un profond enracinement parmi les générations qui se sont succédées sur le plateau, avant son abandon et sa désertion définitive et l'oubli de l'Histoire.

Désormais, pendant tout le Moyen Age jusqu'à une époque récente, la fête de la Saint Martin fera partie du calendrier du peuple et des pauvres. C'est à l'occasion de la fête de la Saint Martin que les ouvriers ruraux se loueront pendant le Moyen Age pour les travaux des champs. On se référera à la date d'une naissance ou d'une mort dans le peuple à la Saint Martin. Le calendrier grégorien sera celui des nobles et du clergé, c'est-à-dire de ceux qui savent lire.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES - CULTES DE SAINT MARTIN

CHAPITRE V

1. Tertullien (Cf. *Adversus Aereses* LI. Chap. X)
2. « Libelli » Délivrance d'un certificat. Le citoyen romain, sous peine de mort, est tenu de s'acquitter d'un sacrifice aux dieux protecteurs de l'Empire.
3. J.J. Hatt - *Hist. de la Gaule Romaine* - Payot, p. 334.
E. Male - *Fin du Paganisme en Gaule*, p. 36-38.
4. Sulpice Sévère - (*Vita Martini*, *Dial. Epist.*).
Grégoire de Tours (*Hist.*) Il nous cite 6 « paroisses » fondées par Saint Martin en Gaule. Sulp. Sévère (*Vita Martini*, ch. 18) L'épisode célèbre du baiser guérissant un lépreux à Paris pourrait expliquer la fondation des églises martinienne de la région.
Une mise au point historique sur Saint Martin sera possible lorsque le vaste ouvrage bollandiste sera à jour.
5. Perduzet, p. 161, cité par Roblin, p. 167 - *Terroir Paris*.
6. Références à l'ouvrage de J.J. Hatt, *Histoire Gaule Romaine*, Payot.
7. Salvien (*De Gubernatione Dei* v. 6).
8. *Capitul. Reg. Franc. T. I*, p. 2.
9. Lebeuf, *Hist. Dioc. Paris*, p. 527. « S'il est vrai qu'il semble d'abord que ce nom viendrait du nom latin *Ignis*, mais il ne suffit pas de le dire ».
Roblin, p. 288, n. 5. « On peut hésiter entre deux noms d'animaux : agnus, aigne-agneau et anas, ane-canard ». Je pense, comme Lebeuf, que Igny serait un hameau du VI^e siècle tirant son nom des vastes feux mérovingiens ou d'un culte du plateau. D'ailleurs, le « Bois Brûlé » domine Igny.

10. Sur les cultes à la Nature les Rogations (chrétiennes) remplacent au ^ve siècle le culte rural des moissons (créées par st Mamert)

11. F. Lot, *Evol. de l'Humanité*, 1927, p. 54.

12. Arius, Le fils n'est pas de la nature des choses faites et créées donc il a toujours existé et le Père a toujours eu le Fils avec lui (voir F. Lot, *évol. Hum.*, p. 48). Le Concile de Nicée, en 359-61, condamne l'Arianisme. « Les Trois Personnes sont inséparables, le Fils est dans le Principe, Parfait, Infaillible. Et cependant, le Père et le Fils sont deux Personnes distinctes. Le Père est seul inengendré ». L'Incarnation du Christ est difficilement concevable pour un Germain. Augustin, en Afrique, trouve le donatisme, conflit avec Rome sur la validité des sacrements. Le pélagisme ne reconnaît qu'une seule nature dans le Christ. Le manichéisme enfin, dualisme divin, 2 principes premiers Bien et Mal. Les Mérovingiens, avec leurs phylactères protecteurs, relèvent de la pensée manichéenne (Bon œil, mauvais œil).

13. St Hilaire (*Tractatus in psalmus LXVII 20*). St Hilaire eut une grande influence sur Saint Martin à plusieurs époques de sa vie.

CHAPITRE VI

HYPOTHÈSES SUR L'ORIGINE DE PALAISEAU

1. VILLAGE A L'ÉTYMOLOGIE DE PALAISEAU
2. TABLEAU COMPARATIF SOURCES ÉCRITES ET SOURCES ARCHÉOLOGIQUES
3. L'ÉTYMOLOGIE DE COCHERIS ET L'ARCHÉOLOGIE

HYPOTHÈSE SUR L'ORIGINE DE PALAISEAU

1. HYPOTHÈSE

Après avoir exposé l'essentiel des découvertes archéologiques, consigné d'abord dans les carnets de fouilles au jour le jour et ensuite adressé chaque année sous forme de rapport de fouilles de sauvetage à la Direction des Antiquités Historiques, le chercheur n'est pas satisfait. L'objectif n'est pas de retrouver essentiellement l'objet répertorié. Tout ce matériel découvert appartenant à des civilisations différentes, il est un témoignage de la vie passée et non un objet sans âme, objet d'une classification. Ces gobelets à boire du III^e siècle, trouvés en 1976, indiquent que les versants du plateau étaient couverts de vignes. Le gobelet à compression était destiné à y placer les doigts pour mieux le saisir. Ces milliers et milliers de tessons de poteries, ce matériel en fer abondant, ces décors de murs d'enduits peints, ces objets personnels, bijoux, phylactères témoignent et réactualisent des ombres, des fantômes du passé gallo-romain ou mérovingien. Le chercheur c'est Œdipe qui interroge un sphynx pétrifié.

Le problème des origines de Palaiseau se pose donc à nouveau grâce à l'extraordinaire complément silencieux apporté à l'histoire par l'archéologie. Il faut rectifier le jugement des historiens. Le défrichement du plateau est bien antérieur à la période mérovingienne et à la citation de Palatiolus du VI^e siècle des écrits bollandistes.

Or, que constatons-nous ? Ce lointain enracinement des hommes sur cette terre d'élection s'arrête brusquement. Un vaste

incendie ravage le vicus gallo-romain. Les pierres sont retrouvées calcinées. Rien ne laissait prévoir cet abandon du site après une si longue occupation romaine. Ce sera ensuite plus d'un millénaire de silence absolu, l'oubli total de ce passé antique manifesté en période médiévale, une cité rurale gallo-romaine à jamais enfouie sous le manteau des cultures. « Les civilisations oubliées des sites désertés ». Ce titre correspond bien à une réalité.

Revenons au sujet des sources écrites de Palaiseau.

Le scribe bollandiste qui écrivit « La vie des saints », postérieurement aux événements relatés, raconte l'histoire de Saint Rigomer et de Sainte Ténestine. Nous pouvons douter du miracle, de l'authenticité du merveilleux, floritures coutumières de cette époque. Par contre, lorsque le scribe parle des déplacements, des lieux, il n'a aucune raison d'inventer et de broder. Il citera cinq fois en latin le palatium, habitation résidence royale, en le distinguant de Palatiolus, lieu où se rendent les visiteurs. Il avait le choix entre les deux termes latins le vicus, c'est-à-dire le village, l'agglomération, ou locus : hameau. C'est ce dernier terme qui a été choisi par le scribe dans sa narration. Saint Rigomer et Sainte Ténestine sont conduits dans la résidence du roi, dans ce hameau que l'on appelle Palatiolus. Voilà une description précise qui ne prête à aucune confusion.

Nous pouvons donc penser que les deux écrits des Bollandistes mentionnant l'existence d'un « Palatiolus » au VI^e siècle, sous le règne de Childebert I^{er} et au VII^e siècle, sous le règne de Clotaire III n'ont pas de rapport évident avec le « Palatiolus » recensé par Irminon et écrit seulement au IX^e siècle.

« Le Palatiolus » cité au VII^e siècle est situé « in territorio Castrense » (Arpajon). Il semblerait désigner un « Pagus », Arpajon étant à la limite sud de la Civitas pouvant correspondre aux anciennes divisions territoriales ou zones de progression humaine entre les Sénons et les Carnutes.

Grégoire de Tours indiquait déjà l'existence d'un pont « pons urbiensis » en 582. Ce pont remplissait la fonction de limite territoriale du vivant de Chilpéric et de son neveu Childebert. Probablement situé sur l'Orge, ce pont n'est pas encore localisé.

Le domaine d'Arpajon, en latin « territorium Castrense » du VI^e siècle devient au IX^e siècle le « pagus Castrensis ». Nous pouvons

observer une progression parallèle dans les citations du Palatiolus. De simple locus (hameau) mentionné au VI^e siècle sous le règne de Childebart, il devient le Palatiolus (vaste domaine) objet du recensement d'Irminon, au IX^e siècle.

Nous ne relevons aucune mention, aucune trace dans le polyp-tique d'Irminon, du défrichement très ancien du plateau de Palaiseau constaté au cours des fouilles archéologiques.

L'Histoire écrite semble s'être cristallisée exclusivement sur la période mérovingienne après la mort de Clovis, lorsque Childebart I^{er} devint roi de Paris. Les documents de cette période sont extrêmement rares. Ce sont les écrits des Bollandistes qui peuvent seulement dans la vie des saints « acta sanctorum », situer l'histoire contemporaine locale de cette période, après le Bas-Empire.

A l'exception des monuments religieux, le Mérovingien n'est pas réputé pour être un constructeur de bâtiments civils. Du bâtiment dégagé lors de la fouille 1974, nous nous apercevions qu'il en existait un autre plus ancien sous ce dernier, datant du Haut-Empire.

Les structures foyers, dégagées en 1970, étaient implantées à la périphérie du hameau, à la manière des forains.

Irminon, dans son recensement effectué au début du IX^e siècle, ne fera plus mention d'un petit palais. Il semble l'ignorer. Il citera et décrira, par contre, l'église carolingienne de Palaiseau qui est « bien construite et bien entretenue ». Cette dernière fut probablement construite sur un site culturel et sacré gallo-romain.

Les données archéologiques font penser que le roi Childebart, roi de Paris, dans l'hypothèse de l'existence d'un palais, n'implanta pas ce dernier au hasard. Malgré les destructions provoquées par les grandes invasions du V^e siècle, Childebart devait connaître ce domaine du plateau que lui avait attribué son père Clovis.

Le mobilier mérovingien découvert dans les habitats groupés de la « Rangée des Granges » est un témoignage contemporain du roi Childebart, comme l'atteste l'analyse au carbone 14.

Enfin, si le roi Childebart réunit ses Leudes à Palaiseau en 512, donc un an après avoir été consacré roi de Paris, après la mort de son père Clovis, nous pouvons y trouver les indications suivantes :

2. TABLEAU COMPARATIF SOURCES ÉCRITES SOURCES ET ARCHÉOLOGIQUES

Découvertes archéologiques				Histoire écrite
Néologique final	Zone culture Rammassage	Haches polies Éclats retouchés	3000 - 1000 avant J.C.	
<i>Période sans référence</i>				
Gallo-romain	Habitants ruraux	<i>Julio-Claudien</i> Monnaie gauloise Vericius Monnaie gauloise Aulerici Monnaie Senon – Monnaie Néron Poterie Tibère <i>Antonins</i> Nerva Monnaie Faustine Monnaie Trajan Marc-Aurèle Commode – Poteries Sévères Sigillées Drag 45 Crixima Mobilier <i>Part. Empire</i> Gallien Mobilier <i>Bas-Empire</i> Sigillées Argonne	– 30 + 68 après J.C. ± 40 ± 60 avant J.C. + 14 96-192 Vers 200 253-268 IV ^e siècle début V ^e siècle	
Rangée des Granges				
La Troche	Cave-sanctuaire	Monnaie Constantin Monnaie Valentinien Bronze Poterie paléo-chrétienne	317 à 390 V ^e siècle	
Mérovingien A	Fosse Habitats	Poterie type Mayen Métal – Capis	IV ^e -V ^e siècles	
Mérovingien B	Foyers et Habitats	Poterie type Mayen Mobilier Tesson décorés Poteries carénées Peignes-verre Monnaie Sceatta – Métal	V ^e siècle VI ^e siècle VI ^e siècle	Childebart roi de Paris 511-558 : a) réunit ses Leudes à Palaiseau en 512 b) Palaiseau <i>lieu-dit</i> texte Böllandistes VI ^e siècle.
Incendie - Abandon de la Rangée des Granges		Carbone 14 Vers	530	
				Clotaire II – 584-628 d'Arpajon. 754 : Donation du roi Pépin du domaine de Palaiseau à St-Germain. 811-819 : Recensement abbé Irminon du domaine de Palaiseau.

a) Malgré les ruines du Bas-Empire, le choix de ce lieu avait une certaine importance dans l'esprit des Mérovingiens. Sa situation géographique, à l'extrême pointe du plateau beauceron, représentait un excellent poste d'observation avec une vue dégagée au nord et au sud.

b) Le roi Childebert pouvait affirmer son autorité et son pouvoir¹ en choisissant un lieu stratégique au sud de la Civitas pour pacifier ou rallier les peuplades insoumises.

c) En un an, il aurait été difficile de construire un palais avec ses dépendances. Childebert réunit ses Leudes à Palaiseau un an après avoir été roi de Paris. Il semble que le Palatium corresponde à des structures d'habitats pré-existantes. Les bâtiments n'étaient pas alors tous ruinés. Il faut donc distinguer l'habitat royal gallo-romain de la cabane mérovingienne rurale du plateau.

D'après la datation de l'incendie se situant dans la première partie du VI^e siècle, confirmée par les poteries recueillies après plusieurs années de fouilles sur le village-fossile, la population déserte cette zone habitée et se regroupe sur d'autres lieux, toute vie ayant alors cessé sur le plateau.

Le plateau de Palaiseau pouvait servir de refuge pendant les invasions successives jusqu'au Bas-Empire mais il était d'une surface bien trop vaste pour être assimilé à un oppidum.

Un tableau comparatif est utile pour mettre en relief le rapport entre les sources écrites concernant Palaiseau, et les sources archéologiques établissant la synthèse des occupations successives.

Ce tableau met en valeur le très ancien défrichement du site antique du plateau alors que l'histoire écrite apparaît très tardivement au VI^e siècle.

1. Coïncidence historique : en 1870, après la défaite, des batteries s'installèrent sur la crête sud du plateau de Palaiseau comme défense avancée de Paris ; sa situation était jugée stratégique.

3. L'HYPOTHÈSE DE COCHERIS ET L'ARCHÉOLOGIE

Au XIX^e siècle, H. Cocheris avait publié un ouvrage sur « L'origine et la Formation des Noms de Lieux » (Delagrave 1885). Cette publication eut lieu 22 ans après les découvertes de 1853, au niveau du métro Lozère, lors du percement de la voie ferrée Paris-Limours. Plusieurs objets d'origine gallo-romaine avaient été trouvés. Cocheris n'en fait pas mention dans son ouvrage. Toutefois, nous pouvons penser qu'il avait eu connaissance de ces découvertes pour étayer sa théorie sur les origines de Palaiseau. Tous les grands historiens du XIX^e siècle s'accordaient pour reconnaître que l'étymologie de Palaiseau venait de « petit palais ». Il fallait donc une certaine audace à H. Cocheris pour affirmer que l'étymologie de Palaiseau était d'origine gallo-romaine. Formulée il y a déjà plus d'un siècle par Cocheris, cette étymologie semble aujourd'hui la seule valable. Elle est en parfaite concordance avec les découvertes archéologiques. L'exposé des sources archéologiques a largement démontré que le défrichement du plateau de Palaiseau est bien antérieur à la période mérovingienne. Le tableau comparatif des sources écrites connues et les découvertes archéologiques font suffisamment la lumière à ce sujet.

Pour Cocheris, Palaiseau, le Palatiolum, viendrait de « Palès », divinité pastorale qui a donné son nom à l'une des sept collines de Rome, le Mont Palatin, Mons Palatinus, qui a été aussi employé surtout sous la forme diminutive Palatiolum qui a donné Palaiseau.

Il faut remarquer que l'étymologie de Palès est tirée du latin Paëla : la paille. Cette déesse antique assurait la protection des prés et des troupeaux.

Palès est une antique divinité italique. C'est plus spécialement à Rome qu'elle était honorée comme la protectrice des troupeaux et des bergeries. Cette divinité avait un temple sur le Mont Palatin, qui lui était dédié. Il existait un ordre particulier de prêtres spécialement attachés à son culte. Il était chez les Romains celui des Flamines (du latin flarer : souffler sur le feu sacré).

Certains historiens pensent que les Flamines auraient une origine indo-européenne. A Rome, il y avait 3 Flamines majeurs voués au

culte de Jupiter, Mars et Quirinus, et 12 Flamines mineurs pour les autres divinités dont Palès faisait partie.

Les Romains célébraient la fête de Palès le 21 avril.

Palès a été parfois confondue avec Cérès. L'effigie de Cérès est familière aux collectionneurs de timbres car elle figurait sur les premières émissions de timbres français. Palès a été confondue également avec Cybèle, divinité du Moyen-Orient « la mère des Dieux » dont le culte était florissant à Lyon, au II^e siècle de notre ère. Bien entendu, Palès, Cérès et Cybèle sont différentes formes de culte d'une même entité ayant pour origine la déesse « Terre ».

Nous pouvons envisager que les colons ou les vétérans romains, durant la conquête de la Gaule, auraient pu donner le nom de Palatiolus au plateau de Palaiseau observé de la voie romaine à quelques kilomètres en lui concédant sa forme diminutive de petit palatin. Le vicus antique et ses hameaux, tout le fundus gallo-romain, devait ensuite porter le nom de Palatiolus.

Si un observateur se place sur la voie romaine Cénabum-Lutèce, notre Nationale 4, Orléans-Paris, à hauteur de Longjumeau, il aperçoit à l'ouest, à 4 km, l'extrême pointe du relief structural du plateau beauceron. C'est la partie la plus étroite du plateau de Palaiseau limitée au nord par la dépression de la vallée de la Bièvre et au sud par la vallée de l'Yvette. Nous n'avons de ce point d'observation que la vue la plus étroite du plateau qui se développe en réalité en profondeur jusqu'à Trappes. Par sa configuration, le plateau de Palaiseau aurait rappelé aux Romains le Palatin, l'une des 7 collines de Rome.

A travers les premiers siècles de notre ère, c'est le pastoralisme qui a été la plus grande activité rurale des Gallo-Romains du plateau. Palaiseau rappelle d'abord la structure géographique d'une colline de Rome. Mais cette colline porte le nom d'une divinité protectrice des prés et des troupeaux. Il semble normal qu'un culte à la déesse Palès ait été présent sur le plateau. Pour une population d'exploitants gallo-

1. Dans cette trilogie de divinités majeures – Mars, Dieu de la guerre? – Quirinus serait le Dieu protecteur de la terre des moissons et récoltes.

romains liés à la terre par l'élevage et la culture avec l'incertitude des récoltes, la déesse remplissait sa mission protectrice. Au Bas-Empire, le culte à la déesse Palès était encore vivace au v^e siècle. L'écrivain et poète Sidoine Appolinaire issu d'une grande famille aristocratique gallo-romain invoquera encore Palès au sujet de Narbonne pour ses blés, ses vignobles, ses pâturages

« et Bacchus, et Cérés, et Palès et Minerve ».
(Epistulae IV).

E. Salins note que : « Ce grand seigneur et bel esprit est devenu vers la quarantaine le saint évêque de Clermont ».

Ce fin lettré, chrétien par surcroît, n'avait pas de scrupule à invoquer une divinité païenne, malgré les premiers succès de l'évangélisation de la Gaule par St Martin.

Il existe d'autres villages ayant la même étymologie que Palaiseau. L'Abbé Lebeuf avait signalé le premier, dans son « Histoire du Diocèse de Paris », des villages portant le nom de Palaiseau. Voici ce qu'il écrivait : « Il y avait proche de la ville de Trèves, sous l'épiscopat de St Modoald, c'est-à-dire vers l'an 630, un lieu ainsi appelé. On l'appelle aujourd'hui *Pals* et en allemand *Pfalt*. Les annales des Bénédictins font aussi mention d'un lieu-dit *Palatiolum* dans le diocèse de Guérone en Catalogne, en l'an 1142 (p. 16) ».

A la fin du siècle dernier, F. Cossonet, dans ses « Recherches Historiques sur Palaiseau », citera trois villages ayant la même étymologie :

- la ferme du Petit Palaiseau à Gometz-le-Châtel
- Palaiso, hameau de 36 ha (Basses-Pyrénées) arrondissement Pau
- Palaizot, hameau 125 ha, ard. Autun (Saône-et-Loire)

Il notera en fin de son ouvrage très documenté sur la période médiévale, 53 variantes de suffixes de Palaiseau. On observe que les sous d'or mérovingiens attribués à Palaiseau et à Trèves comportent des variantes de suffixes dans la gravure des monnaies.

Enfin, Cocheris citera en 1885, dans son ouvrage sur « L'origine et la Formation des Noms de Lieux » trois autres villages ayant la même étymologie :

Pal eyson (Var) – Pal iseul (Belgique ort) – Pals (Espagne).

Il remarque que « le suffixe latin *Iolum* s'est transformé en suffixe français très varié de forme diminutive en : eau, eux, eul ou el (Cocheris, p. 195) ».

Nous pouvons remarquer que parmi tous ces villages cités par différents auteurs, la racine *Pal* sera toujours suivie d'un suffixe de forme diminutive. C'est donc dans la recherche de l'origine du radical *Pal* que l'on peut trouver l'origine de l'étymologie de *Palaiseau*.

On peut regretter que la continuité d'occupation du site du plateau du 1^{er} siècle de notre ère, au-delà du Bas-Empire exposé dans l'ouvrage, soit en contradiction avec la conception actuelle de la formation des campagnes françaises. Un ouvrage important et récent « *L'Histoire de la France Rurale* » publié sous la direction de G. Duby donne une image très différente de la formation des campagnes au Bas-Empire. Avec *Palaiseau* si proche de la *civitas* le schéma de la formation des campagnes françaises serait à reconsidérer.

« La villa mérovingienne, est-il dit, est mal connue ». En l'absence d'information archéologique précise, pourquoi affirmer « Les *villae* se sont alors trop multipliées pour qu'on y puisse voir, sauf exception, des organismes remontant au Bas-Empire ». C'est justement *Palaiseau* qui est choisi comme modèle de démonstration pour conclure « qu'il serait difficile de tenir cette villa pour l'héritière d'un *fundus gallo-romain* ».

C'est parce que deux églises étaient citées sur le domaine de *Palaiseau* que le polyptique d'Irminon a été étudié dans les sources écrites. Mais, entre le polyptique de l'Abbé de Saint-Germain-des-Prés en période carolingienne, et l'organisation des domaines décrite dans le capitulaire « de *Villis* », l'eau a coulé sous les ponts. Il existe un intervalle de trois siècles entre le serment du maire *Walafred*, à la fin du polyptique, et le destin peu connu de l'ancien domaine mérovingien.

Nous ignorons si le domaine de *Palaiseau* « était au 6^e S. encore en grande partie recouverte par une avancée de la forêt de l'Yveline »¹. Les charrues attelées de bœufs avaient déjà tracé de profonds sillons sur le plateau dès le premier siècle, après les premiers défricheurs du néolithique. Quand l'homme est présent, la forêt recule.

1. *Histoire de la France rurale*. Cf. Duby, éd. Seuil 1975.

Lorsque nous nous sommes penchés sur ce vieux sol du plateau de Palaiseau, en 1970, avec mon ami Henri Clavelier, il s'en fallait de peu que la trace des civilisations oubliées du plateau ne soit à jamais effacée. Nous ignorions la dimension future de notre aventure. Patiemment, sans grands moyens, nous avons donné vie à ces vestiges après avoir constaté les traces du passage de l'homme. Trois ans après, a été constitué le G.R.A.P. (Groupe de Recherches Archéologique de Palaiseau). C'est à chacun de ces amis que nous devons ces renseignements enrichissant notre connaissance du passé d'un site abandonné. En France, 90 % des découvertes sont faites par des bénévoles. D'autres chercheurs continueront ces opérations de sauvetage non programmées si un statut espéré convenable leur est accordé, avec pour objectif de connaître, comprendre et aimer.

Après six ans de recherches, il fallait réunir toutes ces notes, toutes ces observations faites au jour le jour, consignées dans les carnets de fouilles, afin de faire le point sur les découvertes. C'était, par une publication, éviter une deuxième mort à ce site, celle de l'usage du temps et de l'oubli. Tous ces vestiges ont appartenu aux ancêtres de cette cité. Il serait logique qu'ils restent sur les lieux mêmes où ils ont été utilisés autrefois. La création d'un musée est urgente. Palaiseau est un chef-lieu de canton. Cette solution serait très souhaitable afin d'éviter la dispersion dans les musées ou leurs réserves que seuls les spécialistes visiteraient. Il s'agit d'un patrimoine commun à tous les Palaisiens.

Il restera à d'autres chercheurs à étudier l'action de l'Eglise devenue en période mérovingienne puissance temporelle. Nous ignorons le pourquoi de ces mutations et déplacements de la population de Palaiseau achevés dans la période carolingienne et restés encore pour nous bien obscurs.

ANNEXE ET NOTES

1. LA FOUILLE DE LA RUE VOLTAIRE A PALAISEAU
DÉCOUVERTE DE LA CAVE-CELLIER DU XIII^e
SIÈCLE
2. NOTE SUR LE PREMIER TEXTE BOLLANDISTE
3. RÉFLEXION SUR L'OUVRAGE

ANNEXE ET NOTES

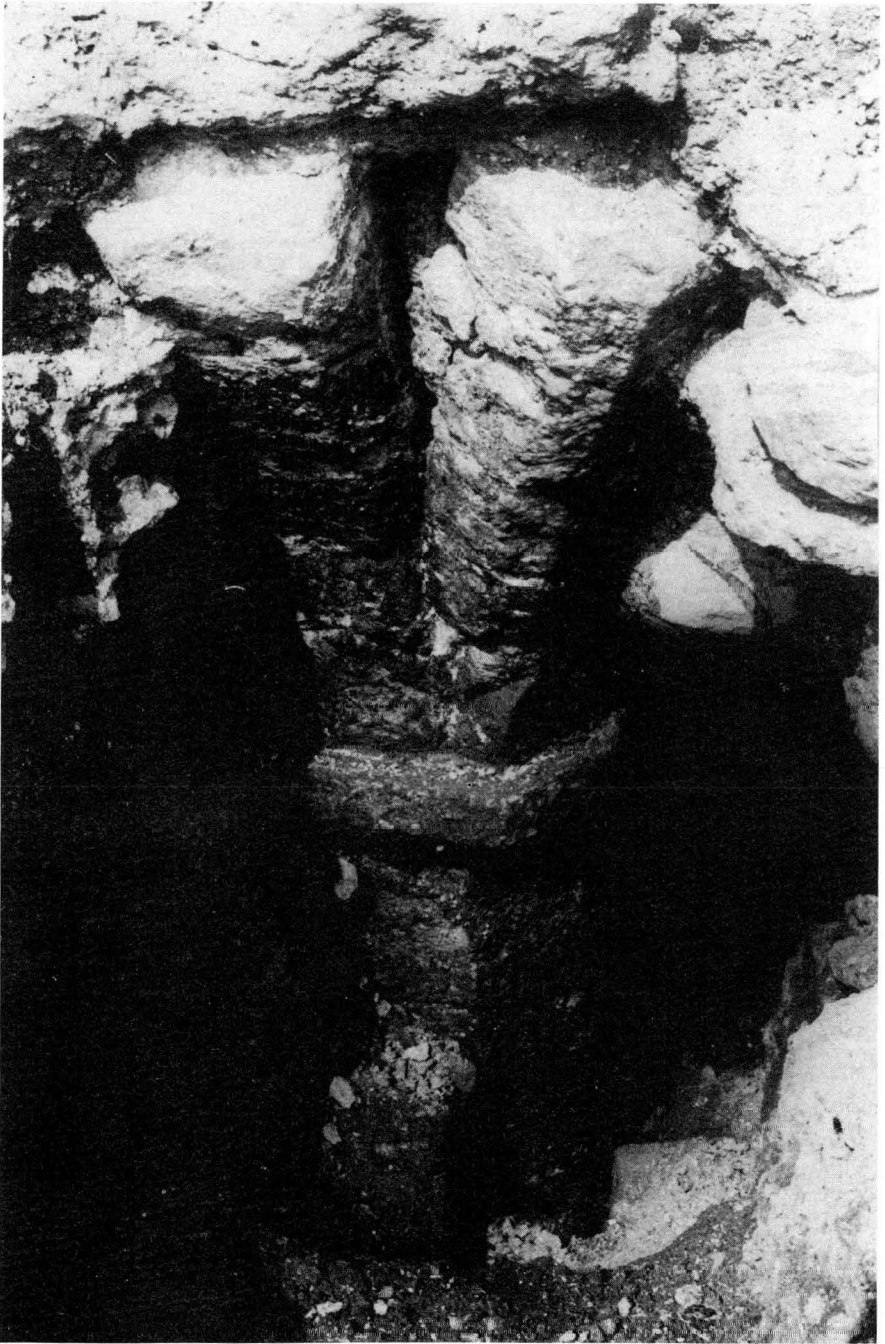
1. LA CAVE-CELLIER DU XIII^e SIÈCLE DÉCOUVERTE RUE VOLTAIRE A PALAISEAU

En 1969, l'ancienne Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau modestement installée rue Voltaire, au chevet de l'église Saint-Martin, était appelée à être démolie. Une autre maison des jeunes correspondant aux besoins de la jeunesse venait de s'achever derrière la mairie.

J'avais été intrigué alors par un embryon de cave situé dans le jardin de l'ancienne M.J.C. dont les cordons de voussures en grès semblaient assez anciens. Je demandais alors une autorisation de sondage sur le terrain communal à la mairie ainsi qu'aux Antiquités Historiques. C'était la première recherche archéologique effectuée à Palaiseau avec le concours de la Maison des Jeunes. Que chacun d'eux soit ici remercié.

Personne ne pouvait soupçonner à cette époque l'existence des sites antiques désertés du plateau de Palaiseau. J'écrivais alors dans mon premier rapport : « La situation stratégique de Palaiseau à l'entrée de la vallée de Chevreuse laisserait supposer que nous ne connaissons que les premières traces d'une urbanisation cohérente. Y eut-il une urbanisation antérieure ? ». C'est le plateau, un peu plus tard, qui devait me donner la réponse.

Ce terrain aux coordonnées Lambert 112.450 et 593.020 est situé à gauche de la rue Voltaire, l'ancienne rue Saint-Martin, dont la description avait été faite lors d'une visite du chanoine Lebeuf à



PH. REINHARD

Ce pilier central de la cave-cellier, rue Voltaire, servait depuis plusieurs siècles de semelle à un mur. Il a aujourd'hui disparu.

Palaiseau (voir chapitre I, Palaiseau). La cave cellier est située à 100 m, en contrebas du chevet de l'église Saint-Martin.

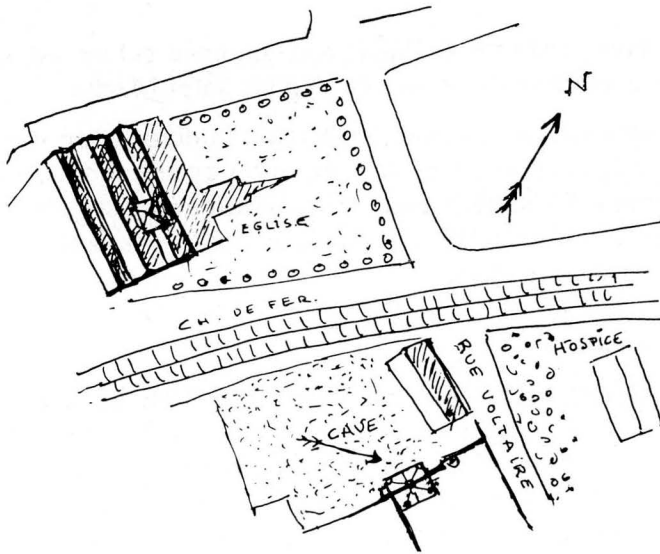
Cet embryon de cave subsistait après la destruction d'un vieux bâtiment désigné au XVIII^e siècle ainsi que 4 autres comme « Maison ds Chanoines ». Ce secteur avait été épargné de justesse par le percement de la voie ferrée Paris-Limours en 1853, coupant la ville de Palaiseau en deux parties.

– La fouille

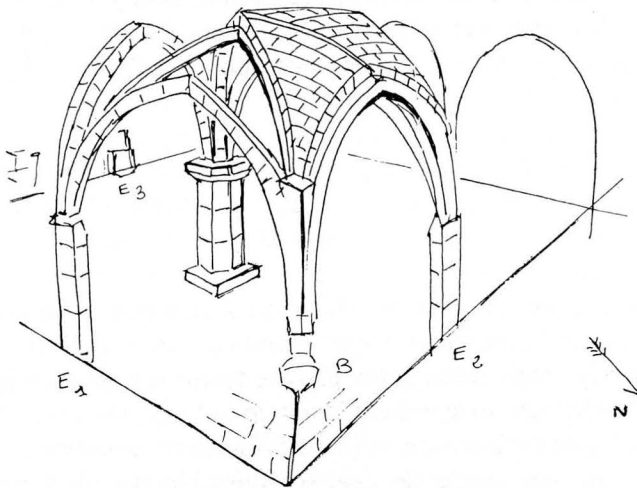
Le bâtiment, dans sa partie supérieure, était un dépotoir. En profondeur, il se présentait comme un fossé d'écroulement et de remplissage. Le dessin d'une assiette incomplète racontait naïvement la vie d'un soldat à la fin de l'Empire. La couche intérieure profonde constituée d'éléments de chaux, d'enduits de murs et de plâtre avec traces de feux sous forme de charbon de bois dispersé, autorise à supposer que le bâtiment fut détruit par un incendie au cours de la guerre de Cent ans.

– L'architecture

Après quelques semaines de recherches avec l'aide de la M.J.C., il devenait évident que la moitié seulement du bâtiment subsistait. J'effectuais un premier sondage avec mon fils Pierre, dégagant un cul de lampe d'une retombée de voûte absente, extérieure à la cave. Le bâtiment prenait alors sa vraie physionomie. Ses fondations étaient établies selon un plan carré de 5,80 m de côté. Logiquement, il devait exister un pilier central devant supporter la retombée des voûtes, partiellement absentes. Il y avait trop de risques d'écroulement à attaquer le mur du XVII^e siècle pour dégager de sa gangue le pilier central ne supportant que la moitié de l'ancienne cave. J'effectuais avec crainte ce dégagement car les premières assises du mur devaient s'écrouler par blocs entiers. En peu de temps apparut ce beau pilier central s'inscrivant exactement dans le volume du mur. Il était de section octogonale avec un épiderme finement bouchardé rappelant les piliers du XIII^e siècle de l'église Saint-Martin de Palaiseau. Le pilier assis sur trois blocs était coiffé d'un chapiteau avec un tailloir bien proportionné. Il ne recevait plus que le départ de la retombée des voûtes noyées dans le mortier du mur.



D'après photo prise en 1928, en dirigeable.



Structure de la cave-cellier du XIII^e siècle. Le pilier central indique que la moitié du bâtiment subsistait.

– La poterie médiévale – Datation

Le bâtiment découvert rue Voltaire date du début du XIII^e siècle. Une grande quantité de tessons de poteries, cols, anses, fonds de pots, panses de vases a été recueillie. Rien n'a pu être reconstitué en l'absence de profils complets. Selon le catalogue du musée de Provins, une partie des tessons recueillis serait antérieure à la construction du bâtiment. La gamme des poteries vernissées, partiellement ou en totalité, a connu une production tardive. Les poteries fines de terre jaune rayées de traits rouges dits flammules seraient d'origine parisienne datée du XIV^e siècle. Certains fragments de pichets glaçurés seraient du milieu du XII^e siècle. Les fragments à glaçures localisés ainsi que les vases avec la lèvre en bandeau seraient du XI^e siècle.

Avec le recul du temps, nous pouvons aujourd'hui considérer que la véritable urbanisation du Palaiseau médiéval dans la vallée n'a commencé effectivement que sous le règne de Saint Louis. Les traces de bâtiments de la période carolingienne ont pratiquement été effacées. L'abbé Lebeuf, lors de sa visite à Palaiseau, signalait l'existence d'un certain nombre de bâtiments importants dont nous ignorons aujourd'hui l'emplacement. Ils ont disparu.

– Monnaie

Le douzain de cuivre de Henri III trouvé pourrait correspondre à une première émission peu connue. Cette monnaie a le même revers que le douzain de Charles IX mais les initiales du monnayeur ne sont pas lisibles. Elle a au centre un poinçon profond avec fleur de lys que Louis XIII fit contremarquer à partir de 1640 sur les monnaies de cuivre anciennes circulant encore.

– Droit : écu couronné accosté de 2 H, avec légende : « Henricus III (D.G. FR/ANC. (Et Pol.) Rex + ».

– Revers : croix échancrée cantonnée de deux couronnelles et de deux fleurs de lys.

Mais nous allons nous attarder un peu plus sur une découverte intéressante consistant en un petit méreau d'église, en plomb, trouvé à proximité du pilier. D'un diamètre de 12 mm, il est remarquable par sa finesse. Il est épais de 0,9 à 1,2 mm sur ses reliefs.

Au droit, il représente un roi couronné qui porte d'une main le sceptre et de l'autre la main de justice.

Au revers, est figuré un personnage religieux portant d'une main un globe et de l'autre un objet non identifié mais se rapprochant d'une épée ; il est nimbé. Trois boules sont disposées autour du chef. Sa barbe semble volontairement très accusée. Il s'agit très probablement de Saint Charlemagne.

Le roi de l'avvers serait alors Saint Louis, très souvent allié à Charlemagne par les rois de France à partir de Charles V et surtout de Louis XI. Chose rare, aucune légende n'est gravée.



Que savons-nous des méreaux d'église ? Jetons et méreaux sont très proches. Ce sont des monnaies fictives. Les méreaux d'église sont les plus nombreux qui nous soient parvenus. Voici la description qu'en fait Alain Weil : « Il est pratiquement certain que les éditions des méreaux des chapitres religieux aient prédominé à partir du XII^e siècle. D'ailleurs les témoignages des distributions aux chanoines ne manquent pas pour étayer cette opinion. Au IX^e siècle, étant donné la durée extrêmement longue des offices, on procédait à des distributions de vivres et de boissons. Les méreaux ecclésiastiques succédèrent aux vivres et, à Douai, les méreaux de Saint Amé donnaient droit à

une portion de pain et à une mesure de vin. Généralement, les chanoines redistribuaient ces rations aux pauvres ; ces méreaux n'étant pas nominatifs, les receveurs pouvaient les redonner à de tierces personnes. Les chanoines pouvaient choisir entre les méreaux et le pointage sur la liste de présence aux offices. Une petite anecdote est citée par Blanchet. A Notre-Dame de Rouen, la distribution se faisait immédiatement après l'évangile et assez rapidement afin qu'elle soit terminée avant le commencement de la préface de la messe ! Ceci ne fut pas du goût des évêques qui décidèrent de supprimer les méreaux et de les remplacer par une carte ».

Le métal le plus employé à l'origine fut le plomb.

Il est significatif de constater que le méreau a été trouvé dans le bâtiment appelé autrefois « Maison des Chanoines ».

Cette cave a aujourd'hui disparu faisant place à un parking de voitures. Il ne s'agit certainement pas d'une cave de vigneron. Les caves de ce type existaient au Moyen Age dans les demeures bourgeoises.

Cette cave aurait été détruite au cours d'un incendie.

Alliot faisant la synthèse des visites archidiaconales effectuées de 1458 à 1470 par Jean Mouchard note les terribles épreuves de la guerre de Cent ans. Quelle était alors la physionomie des cités bordant Paris à cette époque, et Palaiseau en particulier ?

Alliot ne parle que des prieurés mais il est probable que les bâtiments bourgeois avaient subi un sort similaire. On ne dénombrait par ailleurs que 75 paroissiens à Palaiseau en 1467. Il n'y en avait pas 100 en 1470.

Voici ce qu'il écrit à ce sujet : « Les prieurés, terriblement éprouvés par les calamités ... presque nulle part, le visiteur s'efforce de les relever. Il regarde d'un œil indifférent et passe rapidement dans leurs édifices isolés. C'est à peine s'ils pressent le relèvement de tous ces murs branlants et crevassés dont il constate mélancoliquement les dégradations » (Alliot, visites archidiac. Josas).

La ville médiévale de Palaiseau dans la vallée garde encore bien des secrets. L'époque carolingienne reste incontestablement très obscure malgré les écrits de cette période.

Nous pouvons faire un bilan archéologique. Nous avons trouvé en quelques années toute la production céramique depuis les origines à la Tène finale, l'époque gallo-romaine et mérovingienne jusqu'au Moyen Age, la rue Voltaire nous ayant apporté le complément du XI^e siècle à nos jours, avec la découverte de la cave-cellier.

2. NOTE – TEXTE BOLLANDISTE VI^e SIÈCLE

Nous reproduisons ici le texte bollandiste cité dans les « Sources écrites » chapitre III. Il concerne Saint Rigomer et Sainte Ténestine que l'envoyé du Palais (missum de Palatio) va chercher et conduire auprès du roi Childebert au Palatiolum.

On remarque que cinq fois le palais (palatium) est cité au paragraphe 9 du texte. C'est ensuite la situation géographique de la demeure du roi qui est citée sous forme diminutive (Palatiolus). Il ne peut y avoir confusion dans l'esprit du scribe qui rapporte un événement ancien auquel il n'a probablement pas assisté. Le mot Loco aurait le sens de hameau ou lieu-dit. Le verbe latin vocatur, sous sa forme passive, signifie « on appelle » ou « il est convenu d'appeler ».

« Dans ce hameau (ou ce lieu-dit) qu'il est convenu d'appeler Palatiolus », un siècle plus tard, sous le règne de Clotaire, la situation du Palatiolus sera vague, car le plateau avait été abandonné et déserté. Ceci confirme la datation donnée par le carbone 14. Le site archéologique aurait été abandonné avant le VII^e siècle ± 530.

2. Acta Sanctorum T. 38 – IV août 20-24 – éd. 1867 (Mabillon) p. 787, ph. 9.

« Quod audiens vir ille, credidit indignationis repletus, in malum recepit, quod pro caritate fueret factum. In tantum hoc magis indignari caepit, ut *at palatium* regi vel senioribus suggererit, quod clericus quidam Rigomerus sponsam suam Tenestina ei abstrahere conaretur, et missum de *palatio* accepit, sui veniens ipsum Dei servum s. Rigomerum et suprascriptam puellam per fide jussore colligerit, ut *at palatium* pergerent, et ante dominum Childebertum, vel seniores *palatii* rationem et supradictis columniis pleniter redderent. Qui summa festinatione ad *palatium* pergentes pariter intrepidi, eo quod de susceptione ipsi innocentes columniabantur, uterque, silicet famulus Dei Rigomerus, sanctus sacerdos, et Tenestina Dei famula casta et virgo Dei puella fiducialiter ante ipsum principem vel seniores populi pervernerunt, *Et in Loco qui Palatiolus Vocatur*. Producti, et Praesentati Sunt, habentes candelas sive cereolos, munera religiose quae pro oblationibus, un praesenti regi obtulerunt ... »

3. RÉFLEXIONS SUR LES CIVILISATIONS OUBLIÉES DES SITES DÉSERTÉS

Il est utile, en fin d'ouvrage, d'ouvrir un dialogue avec le lecteur sur la genèse de ce livre. L'archéologie a largement démontré l'existence des civilisations oubliées du plateau de Palaiseau mais le problème de l'abandon est resté sans réponse, c'est pourquoi l'auteur exprimera ici de libres opinions sur le mystère de ces migrations humaines intervenues au VI^e siècle.

L'idée de l'ouvrage avait été conçue en 1974 sous forme de mémoire. Son objet était de confronter les sources historiques connues de Palaiseau aux découvertes archéologiques importantes qui venaient d'être faites. Mais entre 1974 et 1977 les découvertes se multiplièrent. Il devenait nécessaire de faire une synthèse de l'ensemble, cette fouille de sauvetage n'étant pas programmée.

L'intérêt de l'ouvrage c'est qu'il dépassait le contenu d'une simple histoire locale puisque la nature des découvertes remettait en question la formation même de la civitas (Paris).

Alors, à quel public fallait-il s'adresser ? à un public de spécialistes ? Il aurait comporté alors de multiples références avec une certaine sécheresse d'exposé. En un mot, il aurait correspondu à un diagnostic de praticien avec une tentative de datation risquant le lendemain ou le surlendemain d'être remise en question. Par ailleurs, le problème des villages-fossiles est très peu abordé en archéologie. Cette forme d'exposé a été abandonnée. Il était préférable de s'adresser à un large public sous une forme vivante. L'archéologie est pour un artiste, une redécouverte de la vie et non sa dissection en amphithéâtre.

Pour atteindre cet objectif, il fallait dans la mesure du possible faire participer le lecteur au déroulement d'une fouille de sauvetage souvent trop ignorée. Elle concerne une équipe de bénévoles avec à sa tête un chercheur utilisant très souvent l'intégralité de leurs loisirs gratuitement pour découvrir le passé inconnu d'une cité.

L'ouvrage a formulé des hypothèses, mais les historiens du XIX^e siècle en ont formulé aussi, très souvent sans le support de l'archéologie. Elles devront, avec le temps, se révéler justes ou fausses. Cela est dans l'ordre.

Pour ce travail, l'auteur n'avait pas la préparation d'un spécialiste puisqu'il est sculpteur. Certains ouvrages lus autrefois ont peut-être exercé une influence à travers le temps. L'ouvrage de Termier « A la Gloire de la Terre » qu'il avait lu pendant son adolescence lui faisait découvrir à travers les grands cycles géologiques les dimensions de la terre et du monde. Mais c'est la notion du temps, de la durée de la vie, sous son angle existentiel, qui devait motiver ses recherches archéologiques, parfois difficiles. Cet état d'esprit favorable à ces recherches a été trouvé auprès du philosophe danois S. Kierkegaard. Nous échangeons entre amis certains de ses écrits comme « Les Miettes » ou « Craintes et Tremblements ». Comme l'écrivait ce philosophe, « L'homme est une synthèse d'éternel et de temporel plongé dans l'existence, synthèse d'infini et de fini. Pour lui, dans un monde guetté par le néant, « tout ce qui est impersonnel et partant, plus ou moins dégagé de responsabilité et de scrupules, est un facteur de démoralisation ». La pensée abstraite ne tient pas compte de la temporalité. Si on applique cette pensée en faisant, avec le philosophe, le « saut dans l'expérience intérieure », l'archéologie devient très différente.

Connaître un événement du passé, « hic et nunc », c'est prendre la position de témoin privilégié par rapport à ce dernier. C'est donc réactualiser la vie en présence de l'événement du passé. Le chercheur devient d'une certaine façon un être intemporel puisqu'il doit se mettre à chaque instant en situation de contemporanéité à l'événement. Il peut accepter ou refuser de s'associer à ce face à face avec le passé.

Il lui faut alors analyser, cerner un mystère, un paradoxe parfois et déterminer les limites d'une déduction. Mais les aspects sont multiples après ce contact avec le passé. Selon l'éclairage, une sculpture prend une silhouette différente et, dans l'espace, il y a des aspects cachés d'une forme que l'œil ne peut pas capter.

Nous pouvons, avec le lecteur, poser un œil critique sur l'ouvrage. Le titre des « Civilisations Oubliées » a largement été justifié au chapitre de l'archéologie. Mais il est une question restée sans réponse, celles des « Sites désertés ». La question suivante pourrait être posée : Pourquoi ces Gallo-Romains du plateau de Palaiseau quittèrent-ils ce dernier pour toujours ? ... Un incendie, aussi important soit-il, n'est

pas une raison suffisante pour quitter sans retour un site ayant connu une occupation humaine de plus d'un demi-millénaire ! ... Dans ce cas, l'auteur aurait esquivé de répondre à un problème jugé trop embarrassant. Sans se placer « au point de vue de Sirius », il existe un faisceau de probabilités, d'événements historiques permettant de formuler une opinion. Cette opinion en l'absence d'évidence et de certitude, n'engage que l'auteur. L'abandon du site correspond à un acte autoritaire de l'Eglise devenue puissance temporelle. Quelques jalons favorables à cette interprétation des choses ont été placés dans l'ouvrage au chapitre mérovingien et au culte à Saint Martin. Le colonialisme de l'Eglise a écrasé la personnalité gauloise. Il y avait l'alternative suivante : assimiler les païens en sacralisant les lieux saints du paganisme ou écraser les pagani en « quadrillant la chrétienté » comme l'écrira Michel Roblin. Aux VI^e et VII^e siècles, nous pouvons envisager les dimensions d'une gigantesque déportation humaine décidée par l'Eglise pour réduire les pagani voués aux cultes païens et jugés irrécupérables. Au VI^e siècle, l'Église flottait dans un océan de paganisme. Les chrétiens formaient quelques îlots dans les villes peu nombreuses. Il lui fallait alors entreprendre, au risque d'être engloutie, une action énergique.

Si nous considérons le schéma habituel d'évangélisation du chapitre Saint Martin rapporté par Grégoire de Tours et Sulpice Sévère au V^e siècle, nous trouvons toujours le tryptique suivant utilisé par Saint Martin : d'abord, la lutte du vrai et du faux Dieu sous forme de provocation, ensuite la sanction du miracle, et enfin la destruction du lieu de culte païen. Cet acte autoritaire de destruction devait entraîner tôt ou tard une réaction puissante sous forme de résurgence du paganisme, les racines profondes du vieux culte gaulois n'étant pas extirpées. Nous ne connaissons qu'une version chrétienne des scribes sous forme apologétique, mais il reste la face cachée de la médaille concernant la réaction violente du paganisme et sa réduction. Ici, n'est exprimée qu'une conjecture, une probabilité, et peut-être une réalité insaisissable dans l'état de nos connaissances actuelles.

La population du plateau aurait été déportée dans la vallée où se trouvait le lieu de culte à Saint-Martin.

En 754, Pépin, lors de la translation des cendres de Saint Vincent, donnera le domaine de Palaiseau et toutes ses dépendances à

l'abbaye de St-Germain-des-Prés. Nous pouvons éliminer l'idée que le roi Pépin, sous le coup de l'émotion, ait fait une donation d'une telle importance !

Il s'agit d'un acte politique bien préparé et officiel. Selon les conjectures que nous venons d'exposer et le contrôle total effectué par l'Église par la déportation, cette donation de 754 est la reconnaissance de la puissance temporelle réelle de l'Église devant la jeune dynastie carolingienne. On peut penser raisonnablement que l'antique palatium du plateau aurait été débaptisé avant la période carolingienne.

Au IX^e siècle, les colons, les hommes de Saint-Germain, cités dans le recensement Irminon, seront voués au service exclusif de l'abbaye de Saint-Germain.

L'ouvrage récent de M. Emmanuel Le Roy Ladurie nous présente « Montailou village occitan de 1294 à 1324 ». Il nous donne une image des méthodes et techniques de répression utilisées par l'église dans la période de l'inquisition face à l'hérésie cathare. Pourquoi le plateau de Palaiseau avec le palatium n'aurait-il pas eu la même fin dans les flammes que le Montségur des Cathares du XIII^e siècle ?

VAUHALLAN, LA DEUXIÈME ÉGLISE DU DOMAINE DE PALAISEAU ?

Nous avons étudié le polyptique d'Irminon parce qu'il citait deux églises situées dans le domaine carolingien de Palaiseau au IX^e siècle. Au chapitre des « Voies et noms de lieux », l'église de Vauhallan a été signalée parce qu'en 1976 un sondage avait été effectué avec l'équipe du G.R.A.P., lors d'une réfection de son clocher par les Monuments Historiques. C'est l'occasion ici de formuler un avis sur les origines de cette église, avec les éléments historiques dont nous disposons.

Il est très difficile de retrouver dans une église les vestiges d'une chapelle primitive, surtout lorsque cette dernière a été édifiée à l'époque mérovingienne, c'est-à-dire au VI^e siècle.

C'est le cas de Vauhallan dont la chapelle primitive fut considérablement agrandie au XIII^e siècle, au point de ne plus laisser de trace de sa construction située sur l'aile nord correspondant à la crypte.

Logiquement, le domaine du Fisc mérovingien englobait sur le versant nord du plateau l'église de Vauhallan. Les recherches archéologiques effectuées nous laissent à penser que c'était bien à Vauhallan que fut édifiée la chapelle primitive que le roi Childebart fit construire pour honorer Saint Rigomer et Sainte Ténestine. Elle fut à l'origine d'une chapelle probablement très modeste.

En 1860, l'Abbé Geoffroy alors curé de Vauhallan, écrivait un petit guide intitulé « Pèlerinage historique et religieux à l'église et à la crypte de Vauhallan – (Versailles) ». Il apportait un certain nombre de détails pleins d'intérêt sur les restaurations successives de l'église. Voici, au siècle dernier, la description qu'il fait de sa paroisse de Vauhallan.

« Où se trouve donc ce village si curieux, dira-t-on ? Quelle voie y conduit ? Vauhallan est à 4 lieues et demie de Paris, à une lieue de Palaiseau. La ligne de Paris à Orsay en passe à peu de distance. Son vallon aboutit sur la route de Palaiseau à Versailles, par Bièvres ; et du haut de ses collines le spectateur a sous ses yeux un immense panorama qui se développe et s'étend jusqu'à huit ou dix lieues. Un nombre restreint d'habitants occupe ce village dont les ressources sont la culture maraîchère et les fruits. Quelques maisons de campagne embellissent les abords de ce pays : la plus importante est celle de Limon, laquelle est considérable et possède de magnifiques ombrages.

« L'église est le centre de ce petit village : cette église, il y a un peu plus d'un an, était une curiosité en fait de ruines : quelques murailles fendues et ébréchées partout apparaissaient à peine sous l'épais manteau de lierre qui les recouvrait, qui avait même envahi l'intérieur ; mais, aujourd'hui, cette église restaurée, redressée, a repris son aspect du XIII^e siècle. Son chevet semble sortir d'un tertre de verdure, et son portail voit à ses pieds le cimetière antique, dont une vieille croix de pierre, fleurdelysée, avec entablement et pupitre, occupe le centre. Par sa pose inclinée et ses nombreuses cicatrices, elle atteste les années qui se sont écoulées devant elle : elle porte la date de 1602 ».

Les historiens du XIX^e siècle n'admettaient pas que Vauhallan soit la deuxième église du domaine de Palaiseau. Ils plaçaient cette dernière à Gif située à 8 km. Selon leur appréciation, l'extension du

domaine de Palaiseau aurait été gigantesque. Il n'est plus possible, à présent, de partager cette opinion. Le vicus du palatiolum, au Bas-Empire et à la période mérovingienne, s'étendait à peu de chose près sur la surface actuelle de Palaiseau. Les habitats se trouvaient alors groupés sur les 559 hectares du plateau avec Villebon et quelques écarts limités.

L'église de Vauhallan est titrée à Saint Barthélémy. Nous avons parlé au chapitre des sources écrites de l'analyse de l'abbé Lebeuf démontrant que la chapelle primitive de Vauhallan était dédiée à Saint Rigomer et à Sainte Ténestine. Nous reproduisons ici l'analyse de l'abbé Lebeuf démontrant que la dédicace changea par suite de l'introduction de la liturgie romaine sous Charlemagne, laquelle fixe le 24 août la fête de Saint Barthélémy tombant le même jour que celle de Saint Rigomer et Sainte Ténestine.

On peut accepter ou refuser l'analyse compétente de l'abbé Lebeuf qui démontre que de nombreuses églises furent débaptisées en période carolingienne à la suite du nouveau calendrier liturgique. Voici le texte de l'abbé Lebeuf concernant l'église de Vauhallan :

« Le peuple qui est dans la bonne foi croit que Saint Barthélémy, apôtre, est patron de cette église, parce que de temps immémorial la fête titulaire a été célébrée le 24 août. Mais pour revenir de ce préjugé, il faut savoir que l'on a des exemples comme on s'est déjà trompé ailleurs de la même manière, en prenant pour patrons d'églises quelques saints apôtres, quoi qu'ils ne le fussent pas, et que ce fussent d'autres saints décédés anciennement le jour auquel les fêtes de ces apôtres ont été depuis fixées. Tel est Saint Eptade, patron de Cervon au diocèse d'Autun, décédé le 24 août au VI^e siècle, que le peuple appelle Saint Barthélémy. Saint Ouen, évêque de Rouen, mort le même jour, est pris pareillement pour Saint Barthélémy en quelques endroits, à cause du concours de sa fête. On pourrait rapporter d'autres exemples de lieux où Saint Jacques le Majeur fait perdre, au 25 juillet, le souvenir de Saint Christophe, et où Saint Jacques le Mineur a fait éclipser au 1^{er} mai la mémoire des saints en grand nombre dont la fête est le même jour. Etant donc assurés par la vie de Saint Rigomer, prêtre du pays du Maine, que lorsqu'elle fut écrite, il y avait une église de son nom dans les limites de la terre royale de Palaiseau alors fort étendue, et étant également certains que la mort et la fête de

ce saint tombent au 24 août, il en reste à conclure que c'est Saint Rigomer qui était le saint titulaire de Vauhalla aux VII^e et VIII^e siècles, mais que l'établissement du calendrier romain en France, sous Charlemagne, ayant introduit au 24 août la fête particulière de Saint Barthélémy, cette fête d'apôtre ayant été chômée partout, il a été impossible par la suite de distinguer ceux qui chômaient pour un autre saint ce jour-là, d'avec ceux qui chômaient pour Saint Barthélémy, avec le commun des autres églises du royaume. C'est ainsi que le culte de Saint Rigomer est tombé ici en oubli ». (Lebeuf, Histoire du Diocèse de Paris, t. VII, p. 512).

L'argument de l'abbé Lebeuf est valable. Le culte de Saint Martin était solide et bien implanté dans les campagnes. Issu d'un culte populaire, il avait bénéficié de l'appui des rois mérovingiens. Par contre, celui de Saint Rigomer et de Sainte Ténestine était appelé à tomber en désuétude avec le temps.

J'ai signalé au chapitre des « Voies et noms de lieux » que la confusion est totale entre l'église Saint-Martin de Palaiseau et celle de Vauhalla. Chacune de ces églises porte une plaque en marbre prétendant avoir eu Warodius comme premier curé vers l'an 800.

Longnon, dans son commentaire du polyptique d'Irminon, pensait que « l'église Saint-Martin de Palaiseau n'est probablement autre que la basilique dédiée à Saint Rigomer ... Elle ne subsista pas du moins sous ce vocable car les documents de la période féodale ne font plus mention que de l'église Saint-Martin de Palaiseau ». Les deux églises de Saint-Martin de Palaiseau et de Vauhalla ayant été sondées, cette confusion aujourd'hui n'est plus possible. L'église Saint-Martin n'est pas la basilique dédicacée à Saint Rigomer au VI^e siècle *

* En 1972-73, un sondage fut effectué par M. Bartholi dans la chapelle basse de l'église Saint-Martin de Palaiseau, ayant pour objet de retrouver les restes de la tombe des Arnault du XVIII^e siècle. A cette occasion, des tessons de poteries gallo-romaines furent trouvés sans présence de structure. Ces tessons démontrent ainsi que l'église Saint-Martin est antérieure au VI^e siècle et n'est pas la basilique de Saint Rigomer comme le prétendait Longnon.

L'abbé Geoffroy avait connu l'église de Vauhallaan avant sa dernière restauration. Voici ce qu'il écrivait sur l'état de l'église entre 1793 jusqu'à 1859 :

« Pendant les mauvais jours de 93, les tombeaux de l'église, et en particulier celui de Jean de Moulineaux et celui de Mme de Bernetz, morte en couches et enterrée avec ses deux enfants dans la chapelle de la Vierge, furent fouillés et profanés. L'église fut dévastée, ses boiseries et particulièrement celles de la chapelle Saint-Vincent, furent brisées et le mobilier vendu aux enchères publiques.

« Il existe à ce sujet dans les archives de Versailles, un curieux et triste document : c'est le mémoire de la municipalité de la commune, signé par le maire Varin, établissant la dépense faite pour avoir exécuté cet acte de vandalisme. Ainsi dépouillée des insignes du culte catholique, l'église fut convertie en temple de la déesse Raison, à l'imitation des villages voisins et de Saclay en particulier.

« Par suite de ces événements et d'un long abandon, l'église se détériora considérablement, et en 1853, Monseigneur l'évêque de Versailles, sur le rapport d'un architecte, interdit l'église, l'état de dégradation étant tel que la vie des personnes s'y trouvait compromise ».

La crypte elle-même ne servait plus à un usage religieux. Elle était louée à des habitants moyennant une rente annuelle de 2 livres. L'un d'eux la vendit par contrat. La crypte servait alors de cellier et de cave. Ce n'est qu'en 1859 que le maire de Vauhallaan la revendiqua comme « indûment vendue » et la rendit à l'église.

L'abbé Geoffroy nous donne des précisions sur les découvertes faites lors de la restauration de 1859 :

« On a retrouvé, en procédant à ces travaux de restauration, quelques fondations en avant du mur de la sacristie, qui se rapportent à cette première construction : et l'on pourrait peut-être considérer comme en provenant deux bases romanes, qui figurent dans l'église actuelle. L'épaisseur des murs du bas-côté gauche, beaucoup plus grande que celle des autres murailles, indique que cette partie est la plus ancienne et a dû appartenir à la première construction. Aussi, était-elle la plus détériorée. L'église offre, en outre, les traces de deux autres reconstructions et agrandissements. La principale eut lieu à la

fin du XIII^e. C'est l'époque de la construction de la nef principale, laquelle fut agencée avec l'ancienne chapelle à gauche.

L'abbé Geoffroy qui avait été témoin de la dernière restauration de 1859 note que cette dernière fut faite avec des ressources très insuffisantes « eu égard à la quantité des travaux nécessaires. En deux mois à peine le gros œuvre était terminé » (sic). Ces réserves sur cette dernière restauration sont nuancées car il n'ose exprimer clairement à la nouvelle administration municipale de Vauhallan sa désapprobation. Il remarque « que le portail carré est en désaccord avec le style général de l'édifice qu'il serait nécessaire de remplacer par un porche de style ogival ».

– La crypte

C'est à cause de la présence d'une crypte assez exceptionnelle dans notre région qu'un sondage a été entrepris. A partir du XII^e siècle les cryptes sont rares. Elle est d'autre part antérieure à l'église du XIII^e siècle car elle est totalement en dehors de son implantation (voir croquis Vauhallan). Le centre de la crypte se trouve sous la sacristie. Lorsque l'église du XIII^e siècle fut construite, après la construction du chevet supérieur, l'accès à la crypte n'était possible qu'en perçant le chevet de l'église. C'est ainsi que l'on y accède par un escalier long de six mètres passant sous le marchepied du maître-autel. La crypte existait avant l'église du XIII^e siècle et la partie sacralisée devait se trouver au niveau de la sacristie, au nord. L'abbé Geoffroy nous donne quelques renseignements sur la forme rectangulaire de cette chapelle primitive indiquée sur mon plan avec des croix. L'église primitive s'étendait au-delà de la sacristie, à l'est.

L'abbé Geoffroy signale qu'à la dernière restauration : « En pratiquant l'ouverture pour la petite fenêtre de la crypte, (à l'est), on a trouvé à la distance de 2 mètres environ du mur de la sacristie, des fondations en grosses pierres et en maçonnerie solide qui indiquaient parfaitement la place d'une ancienne muraille de forte épaisseur ». Selon lui, les fondations retrouvées en cet endroit étaient sans aucun doute celles du mur du fond de ce sanctuaire, côté soleil levant. « Dans cette primitive construction, la crypte était à sa place naturelle, c'est-à-dire sous le sanctuaire. La chapelle qui la recouvrait occupait le point culminant d'un petit monticule, servant comme de

contrefort à la montagne voisine. Cette disposition du terrain est moins facile à saisir de près à cause de l'excavation de la route ... ».

Mais l'abbé Geoffroy nous donne une indication très intéressante dans sa plaquette. Il souhaite que l'entrée de la crypte par l'église soit rétablie. Or, nous ne connaissons plus aujourd'hui la position précise de cet accès. Il ne pouvait être situé que près de la sacristie, à gauche dans le chœur. L'ouvrage de l'abbé Geoffroy m'est parvenu vers la fin du sondage. Il aurait été difficile, à cause des offices, de faire une ouverture au niveau de la sacristie, dans le chœur. Il aurait été possible d'effectuer ce sondage, pour retrouver l'escalier dans la crypte, au niveau du maître-autel où se trouve l'ancienne porte que l'abbé Geoffroy signale mangée de vétusté. Mais il aurait été nécessaire de déplacer un important débarras de meubles et de dépotoirs d'objets divers. Nous aurions pu alors retrouver les marches d'accès et probablement la maçonnerie de la chapelle romane que j'ai indiquée sur le plan avec des croix.

– Le sondage de la crypte

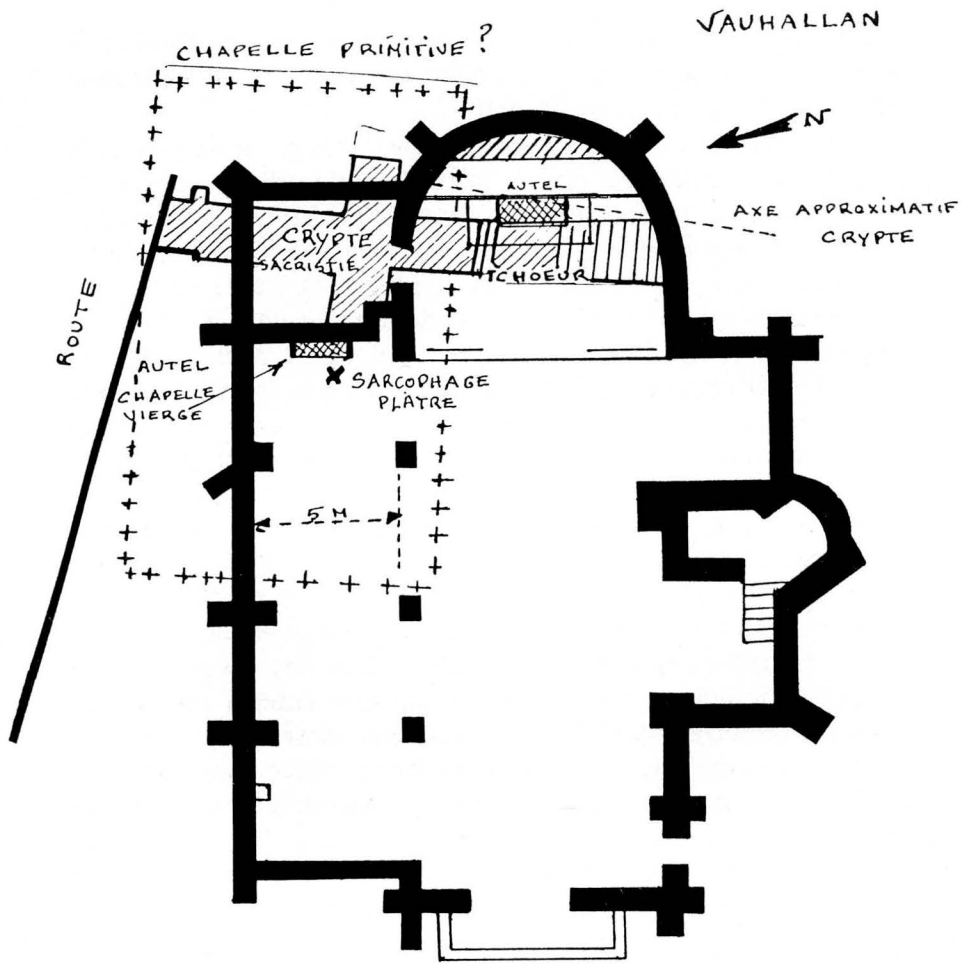
Le sondage de la crypte effectué côté nord et côté ouest, sur une profondeur de 1,60 m, a confirmé que cette dernière avait été profanée et les tombes dispersées. Il n'a pas été possible d'atteindre le niveau d'origine, l'encombrement de la crypte et les dangers d'affaissement interdisaient de continuer ce sondage en profondeur. Après profanation des corps, en 1793, le sol avait été rempli de sablon et de gravats. Un autre sondage, plus heureux, fut fait au-dessus de la crypte, au niveau de la chapelle de la vierge. L'autel laissant suinter des traces de terre à sa base n'était en réalité qu'un remplissage de meulière et de plâtre. La partie centrale avait été comblée par des gravats, mais de chaque côté subsistaient des fragments de cuve en plâtre contenant des ossements en vrac des sépultures profanées à la Révolution.

On pouvait vérifier le texte de l'abbé Geoffroy concernant Mme de Bernetz inhumée dans l'église. A l'intérieur de l'autel, je devais identifier, parmi les ossements, les restes de deux boîtes crâniennes de nouveaux-nés ainsi qu'un crâne à la dentition parfaite sans aucune trace de carie. D'après les sutures pariétales, ce crâne appartenait à une femme qui dut mourir très jeune probablement par suite de couches, et enterrée avec ses deux enfants.

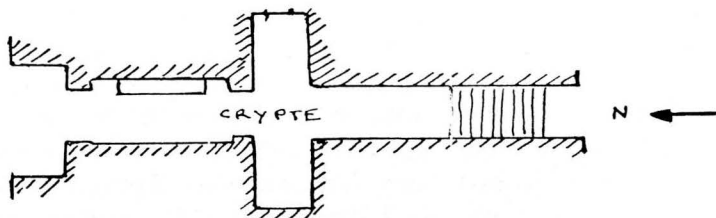
En tamisant ce secteur, nous retrouvions un liard du dauphin de Charles VIII en argent de la première émission du 11 septembre 1483, avec, au revers, la croix pattée.

C'est donc au niveau de la chapelle de la vierge, au-dessus de la crypte, qu'il a été possible d'avoir la confirmation de l'origine de la chapelle primitive du haut Moyen Age et de l'ancienneté de la crypte. Comme l'avait vérifié l'abbé Geoffroy, nous avons constaté que le sol ancien était établi à 30 cm au-dessus du sol de l'église du XIII^e siècle. La vérification put en être faite. Nous devions dégager, en effet, un sarcophage en plâtre, directement sous le sol actuel. Mais ce dernier n'avait plus son couvercle. Cette sépulture était en partie encastrée sous l'autel. La tête du personnage était absente car le sarcophage avait été cassé au niveau des vertèbres cervicales. Le sarcophage posé sur un lit de pierres était placé sur un petit tertre de terre très dure. Ce sarcophage de forme trapézoïdale était orienté, les pieds tournés vers le soleil levant, encastrés partiellement sous l'autel de la vierge. Autour de la partie ouest cassée et incomplète, était disposée une couronne de sépultures médiévales. De ces sépultures en bois nous avons pu recueillir des tessons de poteries à flamules. La position de ces sépultures indique que l'on ait voulu être enterré près de ce personnage important dont le sarcophage était posé sur un tertre de terre dure. Le squelette de ce dernier bien en place avait les deux avant-bras repliés sur le pubis. Quelques fragments osseux ont été prélevés pour datation au carbone 14 au C.N.R.S. Mme Delibrias, chef du laboratoire de Basse Radio-Activité, donnait le résultat de l'âge 850 ans \pm 90. Ce personnage aurait donc été inhumé vers 1126.

Or, nous savons que la nef de l'église et son clocher ont été construits à la fin du XIII^e siècle. Cette église est donc bien située dans la partie romane ancienne de l'église, au-dessus de la crypte. Le niveau du sol fut abaissé probablement lors de la construction de la nef éliminant ainsi le petit tertre existant à l'origine. De quel personnage s'agissait-il ? religieux ou seigneur ? Il existait autrefois trois fiefs importants à Vauhallaan dont nous connaissons les seigneurs. Le premier *Robert de Meudon* dit de Vauhallaan en 1243, le seigneur du Fief de Limon *Robert Sans Nappes*, alias Sannantes, chevalier, premier seigneur connu de Limon 1176-1232, appartenant à une famille puissante et richement possessionnée dès le XII^e siècle dans le pays chartrain. Enfin, le premier seigneur des Arpentis, maison

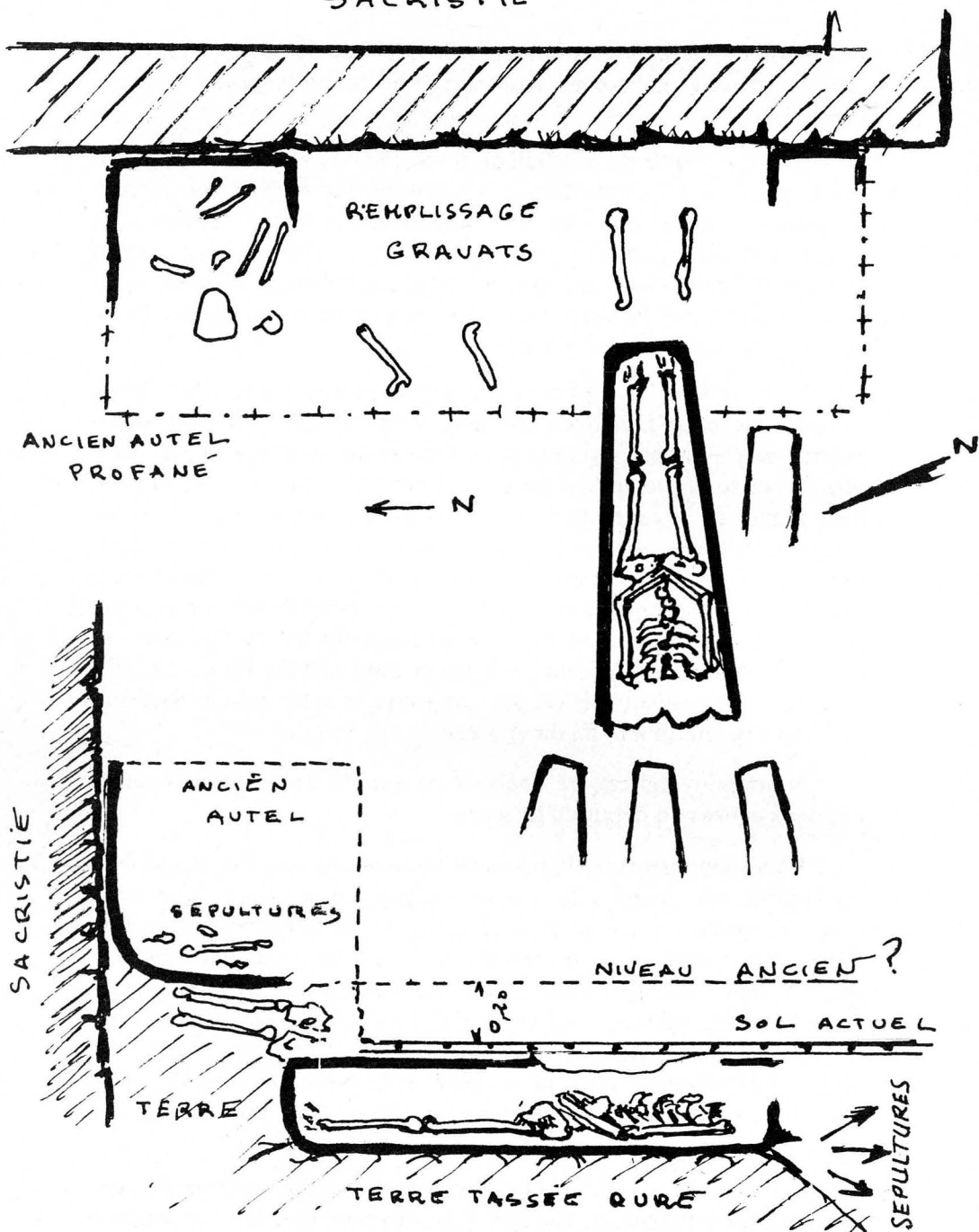


PLAN — J. CATTANT



VAUHALLAN - PLAN DE L'ÉGLISE ET DE LA CRYPTÉ

SACRISTIE



VAUHALLAN - CHAPELLE DE LA VIERGE

seigneuriale placée sur les hauteurs de la plaine de Saclay, qui est le plus ancien seigneur connu, Robert d'Arpentis ou Repentis cité vers 1086.

De cette église de Vauhallan, nous n'avons aucune trace gallo-romaine. Nous avons par contre la certitude d'une église romane qui fut agrandie au XIII^e siècle. Les indications de l'abbé Geoffroy en prouvent l'existence par la découverte de murs en 1859. Les traces de la chapelle mérovingienne ont été malheureusement effacées à la Révolution et par la dernière restauration avec le percement de la crypte pour un accès à la route.

Cette église bien construite et bien appareillée que citait l'abbé de Saint-Germain-Des-Prés, Irminon, vers l'an 800, est bien Saint-Martin de Palaiseau. Comme nous l'avons vu au chapitre de Saint-Martin, cette église très ancienne correspond à la sacralisation des lieux saints du paganisme. C'est pourquoi son origine gallo-romaine est incontestable. Nous avons déjà reconnu Lozère comme site funéraire gallo-romain et la cave-sanctuaire de La Troche abandonnée avant le V^e siècle prouvant la diffusion du christianisme dans notre région à cette époque. La question de Saint-Martin de Palaiseau se trouve éclaircie ; elle n'a aucun rapport avec une basilique dédiée à Saint Rigomer puisqu'elle est plus ancienne, le culte à Saint Rigomer ne commençant qu'à la fin du VI^e siècle.

Nous pouvons encore analyser ce que dit Irminon au sujet de ces deux églises au début du IX^e siècle.

Palaiseau disposait d'un manse ingénue. Quant à la chapelle de Vauhallan, son étendue était plus modeste, ne possédant que six et demi bonniers de bonne terre. L'abbé de Saint-Germain-Des-Prés disposait à Palaiseau, en propriété, de 17 bonniers de bonne terre, ce qui est important. Il y a similitude des arpents de vignes et de prés entre les deux églises. L'église de Palaiseau avait à sa disposition 6 hôtes alors que l'église de Vauhallan disposait de 7 hôtes. Les deux églises fournissaient, chaque semaine, à l'abbaye de Saint-Germain-Des-Prés, un poulet et 5 œufs mais l'église de Vauhallan fournissait en plus 4 deniers.

Les hôtes recueillaient des oboles de pèlerins se rendant au sanctuaire de Saint Rigomer. Il s'agit d'une chapelle modeste car Irminon

n'en fait aucune description. Outre l'obole de 4 deniers, l'autre église et peut-être Saint-Martin devait fournir un cheval à l'abbaye de Saint-Germain-Des-Prés, ce qui est important.

Pour nous résumer, nous pouvons conclure en indiquant les raisons situant à Vauhalla la deuxième église du domaine de Palaiseau à l'époque carolingienne.

1. La situation géographique de cette église. Elle est à proximité de l'ancien vicus gallo-romain révélé par les fouilles archéologiques, au nord du plateau. La situation du petit village de Vauhalla, le petit tertre sur lequel s'est implantée cette chapelle, sa crypte, composaient les éléments d'un oratoire naturel où aimaient se rendre les pèlerins pour honorer Saint Rigomer et Sainte Ténestine.

2. La tradition : Les deux églises, celle de Vauhalla et celle de Palaiseau, prétendent avoir eu comme curé Warodius, vers l'an 800. Chacune des églises possède une plaque en marbre le mentionnant comme curé.

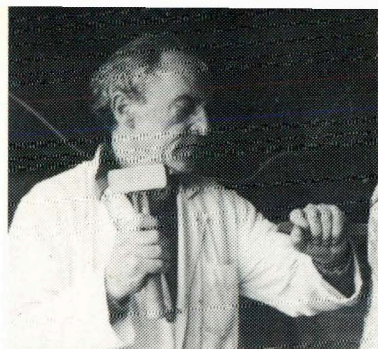
Toutefois, le titulaire de l'église de Saint-Martin de Palaiseau qu'Irminon trouve bien construite et bien appareillée n'est pas mentionné. La deuxième église du domaine, chapelle modeste, ne méritait pas, selon Irminon, une description. Warodius assurait-il alors le contrôle de ces deux églises ? Cela, nous ne pouvons l'affirmer.

Ce petit village de Vauhalla garde encore aujourd'hui tout son charme. Nous l'avons apprécié avec l'équipe du G.R.A.P. Le village de Vauhalla et son église méritent un détour pour le promeneur.

Cet ouvrage a été réalisé et est édité par
la Maison des Jeunes et de la Culture de Palaiseau.

IMP. BELLANGER & FILS - 72400 LA FERTE-BERNARD

Dépôt légal : 4^e trimestre 1978.



Jean CATTANT est né à Paris le 1^{er} septembre 1918. Après ses études de philosophie interrompues par sa mobilisation durant la guerre 39-40, il entreprend la sculpture seul en suivant des cours à la Grande Chaumière avec le sculpteur ZADKINE. Après avoir été praticien de plusieurs sculpteurs, il commence en 1946 sa collaboration avec des architectes chargés de la reconstruction par les services des Monuments Historiques.

Il a réalisé des ouvrages importants en Normandie, tel le monument du débarquement à Saint-Laurent-sur-Mer en 1959. D'autres œuvres au titre du 1 % scolaire décorent plusieurs C.E.S. et C.E.T. de la région parisienne. En 1973, la préfecture de l'Essonne demande son Œdipe en cuivre pour ses jardins.

Il travaille le bois, la pierre et le cuivre soudé et participe depuis la Libération aux expositions de groupes et aux grands salons. Il est invité en 1966 au Musée Rodin à la Troisième Exposition Internationale de Sculpture Contemporaine.

En 1965, une œuvre intitulée « Les Trois Voyageurs Mystérieux » est acquise au Grand Prix de Sculpture de la Ville de Paris. La revue « L'Art Sacré » publie plusieurs de ses œuvres.

En 1959, il est nommé chevalier des Arts et Lettres par André MALRAUX et en 1974 chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Depuis fin 1960, Jean CATTANT habite PALAISEAU. Les travaux de l'École Polytechnique sont à l'origine d'une importante découverte. Le village-fossile des civilisations oubliées des sites désertés de PALAISEAU lui permet de rouvrir le dossier de l'histoire de PALAISEAU considéré comme clos.

L'archéologie devient un prolongement naturel de sa vie d'artiste. Il pouvait donc accepter ou refuser de s'associer à ce face à face avec le passé.

